

Pièce jointe III-a au rapport de la commission d'enquêtes

Tableau de recensement et de classement par thèmes des contributions relatives à l'enquête DUP et l'enquête parcellaire, reçues sur registres papiers et par courrier

+

Annexes/PJ/détails aux contributions

RE 173, RE195, RE365, RE393, RE409, et RE444

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE1	Ce projet va bloquer l'avenue de Royat et créer encore plus de désagrément qu'il n'y en a déjà. Sans compter tous les arbres que vous allez supprimer. (.....). Cela va aussi contraindre les véhicules à prendre des petites rues parallèles, dont certaines sont étroites et à double sens. Peut-être que le reste de la ligne est mieux conçu, mais la partie Chamalières est dénuée de bon sens.							1						hors sujet, pas de modification sur avenue de Royat
RE2	J'habite Pérignat les Sarliève. A ce jour, nous avons la ligne 13 qui dessert le centre ville de clermont : cette ligne est plus que mal desservie avec peu de bus le matin et le soir pour clermont et pas de bus entre 11h-15h. Si l'on veut encourager le transport en commun, désengorger les routes et être attentif à l'environnement, pourquoi la ligne C ne dessert pas dans Pérignat les Sarliève ? comment rejoindre perignat les sarlieve des arrêts sarlieve, zenith et pt de sarlieve								1			1		hors sujet
RE3	C'est une abération de faire passer une des artères de Clermont-Ferrand en sens unique, uniquement pour le bus (rue de l'oradou) les personnes y habitants ou devant aller voir celles qui habitent vont devoir consommer 2 fois plus de carburant que prévu pour entrer chez eux ou leur rendre visite. Donc je dis un grand NON à la mise en sens unique de la rue de l'oradou. Ou est l'écologie là dedans nul part				1					1				
RE4	Habitant à Cournon-d'Auvergne près de la gare SNCF, vous allez doubler le pont d'entrée de Cournon lorsque l'on arrive de l'autoroute. Les nuisances sonores sont déjà importantes pour tout le quartier et vont être doublées. Merci de prévoir des murs anti bruits pour ce quartier												quartier gare Cournon demande mur anti bruit	grand équipement
RE5	Bonjour, la modification de circulation de la rue de l'Oradou est pour moi un gros point positif ! Cette artère est surchargée, bruyante et les voitures roulent le plus souvent à 70 km/h plutôt qu'à 50 km/h... Un plan détaillé de circulation pour les rues adjacentes est en attente par les riverains	1			1			1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE6	Nous trouvons ce projet exubérant et bien trop ambitieux pour un rapport qui ne sera certainement pas à la hauteur. De plus , les riverains n'auront qu' à subir les désagréments que cette transformation engendra, sans parler du coût. Nos impôts risquent d'en pâtir?		1										coût	
RE7	Il est regrettable que la voie de bus / cyclable protégée ne puisse concerner l'avenue de Royat. Concernant les reports de circulation, je n'ai pas trouvé d'informations concernant la circulation concernant les rue beaurepaire et morel ladeuil. A t il été envisagé que ces rues, puisse recevoir une circulation plus importantes vers le centre ville voir etre des places de stationnement sauvage sur les trottoirs ? Je ne vois pas apparaitre non plus les rues passant à sens unique de circulation ou changement de sens.							1					report circulation et stationnement sauvage	regrets pour voie cyclable protégée avenue de Royat
RE8	Très satisfait de l'ambition du projet en terme de rééquilibrage de l'espace public, en particulier sur la commune de Clermont-Ferrand. L'absence d'aménagement avenue de Royat est le gros point négatif, puisqu'il risque d'impacter la ponctualité des bus. Il faut néanmoins noter qu'en cas de rénovation du bitume sur cette même avenue de Royat, la mise en place d'aménagements cyclables sera obligatoire.		1										aménagements cyclables sur ave de Royat	regrets pour avenue de Royat
RE9	Je souhaite connaitre les expropriations avenue des domes avant de me prononcer													hors sujet
RE10	Je suis contre le projet de ligne verte, notamment à Chamalières. La circulation va être impossible pour les personnes qui n'ont pas de lignes correct qui passent près de chez eux. Les accès à Chamalières et à Royat vont être complètement saturé							1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE11	Les différents échanges lors de la phase préparatoire du projet m'ont permis de confirmer que l'impact de la transformation pour les habitants du quartier Ballainvilliers Vercingétorix Léon Malfreyt , tant pendant la durée des travaux qu'après la mise en service , n'est pas prise en compte et ne le sera pas. Les habitants du quartier ne doivent pas perdre le droit à leur mobilité y compris en voiture, pour pouvoir y entrer ou en sortir ou y stationner , conformément à la Loi. Comme d'autres aspects de ce projet , tels que ceux soulignés par la MRAe , ceci n'a pas été pris en compte et aucune réponse satisfaisante n'a été donnée aux habitants Je suis donc opposé à ce projet		1				1							
RE12	J'habite Cournon à 10 minutes à pieds de l'arrêt livradois. Or cet arrêt va disparaître dans le nouveau trajet inspire ainsi que de nombreux arrêts de bus à Cournon. Est ce qu'une nouvelle ligne de bus va nous permettre d'aller rapidement en ville? Ou une partie de la ville ne sera plus desservie?								1	1			maintien de service sur les arrêts actuels	
RE13	Je trouve que la solution de bus HNS est une très bonne solution, notamment par rapport au tramway. Le fait d'avoir des bus zéro émission est tout à fait logique. En revanche j'espère que la solution retenue ne sera pas des bus électriques (avec batteries lourdes, chères et polluantes) mais des TROLLEYBUS. Ceux-ci on en effet l'avantage d'être électriques et sans batteries, comme un tramway en fait. Cette solution technique est par exemple utilisée depuis fort longtemps à Lyon et semble plus que jamais une solution d'avenir. Pour info, je suis enregistré sur la plate-forme https://inspire-clermontmetropole.fr , pseudo Pi-OI	1											technologie bus électriques	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE14	Que vont devenir les commerçants du centre-ville de Cournon-d'Auvergne. Suppression des places de parking avenue maréchal Foch et avenue maréchal Joffre. Passant de 150 places à 20 places ???? Sans oublier la dépose des enfants pour L'école Lucie Aubrac, avenue maréchal Foch déjà bien saturé par manque de stationnement à ce jour. Pourquoi ne pas faire passer la ligne par l'avenue du midi où les nuisances seraient moins préjudiciable pour les commerçants.					1				1			stationnement	
RE15	Il est dommage que la ligne C ne fasse pas un crochet par Le Cendre. Nous sommes mal desservi par la T2c je trouve. Il y a bien la ligne 34 mais qui se rend uniquement dans Cournon. Mon fils est au collège La Ribeyre mais peut difficilement être autonome pour s'y rendre. En effet, Le 34 ne vas pas au collège et non conforme au niveau horaire; Le bus scolaire ne passe pas partout dans la commune, passe trop loin de notre rue (route de Clermont). L'organisation est donc complexe. Un petit crochet de la ligne C par Le cendre proche d'intermarché (centre commerciale très fréquenté) serai top									1		1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE16	<p>j'espere que les nouveaux bus roulerons mieux que le tram ou les agoras. En cas de manifestation qu' ils serons pas arrêtés. Theoriquement il serait bien que les sites propre au transport en commun soit reservé uniquement au transport et non au manifestation. a quand le retour des anciennes ligne d'avant le tram qui roule quand il y pense et le retour des lignes directes et non bus tram bus ou gerzat cebazat soit plus d'une heure de trajet pour 5 km.toujours pas de bus pour montferrand ou quand comme se matin deux fois encore le tram c'est arrêté .on nous signale de prendre les lignes de bus la plus proche soit le stade marcel michelin.il y en a assez de payer des titres pour voyager à pied de plus les vieux c'est debout et les reflexions de se qui payent pas .soit la gratuite permanente.pas pour nous les retraités dans beaucoup de ville c'est gratuit ou 10€ par mois .a quand des vrai transport en commun et plus de controle pour les incivilités a repetition soit se faire bousculer par les poussettes velos, trotinettes electrique non pliées même dans les bus</p>													hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE17	<p>Bonjour, je dépose une observation concernant une zone qui à mon avis deviendrait accidentogène lié à la future évolution du boulevard Berthelot. J'habite à Galaxie et j'ai un garage au 56 bd Berthelot. A cette adresse il y a un garage de 788 places ainsi qu'une trentaine de place sur un parking extérieur. Le service des eaux de la métropole utilise ce parking extérieur. La modification du boulevard m'interroge concernant le risque d'accident lié au fait que pour entrer ou sortir de ce lieu il faudra traverser une piste cyclable à double sens. En analysant les mouvements d'entrées et sorties des voitures par l'intermédiaire de la base de données qui gère les accès au garage et au parking extérieur, on a une moyenne journalière de 550 entrées/sorties à cette adresse. A chaque fois que l'on voudra entrer ou sortir il faudra redoubler de vigilance pour traverser la piste cyclable et le risque sera encore plus important aux heures entre "chien et loup" alors que beaucoup de cycles n'ont pas d'éclairage. Aujourd'hui, en sortant de cette adresse pour se diriger vers le rond point la visibilité est déjà assez mauvaise pour s'engager sur le boulevard, avec la traversée de la piste cyclable le risque d'accident sera encore plus important.</p>							1					sécurité sortie résidence Galaxie sur Bd Berthelot	Galaxie
RE18	<p>1) les voitures qui ne pourront plus utiliser les axes réservés vont se déporter sur d'autres rues de l'agglomération ce qui va générer des sources de bruits (se pose l'application effective de la limitation de 30 km/h - exemple axe André Theuriet/ Avenue des cottages). 2) risque pour les commerces/ prestataires de service du centre-ville où la clientèle aura du mal à trouver un stationnement</p>							1					impact sur les commerces en centreville	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE19	<p>Le projet prévoit de faire converger toutes les lignes de BUS par la place de JAUDE, pourquoi ? Cela va encore d'avantage dénaturer cette place aujourd'hui piétonne qui mérite des espaces verts et de la tranquillité plutôt que le vacarme des bus et des vibrations induites. A t on calculé la fréquence des BUS sur JAUDE ? Pourquoi cette convergence sur JAUDE que la place des salins était adaptée pour cela (gare routière) Au surplus, les places de parking de la rue BALTIN sont sacrifiées alors que le secteur est déjà saturé. Nos clients viennent le plus souvent de l'extérieur et ont pour habitude de se garer au parking VERCINGETORIX qui est très utilisé. Il faut mieux anticiper les conséquences et l'inversion de l'entrée par la rue LAMARTINE n'est pas suffisante ; la rue est étroite et n'a pas été prévue pour cela. Au surplus et surtout, le développement du réseau devrait mieux intégrer la gare SNCF pour favoriser les mobilités. Elle devrait plus que JAUDE être au centre des préoccupations (alors que la ligne de TRAWMAY n'y passe pas) et un élargissement au PUY de DOME / PANORAMIC DES DOMMES (site classé au patrimoine mondial) devrait être prévu. Le projet manque de cohérence à cet égard. Au début du siècle dernier le tramway reliait déjà Clermont au Puy de Dôme, aujourd'hui plus que jamais cette attente est recherchée par les visiteurs mais aussi les habitants. Ce projet parait en réalité apporter plus aux communes alentours qu'à CLERMONT elle même qui mérite des zones vertes et piétonnes pour resituer la ville là où elle se situe à savoir au milieu d'un volcan et à proximité de la nature et non une ville dont le centre est le point de convergence des bus. L'effervescence attendue des ballets incessant de bus bruyants et polluants de Blatin ne parait pas correspondre à ce qui peut être espéré d'une ville à proximité d'un site naturel exceptionnel. Le projet n'est en l'état pas à la hauteur de l'investissement colossal prévu.</p>						1	1					<p>stationnement accès au parking Vercingétorix ? coût</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE20	<p>BRAVO si nous voulons un peu plus désertifier nos centre-villes voilà une très bonne idée. Bien sûr le vélo et le péton seront rois. On voit déjà les voies cycliste instaurés dans notre ville et sa périphérie, qui n'ont à priori pour vocation que d'afficher un nombre performant de kilomètres car l'efficacité n'est pas au rendez vous; on passe allègrement d'une voie dédiée, à l'obligation de traverser la voie pour remonter en sens inverse etc (Rue Montlosier): c'est n'importe quoi. Boulevard Duclaux ou Jean Jaurés des voies dédiées qui accueillent très peu de cyclistes (.....) : DANGER. Quand on voit aussi ces voies cyclables qui sont à contresens alors que la voiture à juste la place de se glisser : DANGER. (.....). Alors ,vous êtes dans le vrai des lobby bobo et écolo. Supprimons les voitures du centre ville, des stationnements rue Blatin et Avenue Julien, et cela pour les vélos mais surtout les Méga bus à moitié vides qui circulent depuis ROYAT car là aussi le paysage va changer; on remplacera les arbres de l'Avenue de ROYAT par de superbes Méga bus ... (.....) On pourrait d'ailleurs s'intéresser à ces trottoirs existant dans la même rue , coté droit et coté gauche , extrêmement large et qui ne sont utilisés que par quelques piétons tous les jours (Bd Jean Baptiste DUMAS) : l'un des deux ne pourrait-il pas être transformé en voie cyclable..au moins on éviterai de supprimer les voies de circulation auto, et par la même des bouchons gigantesque . A moins que l'objectif soit de supprimer l'automobile du Centre-ville..... Donc moins de voitures, plus de Méga bus vides, donc un centre ville déserté, de nouveaux commerçants qui encore vont fermer leurs portes (après le COVID ... c'est une bonne idée) et des zones commerciales qui se créeront dans la périphérie, faisant mourir les commerces de centre ville et les zones commerciales déjà existantes . (.....) à l'heure du commerce à distance, vous vous apprêtez à leur donner un sacré coup de pouce . Merci pour les générations futures qui évolueront dans une ville propre mais déserte.</p>												<p>Pistes cyclables inopportunes</p> <p>impact sur les commerces</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE21	<p>Je comprends votre désir de développer les transports en commun, pour les étudiants ainsi que les salariés travaillant dans Clermont métropole. Cependant, quels impacts auront ces lignes de bus pour les automobilistes. Effectivement, habitant au 33 boulevard Aristide Briand 63000 Clermont-Ferrand, et travaillant à Issoire, je n'ai d'autre choix que de prendre mon véhicule personnel. Hors, depuis l'épidémie du Coronavirus, le boulevard est passé sur deux voies au lieu de trois. Le temps de trajet et le trafic routière sur cette itinéraire, ont considérablement augmenter. Malheureusement, ce cas n'est pas isolé dans la métropole de Clermont-Ferrand. Mon souhait, serait donc de savoir ce que vous faites de ces automobilistes là, et de leur qualité de vie à eux aussi. Je vous remercie pour votre réponse.</p>							1						
RE22	<p>Je ne comprends pas bien le projet rue Jules Vernes. Il crée une voie nouvelle puis utilise des voies ferroviaires. Il me semblait que l'intérêt du bus était de pouvoir circuler sur des routes existantes. Certes il y a des embouteillages aux heures de pointe rue Jules Verne lié au congestionnement du giratoire (rue Jules Verne / rue Elisée Reclus / M772). Cependant il y a des accidents toutes les semaines sur ce carrefour et régulièrement les pompiers. Il me semble que traiter le giratoire est plus pertinent que de créer une voie nouvelle. Sur l'utilisation des délaissés SNCF, a t'on analysé l'ensemble des délaissés sur la métropole pour étudier la possibilité de création d'une ou plusieurs lignes de tram ? En dessous de la voie créée, parallèlement à la rue Jules Vernes il y a une rivière : la Tiertaine. A t'on étudié la possibilité de remettre la rivière à jour et de créer un axe écologique sur l'agglomération ?</p>									1				question remise à jour Tiertaine

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE23	<p>Je suis très content de la mise en place de cette ligne spécifique sur notre rue de l'Oradou qui fera considérablement baisser le trafic qui abîme la vie quotidienne. J'ai cependant plusieurs observations: - les lignes électriques seront-elles enfin enterrées dans cette rue? Profitera-t-on des travaux de mise en place de la ligne pour enfin enterrer ces lignes qui défigurent la rue ? Clermont-Ferrand est très en retard sur ces travaux. Si cela n'est pas fait à l'occasion du projet Inspire, cela ne se fera pas avant 20 ans! 20 ans de retard supplémentaire! - Sur le plan fourni l'arrêt Maison rouge desservi actuellement par le bus C n'apparaît plus. Est-il supprimé? Pour quelles raisons? Tous les jours des dizaines de collégiens et des adultes(dont moi) prennent le bus à cet arrêt: pourquoi le supprimer sans explication? Les personnes qui habitent dans la rue Pierre Doussinet, la rue Victor Basch ou sur le plateau des Landais devront descendre jusqu'à Pablo Neruda ou aller à La Sarre, ce qui est tout de même très éloigné... Ce sont souvent des habitants du quartier qui sont opposés au projet, qui craignent(non sans vraisemblance) que le trafic augmente dans leur rue, et en plus verront leur accessibilité au bus se dégrader par la suppression de leur arrêt le plus proche. - Pour quelles raisons l'arrêt Vincent d'Indy change-t-il de nom pour devenir Fernand Raynaud? Et pourquoi l'arrêt Fleury devient-il "Jeune Résistance"? Il n'est pas anodin de changer ainsi le nom des arrêts. Il faudrait que ce changement, qui est aussi un effacement, soit expliqué</p>				1									<p>suppression d'une station? Changement de nom de 2 arrêts?</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE24	<p>Remarque au sujet de l'enquête publique concernant la ligne C. Il semble curieux de pré-qualifier cette ligne de "HQS". En effet, pour un cournonnais qui prend le bus Place Joseph Gardet avec l'intention de rallier Clermont ou au minimum le terminal du tram, cette future haute qualité de service se traduira par un allongement du temps de trajet d'au moins un quart d'heure, grâce à un détour par le quartier du Lac et les champs de Sarliève. HQS est 'vendeur', sans nul doute, ne serait-ce que pour participer à l'effacement futur du nom Gardet manifestement honni 'au château', mais ne dissuadera pas les habitants de prendre ou reprendre leur véhicule personnel au lieu du bus. Bravo !</p>									1				
RE25	<p>Le cheminement de la nouvelle ligne BHNS C sur la commune de Cournon d'Auvergne passe maintenant par la Mairie, mais elle délaisse totalement les voies actuelles de la ligne C après le quartier du Lac jusqu'au terminus. Pourquoi ne pas avoir utilisé cette voie déjà tracée et toute indiquée (déjà en mode de transport doux bus / vélo, avec un faible aménagement nécessaire) ? Vous auriez par exemple pu créer deux cheminement (un par la mairie et un par le chemin actuel de la ligne C en les nommant C1 et C2) et en faisant passer 1 BHNS sur 2 sur chacun des tronçons, ce qui permettrait de desservir plus d'habitants, et de ne pas priver de cette ligne, les habitants qui sont actuellement desservis par la ligne C. Par ailleurs, la portion actuelle de la ligne C présente un profil plus plat, qui userait moins les bus et permettrait d'avoir un itinéraire de délestage en cas de blocage au niveau du centre de Cournon. Si cette proposition n'était pas adaptée, est-ce qu'une liaison bus serait conservée sur les dessertes actuelles de la ligne C entre le Lac et le terminus Toulait et est-ce qu'une amélioration de cette même portion est prévue pour les modes de transports doux (vélo, marche à pied), car ces usagers n'ont actuellement pas la priorité sur ce tronçon qui s'y prête pourtant compte tenu de la présence des nombreux commerces et services ?</p>									1				proposition

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE26	L'étude d'impact acoustique G5-annexe2 fournie à l'appuie du projet est intéressante, mais n'aurait-elle pas du porter également sur les zones où le niveau de desserte des bus sera moindre que dans le schéma de transport actuel ? Car en effet, ajouter des dessertes sur certains itinéraires permet un report de la route vers le bus, mais l'inverse ne peut-il pas également se produire avec un report vers la voiture lorsque des arrêts sont supprimés ou moins bien desservis, notamment le week end ?													transfert de bruit
RE27	Merci pour ce grand projet indispensable à l'agglomération. J'ai du mal à y distinguer ce qui va être fait en termes de parking relais à des places stratégiques, en particulier en début et fin de lignes. Si l'on considère la situation actuelle, un nombre considérable de voitures déferlent tous les jours des communes au dessus de Royat, Chamalières, Ceyrat, etc. Renforcer l'utilisation des transport en commun, le but de votre projet, implique d'inciter les conducteurs à laisser leurs voitures dans des parkings relais. Or il n'y en a pas dans ces communes. Le parking Saint-Victor à Royat/Chamalières en particulier va-t-il être agrandi (fortement) et devenir un véritable parking relais (donc gratuit avec titre de transport ?). Sans cela les automobilistes conserveront leurs habitudes et engorgeront toujours plus la ville	1									1			Parkings relais
RE28	Si l'avenue de Royat est à sens unique, la circulation des royadères relèvera d'un véritable parcours du combattant. Actuellement, aux heures de pointe, le trafic est loin d'être fluide. De plus, l'accès aux commerces de la place Allard sera impossible.							1						hors sujet, pas de modification sur avenue de Royat

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE29	je suis satisfaite de voir que le réseau de bus va s'étendre et s'améliorer. Quitte à améliorer les lignes des villes en périphérie de Clermont, il serait intéressant de développer également celles de Ceyrat, qui peut être raccordée rapidement à Royat. Une ville verte et moderne aujourd'hui a besoin d'un réseau de transport en commun fort et efficace afin de motiver les gens à laisser leur voiture.	1							1			1		
RE30	Gerzat est une commune de plus de 10000 habitants contrairement à Aulnat (4000). On sait que beaucoup de personnes la traversent en voiture soit pour rentrer sur Cébazat soit pour rejoindre la D2009. La route de Clermont et la rue Jules Guesde sont constamment bouchées et il y a énormément d'excès de vitesse et de non-respect des priorités dans les ronds-points alentours. Pourquoi ne renforcez-vous pas les transports en commun de cette agglomération? Gerzat fait tout de même partie de Clermont-Communauté. Sommes-nous les grands oubliés de votre projet ?								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE31	<p>Lorsque l'on considère que chaque année plus de 40 000 personnes meurent prématurément à cause de la pollution de l'air on se rend compte qu'il est indispensable qu'un projet de refonte du système de bus soit mis en place pour que plus de monde laisse la voiture au garage (ou décide de ne pas/plus en avoir). Mais pour que ce soit efficace il faut que le système de bus soit performant et cela passe par des correspondances pratiques qui fonctionnent. Trop souvent les correspondances ne fonctionnent pas (plus de 10 minutes d'attente), notamment entre le bus B et le tram le week-end à Jaude ou entre les bus B et 5 à Royat place Allard (pourtant simple à mettre en place car la ligne 5 n'a pas d'autre correspondance dans son format court). De plus, un grand nombre de ligne cesse avant même 21h, il est donc impossible de sortir en soirée (restaurant, ciné, théâtre...) en prenant le bus. Des horaires plus tardifs pourraient être rajouté les vendredis et samedis soir au moins. Le Zénith est desservie mais seulement en journée (et très peu) alors que les spectacles se déroulent souvent en soirée.</p>	1							1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE32	<p>Incapable d'avoir un avis percutant sur cet énorme dossier qui me semble imbuvable et incompréhensible pour la modeste citoyenne cycliste et piétonne que je suis !!!... Je suis heureuse que l'on veuille privilégier le transport en commun et faciliter les déplacement sans voiture. (.....). Je me déplace donc à pied et en vélo, c'est excellent pour ma santé, pour mon porte monnaie et pour la planète. (.....) Moi je rêve donc d'immenses parkings vélos plutôt que de parkings voitures gigantesques. De vraies voies cyclables plutôt que de petits couloirs majoritairement dangereux . De centres villes piétons. J'ai des souvenirs de villes françaises comme Strasbourg et Mulhouse bien investies dans ce sens. Installée à Clermont depuis 2015, je constate avec plaisir que les petites boutiques investissent à nouveau les petites rues du centre ville, pas encore piétonnes. Par contre, je peine souvent pour trouver un endroit pour stationner mon vélo. Mon point de vue peut paraître utopique, certes. Je constate que de nombreux efforts sont déjà en marche, le nouveau parc CVélo entre autre, et je veux croire que ce nouveau projet va dans le bon sens. Un réel changement ne peut exister que si il y a une prise de conscience et un investissement, même minime, de chacun et chacune d'entre nous. Les vrais changements ne sont pas radicaux et imposés, mais progressifs et coconstruits. Je laisse donc à ceux qui détiennent les pouvoirs financiers et techniques, le soin de faire évoluer notre ville de demain en considération avec notre bien-être d'après demain.</p>	1											parking vélos	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE33	<p>J'habite Romagnat et travaille sur Aubière(avenue de cournon). Je trouve cela dommage de ne pas mieux être desservie pour aller travailler en transport en commun. Vous rendez vous compte que beaucoup de petites communes limitrophes ont aussi besoin d'avoir un meilleur service de transport. Vous me direz : prenez le vélo mais quand la météo n'est pas clémente alors que dois je faire? Prendre ma voiture. En plus, les automobilistes ont des comportements très dangereux vis à vis des cyclistes car pas ou peu d'aménagement.</p>								1					
RE34	<p>Je ne comprends pas après le tram sur pneus (qui est une erreur par rapport au tram sur rails) que l'on recommence la même erreur avec deux lignes de bus (fussent t'il a haut niveau et électrique) alors que l'on aurait pu valoriser l'existant. Je m'explique : le train-tram sur le réseau existant avec modernisation et pose de caténaires entre Riom et Cournon -Sarliève ainsi que d'Aulnat à Durtol. Ces deux liaisons étant en effet sous exploitées actuellement. Agrandissement des parkings dans ces 4 gares et trolley-bus de rabatage de Cournon à la gare de Sarliève-Cournon L'avantage aurait été de ne pas perturber pendant plusieurs années la circulation le long des axes que va emprunter Inspire. IL n'est d'ailleurs pas certain une fois de plus que le coût ne soit pas inférieur pour le contribuable puisque les infrastructures sont déjà en place. Merci de prendre en compte cet avis qui j'en suis conscient n'est pas celui de la métropole.</p>		1										inter modalité train-tram	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE39	Pourquoi déconstruire qqchse qui existe déjà plutôt que de mettre les moyens pour améliorer l'existant.													hors sujet
RE40	Quel dommage de supprimer des place de parking et donc de tué les petits commerces qui seront forcément impactés par ces nouveautés. De plus lorsque les commerces auront baissés le rideau cela va devenir un quartier sinistré												stationnement impact sur les commerces	
RE41	Suppression de places, c'est tuer les commerçants . Comment les personnes handicapées et personnes âgées etc vont-ils faire si ils ne peuvent pas faire leurs achats..... Si Il n'y a pas de commerçants il y aura des chômeurs en plus. Les commerces de proximité sont très important pour un bon équilibre de quartier.												stationnement impact sur les commerces	
RE42	J'habite à Romagnat, côté Aubiere. Je travaille sur Clermont-Ferrand quartier St Jean. Propriétaire, je paye des impôts à Clermont Métropole avec le sentiment d'être toujours oubliée. Pour aller travailler je mets 10 minutes en voiture contre 45 minutes en transport en commun. Le vélo n'est même pas envisageable. Il n'y a aucun aménagement sur l'intégralité du trajet. Le covoiturage est compliqué car j'ai des horaires variables. Un parking relais? Je serais tout de même obligée de prendre mon véhicule avec en plus un pass t2c. Malgré la prise en charge de la moitié du forfait, cela me coûterait plus cher que le seul usage de la voiture. Je pense exprimer une réalité pour de nombreuses personnes dans la même situation. Un premier pas pour encourager les usagers à prendre le bus serait sans doute une baisse des tarifs et un meilleur service sur certaines périphéries.								1			1		
RE43	Le projet me semble très pertinent sur la ligne B, moins sur la ligne C car la place Joseph Gardet de Cournon ne sera plus desservie par le BHCS : comment feront les riverains sans voiture pour rejoindre Clermont ?									1				dossier mal lu, l'arrêt Gardet est prévu

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE44	<p>Le projet pourrait être très bien mais ... qu'en est-il pour les habitants du Sud de Cournon ? Plus de bus ? Tout le quartier du Lac est écarté de la ligne d'après ce que j'ai compris. Un exemple personnel, je prends régulièrement la ligne à l'arrêt Livradois pour aller à Clermont. Je ne m'en servirai donc plus car ça ne vaudra pas le coup étant donné que le plus proche arrêt sera à plus de 20 min à pied... Je devrai à nouveau utiliser ma voiture... Des parkings relais sont-ils prévus ? J'ai peut être loupé l'information. Mais ils auraient été probablement nécessaires pour pouvoir laisser sa voiture proche des axes de bus. Cordialement</p>								1	1	1		maintien de service sur les stations actuelles	parkings relais
RE45	<p>Infirmier, 32 ans j'habite à Clermont Ferrand depuis maintenant 10 ans, je me rend au travail (CHU) en vélo tout les jours. De plus j'utilise également mon vélo pour déposer mon fils à la crèche, ainsi que pour mes déplacements dans les commerces de proximité. L'écologie et la diminution des émissions de particule en centre ville (Surtout Clermont-Ferrand, zone cuvette)est un enjeux de santé publique majeur. Je suis donc favorable à une politique éco-logique donc surtout "logique", mais très clairement CONTRE le projet INSPIRE en l'état. Bien que l'utilisation de bus (électrique) et la recharge de leurs batteries par panneau solaire, ou encore le developpement d'un schéma cyclable ou bien même la gratuité des transport en communs le week end me semble des points très positif. La modification de l'aménagement routier SUD EST me semble incompréhensible et sans aucune logique . Je suis donc CONTRE la proposition de sens unique Pradelle-Oradou. Dans le document d'étude impact il est écrit "quartier Oradou: essentiellement résidentiel (Pavillon et petit ensemble collectif)" est ce une mauvaise analyse ou clairement de la démagogie?</p>		1		1			0						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE45	<p>Le quartier oradou de la pradelle (Groupe scolaire paul bert jusqu'a croisement BigGen) est un axe équipé de grands immeubles et de nombreuses résidencesXXL, et chaque vente de maison pavillonnaire subi préemption et se transforme en immeuble et zone résidentiel, pour preuve plus de 5 residence immense sont en construction juste à coté de la maison de quartier oradou juste derrière la residence etudiante crous lafayette.. La mise en place d'un sens unique voiture risque donc de très fortement surchargé le boulevard lafayette déjà sur-saturé et de plus augmenter grandement le passage dans les zone pavillonnaire reculé (Itinéraire bis) L'audit mentionne également un nombre de place important inutilisé dans les copropriétés d'ou la justifications du retrait des place de stationnement sur la voirie... Mais les experts auditeurs sont passé en journée 10h- 16h, mais une fois tout le monde rentrés du travail je vous garantie qu'il n'y a pas assez de place de stationnement dans les copropriétés et que de nombreux clermontois cherchent avec difficulté une place de parking près de chez eux passé 18h. Il est indispensable à mon sens de conservé une double sens au moins sur le tronçon rue de la pradelle (Groupe scolaire paul bert) jusqu'a l'intersection fernand raynaud (Labo Gen Bio) . Afin de garantir une circulation fluide et donc moins d'émission et de permettre aux parents l'accès au groupe scolaire paul bert qui est déjà tres complexe , ainsi que garantir l'accès à la pharmacie situé face au groupe paul bert. De plus ce mini troncon en double sens limitera la surcharge du boulevard Lafayette au niveau du croisement boulevard fleury ou encore de l'intersection rue Albou comme vous le savez très très accidentogène. Je suis CONTRE le projet INSPIRE qui est un non sens sur la fluidité du trafic routier et totalement en incohérence avec la vie des quartier pradelle/ Oradou et Chamalieres... La gratuité des transport en commun le week end est en revanche une vrai bonne décision. D'utilité publique.</p>		0		0			1					stationnement	suite n° RE45

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE46	signalement de pbs de connexion pour accéder au dossier en ligne													pb résolu
RE47	Ce projet va tuer les commerçants et médicaux du quartier du lac à Cournon. Comment est t'il possible de supprimer plus de 200 places de stationnement, en ajoutant des logements (donc des véhicules)!!! Comment faire pour les salariés pour stationner? Comment nos patients vont t'ils venir se garer (nous voyons 25 à 30 patients par jour + les clients optique et audio) nous sommes déjà une dizaine à stationner ici, sans compter les commerces autour (cave à vin, vêtements, coiffeur....) Nous finirons par fermer tout simplement et le coeur de ville sera désert...bravo!!! puis autre chose : comment le fait de tourner des heures pour stationner revêt un caractère écologique???? Réfléchissez un peu et laissez nous au moins autant de stationnements c'est vital!!					1				1			stationnement	
RE48	C'est une très bonne idée mais il faudrait s'assurer que les correspondances avec les 1er bus du matin et le tramway place du 1er mai sont assurées. En effet, actuellement, ce n'est pas le cas car lorsque j'arrive avec le bus 4 direction Ceyrat, le tram direction les Vergnes s'en va et nous sommes obligée d'attendre 18 minutes pour le prochain. Il faudrait également corriger tous les problèmes que l'on rencontre avec tram (suspensions de service à répétition) et cela plusieurs fois par jour.								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE49	Si le projet Inspire est un bon projet pour la collectivité, sa réalisation avec les décisions proposées de mise en place d'un sens unique (voie montante) pour l'Avenue Bergougnan aura des conséquences très négatives pour le quartier tant sur l'aspect sécurité (accroissement des risques accidentogènes de la circulation) que sur sa vitalité (pénalisation des quelques commerces présents). Risques supplémentaires d'accidents L'Avenue Bergougnan est l'avenue prolongeant l'Avenue du Puy de Dôme ; ces deux avenues représentent le seul axe pénétrant de la zone ouest de Clermont Ferrand (Orcines et au-delà) permettant de rallier le centre-ville au plus court. lire la suite en pièce jointe			1				1						pièce jointe à consulter
RE50	Le nouveau lotissement a Aulnat "le clos des Ronzières n'a pas l'air d'être desservi, en effet 20 maisons se construisent. Aussi, dans le futur plus d'enfants également auront l'utilité de ce transport.								1	1				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE51	<p>je me prononce en faveur du projet. 1/ Un meilleur service de bus. Le projet propose un meilleur service en termes de fréquence et d'étendue des horaires, (.....). Le passage à des véhicules électriques est également tout à fait cohérent avec les données actuelles concernant la pollution produite par les énergies fossiles, (.....). Il faudra cependant assurer des connections avec les autres lignes de bus et autres modes de transport. 2/ Le piéton (et le vélo) peut reconquérir l'espace publique (.....) favorise les commerces, les piétons et familles se sentant en sécurité pour aller faire leurs achats. Les piétons et les vélos, qui ne peuvent pas transporter beaucoup, se déplacent également plus souvent vers les commerces, (....) de proximité. La végétalisation des espaces urbains permet aussi d'offrir des espaces extérieurs plus sains et sécurisés, ce qui donne envie d'aller se promener. (.....) 3/ Un projet pour une meilleure santé. Moins d'automobiles, c'est moins de particules fines dans l'air. (.....). 4/ Oui, il y aura un temps où les automobilistes vont devoir s'adapter, quitter la voiture pour un autre mode de transport moins polluant, comme on s'est adapté à d'autres changements. (.....). 5/ J'aimerais cependant noter que les documents sont loin d'être compréhensibles et beaucoup trop nombreux à lire pour un citoyen lambda, (.....). Les jeunes, nos enfants, eux n'ont pas la parole, alors que c'est leur avenir qui est en jeu c'est eux qui devraient être au cœur du projet.</p>	1							1			1	mobilités douces	<p>texte coupé car trop long pour être intégré dans le tableau. Aspect santé et réduction pollution mis en avant</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE52	<p>Je ne peux qu'approuver ce projet sur la métropole de Clermont-Ferrand et je suis satisfait de l'ambition d' "Inspire" en terme de rééquilibrage de l'espace public , en particulier sur la commune de Clermont-Ferrand. La ville pourra s'embellir et la circulation automobile s'apaisera au profit des piétons et cyclistes. Cependant, l'absence d'aménagement avenue de Royat, notamment à Chamalières, est un gros point négatif. Il est très regrettable que des pistes cyclables et plateaux piétons ne soient pas réalisés dans le cadre de ce projet urbain. A Chamalières, il est dangereux pour les piétons et écoliers de traverser face au bureau de tabac et devant les entrées de l'école Jules Ferry. Je ne peux pas imaginer que l'on ne fasse rien sur cette avenue trop routière, ainsi qu'au carrefour Europe, fréquentés chaque jour par de nombreux enfants, collégiens et personnes âgées.</p>	1												regrets pour avenue de Royat
RE53	<p>Je trouve la suppression des places de stationnement vers le quartier du lac de cournon non pertinent. Il est déjà parfois difficile de se garer pour aller chez le docteur ou dans nos petits commerces de proximité (boucher fromager boulanger).. Je ne vois pas en quoi les laisser gêne.mise à part sll on veut que le quartier du lac meurt au profit d dla place de la république...</p>					1							stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE54	Je suis résidente rue Ballainvilliers depuis plus de 15 ans maintenant. J'ai de plus en plus de difficultés à me garer et à prendre mon véhicule. Travaillant de nuit et hors de Clermont, je ne peux pas faire autrement pour me déplacer. D'autant plus que les pistes cyclables sont dangereuses, je manque de me faire faucher régulièrement boulevard berthelot faute d'aménagements corrects ou de continuité de la piste. Nous voulons une ville de Clermont plus verte. Non pas en bloquant le centre ville, ce qui a déjà tué plusieurs centres et commerces, voir l'exemple de Saint-Etienne et tant d'autres, mais en mettant de la verdure et en facilitant les transports en commun avant de bloquer les alternatives à ceux qui n'ont pas les moyens. Ne tuez pas notre centre ville						1						impact sur les commerces	
RE55	Un projet ambitieux pour transporter Clermont-Ferrand aux mobilités de demain ! Le nouveau schéma de transports proposé par INSPIRE permet d'une part d'avoir une liaison directe entre le centre-ville puis l'aéroport, chose seulement permise auparavant par train. Cela renforce également les liaisons directes entre communes de la banlieue puis entre celles de la couronne périurbaine clermontoise. Les nouveaux tracés de ligne ne gommement heureusement pas les anciennes lignes. Toutefois, quelques interrogations demeurent. D'une part, quelle place pour la voiture dans certaines portions de rue relativement "étroites", pourtant fréquentées, (haut de l'avenue Raymond Bergougnan, partie ouest de la rue de l'Oradou, rues du centre-ville de Cournon-d'Auvergne) et quels réaménagements face aux voies en site propre ? Deuxièmement, le projet de tram-train est-il enterré ?	1						1					quid projet Tram-train ?	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE56	<p>Habitante de cournon quartier du Lac, je m'interroge énormément sur les futurs sens de circulation des avenues alentours... tout est dit et son contraire, peu de communication précise, quid du bus qui dessert le sud de la commune, quid du stationnement pour les arrêts de bus de plus en plus éloignés? quid des stationnement vers les cabinets médicaux et pharmacie, petits commerces de proximité (boucher, primeur, fromager, vétérinaire etc....) du quartier du Lac? (sans parler du parking de la place Lichtenfels toujours complet à ce jour), comment sera desservie l'avenue de la libération pour accéder et se garer pour se rendre à la boulangerie, au cabinet de radiologie et au garage automobile??? est-ce que vous avez pensé aux riverains???.... non parce que la majorité des habitants de cournon n'y travaillent pas, mais se déplacent.... et ont une voiture voir plusieurs... vous souhaitez la fin de l'automobile??? si c'est le cas il va falloir plus qu'élargir l'offre de transport en commun !....</p>					1			1				stationnement impact sur les commerces	
RE57	<p>Bonjour, Commerçant situé sur le haut de la Rue Blatin, comment allons nous continuer à pouvoir travailler ? Nous sommes livrés chaque semaine en semi remorque. Nous vendons des cuisines et meubles, la solution de zone de livraison ne nous convient absolument pas. Comment livrer des cuisines en vélo ??? De plus, comment nos clients pourront ils stationner ? Les parking relais en périphérie de Clermont ne sont pas adaptés. Ce projet va tuer les commerces du centre ville. Nous serons contraint de nous installer en banlieue, avec à la clé un certain manque à gagner pour les finances publiques de la ville de Clermont, compte tenu du montant des taxes que nous versons chaque année.... De plus comme serons nous indemnisés concernant la baisse de chiffre d'affaire durant la période des travaux ? Merci de bien vouloir noter que nous sommes totalement opposés à ce projet.</p>		1				1	1					indemnisation pendant les travaux ?	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE58	Habitant à Chamalières, j'avais signé les pétitions contre la partie du projet concernant le boulevard Berthelot, l'avenue de Royat et l'avenue Bergougnan. Je constate que rien n'a été pris en compte. Ce projet n'a de sens que si la SMTC change son offre de transports : des bus plus fréquents et sur une plage horaire de 7j/24h et un personnel qui ne fait pas grève à tout bout de champ !		1	1								1		
RE59	habitante de la rue de l'oradou et travaillant rue ballainvilliers je réagis doublement à ce projet.la circulation voiture est déjà importante aujourd'hui mais avec le projet cela va empirer et congestionner tout le quartier qui comme l'a dit un infirmier n'est pas que petites maisons mais énormément de nouveaux immeubles!(donc encore plus de voitures par appartement!) concernant ballainvilliers si vous voulez tuer les petits commerces il n y a pas mieux que fermer la circulation et enlever les places de parking !! il y a moyen de remettre de la verdure et des pistes cyclables non dangereuses sans pour autant tout bloquer. je pense que les personnes qui ont crée ce projet n ont pas étudié le quotidien des habitants.		1		1		1						stationnement impact sur les commerces	
RE60	je vote contre. En effet je travaille à Aubière en temps normal aux heures de pointe il est déjà très compliquer de circuler alors je n'ose même pas imaginer le résultat de ce projet. De plus comment faire des achats encombrants en centre ville et les transporter en vélo ou en bus. Pensez aussi au 3ème âge dont la mobilité est réduite. ce projet semble signer l'arrêt de mort des commerces du centre ville		1					1					impact sur commerces du centre ville	
RE61	je suis contre le nouveau projet pour le .retour au ancienne ligne de bus avant le tram qui est vraiment une catastrophe car en panne réguliierement plusieurs fois par jour.ou a l'arrêt a chaque manifestation ou festivité place de jaude,marre de changer plusieurs fois pour faire 2 km et une heure ou plus pour faire exemple ballainvilliers gerzat ou cebazat.		1						1					

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE62	Je vote contre ce projet, en effet les travaux sont gigantesques et risques d'anéantir nombres de commerces, restaurants...etc sortant de la crise COVID. Par ailleurs, l'incertitude qui règne autour des approvisionnements en tout genre sur les matériaux risque de faire exploser les coûts et faire trainer en longueur les travaux. Les travaux doivent commencer de partout en même temps, à ce jour pas de véritable rétro planning Pourrons nous supporter les nuisances de circulation durant la période ?		1										impact sur les commerces	nuisances travaux
RE63	Dans le projet INSPIRE nous voyons très clairement une forte mobilité d'est en ouest mais peu de modifications annoncées sur l'orientation nord-sud. En prenant un exemple concret et très personnel, j'habite sur les côtes de Chanturgue et le seul bus à proximité est le bus 4. Malheureusement, ce dernier arrête son service assez "tôt" ce qui fait que nous sommes obligés de prendre la voiture du moment que nous faisons une sortie post travail. Ma question est donc la suivante, est-ce qu'il est prévu d'agrandir la plage horaire d'une ou plusieurs lignes dans l'axe nord-sud pour permettre aux résidents de ces zones là de se rendre dans le centre en transport en commun ?										1			Question Déposée par e-mail

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE64	<p>Sur le papier, cela peut être un beau projet... Mais peut-être faut-il penser à arrêter la démagogie ? Je suis commerçante rue Ballainvilliers, j'habite à l'extérieur de Clermont et doit me déplacer chaque jour en voiture dans le cadre de mon activité. Comment vais-je faire après ? En faisant le choix d'être commerçant de centre-ville, nous savons pertinemment que nous nous privons déjà d'une clientèle potentielle résidant à l'extérieure et qui ne se déplace pas en centre notamment en raison des difficultés de circulation et surtout de stationnement. Les parkings existants et le stationnement de surface ne sont pas suffisants et chers. Demain, vous leur donnez une raison supplémentaire de préférer les commerces de zone et ce n'est pas quelques jolis arbres plantés le long des routes qui changeront quoi que ce soit ! Et comment fera-t-on pour travailler, quand ni nous ni nos clients ne pourront accéder à nos commerces ? Quand nos artisans refuseront tout simplement de travailler en centre-ville car ce sera devenu encore plus compliqué qu'aujourd'hui, quand nous ne pourrons plus être livré parce que les transporteurs n'auront plus accès à nos boutiques ? Et la perte financière qui va aller de pair avec les travaux, qui la supportera ? Nous sortons tout juste de 2 années très compliquées avec des fermetures qui ont ébranlées nos activités, qui nous ont demandées beaucoup d'adaptation et des efforts considérables pour porter nos commerces à bout de bras, pour faire vivre nos enseignes, pour faire vivre le centre-ville malgré tout. Et malgré tout mon attachement à ce quartier, je me pose la question de m'exiler dans une zone commerciale extérieure et impersonnelle parce que ce sera peut-être le seul moyen de pérenniser mon activité. Il ne faut pas oublier que sans commerce, une ville, un quartier n'est rien d'autre qu'un dortoir...</p>		1				1	1					stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE65	<p>Je suis le gérant d'un commerce rue Ballainvilliers, je regrette une concertation exécrément minime avec les commerces de la ville (une réunion visio un Lundi matin de 2h00 pour l'ensemble des commerces) Pour le quartier Ballainvilliers / Place Renoux /rue Saint Esprit / Vercingétorix etc.. nous avons été informé récemment (unique réunion avec Mr Cineux le 16 Mars 2022) que les rues seraient interdites à la circulation et qu'il n'y aura aucune place de stationnement minutes pour nos clients (contrairement à ce que me laissé entendre Mr Cineux à une période). Malgré le questionnaire rempli et retourné à la chambre de commerces rien n'est prévu à ce jour pour mes livraisons, je reçois en moyenne 4 palettes par semi-remorque par semaine (10 en période de rentrée scolaire) , où va t il stationner le temps de décharger ?? De plus des commerçants de la rue ont prospecté pour informer les riverains et commerces et nous constatons que très peu de personnes connaissent le projet et l'impacte que celui-ci aura sur le quartier. Les retours sont en général très négatifs... Je regrette aussi que des rues aient droit à un affichage (pancarte jaune) et courrier pour les informer de l'enquête publique et que le quartier Ballainvilliers n'en a pas. Pour conclure entre le manque d'information sur ce que sera les zones TZL et la non concertation des commerçants , je suis très inquiet et farouchement opposé au projet dans l'état, une mobilité plus douce est nécessaire mais un partage de la route est possible alors que sur notre quartier un moyen de locomotion est sacrifié, ce qui engendrera un report de la circulation sur les autres axes, créant des points noirs et des voies saturées. Et que dire sur le stationnement des riverains qui n'est pas du pris en compte, à ce jour il est compliqué de trouver une place alors imaginé après</p>		1				1	1					stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE66	Je vis dans le centre de Cournon . Depuis 2 ans je vois des commerces fermer, les routes dans un état pitoyable, beaucoup de délinquance malgré des caméras qui ne servent à rien , des arrêts de bus qui servent de décharge Beau projet sur le papier mais bien trop beau et qui ne portera que préjudice aux commerçants qui galèrent déjà. Les anciennes lignes de bus allaient très bien. Maintenant il faut prendre divers correspondances attendre et attendre encore . Je suis contre ce projet , il y a d autres priorités		1						1					rassurer sur le maintien de service aux arrêts actuels
RE67	Attention à préserver quelques terrains jardins entre Lavoisier et Montjuzet en souvenir des vergers de Clermont. Pensez à une coulée verte reliant la Tiretaine remise à jour à Fongieue au parc de Montjuzet et ainsi en valoriser l'accès. Projet Inspire bonne initiative pour rendre le boulevard Bergougnan plus agréable, moins bruyant si moins de circulation. Mais insistez pour le maintien de l'arrêt de bus au carrefour des 4 routes, dans les deux sens. Les arrêts Puy-de-Dome et Goncourt sont beaucoup trop distants, d'autant plus que le boulevard est très pentu. Attention au report de circulation autour de l'école Jean Zay et dans la rue de Barante étroite, vétuste et en forte pente. Prévoir mise en sens unique descendant avec plots de délimitation des stationnements et entrées de garage des riverains... Plan de circulation du quartier des 4 routes à revoir, d'autant qu'aucun bus ne le traverse, qu'il est très difficile à pieds ou en vélo car tout en forte pente, trottoirs étroits et irréguliers et sans commerces. La voiture y est indispensable pour la plupart des riverains et le report de circulation dans les rues latérales au boulevard aux heures de bureau augmentera considérablement le nombre d'accidents, notamment aux passages piétons pour les enfants scolarisés à l'école Jean Zay et au collège Roger Quillot qui traversent le quartier.							1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE68	<p>Le projet Inspire me plaît beaucoup, surtout la modification du plan de circulation en centre ville. Habitant rue Blatin, j'y vois beaucoup d'aspect positif, comme la diminution des nuisances sonores, la fin de la circulation automobile de transit, et la possibilité de végétaliser d'avantage la rue. L'hyper centre sera plus confortable pour les piétons et les cyclistes. Je n'imagine pas que ce projet puisse nuire aux petits commerces, (peut-être que je me trompe?) il faut en finir avec le dogme du « no Parking no business ». Je conçois bien sûr que les personnes qui utilisent beaucoup leur voiture pour circuler dans l'agglomération ou dont le domicile est loin du tracé du BHNS ne soient pas 'inspirés' par ce projet...</p>	1					1							
RE69	<p>Le projet est très bien pour désengorger la ville de la voiture. Il faut voir par exemple dans les grandes villes dans le monde, comme Melbourne en Australie par exemple... il y aura un temps d'adaptation mais je suis carrément pour ce projet. Le déplacement en vélo du quartier Oradou à la gare SNCF est actuellement dangereux car cela manque de piste. J'espère que cela va être amélioré. Selon le flyer reçu, le projet aura 90% de linéaire pourvu d'aménagement cyclables. Serait-ce une voie spécifique pour les vélos?</p>	1			1								sécurité cyclistes	question

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE70	Aujourd'hui, le stationnement dans la zone commerciale du quartier du lac de cournon est une problématique récurrente, que ce soit pour les riverains, dont je fais partie, ainsi que les professionnels, que je soutiens, et les clients, nécessaires à la pérennité et l'attractivité de cette zone. Je déplore de plus en plus de soucis d'accès aux places de parking trop peu nombreuses à ce jour. Et, bien que le projet vise à mettre en avant les transports en commun, ça ne reste qu'une alternative qui ne remplacera jamais pérennément la voiture. Ainsi, en préambule de ce projet il semble impératif de prévoir des espaces de stationnement supplémentaire dans cette zone. Sans cette mesure, évidente pour toute personne dotée de bon sens, le projet n'est qu'une ferme condamnation du quartier.		1			1							stationnement	
RE71	Très bon projet, nécessaire, voire urgent. Pour favoriser les mobilités douces, les lignes B et C devraient être doublées de voies piétonnes et cyclables sûres et agréables.	1												
RE72	Pourquoi n'y a-t-il pas de parking relais au bout de la ligne B côté Royat, comment font les nombreux habitants de l'ouest pour aller travailler à Clermont sans utiliser leurs voitures ?										1			parking relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE73	Nécessité d'amélioration des dessertes extrêmes matinées et soirées des zones peri-urbaines (Aubières , Romagnat) vers le centre et les pôles d'échanges multimodaux (gares, trams, autos, vélos). Notamment pour les salariés qui travaillent en horaires décalés et n'ont pas le choix que de prendre la voiture en l'absence d'une offre suffisante . Création de pôles d'échanges multimodaux aux gare de la Rotonde, de Royat, de la Pardieu et de Salieive - Cournon avec en correspondance avec les trains des navettes en directions de Ballainvillier (Rotonde), centre de Royat (gare de Royat), d'Aubières Romagnat (la Pardieu) et du centre de Cournon (gare de Saliève - Cournon). Remise en service de la ligne SNCF Vertaizon-Billom soit par le train ou tram-train pour une liaison direct et fréquente entre Billom et Clermont-Ferrand (possibilité de rallonge vers La Rotonde et Royat) Création de parking vélo géant comme en Allemagne et création d'autoroutes cyclables entretenues , déneigées et sécurisées.											1	inter modalité avec le train parkings vélos	ligne SNCF
RE74	Liaison tram-train Durtol sncf - aulnat aéroport sncf via la gare de Royat, lycée hôtelier de Chamalière (création de desserte), la rotonde (création pôle multimodale), Clermont-Ferrand SNCF. Création de pôles d'échanges multimodaux aux gare de Durtol et d'Aulnat aéroports.												multi modalité avec train	proposition
RE75	Je reste très étonné que la commune d' Orcines n'entre pas dans les démarches de mobilité. Orcine est en effet une commune de Clermont Communauté et est de plus aux portes de Clermont-Ferrand. Qu'est-il prévu pour rejoindre les ligne B et C soit de Durtol ou de Chamalières ? Est-il prévu des lignes enfin régulières car aujourd'hui nous souffrons beaucoup du manque de de bus à horaires fixe et à horaires adaptés,alors que nous sommes aux portes de Clermont-Ferrand!								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE76	Habitante de Cournon d'Auvergne, je ne pense pas que la ligne C soit une nécessité. Actuellement nous sommes très bien desservis. Par contre le projet risque de léser certains commerces locaux en diminuant le stationnement notamment dans le quartier du lac. Peut être qu'envisager un autre itinéraire serait pertinent ou ne pas supprimer le stationnement. La création de voies piétonnes et cyclables est pertinente					1				1			stationnement	
RE77	Je ne souhaite pas qu3 ce projet aboutisse. En effet, l agglomération dispose de suffisamment de moyens de transport. De plus, ceci engendre des coûts en constante augmentation pour le contribuable. Non ce projet est de trop. Stop aux dépenses Merci		1										coût	
RE78	Le nouveau trajet proposé pour le bus C dans Cournon va supprimer l'accès aux transports en commun de toute une partie de Cournon, en particulier le quartier du Lac. C'est une régression notable de l'accès au Service Public de grande partie de la population de Cournon. Est-ce vraiment une manière d'"assurer une équité territoriale"?					1				1				rassurer sur le maintien de service aux arrêts actuels
RE79	Ce projet est l'exemple parfait de l'idéologie aboutissant à tuer le petit commerce de centre ville au profit des grandes surfaces. A titre d'exemple à COURNON, rue Maréchal Foch la suppression de la quasi totalité des stationnements fermera inéluctablement les commerces de cette rue et principalement les commerces de bouche. Comment voulez-vous aller acheter quelques bouteilles de vin si vous devez marcher plusieurs centaines de mètres avec votre carton. Ceci est vrai naturellement pour la durée des travaux mais également après. La collectivité DOIT indemniser en conséquence les commerçants. Il serait beaucoup plus judicieux que le tracé évite cette rue commerçante où existe une petite activité économique et sociale et passe par le rond-point du Cendre.					1				1			impact sur les commerces	proposition tracé

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE80	Le tracé de cette ligne à Cournon - déjà parfaitement desservi - est nullement pertinent. Ce projet particulièrement coûteux pour ses habitants n'intéresse que les bobos pour les pistes cyclables mais sûrement pas les commerçants du lac dont la condamnation à disparaître serait ainsi prononcée.		1			1							impact sur les commerces	
RE81	Dans votre projet de développer le transport en commun, je vois qu'il n'y a rien pour la commune de La Roche Blanche qui est très mal desservie en bus pour aller à Clermont-Ferrand. Cela est très regrettable. Il y a -t-il ds projets pour améliorer cette situation pour la Roche Blanche? Je souhaiterais savoir à quelle date la ligne C au départ du Zénith sera opérationnelle et où se trouvera l'arrêt exactement? Je vous remercie par avance de votre réponse.											1		questions déposée par e-mail

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE82	<p>Chamalières ville sclérosée. Habitant Chamalières, j'ai défendu depuis le début le projet Inspire, notamment la mise en site propre de la ligne B dans les deux sens dans sa traversée de Chamalières. Suite à la concertation et à l'opposition de la municipalité, il ne reste quasiment plus rien du projet initial sur ce segment de la ligne B (....). Il y a certes une partie de la population de Chamalières qui était opposée à ce projet, soit en raison d'inquiétudes relativement au reports de circulation, soit plus majoritairement celle défendant l'utilisation sans limite de la voiture. Ces derniers considèrent en effet égoïstement qu'il n'est pas nécessaire améliorer la qualité du service actuel de la ligne B, (.....). Chamalières n'est-elle pas la Porsche-rie de la métropole. Sans surprise, la municipalité a pris le parti de ces habitants influents, par manque du courage politique nécessaire à la défense de l'intérêt général des usagers de la métropole (l'absence d'amélioration du segment de l'avenue de Royat pénalise toute la ligne B), et par manque d'ambition (.....). La métropole auvergnate s'étant résolument engagée dans un rattrapage de son retard en matière de déplacements urbains , Chamalières va ainsi stagner en se privant de toutes les améliorations du cadre de vie qui auraient découlé du projet initial. Fini le réaménagement de l'avenue de Royat et la refonte du carrefour Europe privilégiant la circulation des piétons et des cyclistes. Seul bénéfice pour la ville, l'électrification des bus, que la municipalité a volontiers accepté, en ne manquant pas de lui associer la perspective de l'électrification des voitures, sensée résoudre tous les problèmes de déplacement en ville. (.....) La municipalité est responsable de ce résultat, qui est préjudiciable aux Chamaliérois, piétons, cyclistes et usagers des bus, ainsi qu'aux Métropolitains, usagers de la ligne B notamment.</p>	1												regrets pour avenue de Royat

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE83	Pourquoi ne pas profiter de ce nouveau projet pour enfin faire passer la ligne C par la gare sncf? Avec 3 grandes lignes A,B,C seulement la B permet de s'y rendre directement...									1				
RE84	Le projet inspire offrait enfin la possibilité à la ville de Chamalières de s'orienter vers une utilisation durable de la ville. Le conseil municipal décide de "continuer inlassablement de défendre sa position jusqu'à ce que le SMTC arrive sur sa ligne de bon sens" (Cham mag de mai 22), pourtant il semblerait que le bon sens était dans le projet de mettre l'avenue de Royat à Chamalières à un seul sens de circulation en développant les voies de transport en commun, de vélo et de piétons. Cette lutte entre l'agglomération et certaines municipalités n'a aucun sens, si se n'est que la rivalité et l'ambition politiques de nos élus de tout bords. Mettez donc vos egos de coté et observez paisiblement ce que nous indique l'évolution de notre société. Ce n'est pas de places de parking pour nos voitures dont nous avons besoin, c'est d'un transport en commun fiable, rapide et sûr. Cette farouche opposition à toute modification de l'existant est une insulte aux générations qui nous suivent. Le projet "Inspire" se voulait ambitieux et progressiste, nous voilà ramenés presque un siècle en arrière lorsque l'on démontait les lignes de tramway pour faire la part belle à l'automobile.	1												regrets pour avenue de Royat
RE85	Accès à la gare, à l'aéroport, à la Grande Halle... Enfin! 2 nouvelles lignes attendues depuis longtemps, à mettre en service au plus vite! Il faudra par contre assurer un service adéquat, avec jamais plus de 20 minutes entre 2 bus, au minimum de 6h à 23h... (contrairement au tram dont le niveau de service actuel le dimanche le rend quasi inutilisable)	1										1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE86	J'ai remarqué que le projet que sur la futur ligne c les arrêtsLivradois , gardes, Monteix et bien d'autres ne seraient pas desservis, y aura t'il quand même un bus qui y passeront ? Je trouves que le trajet de la ligne C actuel est bien mieux desservis que le trajet futur. Beaucoup de quartiers vont être pénalisés.									1		1		rassurer sur le maintien des arrêts actuels

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE87	<p>Sur le haut de l'avenue de Royat à Chamalières (lignes B, 5 et navette Puy de Dôme), il était prévu précédemment de supprimer l'arrêt « Garnaudes ». Dans le projet actuel celui-ci est maintenu, mais l'arrêt « Avenue Thermale » est supprimé. Les arrêts, par l'emplacement qu'ils nécessitent, sont des points singuliers dans la continuité d'aménagement des voies (voitures, pistes cyclables, trottoirs), on comprend donc qu'il puisse être nécessaire de déplacer voire supprimer certains arrêts. La mise en site propre du B tout au long de l'avenue de Royat étant malheureusement abandonnée, il y aura toujours les 2 voies partagées actuelles et aucune piste cyclable. C'est probablement ce qui a amené à reconsidérer le statut des arrêts. L'arrêt « Garnaudes » est donc maintenu, mais pourquoi supprimer l'arrêt « Avenue Thermale » ? De plus, avec la proximité de grands immeubles et de l'avenue de Royat, l'arrêt « Avenue Thermale » m'a toujours semblé être beaucoup plus utilisé que l'arrêt « Garnaudes ». L'arrêt « Avenue Thermale », comme son nom l'indique, est très proche du carrefour avec l'avenue Thermale où un tronçon de l'avenue de Royat est actuellement aménagé en trois voies avec une voie à droite réservée pour le tourne à droite dans le sens montant, et une voie centrale réservée pour le tourne à gauche dans le sens descendant. Hors l'arrêt « Avenue Thermale » est supprimé sans, semble-t-il, de modification de l'aménagement du carrefour au profit des bus. Quelle est donc la raison de cette suppression ? Je souhaiterais donc que la suppression de l'arrêt « Avenue Thermale » soit conditionnée à un aménagement du carrefour avec une voie centrale réservée au bus similaire à celle du carrefour Europe. Près des terminus des lignes B et 5, les croisements des bus sont probablement peu fréquents, une seule voie centrale partagée pour les 2 sens, associée à un déclenchement prioritaire du feu, permettrait de fluidifier le passage des bus.</p>								1				suppression de l'arrêt "avenue Thermale" ?	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE88	J'habite avenue Bergougnan et ce projet de voie unique me parait discutable. Je ne vois pas comment le flux de circulation va être géré ni les accès et sortie des parking des logements de la rue. Les petites rues ne sont pas capables de gérer ce flux. Mais on peut toujours compter sur le civisme des clermontois, surtout s'il faut déposer les enfants en bas âge à l'école, arriver au travail à l'heure. De plus, pour sortir du parking et s'engager dans la circulation, il faudra traverser la voie de bus en espérant que ceux qui y circulent vous cèdent le passage et vu la manière dont se conduisent les automobilistes, on risque surtout de gêner sans cesse le flot des bus. Et je ne parle pas de mes 250000000 € d'impôts utilisés dans ce projet discutable. Donc, stop inspire. Si cela vient de Respirer.....revoyez la copie		1	1				1					coût	
RE89	Merci de laisser les axes de circulation en double voies en particulier avenue de royat							1						
RE90	Est-il prévu le long du Boulevard Charles de Gaulles des murs de soutènement pour les pavillon en contrebas de la chaussé ? Certaines parcelles sont 2 m en dessous de la route et la bande verte sera réduit à moins de 5 m limitant l'infiltration naturelle des eaux de pluie. L'idéal sera d'aplanir la zone verte et compenser la dénivellation par un mur de soutènement le long des terrains en contrebas. Des plus des brises vue (et sonore) sont-ils également envisagés. Aujourd'hui une épaisse végétation protège les terrains en contrebas. Dans le projet ceux-ci sont très limité. La chaussée et déjà au niveau du premier étage des maisons plus si on compte la hauteur des bus, la vie privée deviendra donc très limitée. Sinon j'ai un avis positif sur le projet et mes enfants seront les premiers à profiter de cet aménagement	1											protection des terrains contigus en contrebas bd charles de gaulle à Cournon	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE91	<p>Dans le cadre de l'enquête publique, voici ma réflexion : La mise en sens unique de l'Avenue Bergougnan ne semble pas une bonne solution. - Elle embolise l'entrée de notre métropole. L'entonnoir ouest sera ainsi asphyxié. - Il est à noter : un relief accentué, la présence d'écoles, des commerces essentiels, des voies de substitution à faible capacité de trafic (étroitesse des voies, des chicanes, des stops) déjà saturées à certaines heures. - Il en résultera des risques d'accidents, une pollution sonore, du temps perdu en bouchons. - Des riverains vont être fortement impactés. - Pour le gain de quelques minutes de quelques citoyens, tout le monde va en pâtir. Voilà bien un projet hasardeux, accidentogène et dispendieux et finalement non pertinent.</p>		1	1				1						déposée par e-mail
RE92	<p>Sur le fond ce projet est nécessaire pour s'éloigner du tout voiture pour les trajets pendulaires domicile/travail, qui génèrent un gaspillage de carburant donc de la pollution et un temps passé sur la route de plus en plus long. A terme, si la voiture particulière représente un confort d'utilisation, sa multiplication génère un dysfonctionnement insoluble au regard du gabarit des voies d'entrée dans l'agglomération, notamment la liaison COURNON/CLERMONT. La mise en place du BHNS ligne C tend à rendre performant (en temps) l'utilisation du transport collectif par rapport à la voiture qui va devenir ainsi de moins en moins pertinente, cqfd. Par contre dans l'imposant dossier numérique d'enquête je n'ai pas pu me faire une idée sur le report de trafic automobile sur la rue du RASSAT du fait du BHNS (1 voie ou 2 voies?) sur la rue de l'ORADOU (secteur 7 C) car cette rue du RASSAT irrigue un secteur pavillonnaire dense avec de nombreuses entrées, elle présente un stationnement unilatéral en plus des 2 voies de circulations. Pouvez-vous m'apporter des précisions pratiques sur l'utilisation projetée de la rue du RASSAT,</p>				1			1						question

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE93	<p>Je suis médecin pédiatre, mon cabinet est bien situé dans le quartier du lac à Cournon d'Auvergne. Mes patients sont accompagnés le plus souvent d'un seul parent, avec poussette, sacs de change, et fratrie en bas âge, et se déplacent difficilement en transport en commun. Les parents amènent quelquefois jusque 4 enfants ensemble Ils ont déjà actuellement beaucoup de mal à trouver une place proche du cabinet, et la concurrence pédiatrique se développe dans les petites villes alentours, avec un accès plus facile de l'autoroute et un parking plus proche des cabinets. J'ai en effet une patientèle cournonnaise, mais également jusqu'à l'Allier et quelquefois dans certains départements plus éloignés (Creuse), du fait d'une activité sur-spécialisée. Certains sont en fauteuil roulant et nécessitent une place handicapée. Il est absolument nécessaire de créer des places de stationnement pour les familles, pendant les travaux et après les travaux. D'autre part, j'aimerais savoir comment seront desservis les autres arrêts actuels du bus C à l'intérieur de Cournon, ainsi que ceux de l'avenue de la libération entre le quartier du lac et la zone commerciale de l'hypermarché de Le Cendre. Ils sont nécessaires aux habitants non véhiculés. Il me paraît important de conserver leur utilisation, et de développer ceux qui sont actuellement défavorisés, afin de favoriser la mobilité verte. Des parkings pour les cycles seraient également les bienvenus, se déplacer sans pouvoir attacher son vélo paraît inconcevable pour entrer dans un commerce.</p>					1			1				stationnement	parking vélos
RE94	<p>Je travaille rue Ballainvilliers, le stationnement sera supprimé ainsi que la circulation. Mon fils est handicapé et scolarisé dans une classe spécialisée dans la commune de Chateaugay. J'aimerais savoir comment je peux faire sans mon véhicule pour aller le chercher en 30 minutes. Mon fils est autiste et il est hors de question de changer d'école, que dois-je faire démissionner ? Je suis contre le projet en état</p>		1				1	1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE95	<p>A aujourd'hui, le projet proposé n'est pas suffisamment précis concernant les points suivants : - Nouveau revêtement sur l'avenue de Royat pour la ligne B. Ceci est indispensable étant donné l'état actuel. Actuellement c'est une situation accidentogène pour les cyclistes. - Sur la ligne C, nous souhaitons le maintien des arbres sur l'avenue Berthelot (44 arbres en bonne santé dont 14 marronniers devant le Centre Notre Dame - véritables îlots de fraîcheur). Le projet Inspire qui se veut d'inspiration développement durable conduirait à rendre ce tronçon minéral, développant des îlots de chaleur alors que les cyclistes, notamment, auront plus que jamais besoin d'alignement d'arbres pour leur ombrage. - Toujours Bd Berthelot où la contre-allée devant la Chambre des Métiers est appelée à disparaître selon les documents, pour l'activité commerciale aux alentours, il est indispensable de conserver les 35 places existantes. L'implantation d'une voie cyclable ne doit pas se faire au détriment d'un autre mode de déplacement.</p>												stationnement	maintien des arbres

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE99	<p>je suis votre projet et à la lecture de quelques unes des observations je vous demande de faire une communication plus claire et objective de ce projet inutile. quels sont les modèles choisis pour la réalisation de ce projet. vous avez entamé, déjà depuis des plusieurs années, ce projet en réduisant les voies de circulation de manière à ralentir les flux de circulation de ce fait vous êtes les seuls responsables de la pollution dans l'agglomération. vos projets sont faits sous pressions électoralistes de pseudos bobos écolos égocentriques qui ne voient que par deux (roues ou pieds) ces gens ont oublié qu'ils prennent l'avion pour partir en vacances. l'activité de chacun ne doit pas se calculer en fonction des transports en commun. prenez une famille qui habite une commune au sud de clermont les parents travaillent les enfants sont au collège et au lycée une seul ligne de bus à plus d'un kilomètre. il faut plus d'une demie heure pour faire le moindre déplacement, comment fait ont pour les activités extrascolaires qui se trouvent au nord de Clermont. comment fait on les courses de la semaine ou du mois. vous allez trouver un triporteur pour les livrer. ne soyez pas ridicules. quel est le cout de ce projet ? quel est son bilan carbone ? avec toutes les déviations mises en place, le rallongement des temps de trajets, les embouteillages induits la note risque d'être salée à tout point de vue. qui va payer ? de combien allez vous augmenter la taxe foncière ? aujourd'hui les gens ont besoin d'autre chose que de transports en commun, ils n'arrivent pas à remplir leur frigo ou le réservoir de leur voiture crit'aire 4, ils ne pourront plus payer leurs factures d'énergie et vous allez mettre des centaines de millions par la fenêtre pour soit disant améliorer la qualité de l'aire de l'aglo clermontoise. payez des voitures électriques mettez à disposition des vélos électriques pour ceux qui le veulent mettez en place un vrai plan solaire et photovoltaïque pour les particuliers et là peut être que vous aurez de meilleurs résultats au niveau environnemental. (.....)</p>		1											Hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE100	Quelques points à noter concernant la zone Place H.Renoux: - les résidents (qu'ils soient locataires, propriétaires, etc..) doivent obtenir des facilités de stationnement (période 19h-09h et JF) pour leurs véhicules, au plus près du secteur. - l'attractivité de cette zone risque d'être amoindrie par l'absence de circulation, à moins de réduire drastiquement les tarifs des abonnements SMTC (à l'image de ce qui est fait en Allemagne).						1						stationnement des résidents ?	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE101	<p>Tout d'abord, il est à déplorer que les permanences du commissaire-enquêteur soient essentiellement le matin et à des horaires impossibles pour ceux qui travaillent... Ensuite, vouloir modifier le système de transports en faisant moult dépenses et bétonnisation pour fabriquer des "sites propres" plutôt qu'investir dès maintenant dans des vrais bus propres électriques ou à hydrogène, seraient déjà un bon début. De plus, il faudrait : - améliorer les fréquences et/ou créer des lignes transversales plus adaptées surtout la 13 avec le lycée de Chamalières, et aussi créer un arrêt sur la ligne SNCF sous le lycée = accès direct de et vers la gare pour les lycéens, lycéens pensionnaires et les riverains des hauts de Chamalières. Mettre en place des bus ou des navettes pour des lignes ponctuelles, ex : le matin du marché dans les banlieues, le soir d'un concert, le jour d'un match, pour le feu d'artifice, etc... - remettre à jour la ligne ferroviaire qui va à l'aéroport et créer une vraie desserte abritée et accessible aux PMR, poussettes et bagages avec fréquences adaptées aux horaires d'avions, pas de site propre à créer, il y est déjà ! - faciliter le paiement en ligne des abonnements T2c (et non à la boutique aux horaires très limités ou aux bornes insuffisantes), voire même instaurer la gratuité pour les moins de 25 ans et au-dessus pour les étudiants au vu de leur carte de scolarité, chômeurs, jeunes actifs en-dessous d'un certain seuil. Ça limiterait drôlement les incivilités, donc réduirait les contrôles avec ce genre de clique de super-contrôleurs limite armée qui bloque les portes et rentre dans les bus en regardant tout le monde comme des contrevenants...</p>			0	0				0			0		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE101	<p>ne pas "fermer" la ville à tous les habitants des villes limitrophes ou aux personnes avec difficultés de locomotion (personnes handicapées, personnes âgées, famille avec enfants en bas âge) qui n'ont que la possibilité de prendre leur voiture pour se déplacer, aller travailler, avec par exemple un enfant à déposer à la crèche ou l'école, un autre au collège, les courses à faire en périphérie (plus possible maintenant en ville, tant pis pour les commerçants du centre...!), les activités sportives, les activités culturelles, les rendez-vous médicaux en ville et dans les hôpitaux, etc... impossible de faire tout ça en bus dans la journée ! - réfléchir aux pistes cyclables de manière cohérente avec tous les intervenants ; automobilistes, piétons et cyclistes et non poussée par les hobbies de certains extrémistes ! A sa décharge, ce projet n'avait pas prévu le Covid et tout ce que ça engendre, mais maintenant qu'on sait... il vaudrait mieux revoir les ambitions à la baisse de ce "maire-omni-président", soi-disant écolo qui ne fait que bétonner. Le jour où on verra ce maire et ses adjoints dont celui aux transports, faire tous leurs trajets en vélo, peut-être qu'on suivra l'exemple !</p>			0	0				0			0		tribune politique
RE101	<p>En bref : * T2c : améliorer les fréquences et dessertes des quartiers excentrés y compris le soir, le week-end et les vacances, OUI ! * T2c : changer pour des bus propres, OUI ! * Clermont Métropole : se servir des infrastructures existantes comme le réseau SNCF, Aulnat et hauts de Chamalières, OUI ! * Clermont Métropole : refaire les chaussées abimées par les bus avec des bitumes drainants et ne renvoyant pas trop la chaleur, OUI ! * T2c : passer à la gratuité ou au moins à l'ouverture au plus grand nombre, OUI ! * Clermont Métropole : laisser les grands axes pénétrants, avenue de Royat, avenue Bergougnan, rue de l'Oradou à double sens pour les voitures, OUI !</p>			1	1				1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE102	<p>L'étude faisant l'objet de cette enquête publique présente de graves lacunes qui remettent en cause l'opportunité du projet. L'hypothèse de réduction de la circulation automobile n'est pas plausible. Les nombreux itinéraires non ou mal desservis, la circulation de transit, les livraisons... devront continuer à fonctionner. Réduire les voies de circulation existantes et parfois déjà saturées sans proposer une refonte du plan de circulation prenant en compte l'ensemble des flux va conduire au résultat inverse de celui escompté, à savoir une augmentation des nuisances et une dégradation de la qualité de vie. La construction d'un réseau de transport en commun selon une structure en étoile telle que proposée ne paraît pas être la meilleure solution : Pourquoi faut-il que pour aller d'un point A à un point B de l'agglomération on soit systématiquement amené à passer par le barreau central Jaude-Ballainvilliers ? A part faciliter le blocage du trafic puisqu'il suffit de bloquer un seul point, je ne vois pas.</p>							1	1					
RE103	<p>Nous habitons dans l'avenue du Midi et nous allons devoir faire un grand détour pour rentrer chez nous avec le prix du gasoil comment on va faire manger ou acheter du gasoil ? Avez-vous pensé aux personnes à mobilité réduite ? Laissez-nous la ville comme ça... Quitte à prendre la voiture pour faire un détour pour les courses nous n'irons plus chez les petits commerçants.... Du grand n'importe quoi....</p>							1						pas très clair

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE104	<p>Vous savez moment c est déjà compliqué certaines rue comme l avenue maréchal foch vers 17h30 les bouchons qu'il y a déjà ? Le morceau de l avenue du Midi entre le rond point ancien ED et le rond point du notaire à combien les gens roule ??? A sense unique sa va être pire Cette avenue et déjà prise tous les week end la nuit par les jeunes pour y faire un match de foot ou alors la musique a fond à l arret gergovie jusqu'à 5h du matin et la la rue à sense unique va être bénéfique pour sa quel horreur Je comprend pas pourquoi faire autant travaux alors que les rue ne sont même plus désherber ce qui rend la ville pas très propre ...</p>													ni très sérieux
RE105	<p>Je travaille à Durtol pour 50% de mon temps et à 50% à Clermont-Ferrand. En transports en commun je ferais une heure de trajet, en voiture j'ai pour 20 min actuellement. En plus, je dois récupérer mon enfant à l'école à Clermont-Ferrand et pour descendre de Durtol c'est déjà compliqué. Ce changement me compliquerait la vie d'autant plus.</p>			1				1						
RE106	<p>Mes remarques concernent le secteur Bergougnan. Habitant à Orcines, j'emprunte quotidiennement cet itinéraire déjà fortement perturbé par la circulation. Le projet de sens unique va entraîner un déplacement de la circulation sur les axes secondaires déjà très chargés également. En résultera, une augmentation importante du temps de trajet ainsi que des nuisances pour les riverains. La topographie de l'avenue rend la montée en mode doux très compliquée (assistance électrique obligatoire) notamment dans la partie haute; la partie basse étant déjà munie d'une piste cyclable. J'ai peur que ce projet conduise à une voie non utilisée par les modes doux au détriment des autres usagers</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE111	Je suis absolument et totalement opposée à la fermeture en descente de l'avenue Bergougnan. Habitant à Perpezat, et travaillant justement Avenue Bergougnan, je fais le trajet tous les jours A/R. j'ai déjà 40 mn de route quotidien (mais ça c'est que mon problème). Par contre imposer (parce que c'est ce qui va arriver), un contournement de cette zone, est INADMISSIBLE. Cela va déplacer le problème sur d'autres axes déjà chargés aux heures de pointe. Pourquoi ne pas autoriser l'accès aux heures de bureau (de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30) et faire un contournement en dehors ?			1				1						
RE112	Je suis totalement opposée à la fermeture en descente de l'avenue Bergougnan. Habitante de Nebouzat je n'ai pas d'autres possibilités que de passer par l'avenue bergougnan pour me rendre à mon boulot Aucune ligne de bus ne va de chez moi à mon boulot, c'est une utopie de dire aux gens de prendre le bus. Cela rajouterait plus de 20 mn à mon trajet quotidien et c'est impensable. Complètement opposée au projet, j'espère qu'il ne verra pas le jour		1	1				1						
RE113	Je suis totalement opposée à la fermeture de la descente de l'avenue Bergougnan que j'emprunte tous les jours afin de me rendre à mon travail. Sans parler des rues parallèles qui seront complètement saturées. Circuler dans Clermont est déjà suffisamment galère comme ça ! Pontgibaud - le brezet c'est 45mn de trajet, 15 mn pour arriver à l'entrée de Clermont et 30 pour traverser, c'est pas en faisant des sens unique que cela va s'améliorer !			1				1						
RE114	Non à l'avenue Bergougnan en sens unique. La traversée de Clermont est assez difficile comme ça pour se rendre de l'ouest (Descente de la Baraque), à l'Est (Brezet) Plus de 30 mn. Au passage, merci à Michelin pour les travaux aux Carmes qui ont compliqué encore plus les choses !!!			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE115	je suis habitant de la commune d'Orcines (63870) je travaille chaque jour sur Clermont-Ferrand. Le projet de passer en sens unique les avenues Bergougnan et Royat constitue une entrave majeure à pouvoir me rendre dans un délai équivalent à aujourd'hui (20min) au centre de Clermont-Ferrand pour mon travail. A ce jour, il n'existe pas de ligne de transport en commun qui permette de rejoindre et/ou réaliser mon activité professionnelle aux heures exigées par mon employeur (horaire d'arrivée / départ, souplesse nécessaire pour assurer réunions ou formations). Le transport à la demande (TàD) ne propose pas le niveau de service nécessaire. En l'absence d'une ligne de bus assurant quotidiennement une liaison Orcines centre / Clermont-Ferrand Centre en 20min max, sur une plage horaire suffisamment large (mini 6h-20h), sans coût additionnel à l'abonnement T2C, je m'oppose à ce projet.			1				1				1		
RE116	Franchement, comment des personnes censées peuvent imaginer, faire tourner aux feux des 4 routes tous les camions, les semi- remorques, les cars pour rouler sur l'avenue de Bordeaux, sinueuse et très étroite avec des commerces. La circulation des véhicules arrivant d'Orcines étant très intense. Cela rallongerait beaucoup le trajet pour ceux qui se rendent dans le secteur nord/:est de Clermont et un risque élevé d'accidents pour les piétons avenue de Bordeaux. La mode est une chose, mais le tout transport en commun, est utopique. Les personnes plus âgées ont le droit de vivre eux aussi. Porter des paquets par exemple, pour beaucoup et impossible . Mais sortir pour garder son autonomie est essentiel			1				1						
RE117	J'habite Mazaye et descends chaque jour au Brézet. Afin d'éviter les embouteillages (les plus importants), je pars à 07h00 le matin. Inutile de dire que j' imagine mal l'avenue R. Bergougnan fermée à la descente.... tourner au 4 Routes ? sur les hauts de Chamalières ? Ce ne sont que des petites routes qui seront vite engorgées...			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE124	Habitante de l'avenue du puy de dôme, j'aimerais pouvoir continuer d'accéder à mon logement « facilement » et « rapidement », déjà que ce n'est pas réellement le cas aux heures de pointe.			1										
RE125	je trouve le projet Inspire important pour l'agglomération. Dans un 1er temps refroidie par les changements dans mon quartier, j'espère enfin pouvoir circuler du centre ville jusqu'à l'école Jean Zay en vélo EN SECURITE (la circulation mixte avec les voitures est trop dangereuse actuellement). Un bémol, car il en faut un: si l'avenue Bergougnan passe en sens unique, la rue de Durtol va devenir une autoroute. Je comprends que la ville doit évoluer car effectivement elle est très mal desservie par les transports en communs (je les utilise dès que je peux car je déteste conduire). Beaucoup d'enfants montent à l'école à pied. Les voitures circulent très vite et ne laissent pas traverser les piétons au carrefour rue Durtol/avenue du Limousin, par impatience et stress de pouvoir s'insérer. (j'ai encore failli me faire renverser ce soir). Il est nécessaire de prendre cela en compte (ralentisseur? zone aménagée?) car un simple 30 marqué au sol ne sert à rien.	1		1				1					sécurité	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE126	<p>Beau projet qui fera évoluer la ville. Mais il est impératif d'en maîtriser les détails. Me concernant je suis amené à me déplacer constamment dans et à l'extérieur de la ville. J'avoue que depuis quelques temps, depuis les pistes cyclables post-covid, j'organise mes rendez-vous en fonction des périodes de pointes. En effet mon agence est à côté de l'école des Beaux-Arts et j'habite rue de Durtol dans sa partie Gravouses/Jean Zay. Et c'est juste infernal de circuler à certaines horaires. Jean Jaurès/Côte Blatin est une catastrophe à 2 voies, surtout quand les livreurs prennent une autre voie Et la rue de Durtol est une autoroute dangereuse matin et soir. Ce soir encore, pour traverser après avoir récupéré les enfants à Jean Zay, une voiture a pilé au stop Durtol/Limousin à 50cm de ma jambe, enfants dans les bras et à la main. Et c'est comme ça au moins une fois par semaine. Je pense que vous attendez un accident grave pour gérer ces zones car il serait aisé de créer des aires de livraisons sur Côte Blatin et mettre des ralentisseurs ou un radar à 30 sur Durtol. Alors passer l'avenue Bergougnan en sens unique avec voie cyclable qui ne part de nul part et ne rejoint rien me permet d'affirmer que tout l'agglomération Nord, Nord/Est prendra la rue de Durtol, en roulant encore plus vite car encore plus pressée, et finira par provoquer une catastrophe...</p>							1					sécurité	
RE127	<p>Habitante de Durtol , avenue de Clermont : la rue est très passante les véhicules roulent très vite trop , beaucoup de circulation. La voie à été refaite mais sans le bitume qui absorbe les bruits . Si Le centre de Durtol devient en sens unique tout le monde va passer devant chez nous augmentant la pollution sonore et augmentant le risque d'accident au vu de la ligne droite . Quels solutions envisagez vous ? Pour ralentir les véhicules Diminuer à la pollution sonore</p>							1						hors sujet, pas de modification de circulation dans le centre de Durtol

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE128	Habitant à Orcines Une fois de plus, nous sommes les oubliés de Clermont communauté Pas de bus, pas de parking relais. La gratuité les week-ends, c'est bien, mais pour tous. De plus, sur le projet Inspire, il est prévu que l'avenue Bergougnan sera fermée à la descente, donc l'accès à Clermont par tous les habitants d'orcines et autres communes environnantes sera galère. Aucune possibilité d'utiliser un autre mode de transport que la voiture. Donc, la priorité, c'est une ligne de bus, à la sortie d'Orcines, avec un parking relais proche de cette ligne.			1				1			1			parking relais
RE129	Ce qui semble un beau projet est en fait une douce utopie ! Tout le flux continu (matin et soir) de voitures qui descendent et montent avenue du Puy de Dôme et de avenue du Limousin va se déporter dans des petites rues annexes (rue Armand Fallières par exemple) qui ne sont pas adaptées à une telle circulation ! Encore une voie réservée aux vélos sans lien avec une autre, qui part d'on ne sait où et s'arrête brusquement... inutile ! C'est pourquoi, je suis contre la fermeture de l'avenue Bergougnan à la descente.			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE130	<p>Lorsque la rue de l'Oradou est fermée, je ne peux quasiment plus sortir de chez moi en voiture. Je l'ai vécu. Une année, elle a été brièvement fermée pour travaux. Résultat : vers 18 heures, la rue de la Pradelle et la rue Clovis Hugues étaient complètement embouteillées (20 minutes de mon garage pour arriver 200m plus loin aux feux, Bd Jean Moulin). Mon quartier est particulièrement enclavé : il est cerné par Bd Bingen / Bd Jean Moulin / voie ferrée, impasse chemin de floréal/ tunnel sous voie ferrée quasiment inutilisable depuis son rétrécissement / rue Clovis Hugues en sens unique. La rue Clovis Hugues, où j'ai ma sortie, n'est pas prioritaire arrivée sur la rue de la Pradelle, qui elle-même est congestionnée par les feux trop lents, favorables au Bd Jean Moulin. Toutes les conditions sont donc réunies pour que mon quartier soit quasiment toujours embouteillé par l'arrêt de la circulation automobile rue de l'Oradou. Je ne peux malheureusement que m'opposer au projet Inspire qui, dans l'état actuel, va dégrader la qualité de vie de mon quartier, déjà très enclavé, et rendre très difficiles mes déplacements automobiles. Merci de prendre en compte mes observations, car tous les habitants du quartier ont eu les mêmes difficultés.</p>		1		1			1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE131	<p>Je suis opposée à la mise en place du sens unique sur l'avenue Bergougnan. Tous les habitants d'Orcines et des communes avoisinantes se rendant sur Clermont passent majoritairement pas cette avenue. Il s'agit d'un axe majeur emprunté par bon nombre de chauffeurs en provenance de l'ouest du département La bloquer à la descente me semble être une aberration. Cela va déporter le flux de voitures vers d'autres routes non conçues à une circulation intense (je pense principalement à la rue Armand Fallières) et générer une forte perturbation pour ses riverains. L'avenue Joseph Claussat sera elle aussi impactée, avenue relativement commerçante. Rajouter du passage sur cette voie sera accidentogène. Alors que d'autres solutions peuvent être envisagées comme la mise en place de Parking relais à l'entrée ouest de Clermont, pour inciter les personnes qui le souhaitent à utiliser les transports en commun, ça c'est intelligent et écolo! Je n'ai rien contre les pistes cyclables, je m'en accomode mais c'est bien quand on habite Clermont! Pour les autres, c'est une autre histoire. Bref vous l'aurez compris je suis contre ce projet qui doit d'être revu</p>		1	1				1			1			parking relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE132	<p>Représentant les taxis du département, "le projet Inspire" nous inquiète fortement. Il va modifier et limiter considérablement les flux routiers. Ce qui occasionnera des déplacements plus longs, donc plus polluants et plus coûteux pour les clients qui souvent prennent le taxi par nécessité ou obligation. De nombreux taxis effectuent aussi des transports de malades (donc des personnes fragiles et fatiguées, notamment personnes dialysées ou en chimiothérapie, par exemple). Un retour rapide au domicile est indispensable à ces personnes afin de ne pas subir les bouchons de la circulation. La clientèle d'affaires de l'aéroport et de la gare SNCF séjourne aussi dans la zone hôtelière de la Pardieu, un accès rapide est nécessaire si l'on veut conserver le développement des congrès dans la ville. La prise en charge ou dépose des riverains le long du parcours des bus est aussi indispensable, ne serait-ce que pour une question d'égalité des citoyens. L'utilisation des couloir de bus (en site propre ou non) est donc indispensable pour les taxis afin de réduire les temps de trajets et ne pas mettre en difficulté une profession déjà très touchée par les crises successives.</p>							1						représentant Taxis autorisation aux taxis d'emprunter le site propre ?
RE133	<p>Habitante de Cournon. Opposée à ce projet qui coûtera la vie à de nombreux commerçants et posera beaucoup de difficultés concernant la circulation en voiture et le stationnement.</p>		1					1					stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE134	Ce très beau projet s'inscrit dans la marche du temps. Félicitations ! Un des points importants...peut-être LE point emblématique est la ZTL de l'hyper-centre. Elle nécessite absolument un système crédible de restriction du trafic (piétons, vélos, bus, véhicules d'intérêt général, riverains) avec lecture de plaques, macarons, bornes... Ce système doit certes rester souple pour les riverains (entrer une plaque pour un ayant-droit par exemple) mais surtout crédible avec un système de verbalisation systématique des contrevenants à la ZTL. Cette zone symbolique du projet doit être portée avec tout le courage politique qu'elle nécessite.	1					1							système crédible restriction traffic ZTL
RE135	Habitant les Martres de Veyre je me rends très souvent à Cournon en voiture pour me rendre au laboratoire d'analyse, au cabinet de pédiatrie et aux commerces du centre ville (librairie, pharmacie, primeur...) Il est primordial que des parkings gratuits soient à proximité de ces services et commerces pour préserver la richesse du centre de Cournon !												stationnement à Cournon	
RE136	Habitant Malauzat, la T2C ne dessert pas notre commune. Pourquoi ne pas prolonger une des lignes desservant Blanzat par exemple.													hors sujet
RE137	Je trouve que le sujet va dans le bon sens, il faut vraiment limiter l'utilisation au maximum de la voiture et développer beaucoup plus largement l'offre de transport, comme dans les grandes villes tels que Paris par ex. Du côté de Durtol/ Nohanent, ou j'habite, qui n'est qu'à quelques minutes du centre ville, c'est un véritable périple pour prendre les transports en commun, ce n'est pas normal. Des bornes de vélo électriques seraient bienvenus pour faire les allers retours. Cela désengorgerait les places en villes, éviterait de conduire alcoolisé, diminuerai la pollution, contribuerait aux changements des mentalités "tout voiture".	1												bornes vélo électrique
RE138	Ce projet est un non sens budgétaire et une nuisance certaine pour les actifs qui travaillent en dehors de Clermont tout en y résidant		1										coût et financement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE139	Le projet d'aménagement de l'avenue Bergougnan va plus que compliquer le quotidien de nombreuses personnes et créer des bouchons, rallonger et compliquer les trajets... il serait temps de comprendre tout le monde ne peut pas prendre les transports en communs... avant de lancer ce genre de projet, il serait plutôt judicieux de créer d'avantages de parkings relais afin de justement permettre aux automobilistes de profiter des transports en communs...			1							1			parking relais
RE140	Projet qui est intéressant pour les déplacements sur la ville de Clermont ferrand pour accéder au centre ville. Dommage que ce projet supprime autant de places de stationnement dans la ville de cournon. Cela va tuer les commerces de proximité. Les habitudes de consommation d'une ville comme cournon ne sont pas à comparer avec ceux de Clermont Ferrand. C'est une aberration de vouloir tuer les petits commerces..... Beaucoup de personnes viennent des communes au alentour de cournon. Comment vont il faire pour venir et se garer ????? Réponse: ils ne viendront plus ou de moins en moins et les commerces vont mourir à petit feu bonne réflexion												stationnement sur Cournon impact sur les commerces	
RE141	Je suis habitante de Durtol et très inquiète du projet qui prévoit de fermer l'Avenue Bergougnan à la descente (dans le cadre des transformations lignes de bus B et C) Nous allons subir des bouchons et trajets à rallonge jusqu'au 4 routes c'est déjà le cas aujourd'hui alors je n'ose imaginer si l'Avenue passe en sens unique. De nombreux riverains sont terriblement inquiets et nous espérons vivement que ce projet ne verra pas le jour.		1	1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE142	<p>Habitante de La Roche Blanche, je vais faire mes courses sur Cournon et je dois m'y rendre en voiture, je n'ai pas le choix. Le projet Inspir prévoit de laisser 1 place sur 3 de parking, voir même de rendre piétonnier une zone aujourd'hui ayant des places de parking. Si je dois tourner 1h avant de trouver une place, je finirait par ne plus pouvoir aller dans les commerces de Cournon. Si vous devait supprimer des place de parking pour faire passer le nouveau bus alors il faut prévoir de nouveau lieu de stationnement à proximité des commerces. Faire des projets écolo, je ne suis pas contre mais si votre projet entraine à court ou moyen terme la fermeture de commerce de proximité , il ne sera plus gagnant. On ira faire nos courses ailleurs voir plus loin donc + de pollution.</p>												stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE143	<p>L'idée de repenser la ville dans ses déplacements dans les années à venir est un projet important et donc pertinent d'avoir cette réflexion aujourd'hui. Il s'affiche clairement comme privilégiant la place du piéton et des transports en commun et le corollaire minimiser les déplacements en véhicules personnels dont la conséquence est la suppression importante de places de stationnement sur le trajet des lignes. (Suppression des stationnements rue Blatin, boulevard Berthelot...). Soit environ 200 places ! Je suis particulièrement inquiet pour les riverains, les commerçants, artisans, professions indépendantes et libérales dont les avocats appartiennent. Ils n'ont jamais été associés à une quelconque concertation contrairement à ce qui a pu être affirmé, à tort, lors de la rencontre à la CCI. En l'état actuel de la présentation, c'est ignorer les modalités de l'exercice de la profession d'avocat. Ceux-ci peuvent être amenés à se déplacer dans tout le département en garde à vue, pour des permanences en mairie dans le cadre d'une mission de service public. Parfois, les clients se déplacent de loin. Dans les deux cas, l'accessibilité des cabinets est compromise et donc leur existence en centre ville. Par ailleurs, Jaude étant le point de rencontre de toutes les lignes, cette place fait figure de place sacrifiée alors que Clermont-Ferrand ne dispose pas beaucoup de lieux de vie. Peut-être eût-il été opportun de préférer le quartier des Salins pour tout ce transit qui se situe à deux pas de la place centrale de la capitale auvergnate... Le budget prévisionnel estimé à 280 millions en 2018 me semble anormalement bas mais je n'ai pas en ma possession ce document que je sollicite pour me permettre une appréciation plus objective. Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ces quelques éléments de réflexion et demeure à votre écoute</p>						1						<p>coût et financement</p> <p>stationnement</p> <p>impact activité économique</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE144	Habitant Bd Charcot et devant me rendre au CHU très souvent pour nécessité de suivi médical, j'aimerais que l'on m'explique comment arriver à 8h30 au CHU (dans un service qui a la bonne habitude de respecter les heures de rendez-vous), autrement qu'en automobile? Je ne vois pas en quoi ce nouveau projet va me permette de le faire? Cela me semble assez mal parti: une des premières modifications: transformation de la voie de droite en "piste cyclable" au de la de la Banque de France à créer un embouteillage permanent à ces heures là. Je suis donc encourager à passer près du centre ville, par la place Delille et le jardin Lecoq. Je crois utile de préciser que je n'aurais pas de raison de faire ces déplacements si j'avais la possibilité physique de les faire en bicyclette!!!							1						
RE145	je suis CONTRE ce projet, car je pense qu'il va nuire à une grande partie des commerçants de Clermont Ferrand, surtout que le but est de gagné au maximum 5% de fréquentation supplémentaire pour les transport en commun, c'est extrême faible et je ne vous parle pas du cout exorbitant sans compter les plus value, Quelle avantage pour les lignes ou il y a déjà des ligne bus?		1										impact sur les commerces	
RE146	je suis tout bonnement contre		1											
RE147	Je suis contre le passage en sens unique de l'Avenue Bergougnan il faudrait pas oublié que c'est un endroit où ça roule énormément et habitant l'avenue du Puy de Dôme je trouve honteux qu'on demande pas l'avis aux habitants concernés, Je suis contre ce projet qui de plus,les citoyens vont fuire le centre ville.			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE148	<p>Habitant vers la ligne C arrêt Pradelle je suis très content de voir la ville prendre les choses en main pour faciliter les déplacements bus / vélo. Ici le secteur est très pollué par la voiture (bruit, emprise au sol, fumée), et malgré quelques avancés récentes il est toujours dangereux de se déplacer en vélo même en respectant tout les règles. Un changement est urgent. On voit que les modifications dérangent les utilisateurs de voitures (j'utilise occasionnellement la voiture aussi) mais on s'habitue vite et la ville sera plus vivable, agréable et respirable pour tous y compris les automobilistes.</p>	1											sécurisation des cyclistes	
RE149	<p>Résidente avenue du puy de dôme, je suis contre le projet inspire. Avenue passante avec l'avenue Bergougnan, cela va occasionner des bouchons et déviations pas possible, (surplus de pollution). D'autre part c'est la mort de petits commerçants. Ou est la Démocratie quand on applique ses lois sans concertation et surtout entente du peuple. On fait, pensant absolument avoir raison sur des études que l'on affirme justes sans entendre la voix de la raison de ceux qui sont là au quotidien. Nombreux sont ceux qui ne veulent pas de ce projet, et malgré cela on s'acharne à vouloir le mettre en place. Merci de tenir compte de notre voix commune, l'union</p>		1	1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE150	<p>On marche sur la tête, avec toutes les difficultés que nous avons déjà à Cournon pour pouvoir se garer, ils font un projet ou de nombreuses places de stationnement vont disparaître. Comment faire pour pouvoir se rendre dans les commerces nous ne pourrions pas stationner, les parents pour récupérer leurs enfants à l'école, aller chez les professionnels de santé, laboratoire (parking inexistant) problème déjà pour trouver une place. Moi même je prend de l'âge, je suis loin des commerces, je suis obligée de prendre ma voiture, les parkings sont souvent pris par les personnes qui laissent leurs voitures et prennent le bus pour aller travailler en dehors de Cournon. Avec ce projet c'est la mort des petits commerces de notre ville, si les gents ne peuvent stationner il ne s'arrêteront pas. Le bus peut avoir un autre itinéraire.</p>									1			stationnement	
RE151	<p>Nous ne comprenons pas qu'autant de places soient supprimées au quartier du lac (120!!!!) alors que d'autres logements vont apparaître. Où vont stationner les commerçants, les riverains, les clients, les patients??? Nos patients arrivent déjà régulièrement en retard tous les vendredi car le marché accapare des places de stationnement. Le souhait de ce projet est t'il de faire partir les médicaux, commerçants??? Si c'est le cas, ce sera parfait. Les bus électriques serviront à faire venir la racaille de Clermont, histoire d'étaler un peu plus la délinquance!!! Beau projet en effet que de faire de ce centre ville et de ses beaux commerces une zone désertée et ramassis de zonards! Au top!!</p>					1							stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE152	ALERTE ROUGE!!! Nous soignons des personnes ici!! 120 places de moins et 90 logements de plus? Cherchez l'erreur... Comment proposez vous de faire stationner nos patients??? Une solution? Ne nous parlez pas de parkings relais ou de places handicapées... C'est au minimum une centaine de patients clients par jour qui défilé ici et beaucoup ont une mobilité limitée ou de l'âge. Il faut réagir!! Et nous mêmes?? Si on ne stationne pas, on fait comment?? On rentre chez nous avec un mot d'excuse??? La mutualité puy de dôme devrait s'inquiéter de savoir que ses patients, clients des magasins optique, dentaire et audio ne pourront plus parvenir ici et iront ailleurs... Réagissez, laissez au moins autant de places et pas moins!!					1							stationnement	
RE153	Il faut absolument augmenter les places de parking sur cournon au lac car ..sinon ce sera la mort de nos commerçant...passant régulièrement au lac j aime m arrêter et prendre le temps pour faire des achats					1							stationnement	
RE154	Propriétaire d'un fond de commerce rue Ballainvillers ,je suis absolument contre cette mesure avec la disparition de circulation et de place de stationnement !!!! pensez-vous judicieux de Sacrifier tous nos commerces de proximité qui souffrent déjà assez au profit et encore de zone commerciale péri urbaine ? Les zones piétonnes ne feront que disparaître un peu plus nos clients ! J'envisage tout simplement d'arrêter ! Les promeneurs qui viendront en bus pour admirer notre centre ville et faire leurs emplettes ce n'est que de la littérature !!!		1				1	1					impact sur les commerces	
RE155	Pensez plutôt à développer les transports en commun totalement inexistants pour Chanat la Mouteyre et l'Etang... De ce fait la voiture est indispensable pour ce déplacer , réfléchissez un peu. Le projet d'aménagement de l'avenue Bergougnan à sens unique va créer inévitablement des bouchons supplémentaires .			1								1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE156	J'habite les Ancizes Comps, je travaille à Clermont. Je pars 1h avant d'embaucher. Une fois l'avenue Bergougnan à sens unique, à quelle heure devrais-je partir le matin ?? Où je vais devoir aller tourner pour arriver à mon travail sous Delille ?? Les bouchons vont être énormes, à droite, à gauche, même en tournant à gauche plus haut. Vous ne pensez pas aux automobilistes, à ceux qui sont obligés de prendre leur véhicule pour aller travailler ! Merci de tenir compte de nos observations, demandes et craintes fondées.			1				1						
RE157	Est-ce que les communes périphériques sont concernées ou bien cela fera-t-il parti d'un autre projet à venir. Communes de Nohannent, Pérignat-led-Sarliève, Le Cendre, etc..													ces communes ne sont pas concernées
RE158	Projet nulle la fin des commerces de cournon grâce à ce pitoyable projet. Je doute que vous pensez à tout ses commerçants impacter par ceci .												impact sur les commerces	
RE159	Je n'ai pas le temps de lire toute cette paperasse indigeste visiblement pas conçue pour le grand public. alors qu'on lui demande son avis!!! J'attends du concret pour les piétons, pour les cyclistes. Je ne tiens pas à voir défiler des bus que je n'emprunterais pas pour aller au centre ville. Alors j'irai encore plus dans les centres commerciaux périphériques. J'habite à un kilomètre 8 de mon travail en bas de l'avenue Léon Blum, et je suis obligé de m'y rendre en voiture, car trop long et mal desservi en bus, les pistes cyclables sécurisées n'existent pas., et on ne pense pas non plus aux piétons. Ce n'est pas encore une consultation qui ne sera pas prise en compte, c'est une action de terrain concrète et LUCIDE ET PRATIQUE											1	sécurité cyclistes	pas très clair

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE160	<p>Concernant les voies piétonnes avez-vous pensé aux gens qui habitent dans ces rues et qui n'ont pas de garages et qui doivent de plus en plus travailler à l'extérieur des villes car les entreprises quittent le centre. Avez-vous pensé aux entreprises qui travaillent malheureusement avec autres choses qu'un velo car il y a du matériel encombrant et lourd .Si vous voulez que des centres villes avec des mobylettes et vélos livraisons ,cafés ,restaurants et épiceries de nuits vous êtes bien parti.Même si vous avez certainement raison de lutter contre la pollution et de rendre le centre ville agréable .Vous avez certainement des contraintes et vous êtes certainement des gens très compétents mais vous avez beaucoup de théorie et nous beaucoup de pratique aussi je vous demanderais de bien faire attention à tout le monde avant de prendre vos décisions .Je respecte beaucoup la mairie et la métropole qui fait certainement de son mieux aussi</p>						1						impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE161	<p>Pour me rendre à mon travail, je prend l'avenue Raymond Bergougnan dans le sens de la descente tous les matins et la remonte tous les soirs. Le carrefour des 4 Routes est toujours chargé depuis les 4 accès, mais ça finit le plus souvent par passer. L'idée de mettre l'avenue Raymond Bergougnan en sens unique génèrerait inévitablement des ralentissements très conséquents à cet endroit d'entrée importante dans Clermont-Ferrand. J'y suis donc sincèrement et fermement opposée et je crains vraiment que mes trajets doublent en durée et ma consommation en carburant augmente par la même occasion, ce qui n'était probablement pas l'intention quand le projet a été formulé. J'ai du mal à comprendre comment on a pu avoir cette idée à un endroit aussi stratégique pour entrer dans Clermont depuis autant de villes à proximité et à un endroit qui est déjà aussi chargé qu'il l'est. Les personnes qui entrent dans Clermont par cette voie viennent de nombreux villages et bourgs autour de Clermont qui n'ont pas d'autres moyens pour accéder au centre ville que la voiture.</p>		1	1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE162	<p>Résidente de l'avenue bergougnan, je suis stupéfaite qu'un tel projet envisage de réduire cet axe routier si emprunté, car il s'agit quand même d'une voie d'accès principal à Clermont-Ferrand ! Évidemment, vouloir réduire le trafic et les émissions de CO2 est très louable, et je pense que tous les citoyens seront d'accord avec cela, mais à quel prix? N'y aurait il pas d'autres solutions envisageables ? Aujourd'hui énormément de gens utilisent leurs véhicules car ils n'habitent pas Clermont ou ne peuvent pas faire autrement pour diverses raisons. En l'occurrence je dois amener mes 2 enfants de 7 et 2 ans chez ma nourrice et l'école puis aller au travail à gerzat, si je devais emprunter les transports en commun je devrais partir à 6h30 le matin...pour arriver à 9h au travail ! Quelles sont les solutions proposées pour les nombreux bouchons qui vont inévitablement se créer le matin et le soir aux abords de l'avenue bergougnan, ce sont les petites rues adjacentes qui vont payer le prix fort, avec tous les risques d'accidents et le stress engendrés pour tout le monde... sans parler des kilomètres supplémentaires pour les usagers et donc des émissions de CO2! Pour nous, usagers quotidiens de cette avenue, plus de stationnement (alors que c'est déjà compliqué comme partout dans Clermont), que faisons nous de nos véhicules ? Quid du temps supplémentaire passé pour rentrer chez nous?? Bref, j'espère que nos avis de citoyens seront écoutés et que cette concertation n'est pas de la poudre aux yeux pour que nos politiques se donnent bonne conscience... Il y a d'autres solutions et obliger les gens à passer par le 2 roues ou les transports en commun est utopique et surtout contre productif</p>		1	1				1					stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE163	Le projet bd Berthelot va créer des problèmes dans les rues aux alentours, c'est certain ! J'habite à chanat la moutheyre : c'est à dire les fesses entre clermont et volvic : soit , pas de transport en commun en dehors des bus scolaires à minima. Si j'ai encore le courage d'aller à clermont, je gare ma voiture où ? Sur le tout petit parking de la clinique de Durtol ? Je reste optimiste, c'est pas encore fait !! (j'ai vu des chiffres de 2014)		1					1			1			
RE164	Bonjour, bonne idée de revoir les transports urbains. Quelques petites remarques, que j'espère constructive : la plage horaire pour pour la ligne C qui dessert le zenith s'arrêtera à 1h ce qui me paraît un peu juste pour desservir une salle de spectacle. Toujours pour cette ligne C, elle ne desservira pas la zone densément peuplée de Pérignat Lès Sarliève ce qui est bien dommage car cette zone est (mal) desservie par la ligne 13, et encore pas à toutes les heures ; alors que la plaine de Sarliève, très peu peuplée l'est déjà par le bus 23. La restructuration des voies sur le square de la jeune résistance permettra-t-elle d'avoir aussi une piste cyclable ? L'empruntant à pied tous les jours je tremble pour les vélos qui s'aventurent sur le boulevard Fleury et slalome entre ceux qui empruntent le trottoir. Cette rue étant très empruntée par des jeunes (et pas seulement) qui vont dans les établissements scolaires proches, faire une piste cyclable à cet endroit me paraît essentiel (même au détriment des automobilistes, oui, j'ose le dire car la voiture ne sera plus la reine dans les villes à l'avenir) Il me paraît manquer aussi une connexion avec le tramway au Nord Est (si j'ai bien lu le plan) et des parcs relais côté Est car au Sud Est, Margeride est saturé et il n'y a rien côté centre routier. Enfin la ligne B ne desservira pas le lycée de Chamalières ? c'est bien dommage car la plupart des autres lycées le seront par une des trois lignes HNS.									1	1		sécurité des cyclistes	propositions parking relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE165	Bonjour. Le projet de la ville de Cournon va à l'encontre du bon sens. Suppression de places de stationnement pour les riverains, les usagers des commerces, les parents d'élèves car à proximité d'une école. Les logements prévus ne sont pas corrélés avec les besoins liés à ce nouveau peuplement de Cournon : pas de structure d'accueil collectif d'enfants prévue, pas de parking à proximité pour compenser. Dommage de ne pas penser aux couronnais.												stationnement	un peu hors sujet, l'enquête ne porte pas sur le projet de ville de Cournon
RE166	Habitant et travaillant dans le quartier du lac , la suppression d'une centaine de places de stationnement est parfaitement insensée. Entre les commerces, les médecins et paramédicales (opticiens, pharmacie ou laboratoire (qui n'a pas de parking!)) , la place pour pouvoir se garer est déjà chère à l'heure actuelle ! De plus mettre des artères principales de Cournon en sens unique. Aucune utilité , mis à part mettre 10 min à faire le tour parce qu'on ne peut plus passer par certaines rue . Combien d'habitants Cournon va perdre avec ces bêtises ?					1							stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE167	J'habite la rue des Beaumes qui est étroite et en plus encombrée par les voitures garées sur les trottoirs (car il n'y a pas suffisamment de places de parkings dans le secteur). Tous les matins et tous les soirs je négocie les embouteillages aux Quatre Routes pour sortir et/ou entrer dans ma rue, que ce soit par Joseph Claussat ou par l'Avenue du Puy-de Dôme. Si vous fermez l'Avenue Bergougnan à la descente, vous allez envoyer encore plus de circulation sur Joseph Claussat et les rues autour. C'est déjà assez difficile et dangereux de prendre sa voiture, pitié, n'en rajoutez pas! Il ne faut pas rendre la circulation encore plus difficile pour que les gens ne prennent pas la voiture, il faut: - faire des parkings grands et sécurisés à l'entrée de la ville - améliorer et sécuriser le stationnement des riverains - proposer des lignes de bus avec horaires réguliers et fonctionnant le soir. Si je veux aller au cinéma ou dîner au restaurant, je suis obligée de prendre ma voiture car le bus C ne fonctionne pas en soirée!		1	1				1			1	1		Parking relais
RE168	Bonjour, habitant Mazayes et travaillant à Clermont, je suis une « pendulaire » qui passe tous les jours avenue bergougnan, matin et soir. J'ai covoituré pendant une dizaine d'années 4 collégiens / lycéens de ma commune. Aucune solution de transport en commun, pas de parking périphérique quand on vient de l'ouest de Clermont. Pas mal de trafic le matin et le soir dans cette descente, et si vous la mettez en sens unique pour les bus, quelle solution nous proposez vous ? A part passer 15mn de plus dans la voiture pour entrer dans la ville ? Pas sûr que ca soit un gain de qualité de vie ni pour les habitants du quartier, ni pour les « pendulaires ».			1				1			1			parking relais
RE169	à Cournon ça va supprimer des centaines de places de parking vers les commerces qui à termes fermeront !! l'idéal serait de supprimer les bus .												stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE170	<p>Observation sur le tracé dans le quartier Estaing : Je ne comprends toujours pas pourquoi on ne veut pas faire un passage sous la voie ferrée, au niveau de l'hôpital Estaing, pour rejoindre directement le quartier Saint-Jean. Cette possibilité avait été évoqué par Grégory Bernard il y a déjà quelques années, mais visiblement passée aux oubliettes ! Quel dommage. On va, une nouvelle fois, saturée la rue du Ressort, obligé le Bus à des virages à 90°, et bon courage pour rejoindre le boulevard Saint-Jean. Que l'on ne revienne pas me dire que c'est trop difficile de faire ce passage, que les négociations avec la SNCF sont compliquées, ...</p>									1				proposition
RE171	<p>habitant le quartier Ernest Renan/rue des Beaumes, et travaillant à 20km de Clermont, je dois tous les matins emprunter le carrefour des 4 routes, avec des difficultés à sortir de la rue des Beaumes, et de l'attente au carrefour pour cause de trafic important, car ce sont des axes principaux d'entrée et sortie dans l'agglomération clermontoise. Mais ça fonctionne assez bien, avec un peu de patience. Vouloir mettre l'avenue Bergougnan en sens unique est parfaitement insensé car cette avenue est un axe prioritaire d'entrée dans Clermont pour les personnes habitant en périphérie (Durtol, etc) et cela saturera encore plus la circulation dans les autres axes, déjà saturés (avenue Joseph Claussat, quartier Banque de France...) Et pour quel bénéfice ? Le but est-il de rendre la vie des automobilistes encore plus compliquée ? Merci de prendre en compte l'état de la circulation avant de limiter les accès à Clermont.</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE172	<p>Habitant Pont-Du-Château, je constate une fois de plus que rien n'est fait pour améliorer les transport. La seule chose que nous allons avoir droit c'est de prendre des PV "grâce" à CRIT AIR en allant au travail tous les jours avec une voiture qui a le tort d'être sortie d'usine quelques mois trop tôt! Quelque mois après, la même voiture avec le même moteur, le même système d'échappement pourra avoir la "bonne" vignette. (Peut-être que le projet possède une aide que je n'ai pas vu pour ceux qui n'ont pas les moyens de changer leur voiture??) Pourquoi se consacrer à améliorer se qui existe déjà (même s'il faudra le faire plus tard), plutôt que de créer des ligne supplémentaires. Essayer de partir de Pont-Du-Château avec le bus à plusieurs horaires de la journée quand vous devez aller travailler. Et pareil pour revenir; Il faut avoir du temps devant soi et encore si on habite sur le trajet de la ligne de bus!!!. Un citoyen oublié qui paye ses impôts.</p>													hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE173	<p>Le projet INSPIRE est un très bon projet pour la Métropole. Pour l'archaïque ville de Chamalières qui le refuse l'aménagement de l'avenue de Royat en site propre aurait enfin fait passer cette ville des années 70, règne du tout bagnole, au 21ème siècle . Que proposent les élus de la majorité et d'une certaine « opposition » ? RIEN ! Si ce n'est rester en l'état..... En février 2021, l'enquête publique à peine commencée la mairie faisait circuler un document hostile à ce projet et à la limite de la désinformation confortant ainsi les inquiétudes de certains. Il était sous entendu entre autres sur les flyers généreusement distribués dans les boites à lettres de l'avenue de Royat et dans les commerces chamaliérois : Que les arbres seraient tous abattus OU est il indiqué dans le projet que les arbres seront coupés ? Que les accès pour les riverains, livreurs, déménageurs, artisans seraient impossibles OU est il indiqué que l'avenue serait un ghetto fermé à tous ? Que les reports de de circulation bloqueraient les rues adjacentes alors polluées et congestionnées OU est ce indiqué dans le projet ? Quelles sont les rues adjacentes ? (actuellement l'avenue de Royat n'est ni polluée ni bruyante ni congestionnée avec les milliers de véhicules jour qui y transitent près des écoles, crèches, jardin d'enfant, etc..). Si la mairie, dans sa grande bonté, se dit « solidaire » des communes voisines pour qui l'avenue est une zone de transit elle a moins de considération pour les riverains qui ne peuvent même pas ouvrir leurs fenêtres</p>	1												<p>4 documents joints : _ 2 tracts DUVERT _ 2 fiches MAIRIE</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE173	<p>Côté « opposition » pas mieux : les documents joints aux mails insistants pour signer une pétition contre ce projet font apparaître de nombreuses approximations, erreurs, omissions (ou désinformation?) ce projet ne correspond pas aux enjeux environnementaux : baisser la circulation automobile et favoriser la marche, l'utilisation du vélo ou des T C n'améliorent pas l'environnement ? ce projet ne correspond pas aux besoins des usagers : en s'appuyant sur une concertation « récente » du SMTC datant de 2016 soit 6 ans comment peut on dire ça ? pollution/bruit : le défilé permanent de 8000 véhicules ne pollue pas et n'est pas bruyant ? le coût serait de 43 millions d'euros (ce n'est pas tout à fait ce que dit l'article de la Montagne du 01/04/2021) Qui dit vrai ? https://www.lamontagne.fr/chamalieres-63400/actualites/la-future-ligne-b-a-chamalieres-puy-de-dome-va-t-elle-reellement-couter-43-millions-d-euros_13935558/</p>	0												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE173	<p>Ville hostile aux cyclistes (classée parmi les dernières dans le classement FUB) : aucune piste cyclable, autoroutes urbaines, dangerosité permanente Ville hostile aux enfants : abords des écoles ni sûrs ni accueillants, avec un trafic important à proximité, pollution de l'air et sonore, drives, stationnement sauvage autorisé Ville hostile aux personnes âgées ou à mobilité réduite : l'hypercentre est bien sûr réservé aux voitures avec des largeurs de trottoirs absolument indécentes, des passages piétons très dangereux Ville solidaire le confort des bagnolards en SUV passent avant celui des personnes âgées, PMR, lycéens/étudiants, personnes modestes qui n'ont d'autres CHOIX que d'emprunter la ligne B Ceux ci ne donnent pas leur avis ou plutôt on s'en moque ; d'après un sondage datant de plus de 6 ans les usagers sont très contents.... La voiture reine a encore de beaux jours devant elle puisque envisager le moindre changement est traité avec mépris. L'essentiel étant de se démarquer à tout prix de Clermont Ferrand et de la Métropole, peu importe les conséquences, cette équipe municipale d'un autre âge n'en a que faire. Le réchauffement climatique doit s'arrêter au panneau Chamalières. D'ailleurs il serait honnête d'enlever tous les qualificatifs : » ville amie des enfants, des seniors, de référence et d'innovation, de bien être, thermale », etc... : c'est ridicule. Cette ville sera (est déjà) un vaste parking, surdensifiée, bétonnée, polluée, dangereuse et bruyante : les générations futures apprécieront et sauront s'en souvenir on l'espère .</p>	0												
RE174	<p>Je suis contre le fait de supprimer 100 places de parking au quartier du Lac. Cournon est une ville moyenne. On a besoin de places de stationnement pour les cournonais et aussi les gens des alentours qui viennent faire leurs courses sur Cournon. Malgré les futurs bus rapides, tous les quartiers ne seront pas desservis. Je ne pourrais pas faire et porter mes courses à pied, même en habitant seulement a 3 km du quartier du lac.</p>					1			1				stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE175	<p>Personnellement, je ne comprends rien à tout ce dossier beaucoup trop exhaustif. Il faudrait y passer 2 jours! Pourquoi pas des réunions de quartier claires et concises présentant un plan des lignes et les conséquences qui en découlent. Je voudrais participer à cette enquête mais je travaille et prends qu'en même un peu le temps de me reposer aussi. Tout ce que je vois c'est qu'une fois de plus les voitures sont visées. Pourtant quand on voit le nombre de vélos circulant sur ces pseudo pistes cyclables installées bd côte Blatin ou vers les Carmes, on se demande pourquoi on crée des bouchons aux automobilistes réduits d'une voie de circulation alors qu'il n'y a pas un vélo à l'horizon, sauf sur les mêmes voies que les voitures!!! Perso, je travaille à Billom et je vois pas comment y aller: pas de train, qui s'arrête à Vertaizon! et un bus de temps en temps... Et que dire de la rue Anatole France où je me fais klaxonner parce que je respecte le 30km/h et me fais doubler par tout le monde même par les bus de la ville, qui ne respectent absolument pas la limitation!!!</p>												contre prolifération pistes cyclables	complexité du dossier
RE176	<p>J'ai trouvé dans ma boîte aux lettres le dépliant de l'enquête publique sur le projet Inspire. Certainement un excellent projet pour les habitants des communes concernées. Par contre tout le nord de l'agglomération est absent (Cébazat, zone de Ladoux, Gerzat, Blanzat, Chateaugay...) dans cette ré-organisation. Cela concerne plusieurs milliers d'habitants et d'employés, ou alors il est prévu soit une deuxième phase soit de prolonger la ligne de tram vers ces destinations. Pourquoi ne pas rêver</p>													hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE177	Une enquête publique pas très claire...pour arriver à donner son avis il faut quasiment avoir fait math sup!!!!!! pourquoi pas un référendum????? au moins les habitants seraient clairement informés. J'ai l'impression que cette enquête sert uniquement à noyer le poisson sur des décisions déjà prises. Qui nous parle des montants pharamineux de ces travaux, de l'impact sur l'environnement et sur la circulation, et les commerces comme ceux situés dans la rue de l'Oradou????? je suis donc contre.		1					1						
RE178	1/ Actuellement les abris bus de la rue Ballainvilliers sont minimes. Il faut que le projet permette aux usagers d'attendre à l'abri (à l'ombre) les jours de pluie (de canicule). (repenser les abris vers le marchand de primeur et en face de ce dernier).						1						abris bus	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE179	<p>Je viens de regarder "rapidement" le dossier, et j'ai peur que sa complexité sa technicité et l'absence de synthèse clair n'en fasse qu'un dossier d'expert ou de personne qui a du temps à passer (à perdre ?) pour le consulter. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de Cournon (qui me concerne) satisfait que la passage par le Zénith soit enfin pris en compte, mais pour les mêmes raisons que l'équipe dirigeante. Il y a toute une zone d'activité existante avec du paramédical qui concerne les cournonais, car ces services sont des "transfuges" de Cournon, et manquent maintenant aux habitants de la zone. Maintenant, coté Cournon toujours, je suis atterré de la surface de la ville qui ne va pas être desservie. La rue de la gare, la rue de Clermont, les quartiers en prolongement du Lac quand on vient de la rue des plaines, les Rives d'Allier etc..... N'aurait-on pas pu se donner un objectif dans les zones urbaines, de ne pas avoir plus de 500m (par exemple... mais pourrait être 400m ou 300m) à faire entre son domicile et un arrêt de bus? Sinon, l'abandon de la voiture est impossible, surtout pour des agglo comme Cournon qui deviennent de plus en plus des dortoirs ou des résidences de "retraités" (que je respecte car j'en suis....) Et donc toute action de suppression de d'accès voiture par réduction de voie(s) ou de stationnements, devrait apparaitre dans les analyses d'impact, voire dans une analyse de risques pertinente pour les usagers / citoyens et professionnels et commerçants. Un projet de cette ampleur (et encore sous chiffré à mon avis) mérite plus que du baratin abscons pour le simple citoyen.</p>								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE180	Je me présente Sandrine gérante du Madigan's Pub 2 avenue maréchal foch 63800 cournon. Avec le projet du tracé de bus, le manque de stationnement qui va s'en suivre, l'emputation d'une partie de ma terrasse (comment celle ci va être remplacé), je me demande comment je vais pouvoir mener à bien mon activité, comment mes clients vont pouvoir venir se désaltérer, le manque à gagner que cela va m'engendrer. Comment va être calculé la perte de mon chiffre d'affaires, ou demander les aides d'indemnisations. Tout ceci reste très flou. Pourquoi n'avons nous pas était convié d'un tel projet ? L'a nous sommes sur le fait accompli Il en est de la survie de nos commerces. Merci de prévoir de nouveaux parkings en remplacement des places supprimées. J'espère que mr Rage maire de Cournon-d'Auvergne va convier les commerçants du quartier du lac afin de nous expliquer se projet. Bien cordialement					1							stationnement impact sur les commerces	
RE181	Alors déjà que le quartier du lac à Cournon ne fait clairement pas rêver, mais on y va car on apprécie nos commerçants, que va-t-il se passer si en prime on ne peut plus se garer ??? Définitivement on ira faire nos courses sur une autre commune plus accueillante et c'est bien dommage					1							stationnement	
RE182	Contribution du comité de quartier "Les Amis de Clermont Centre" en pièce jointe						1	1			1	1		_ parking Vercingétorix _ navettes _parkings relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE183	<p>PAS INSPIRE PAR CE PROJET Projet incompris qui va impacter la vie pendant 5ans ou plus de ceux qui travaillent et qui auront les pires difficultés pour accéder à leur lieu de travail, soit 1/8ème de leur vie professionnelle (stress, embouteillages, accidents .etc.) Les cournonais sont très très inquiets ! Projet titanesque très couteux pour les contribuables et les entreprises , les estimations d'aujourd'hui peuvent être multipliées par une échelle variant de 1.3 à 2 .BHNS = bus a haut niveau de sous.</p> <p>Projet incomplet sur le doublement du pont vers le Zénith Pour ne citer qu'un exemple les murs antibruit , pour remplacer les haies d'arbres existants ,non prévus dans le schéma actuel pour les habitants du quartier de la gare aux abords du pont reliant la zone de Cournon au Zénith. Le doublement du pont entrainera encore plus de flux de véhicules. Ayant eu à vendre notre maison dans ce quartier, le principal et unique reproche des visiteurs était le bruit de la circulation à cet endroit. Projet grand consommateur de CO2 et redoutable pour l'environnement. Pour permettre au bus de circuler, la Place Gardet doit être refaite ET cela entrainera des flux de voiture au ralenti (17000 véhicules jour au pont de Cournon sur l'Allier) , donc du CO2 en plus. Autre problème environnemental, le sable , une ressource exploitée sans fin dont la consommation dépasse toute autre ressource naturelle solide sur la planète après l'eau. La consommation mondiale annuelle du sable est l'équivalent d'un mur de 27 mètres de large par 27 mètres de haut autour de la terre (source rapport des Nations unies).Combien de M3 de granulats va-t-on consommer pour ce réseau routier ?</p>					0		1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE183	<p>Projet anti commerce de proximité Les commerçants de Cournon sont très inquiets du nombre de place de parking (quartier du Lac et place Gardet) qui vont disparaitre au profit d'un bus qui amènera leurs clients au centre ville de Clermont.</p> <p>Projet sans complémentarité avec les transports existants (SNCF et Tram)mais au contraire devient concurrent. Le tram a été porté par la majorité métropolitaine d'hier semblable à la gouvernance actuelle mais sans faire passer le projet par le point d'orgue central : LA GARE Cela est une faute car l'enquête publique avait rendu ses conclusions en signifiant cette ânerie . Le tram doit fonctionner jusqu'en 2036, voir au-delà, donc doublon sur certains trajets Y-t-il eu une concertation entre la SNCF et le SMTC ? J'en doute fortement .Les TER dépendent de la Région , les bus et tram dépendent de la métropole .Les couleurs politiques des gouvernances empêchent -elles le passage de l'une à l'autre ? Le conseiller régional en charge des TER , par ailleurs maire de Vichy, aurait approché le SMTC, quid de la réponse ?</p>					1		0					stationnement	
RE183	<p>Cournon, Pont du- Château, Aulnat, Gerzat, Chamalières Royat ,Durtol (Durtol Orcines) Le Cendre, soit la moitié des communes qui sont desservies par le train . Une connexion entre ces gares et des minibus de ville aurait eu un effet plus vert, plus propre et beaucoup moins couteux en infrastructure routière .Cela donnait du sens à la défense du service public SNCF en augmentant le trafic ferroviaire.</p>					0		0					intermodalité avec train	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE183	<p>Projet d'avant crise sanitaire Depuis la crise sanitaire, les transports en commun ont des difficultés pour retrouver leur niveau d'avant et ce n'est pas la gratuité des bus les weekends qui va combler « le manque à gagner du SMTC » ni inciter à prendre le bus. Le covoiturage semble prendre de l'ampleur Projet de BNHS Ce sigle signifie-t-il aussi Bus à Haut Niveau de Sécurité ? dernièrement le journal la Montagne rapportait un article pour le moins alarmant sur la sécurité dans les bus Projet pour places vides Toutes les 6 minutes , pourras-t-on avoir jusqu'à 200 bus par jour pour Cournon ? Il sera intéressant de comptabiliser les places vides journalières et d'avoir un rapport places disponibles et places occupées. Projet d'une durée de vie de 10 ans avec un financement sur 30 voir 50 ans ? Si les voitures thermiques disparaissent les propriétaires de voitures éclectiques ne vont pas prendre le bus Un autre danger guette les automobilistes, le péage à l'entrée de la métropole...</p>					0		0						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE184	<p>Bien sûr qu'il faut avancer et développer les voies réservées aux bus afin que les trajets soient plus fluides. Toutefois, je m'interroge sur le terminus prévu à Durtol à la place du parking de la clinique cardiologique. Cela impliquera de traverser Durtol en venant du Nord pour venir se garer ; de même pour les personnes entrant par l'ouest depuis Orcines. Le bourg de Durtol ne va pas gagner en fluidité.... De plus, comme je l'avais déjà indiqué lors d'une précédente consultation, que gagnent les nohanentais(es) : rien ! Nous sommes toujours oubliés entre la ligne qui s'arrête à Durtol, et celle de l'autre côté qui s'arrête à Blanzat (limite Sayat)... Il fut un temps où la commune bénéficiait d'une ligne de bus, puis le tram est arrivé à Clermont et Nohanent a perdu sa ligne régulière pour n'avoir que la ligne 32 aux heures de pointe principalement... Alors bien sûr je peux prendre ma voiture et la laisser à Durtol pour prendre le bus... Par contre, lorsque je recherche des aides à domicile pour mon père, les entreprises/associations sont désolées de me dire que Nohanent n'étant pas desservi par une ligne régulière, des candidates ne peuvent venir y travailler quelques heures lorsqu'elles n'ont pas elles-mêmes un véhicule.... Faut-il qu'elles en achètent un ? Ce serait quand même contraire à la tendance actuelle, surtout compte tenu du contexte économique. Du coup on fait comment ? Alors qu'il serait si facile soit de prolonger la ligne de Durtol qui pourrait faire une boucle à Nohanent, soit de prévoir des navettes entre les 2 communes ! Un projet qui ne paraît pas délirant à étudier comparé à l'envergure du projet Inspire....</p>								1		1	1		parking relais navettes

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE185	<p>Commerçants et propriétaires de notre commerce à Cournon quartier du LAC, nous sommes surpris du manque de communication sur les détails autour du projet Inspire en lui même. Il est prévu de passer de 128 places à 22 ou 23 places de stationnement autour des commerces du quartier du LAC Av Maréchal Foch, Joffre et de l'Av de la Libération. Il existe également un projet immobilier sur le parking d'Auchan qui supprimerait 100 places entre le supermarché et le cinéma (de 180 il ne resterait plus que 82 places, non publiques). Même si les 2 projets ne se font pas en même temps. A terme, il y aurait la suppression de 200 places de parking sur la zone. En 2023, seul le parking Lichtenfels garderait ses 110 places de stationnement. Or celui-ci n'est pas suffisant pour accueillir l'ensemble des commerçants et des clients consommant dans notre quartier du LAC. Il faudrait donc prévoir la réalisation de nouveaux parkings autour des commerces si il est prévu de conserver les acteurs économiques de la ville dans ce quartier. Idem pour les professionnels de santé et leurs patients. Ces créations ont un caractère urgent. Car si il n'y a plus de stationnement pendant les 3 ans de travaux, c'est la mort des commerces de Cournon, quartier du LAC. Notre activité économique dépend du passage des véhicules qui viennent des villes limitrophes. Compte tenu des nouveaux sens de circulations, il semble logique d'imaginer que les clients d'hier chercheront demain à éviter les bouchons qui risquent de se former devant notre boutique. Donc les automobilistes passeront par une autre ville au quotidien. Plus de 50% de notre CA est ainsi menacé.</p>					1							stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE185	<p>De plus, notre clientèle reste moins de 5 min en moyenne dans le magasin, donc si un parking est créé, il faut qu'il le soit à la toute proximité des commerces. Si les clients ont 300m aller et 300m retour entre un parking et notre boutique, le trajet à pied leur prendra plus de temps que l'achat, donc ils iront ailleurs. Si la SMTC et la Mairie de Cournon ne font rien, nous ne résisterons pas à l'année 2023. Les habitants de Cournon, n'auront plus de commerces. Je suppose que ce n'est pas la volonté de la municipalité ? De plus, en nous rendant plus dépendant des transports en commun, qu'avez-vous prévu pour maintenir l'activité économique et de santé pendant les jours fériés et les éventuels jours de grève ? Pour rappel, le 1er mai, par exemple, il n'y a pas de passage des BUS à Cournon. Or, tout le monde est bien content de pouvoir venir chercher une baguette fraîche ou trouver une pharmacie de garde. Si nos salariés sont sensés venir en BUS, comment font-ils ces jour là ?</p>					0								
RE186	<p>Il serait souhaitable que le projet prévoit des places de stationnements pour les commerçants et leurs clients qui ne peuvent se déplacer en bus (selon leur âge ou handicap ou habitant des communes alentour non desservies par le bus ou pour les personnes transportant du matériel pour leur travail). La survie des commerces en dépend et ceci également avant et pendant les travaux. Cela pourrait être une zone bleue pour la clientèle afin de limiter la présence des véhicules et un parking réservé aux commerçants. Egalement des arrêts minute pour les personnes à mobilité réduite accompagnées par leurs proches</p>												stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE187	Le descriptif du projet (notice explicative) parle beaucoup de pollution de l'air, de bruit, de changement climatique ... L'interdiction de vente des véhicules neufs à moteur thermique à partir de 2035, ce qui n'est pas si loin par rapport à l'échéance du projet, a-t-elle été suffisamment prise en compte ? Evitons de construire un monstre destiné à résoudre un problème qui aura disparu lorsque que le projet sera pleinement déployé !													opportunité remise en cause
RE188	La ville ne pense pas aux personnes qui viennent travailler sur Clermont et n'ont pas de transport en commun depuis leur campagne et sont obligés de prendre leur voiture . Si ce projet voit le jour, ces automobilistes devront subir des bouchons en plus du temps passé dans leur véhicule. Nous sommes déjà impacté par des pistes cyclables bld côté blatin qui restent Inutilisées par les cyclistes							1						
RE189	Habitant le quartier de l'Oradou, je souhaiterais savoir où en sont les études d'insertion du projet dans notre quartier. Comme vous le dites, "les impacts sur la circulation seront forts et soulèvent des inquiétudes légitimes de la part des usagers et des habitants". Ceci concerne à la fois la phase de travaux, avec une durée (prévue) de 9 mois et la phase d'exploitation ultérieure. Les inquiétudes portent sur la possibilité de circuler dans le quartier, y compris en VL puisque certains trajets que nous faisons sortent de la métropole, de se garer à proximité de chez nous, mais aussi l'impact sur les commerces de proximité, qui risquent de fermer s'ils perdent en clientèle, et la congestion de la rue de l'Oradou et des autres rues du quartier. Le "principe d'alternat sur l'ensemble du parcours" est source d'inquiétude parce que les trajets des VL vont être compliqués et générateurs de bien davantage de nuisances. Le bilan sur l'impact global a-t-il été fait, à toute heure du jour, y compris lorsque les bus sont vides ou presque, et pour la période future où les véhicules à moteurs thermiques auront disparu ?				1			1					stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE200	le projet d'Inspire qui vise à rendre l'avenue Bergougnan en sens unique à l'avenir va poser de sérieux problèmes pour les populations qui effectuent leur trajet domicile-travail quotidiennement. si l'idée d'un transport en commun semble pertinente, la voiture reste malheureusement le seul moyen pour bon nombre d'entre nous pour circuler... fermer cette avenue perturbera sensiblement la vie des gens qui travaillent et ne souhaitent pas vivre en centre-ville.			1				1						
RE201	Le projet Inspire va conduire à supprimer des voies majeures de circulation (Avenue Bergougnan, rue de l'Oradou notamment). L'examen des pièces du dossier de consultation montre que des études d'impact ont été réalisées tous azimut (impact paysager, impact bilan carbone, etc.) Par contre, nulle part n'apparaissent les tracés de déviation des flux automobiles sur les parties du parcours sur lesquelles il est prévu des suppression de voies automobiles. DE MEME, aucune étude d'impact n'a été réalisée concernant la déviation du trafic automobile, suite à la suppression de voies de circulation au profit du bus : quelles déviations pour les voitures, quel impact au niveau des nuisances pollution de l'air et bruit, au niveau sécurité pour les riverains de ces futures voies de déviation, etc.. Ainsi quand on prend le cas de l'avenue Bergougnan qui se verra supprimer une voie, il n'y a aucune rue qui pourra supporter le trafic automobile de déviation. En conclusion, on se focalise uniquement sur le Bus et on ne prends pas en compte la globalité du projet et les futurs "dégâts collatéraux" que va engendrer le projet Inspire pour les populations riveraines.			1	1			1						absence d'étude report de trafic automobile

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE202	Le principe d'un bus électrique à vocation écologique est entendable et recevable. En revanche, priver les citoyens (qui paient des impôts locaux) et les commerçants (qui collectent de la tva) d'un espace vital est déraisonné. La vie du quartier du Lac en souffrira, et risque de faire fuir les populations les plus âgées, au détriment de "visiteurs curieux" moins concernés par le ca de ville					1								
RE203	les parkings relais en tête des 2 lignes sont-ils prévus,suffisamment bien dimensionnés?, facile d'accès? surveillés? gratuits?										1			parkings relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE204	<p>je suis ok pour le passage du BHNS vers le Zenith mais bien dommage que rien ne soit fait pour desservir la Zone Industrielle pourtant riche en salariés. L'Avenue Foch (à partir de l'ancien DIA jusqu'au feu du bar MADIGAN) va voir disparaître ses places de stationnement au profit du bus. Auchan le lac va s'agrandir et la station service va laisser place à 3 immeubles. Donc beaucoup de stationnements vont manquer sur COURNON LE LAC. Les commerçants de ce quartier s'inquiètent et ils ont bien raison car des personnes passent devant chez eux pour rentrer chez eux dans une ville limitrophe et s'arrêtent dans les commerces (boulangerie, tabac presse, fromagerie, banque, etc...) donc du fait du manque de places de stationnement ces personnes rentreront directement chez elles soit sans s'arrêter, soit par un autre chemin à cause de bouchons. De plus le BHNS doit passer sur le pont reliant la zone au Zenith, ce qui va entraîner le doublement des voies sur ce pont. Cela va engendrer un flux plus important de circulation et de nombreux bouchons (ce qui arrive déjà). La zone industrielle est complètement oubliée : plus de bus, pas de piste cyclable malgré le nombre de personnes allant travailler en vélo avec tous les risques encourus. Ce bus est en fait un moyen de relier la ville de Cournon (place gardet) à Clermont en 30mn mais en aucun cas pour que les cournonnais et les gens de passage ne fassent leurs courses dans les commerces de COURNON. on va voir d'ici quelques années le nombre de commerçants qui restera sur Cournon !!!!!</p>					1							<p>stationnement impact sur les commerces</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE205	le projet qui va complètement engorgé les voies de circulation (surtout à l'ouest de la métropole) n'est pas adapté aux enjeux eu égard aux couts de mise en oeuvre! Pourquoi le projet qui se veut novateur n'intègre pas les voies férées qui sont sous employées et qui pourrait desservir sans contraintes et quasiment sans travaux pharaoniques des sites situés à proximité (exemple à l'ouest: université, stade marcombes, beaumont, gare de chamalières/royat, lycée hotelier de chamalières, haut de chamalières/c-fd et gare de durtol)? Par ailleurs, les voies dédiées au BHNS (av bergougan, berthelot...) vont générer des reports de circulation sur les voies adjacentes (avenue clausat...) sans qu'un plan de déplacement par commune ne soit réellement concerté. Il en résultera des bouchons monstrueux, de la poluttion...donc tout le contraire des effets escomptés!							1					intermodalité avec le train	
RE206	Merci de ne pas couper les arbres de l'avenue de royat qui contribuent a la vegetalisation des villes en cette periode de rechauffement climatique.bien garder les aires de stationnements avenue de royat.ne pas supprimer l'arret avenue thermale beaucoup plus utilisee que garnaudes.											1		station avenue Thermale

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE207	<p>Bonjour , notre monde change nos moyens de locomotions également nous en sommes tous conscients mais encore une fois il est nécessaire de repenser quelques aménagements sur le tracé du projet inspire , en tant que Clermontois je suis inquiet des énormes bouchons qui vont se former pour accéder et circuler dans notre belle ville , en effet tout le monde ne peut se permettre de prendre le tram ou de se déplacer à vélo , en tant que commerçant je suis également inquiet quand à la pérennité de mon entreprise ! Pour cette raison et comme nous vous l'avons expliqué lors de votre visite dans le quartier, je vous fais à nouveau part de notre inquiétude pour la vie de nos commerces situés rue Ballainvilliers , place renoux , rue st esprit, rue Gilbert Morel ainsi que les rues adjacentes. La suppression de la circulation, des places de stationnement, arrêts minutes de la rue Ballainvilliers , de la place Renoux vont directement impacter nos chiffres d'affaires, après les années covid, la crise actuelle, les futurs travaux il va forcément y avoir des dégâts !! Souhaitez vous la disparition de nombreux commerces ? Le déménagement de certains d'entre nous ?? Un peu de bon sens dans le projet est nécessaire, merci de prendre notre demande en considération .</p>						1	1					impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE208	<p>La métropole clermontoise est moteur en termes de mobilité. Cependant, le plan proposé n'est pas ambitieux et ne répond pas aux besoins en mobilité de la Métropole. En effet, en tenant compte de l'expansion démographique de la métropole (ou de son anticipation), les BHNS ne sont pas des solutions durables. En effet, les bus transportent deux fois moins de personnes qu'un tramway par exemple. Par ailleurs, où est passé le projet de T2 ? Et quid de la détérioration/l'obsolescence du matériel de la ligne T1 ? Enfin, en termes de vélo, y a-t-il un schéma directeur ou un plan de déplacement ? Malgré la volonté politique via le développement des bornes C.vélo, son usage dans la métropole est loin d'être sécuritaire. Un effort de continuité, de maillage et de création d'itinéraires doit être mis en place et priorisé. Face à l'urgence climatique, contraindre les voitures pour favoriser les autres modes de transport est primordial.</p>												améliore mobilités douces	préférence au tramway
RE209	<p>en supprimant les places de parking se sera les trottoirs qui deviendrons des parking sans oublier les velos et trottinettes les terrasses de café soit l'interdiction pour les piétons de circuler en sécurité..car les trottoirs sont deja tres dangereux non au projets inspire qui va couter une fortune pour aucune amelioration surtout si les nouveaux bus roule aussi que le tram ou les essais agora</p>		1										stationnement sécurité des piétons	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE210	<p>Comment peut-on répondre à une enquête publique quand il manque des documents TRES important ... Pour le secteur Ballainvilliers impossible d'avoir un plan de report de circulation, pourtant disponible pour les quartier Oradou et Bergougnan. La personne responsable du projet me répond que pour le moment il n'y en a pas ... peut-être quand l'enquête sera terminée ... Pareil pas de profil de la rue Ballainvilliers ... On m'annonce également que " Je souligne que les aménagements de la rue Ballainvilliers (comme de l'avenue Vercingétorix) n'y figurent pas, seul le périmètre apparaît, et pour cause : au moment du dépôt du dossier auprès des services de l'Etat, en décembre 2021, le choix du maître d'œuvre et donc du projet retenu n'était pas encore finalisé." Est-ce normal qu'il manque des pièces au moment de l'enquête ? Ce projet a été mené dans la précipitation et sans concertations avec riverains et commerçants, les réunions ont eu lieu en vidéoconférence (période covid oblige) en toute discrétion car si vous ne connaissez pas le projet, vous ne pouviez pas connaître leur existence. De plus, le 1/06/2022 malgré de multiples rappels, il n'y a toujours pas d'affiche jaune informant de l'enquête publique ni de courrier reçu... alors que nous sommes très concernés par le projet ... Un report du projet est indispensable</p>						1	1						Balainvilliers

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE211	<p>Habitant le long du Boulevard Charles de Gaulle à Cournon je m'inquiète pour les nuisances sonores déjà très élevée. Les véhicules vont encore au plus près des jardins, en dehors du bruit (même avec un revêtement sonore) quid du bruit des moteurs, des accélérations et de la pollution déjà élevée et connue. N'était-il pas envisageable comme c'est déjà le cas pour les principaux boulevard de Cournon de passer le Boulevard Charles de Gaulle en sens unique (sortie de Cournon) et de passer le sens d'entrer dans Cournon par la Route du Centre (en supprimant le feu avenue de la gare et de faire un rond-point) ? Je suis particulièrement inquiète pour les riverains, ainsi que pour les commerçants, artisans, professions indépendantes et libérales installés au quartier du Lac, 120 places de stationnement vont disparaître ainsi qu'une partie du parking d'Auchan. Quid également des parents qui déposent et viennent chercher leur enfant dans ce quartier ?</p>					1		1					stationnement	
RE212	<p>Au-delà du coût prévisionnel très élevé du projet qui ne manquera sans doute pas de dépasser les prévisions au final et ainsi peser sur les contribuables, je m'interroge concernant le bien fondé du nouveau tracé de la ligne C. Qu'en est-il de l'avenue G. Clémenceau, l'avenue des Dômes et l'avenue de la République notamment qui ne seront plus desservies alors que de nombreuses zones résidentielles se situent à proximité et que les bus sont bondés ? L'alternative à la voiture voulue par ce projet risque de se transformer en recours à la voiture et causer de réels problème avec la suppression des places de parking à Clermont.</p>									1			coût	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE213	J'ai 76ans aujourd'hui j'ai des problèmes de santé qui ne me permettent pas de faire de long trajet à pieds, mais j'aime aller faire mes courses seule et au lac. Sans les places de stationnement je suis condamnée chez moi, avec la seule solution de me faire livrer mes courses alimentaires par un supermarché ce que je refuse aujourd'hui. Je veux garder mon indépendance et à c'est pour cela qu'il me faut des places de parking car je peux encore conduire mon véhicule et j'ai besoin de stationner. Merci de tenir compte de mes observations et de penser surtout aux commerces de proximité qui ne doivent surtout pas disparaître.					1							stationnement	
RE214	Bonjour, j'ai une question : avec 120 places de supprimées dans le quartier du lac a Cournon, comment allons nous stationner pour aller faire nos courses chez nos commerçants, pour aller chez le dentiste, chez le coiffeur, à la poste, au bureau de tabac, chez l'orthodontiste???? Le stationnement est déjà hyper compliqué dans ce quartier... Nous irons ailleurs. Cournon deviendra ville fantôme dortoir. Alors que ce quartier regorge de jolis commerces de qualité. C'est n'importe quoi de supprimer autant de places.					1							stationnement	
RE215	j'espère que vous pensez aussi aux personnes avec soucis de santé, (sans parler d'handicap) tout le monde doit pouvoir faire ses courses donc à prévoir place de stationnement tt pres des commerces. perso si pas de place je vais ailleurs												stationnement	
RE216	Rajouter des places de stationnement dans le quartier du Lac de Cournon					1							stationnement	
RE217	Que l'on veuille obliger les gens à utiliser le bus on ne s'y prendra pas autrement. Merci pour le "Bazar" que vous allez mettre dans Cournon, finie la quiétude et adieu les courses dans le quartier du Lac. Les grandes surfaces vont vous remercier.					1							stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE218	Le passage de la futur ligne B, en passant sur le pont Saint Jean actuel n'est pas la meilleure solution. La création d'un passage réservé au bus, piétons, et vélos au niveau du parking du CHU Estaing -à la fin de la rue Lucie Aubrac aurait été plus intéressant. La ligne de bus traverserait alors réellement ce nouveau quartier d'avenir en passant par la rue du Charolais, en longeant le lycée Gergovie et en redescendant en direction de la rue JULES Verne. Cette solution bien que plus coûteuse est plus performante sur le long terme et évite d'ajouter des feux sur le boulevard St Jean pour l'insertion des bus (embouteillages assurés).									1				
RE219	Dans le tracé actuel de la ligne B, le seul point de raccordement avec la ligne A sera la place de Jaude. Cela me semble complètement aberrant quand on sait que seul la ligne B desservira la gare de Clermont Ferrand. Globalement les voyageurs descendent à la station 1er mai et marchent de longues minutes. Auparavant, les personnes chargées pouvaient descendre à l'arrêt du Tram (Stade Michelin puis prendre la ligne B vers la gare)									1				
RE220	Projet dépourvu de bon sens, suppression de nombreuses places de stationnement qui va causer la mort de nos commerces afin de faire passer un bus électrique. Aucune raison valable à cette destruction, une nouvelle preuve de l'incompétence de nos élus.												stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE221	<p>Habitant rue Blatin et travaillant également dans cette rue je m'interroge sur le devenir des commerçants et professions libérales de cette rue... J'ai du mal à comprendre comment les clients vont pouvoir se garer ... et j'imagine mal des personnes d'un certain âge , habitant en dehors de Clermont venir en bus ou se garer à l'entrée de la ville et finir en bus ou à pieds pour aller chez leur médecin, ophtalmologue, avocat... Ce projet me semble idéologique et inadapté . Les embouteillages dans les rues adjacentes à la ligne de bus seront légion et je me demande bien par où les habitants de la butte vont devoir passer pour rejoindre Chamalières et Royat ?? Limiter la circulation , créer des pistes cyclables sécurisées oui mais interdire l'accès du centre ville non. Le projet ne prend pas en compte les gens qui n'ont pas le choix et qui nécessairement prennent leur voiture pour travailler.</p>							1					<p>stationnement impact sur les commerces</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE222	<p>Ce projet qui devait probablement voir le jour sous forme d'une seconde ligne de Tramway est un signe en faveur de la transformation de la ville et des modes de vie individualistes qui ont la vie dure. "Ma place de parking, Ma bagnole, Mon travail, Mon commerce!" La voiture est un bien privé (individuel) qui pollue l'espace public (à tous) à bien des égards. Quand on décide de la reléguer ailleurs, de réduire sa présence il est demandé des alternatives comme les transports en communs... C'est ce que prévoit précisément ce projet. Rappelons nous de la place Jaude... mort assuré des commerces... Résultat ? L'arrivée du tramway: des bouchons de folies Résultats ? Le passage de la piste cyclable (covid) sur les grands boulevards Ouest et Sud > Résultats? Ce projet est probablement perfectible comme tout projet, mais il a le mérite de permettre aux habitants de la métropole d'envisager une alternative sérieuse à leurs déplacements qui ne cessent de se plaindre que l'essence est trop chère, qu'il n'y a pas de place pour garer leur voiture, il fait trop chaud, c'est pollué...) demain plus besoin de faire le plein et de chercher à se garer... mais faut-il accepter demain ! NB : si d'autres grandes agglomérations ont réussi, on ne devrait pas être plus c... Bon courage et encore plus de cyclable !</p>	1												
RE223	<p>Je fais mes courses au maximum à Cournon. Nous avons la chance au quartier du lac d'avoir ENFIN l'essentiel des besoins alimentaires et de qualité. Il est indispensable de conserver la proximité et les places de parking nécessaires pour faciliter le transport des achats. Comme toujours les décisions sont prises sans concertations ni informations, sauf 2 jours avant la date limite de l'enquête Bravo!!! MAINTENEZ LES PLACES DE PARKING, NOS COMMERCES NOUS AIDENT À VIVRE CORRECTEMENT. ON ÉTAIT CONTENT DE LES TROUVER PENDANT LA PANDÉMIE N'OUBLIONS RIEN.</p>					1							stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE224	<p>Nous souhaitons l'ajout de voies de communications plus "propres" et plus sécurisées (piéton / vélos). Marcher, faire du vélo, prendre le bus ou conduire devrait être un choix ! Dans 30 ans, lorsqu'il n'y aura plus de voiture thermique en circulation, il faudra bien trouver des places pour les voitures électriques... Il est impensable d'imaginer que tout le monde peut marcher 300m facilement, ou utiliser un vélo, ou prendre le BUS seul(e). Tout le monde n'a pas (plus) la santé suffisante ! Les commerces de Cournon ont besoin des habitants des autres communes pour exister économiquement, surtout avec un BHNS Cournon-Clermont !! Merci de créer des places de stationnement avant les travaux !!!</p>												<p>stationnement</p> <p>impact sur les commerces</p>	
RE225	<p>A mon avis, on ne devrait pas toucher à des voies comme Av Bergougnan, av de Royat et même Oradou, sauf à compliquer la vie à beaucoup de monde, car les déviations proposées ne seront pas évidentes ou faciles. D'autant que ces voies sont peu fréquentées par les cyclistes ! (qui n'aiment pas trop les montées). Mais j'ai tendance à penser que cette consultation "démocratique" ne servira pas à grand chose, surtout qu'elle comporte des avis contradictoires ce qui sera une excellente excuse pour ne pas en tenir compte ... Les décideurs auront le dernier mot, comme toujours !</p>			1	1			1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE226	<p>Habitant sur Lempdes , nous avons l'habitude d'aller travailler sur Clermont Ferrand via les transports en communs pour des raison d'économie d'énergie et de praticité pas besoin de chercher un stationnement pendant des heures , mais je dois prendre mon véhicule pour me rendre à Cournon pour le travail situé à seulement une dizaine de minutes de chez moi , car si je conservais le bus il me faudrait me rendre d'abord à Clermont pour revenir sur Cournon ! cette démarche aurait du être mise en place depuis bien longtemps . cependant à noter de gros problème avec la nouvelle compagnie qui dessert Lempdes ligne 35/36 les horaires ne sont pas respectés des horaires supprimés , le service est vraiment pas à la hauteur du dernier transporteur , quand à la ligne qui dessert Lempdes le Lycée Descartes ce n'est pas mieux , plusieurs fois j'ai du récupérer ma fille pas de bus § sans parler des retards de jusqu'à 30 min et on m'a dit que le samedi matin souvent il n'y avait même pas de bus pour le Lycée c'est inadmissible ! Vouloir faire évoluer l'offre et le service est une bonne chose mais il faudrait commencer par régler les problèmes des lignes existantes.</p>											1		
RE227	<p>Client de la zone du lac depuis bientôt 20 ans mais habitant à l'extérieur de Cournon je m'étonne de la suppression massive des places de parkings prévue dans le quartier. Comment se rendre sur place quand on ne peut plus s'y garer? La volonté est elle a nouveau de favoriser le commerce en ligne? Comment aller consulter kinésithérapeutes et pédiatres avec poussettes et sacs? Reduire les parkings ce n'est pas que gêner les automobilistes mais aussi les habitants des quartiers et asphyxier les commerçants et les professionnels de santé installés. Quel gâchis a venir si le projet reste en l'état.</p>					1							stationnement impact sur les commerces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE228	On aurait pu simplement aménager le circuit des nouveaux bus sans vouloir tout chambouler un peu partout ... Et je fais le pari que la note finale sera le double, ou pire, de ce qui est prévu comme budget initial. C'est toujours comme ça, hélas ! Une formule à méditer : le "mieux" est l'ennemi du "bien" Au fait, comment s'appelle l'édile qui veut laisser sa trace sur la ville de Clermont ? J' ai complètement oublié !												coût	
RE229	Sur le tracé C il y a des pointillés et je n'ai pas trouvé à quoi ils correspondent. J'habite rue des Gardes et je vais régulièrement en ville à l'arrêt croix des vignes . Si j'ai bien compris la ligne C ne passera plus sur cette voie alors que beaucoup de constructions ont et sont réalisées . On investit dans un lieu desservi par les transports en commun et ceux ci disparaissent, où est la logique. Je suis conscient que le zénith soit desservi , mais pas en privant de nombreux habitants préalablement desservis. Il faut nécessairement un ajout entre la place J.Gardet et le Lycée lafayette sur l'itinéraire précédent								1					
RE230	S'il n'y a plus aucun accès pour les automobilistes, je n'irai définitivement plus. Perdre 1h, pour aller dans un magasin ou aller manger au restaurant, uniquement dans le transport, c'est déroutant. Vive Internet !							1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE231	<p>le but d'améliorer la vie en ville en diminuant les voitures et en faisant plus de place aux bus et aux vélos notamment me paraît très utile. Je suis cycliste au maximum et je souhaite que les pistes cyclables créées par Inspir soient sans discontinuité sinon elles sont dangereuses. Je suis aussi utilisateur de voiture, ne serait-ce que pour faire des courses importantes. Aussi je m'inquiète du risque de bouchons et de pollution entraîné par le projet. J'habite dans le quartier de la Chambre de Commerce au bas de l'avenue Bergougnan. Celle-ci sera en sens unique montée, si j'ai bien compris. Donc aux carrefours des 4 routes les voitures descendant le matin vont devoir tourner à droite ou à gauche. Cela induira forcément des ralentissements dans des voies déjà chargées actuellement comme la rue Paul Diomède ou la rue Armand Fallières. Je pense que cela n'a pas assez été envisagé. Il faudrait revoir le projet en en tenant compte, ici comme dans d'autres quartiers</p>			1				1					mobilités douces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE232	<p>L'analyse du projet prévu sur la Commune de Cournon fait ressortir un risque majeur de banlieue dortoir exacerbée pour Cournon Aux vues des coups de boutoirs subis par les Commerçants du Lac, fort à parier que nombre d'entre eux disparaîtront pour être remplacés par des banques ou des assurances Ligne C revue en inadéquation avec la vie réelle des Cournonnais Une nouvelle manifestation de la démagogie politicienne de vouloir sous couvert de tuer la voiture ou de mettre en avant des vertus écologiques, soit disant, bonnes pour les citoyens vont engendrer une paupérisation de l'ensemble des zones urbaines de Cournon Encore des Élités pensant pour tout le monde et faire en sorte de mettre au pas les citoyens qui n'ont pas besoin de cela !! En synthèse une Enquête publique parce que c'est obligatoire mais l'ensemble des décisions politiques sont déjà prises entre soit !! A quoi bon !! La politique politicienne a depuis longtemps tuée la pertinence et le bon sens et la notion d'intérêt réel pour le citoyen Nous les citoyens n'auront une nouvelle fois qu'à constater des dégâts à venir !!!</p>					1								

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE233	<p>Je suis Cournonnaise et je fais mes achats chez les commerçants du quartier du Lac et je vais également faire mes rendez-vous médicaux là bas. Je trouve le projet intéressant dans les grandes lignes. Mais je trouve aberrant de retirer autant de places de parking. Il est déjà difficile de trouver de la place en temps normal, ce n'est pas en en retirant que vous allez améliorer la situation. Je ne vais pas en grandes surfaces. Je suis donc chargée lorsque je fais mes courses. J'habite trop loin du tracé du bus, il est donc inconcevable que je rentre les bras chargés sans la voiture. Laissez aux personnes le choix de leur transport en fonction de leur état de santé , du type de course à faire, du temps qu'ils ont. En validant un projet comme celui-ci sans laisser de places adéquates pour les gens qui viennent travailler, les clients pressés, les clients chargés, vous allez enlever l'envie aux gens d'aller dans ce secteur car pas pratique. Un projet qui risque, avec l'ampleur des travaux et le manque de place, de créer une baisse conséquente de l'attractivité du secteur et faire du mal aux commerçants qui se battent tous les jours pour améliorer la qualité de la proximité . De plus je vois qu'il va y avoir dans le secteur du Lac encore plus de logements. En regardant de plus près les places prévues pour ces logements ne correspondent absolument pas au nombre de voitures par foyer. Ils devront se garer à proximité. Donc dans la zone ou vous allez enlever des places de parking. C'est un non sens !</p>					1							<p>stationnement impact sur les commerces</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE234	<p>Pas d'avis négatif sur le principe des BHNS même s'il aurait été préférable 2 nouvelles lignes de tram en site 100 % dédié comme la ligne A actuelle. Après je comprend tout à fait que cela engendre 1 coût bien plus conséquent cependant on ne refait pas l'histoire mais ces 2 lignes B et C auraient dû être anticipées lors de la création de la ligne A. C'est comme pour le Stade de football MONTPIED si il avait été construit initialement 1 stade entier et non 1 demi stade les pouvoirs publics locaux n'auraient pas à fournir 16 millions d'euros (moins cher à l'époque et sans les surcoûts probables) maintenant pour finir ce stade qui entre temps a été la risée des amateurs de ballon rond depuis l'accession en Ligue 1 notamment. Conclusion personnelle de tout cela j'aime beaucoup ma ville et ma région mais c'est notre caractère on est prudent (voire timides ou suiveurs) au delà du raisonnable parfois et on ose pas assez et après on prend parfois du retard car par rapport aux métropoles semblables aucune n'a des lignes de transports publics ne desservant pas la gare SNCF l'aéroport idem pour le stade de foot. Hormis cela je n'ai pas de grief particulier sur les tracés car j'habite près de la ligne A</p>	1												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE235	<p>Orcines est une commune délaissée par les transports collectifs. Le transport à la demande qui a le mérite d'exister , n'est malheureusement pas suffisamment souple, ni pratique pour permettre des allers-retours réguliers pour le travail. Quid de l'égalité de traitement et de la solidarité entre les territoires de la Clermont Métropole ? (une même solidarité qui s'exerce pourtant dans le domaine de l'eau par exemple, où les orcinois ont vu leurs factures exploser en quelques années...). Au-delà de la solidarité, il s'agit aussi d'une question environnementale cruciale, nous avons dépassé l'heure de la "transition écologique", nous parons aux conséquences déjà réelles du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. PROPOSITION CONCRETE : - Pour commencer rapidement, il serait possible de rendre permanent (sur toute l'année, et donc au-delà de la saison touristique) le bus qui mène au panoramique des Dômes et d'élargir ses horaires. Ceci répondrait déjà, à moindres frais à de nombreux besoins. (actuellement sa 1ere descente sur Clermont est tardive et ne coïncide donc pas avec des embauches classiques entre 8h et 9h par ex).</p>											1		
RE236	<p>Il faudrait reconsidérer la nécessité de l'aménagement avenue de Royat car a certaines heures de la journée, les bus sont pratiquement vides: quel intérêt ? Par ailleurs, regardez aujourd'hui le nombre de vélos sur les pistes cyclables, et tout le schéma de circulation est modifié, bouchons, pollution supplémentaire, etc....</p>							1						
RE237	<p>En tant que habitant de la métropole j attends une ligne quotidienne pour Orcines qui contribue au financement des transports de la métropole Compte tenu des problèmes climatiques et de la inflation c est indispensable</p>											1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE238	<p>Clermont n'est pas Paris ou Bordeaux, il y a des embouteillages certes mais 15 ms aux heures de pointe le matin 7 8 9 h puis 16 17 18 h, à Paris c'est 2h ou 5h 20h/24h. Et cela seulement 6 ou 7 mois de l'année puisque la moitié des habitants ne sont pas d'ici étudiants profs et associés donc partent en vacances donc y a plus personnes à Clermont non seulement le weekend... mais 6 mois de l'année Les pistes cyclables elles ont augmentées les bouchons et donc la pollution et tout cela pour 6 mois de l'année puisque tous les cyclistes sont partis puisqu'ils ne sont pas de Clermont !! Et l'hiver ils ne sortent pas... la pluie la neige... Les bus saturés c'est simple en mettre plus aux heures de pointe ce qui n'est pas le cas et en mettre plus en général parce qu'attendre 1 heure le bus le weekend ce n'est pas normal ou les 6 mois de l'année ou il n'y a personnes...d'où la brillante idée des vélos mais on ne peut pas s'en servir toute l'année et beaucoup n'aime pas le vélo (les personnes âgées) Donc le problème c'est que l'extérieur vient travailler ou étudier en centre-ville... Donc pour être cohérent la 1ere des choses il faut externaliser les facs et administrations en dehors de Clermont par des routes périphériques. La pollution, dans 10 ans on aura des véhicules propres Enlever les stationnements aux riverains pour faire circuler une centaine de cyclistes qui se concentrent plutôt plein centre-ville c'est aberrant. Les artisans ne peuvent plus travailler ou venir travailler chez les riverains la famille ne peut plus venir les visiter, les personnes âgées ne peuvent aller faire leurs courses ou aller aux hôpitaux, les gens ne peuvent plus venir sur les espaces culturels ou des restaurants des quartiers. Enlever les stationnements aux riverains pour faire mieux circuler les bus...alors que le problème c'est qu'il n'y a pas assez de bus. Plus de grand bus aux heures de pointe et mettre plus de petits bus hors pointe La publicité de concertation n'a pas été faite (à dessein ?) et ceux qui se sont mobilisés n'ont pu le faire qu'une fois la concertation close. Même aujourd'hui Il suffit d'aller interroger le quidam dans la rue et même les commerçants ils n'ont jamais entendu parler d'inspire</p>		1					1				1	stationnement	<ul style="list-style-type: none"> _ circulation supportable _ anti vélos _ garder stationnement _ adapter offre/horaires _ mauvaise foi sur information et concertation

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE239	<p>Nous habitons avenue de la République à Cournon et sommes nombreux à faire appel aux transports en commun, nos enfants sont les principaux utilisateurs au quotidien. La ligne C actuelle dessert notre domicile à moins de 200 mètres (arrêt croix des vignes) avec une fréquence de passage des bus très pratique, notamment en cas de changement de planning des professeurs au collège et au Lycée....ce qui leur permet de partir plus tard ou revenir plus tôt. Le projet inspire nous privera de bus puisque le Bus C ne desservira plus notre avenue au profit du secteur du Zenith et ce, de 5h à 1h du matin...Combien d'usagers se rendront dans ce secteur à des heures tardives si ce n'est les soirs de concerts, et pas à 1 heure du matin..... Nous trouvons très regrettable de ne plus avoir cette ligne dans cette artère majeure qui mène directement à la place Joseph Gardet ou au centre de Clermont Fd.. Nos enfants devront chaque jour se rendre place Joseph Gardet pour prendre le bus (800 mètres à pied) et traverser toute la ZI de Cournon pour rejoindre les écoles si elles sont sur Clermont? Nous sommes consultés pour donner notre avis sur le projet INSPIRE avant le 04/07/2022 alors que la SMTC ne repensera son nouveau plan de réseau qu'au 1er trimestre 2023...C'est pour le moins que l'on puisse dire aberrant de ne pas proposer aux gens de vraies solutions de remplacement de bus équivalentes avant de les interroger sur un projet dont on ne comprend pas la plus-value. Nous demandons à ce qu'une solution soit proposée pour permettre aux habitants de notre quartier de bénéficier de passages de Bus à des fréquences "raisonnables" et pas seulement le matin et le soir comme c'est le cas en milieu rural...</p>								1					

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE240	<p>sortir Royat de l'isolement grâce au tramway place Allard, ce serait une bouffée d'air car la ligne 5 est faiblement renouvelée. Beaucoup de personnes préfèrent cheminer à pied jusqu'à la place Allard pour profiter de meilleures offres : plus de destinations et d'horaires de bus. Grâce au tramway l'accès au centre, et aux lycées et écoles supérieures Cezeaux deviendrait enfin inférieure à 30 minutes à pied. Royat pourrait accéder aux communes extérieures à Clermont sans voiture. Cournon, durtol, Romagnat, Aulnat, impensable aujourd'hui 1h30 voir plus si pris en transport en communs. Une station C-vélo électrique serait complémentaire. L'abonnement C-Vélo et le parking relais devrait être moins cher pour les résidents et étudiants. Ne faite pas le stationnement payant, s'il vous plaît ! La vie est déjà chère, cependant elle est encore agréable à Royat. On se croirait dans un petit village. Ne gâchez pas tout. Permettez de développer le transport à la demande pour Orcines via la vallée de Royat et arriver place Allard au tramway, ligne B. Les enfants de Ceysat par exemple pourront aller au lycée de Chamalieres car aujourd'hui pas de transport. Le co-voiturage parent coute presque 230€ par foyer. (j'espère ne pas me trompée sur la somme) Les autres communes au dessus orcines par exemple pourront enfin être desservies via le panoramique jusque tard, ou encore les installations sportives du colombier accessibles pour tous plus rapidement. Veuillez faire, s'il vous plaît de vrais arrêts de bus, à l'abri. Ne pas augmenter la taxe foncière svp</p>								1			1	tarification	C-vélo électriques

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE241	<p>Le fameux projet "INSPIRE" qui inspire peu... Je ne comprends pas le sens de ce projet qui contrairement à ce qu'il veut laisser croire ne va en rien améliorer la qualité de l'air et va faire de l'agglomération clermontoise un enfer! Tout ceci par effet de mode et pour satisfaire une poignée de dit "écologues". Quant on voit déjà les bouchons aux heures de pointe sur les boulevards A. Briand et Côte-Blatin "grâce" à la neutralisation de la 3è voie pour en faire une piste cyclable. Piste cyclable d'ailleurs très peu utilisée, déserte l'hiver et très dangereuse du fait des traversées de rues perpendiculaires sans stop et de son double-sens. La situation est préoccupante. Sur le fond, je ne suis pas contre mais ce projet est loin d'être réfléchi. Piétonner l'agglomération clermontoise de manière anarchique, créer des pistes cyclables en pagaille et mettre des bus à moitié vides toutes les minutes sans avoir réfléchi au report de flux de véhicules sur des artères qui ne sont pas du tout adaptées! Stop!</p>		1					1					contre développement pistes cyclables	
RE241	<p>Améliorer peu à peu l'existant serait un bon début me semble-t-il. Repenser les créations de pistes cyclables de manière progressive et avec parcimonie. Nous ne possédons pas des voies larges comme certaines grandes métropoles dont s'inspire ce projet (je pense notamment à Nantes). Et tout le monde ne souhaite pas pédaler! Concernant le bus, la prolongation vers l'aéroport et le Zénith est intelligente. Revoir et améliorer quelques parcours/secteurs pourquoi pas, mais pour le reste... Créer plutôt des espaces verts pour rendre la vie quotidienne plus agréable. Prenons exemple sur la ville d'Angers! Depuis des décennies, on bétonise l'agglomération! On nous annonce par ailleurs un budget de 350M d'€A l'heure actuelle, est-ce raisonnable? Le tramway nous coûte déjà très cher. Avec l'envolée du prix des matériaux, ce budget va exploser. Qui paiera la facture au final???</p>		0					0					coût et financement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE241	<p>Autre point (hors projet celui-ci mais en lien), il conviendra d'effectuer un GROS travail de sensibilisation au code de la route pour les cyclistes. On critique l'automobiliste qui est l'homme à abattre en ce moment mais on ne parle pas du tout de ces pseudo-cyclistes qui se comportent comme des cow-boys sur le bitume. Il conviendrait de leur rappeler qu'il doivent rouler sur la route (et non sur les trottoirs) et qu'ils doivent appliquer le code de la route. Combien de fois, j'ai manqué de me faire renverser par des abrutis sur les trottoirs. Combien de fois, j'ai frôlé l'accident en voiture car un cycliste arrivait en sens interdit ou du mauvais côté de la route ou brûlait un feu rouge ou...la liste est trop longue. On ne parlera pas non plus de ceux qui roulent en train d'appeler ou de consulter leur portable. Car oui, vous voulez plus de cyclistes mais il va falloir leur apprendre à rouler et les contrôler (verbaliser) au même titre que les automobilistes! Chamaliéroise, il semblerait que l'abattage des arbres, la voie de bus en site propre et la diminution des voies de circulation aient été abandonnés sur notre commune. Chamalières est une ville agréable avec une âme. J'aime ma ville. Avoir pensé la défigurer de la sorte est incompréhensible. Au nom de la nouvelle ère écologique qui n'a d'écologique que le nom! Notre commune est très bien en l'état et j'espère vivement qu'elle restera ainsi. Pour moi, il faut reporter et repenser intégralement ce projet. J'espère sincèrement qu'il ne verra pas le jour en l'état</p>		1					0						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE242	<p>Encore un projet "bien" réfléchi, avez-vous pris l'avenue du puy de dôme, l'avenue du Limousin, l'avenue Bergougnan ou l'avenue de Bordeaux le matin à 8h ? Je ne pense pas sinon vous ne proposerez pas de mettre l'avenue Bergougnan en sens unique. Cela va provoquer des bouchons plus long, plus de temps passé à attendre, plus de pollution et un agacement des conducteurs. Les déviations proposées ne sont pas adaptées aux nombreux véhicules circulant les matins et les soirs ce qui peut engendrer des risques avec les riverains et autres automobilistes. Certaines personnes n'ont pas le choix de prendre leur voiture car les zones ne sont pas desservies ou très mal par les transports en commun, pourquoi pas revoir le réseau de transport en commun avant. Et le nouveau trajet de la ligne C ne dessert plus l'avenue du Limousin donc pénalise de nombreuses personnes. De plus, la majorité des cyclistes ne prennent pas l'avenue de Bergougnan car trop compliquée à monter et à mon avis les pistes cyclables présentes sur Clermont actuellement ne sont pas conçues correctement pour assurer la sécurité des cyclistes, piétons et automobilistes peut-être revoir ce point avant de faire un projet inadapté à la ville. Je pense également aux riverains n'ayant pas de parking privé ou de garage, où vont-ils se garer ? Sur le parking de la T2C ou chez Mr le Maire de Clermont-Ferrand... je ne pense pas. Donc avant de supprimer les places de stationnement trouvez des solutions pour ces personnes. Enfin si c'est pour nous faire de "jolis" espaces bétonnés comme place des Carmes devant Michelin, laissez votre projet dans vos placards. Pour conclure je ne pense pas que votre projet désengorge la ville et réduise la pollution il va faire l'effet contraire, le problème n'est que déplacé à la périphérie de la ville</p>		1	1				1					<p>stationnement piste cyclable peu utilisée sur Bergougnan</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE243	<p>Je suis responsable d'un commerce quartier du Lac à Cournon. La majorité de notre clientèle est une clientèle de quartier âgée. En effet, nous sommes audioprothésistes et donc nous recevons des patients de 70 à 90 ans en majorité qui viennent avec leur voiture et qui se stationnent soit juste devant notre commerce soit à proximité car ils ne peuvent que peu marcher. Il est primordial d'avoir autant de stationnement qu'aujourd'hui sur ce secteur sinon les gens ne pourront plus stationner ou alors avec difficultés et donc ils consommeront ailleurs et cela fera mourrir nos commerces de proximité. Le nombre de place aujourd'hui est idéal et permet à la population locale de consommer à proximité. Il faut préserver cela. J'insiste mais notre clientèle âgée ne se déplacera pas en bus car ne pourra attendre des passages de bus. Ils prendront donc leurs voitures comme aujourd'hui mais irons ailleurs... Nous avons pour projet de rénover entièrement notre centre auditif avec des budgets importants mais si nous avons plus de clients en raison du manque de stationnement, nous risquons surtout de fermer boutique</p>					1							<p>stationnement impact sur les commerces</p>	
RE244	<p>Le projet "inspire" ne doit pas être une alternative à la voiture mais un complément. S'agissant du quartier du lac à Cournon le projet ne doit pas se traduire par la suppression de places de stationnement ni être un argument pour supprimer la gratuité des parkings à Cournon. En effet , le programme municipal n'a jamais évoqué cette hypothèse. Au delà de la faisabilité technique avons nous bien envisagé le coût de réalisation du projet car avec l'inflation galopante les ambitions seront certainement revues à la baisse . De plus attention à ne pas faire exploser la fiscalité locale qui est déjà difficilement supportable pour ceux qui y sont assujettis et qui ne pourront pas éternellement financer des structures dont ils ne sont pas les principaux utilisateurs</p>					1							<p>stationnement</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE245	Je suis tout à fait favorable au développement des transports publics, des voies piétonnière et pour vélo dans l'agglomération. Il est grand temps ! Mais s'il vous plaît, pensez aussi aux habitants de la périphérie et coordonnez vous avec les communautés de communes avoisinantes. Habitant St Amant Tallende, nous n'avons pas d'alternatives à la voiture pour venir à Clermont										1			
RE246	Habitant à Ceyrat, nous sommes favorables à la prolongation de la ligne B jusqu'à l'aéroport. Nous recommandons que la ligne B fonctionne le week-end et jours fériés sur son trajet complet, en particulier du terminus Royat jusqu'à l'aéroport, en passant par la SNCF. Remarque les vols de Porto sont assurés actuellement que le mercredi et dimanche, et aujourd'hui il n'est pas aisé de rejoindre l'aéroport pour un vol du dimanche. De plus, nous souhaiterions que la ligne 26 fonctionne le dimanche, pour prolonger la desserte de la ligne B vers Ceyrat, en particulier pour les trajets par la SNCF ou l'aéroport (difficile aujourd'hui à pied avec valises). Merci pour cette enquête	1										1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE247	<p>L'étude proposée est bien documentée mais me semble incomplète sur les points suivants : 1. Une grande partie de la population utilise sa voiture et demain cela restera un incontournable sauf à réduire la mobilité de beaucoup (personnes âgées, parents qui accompagnent leurs enfants dans leur établissement scolaire qui n'est pas toujours de proximité, personnes se rendant à leur travail et ne souhaitant pas rallonger de façon excessive leur temps de trajet de maison à lieu de travail, personnes pour lesquelles entre maison et leur lieu de destination on trouve des trajets à pied et des changements de bus chronophages, personnes venant de l'extérieur de la métropole et se déplacer en divers lieux de la Métropole, celles souhaitant transporter des marchandises lourdes et encombrantes...). Ou à leur interdire l'accès de la Métropole. Or je ne vois pas dans l'étude d'impact proposée de mesure objective des impacts sur le temps de trajets des automobilistes. Sur les flux possibles à iso-qualité de service et durée de trajet. Sachant que la mobilité douce sera améliorée, et que rien ne figure pour les automobiles, cela traduit une étude incomplète, à compléter pour l'information des citoyens du département. Et à prendre en compte pour que Clermont-Ferrand reste une Métropole pour tous les habitants du Département et ne devienne pas "exclusive". Rappelons que la mise en place du Tram, en dédiant une voie spécifique et en ne permettant pas aux voies de tram d'être utilisées par les bus comme le font d'autres agglomérations, ou marginalement, a très fortement dégradé la qualité de la circulation automobile à Clermont, et a ainsi affecté son niveau de pollution. L'étude d'impact avait du ignorer ce phénomène collatéral.</p>							1	0					étude incomplète concernant la circulation automobile

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE247	2. L'étude économique relève les investissements avec détail, mais il ne me semble figurer aucun business plan intégrant charges et recettes. Ceci est un point essentiel pour assurer que contrairement au tram on ne se trouve pas avec une activité croissante à subventionner, ce qui se traduira par des besoins fiscaux complémentaires et un report de la charge sur les générations futures. C'est un élément indispensable pour lequel les citoyens doivent également être éclairés. 3. Deux points de détail : - pourquoi avoir renforcé la ligne Cournon / Place de Jaude et ne pas avoir transféré les flux de voyageurs sur la ligne A? - pourquoi ne pas exprimer explicitement le kilométrage de voies réservées que vous allez créer ou supprimer pour tous les modes de transport?							0	1					étude économique incomplète
RE248	Merci de penser aux personnes âgées et aux personnes handicapées, tout le monde ne peut pas marcher ! Comment feront nos anciens pour se déplacer? Pour aller chez le médecin ou simplement faire des courses. Il faut un accès en voiture au plus près des commerces. Vous ne savez peut être pas que vos administrés peuvent être vieux et avoir du mal à se déplacer												stationnement	
RE249	a quand en premier lieu que les sites propre au bus et tram soit pas toujours encombrés et interdit pour cause de manifestation en tout genre.marre d'etre obligé d'aller a pied d'un bout a l'autre soit du 1° mai a la maison de la culture.pour la voie du tram fermer ou les bus qui ne passent pas a jaude.la voie de circulation des transport en commun en site propre doivent servir uniquement au transport.pas la peine des frais faramineux si tout les jours les transports inspir sont déviés ou a l'arret. que de depense inutil pour une degradation des transports et plus de voiture en ville													hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE250	<p>Après avoir tout lu, je vois que beaucoup de chose ont été oublié, par exemple :</p> <p>1) Les personnes âgées et handicapées : Plus aucune mobilité pour ces personnes dans l'agglomération sur beaucoup de voies diverses. 2) La rue de l'Oradou : Plus aucune mobilité possible que ce soit en véhicule ou autres ; Plus de stationnement possible ; disparition totale de commerce (ce qui commence déjà) ; départ en masse des quartiers proche de la rue (ce qui commence déjà) 3) Surplus de circulation sur les rues parallèle à la rue de l'Oradou alors qu'elles sont déjà saturées 4) Et d'autres points .certain qui ont déjà été cités dans les commentaires précédents..; Je ne connais pas la ligne B mais faire cela à la ligne C est une monstruosité. Pourquoi ne pas mieux exploiter la ligne A ? Après avoir mis en danger certains clermontois dans des plans de circulation globaux plus que dangereux sinon mortels pour beaucoup depuis 2 à 3 ans (En copiant des villes comme Paris mais en ne gardant que les défauts), on veut juste continuer avec des transports en commun qui amèneront juste un peu plus d'argent à certaines entreprises tout en oubliant une partie de la population clermontoise qui n'auront plus qu'à pleurer ou disparaître.</p>				1			1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE251	<p>Nous sommes habitants au 89 rue de l'oradou depuis 1997 (maison de famille depuis le début du siècle dernier) et j'ai fait rapprocher ma mère qui devenait âgée au 91 rue de l'oradou habitante depuis 2 ans. je pensais lui apporter un confort de proximité ce qui est le cas mais nous n'avions pas connaissance d'un tel projet ! elle a 79 ans, mon mari vient de prendre la retraite et s'est fait opéré du dos. quand je vois que vous allez supprimer les places de stationnement pour les riverains, c'est scandaleux. dites moi comment fait on pour décharger des courses devant la porte si les voix sont dédiées aux bus et aux vélos (que je respecte) , mais mon mari étant opéré du dos ne peut pas porter les courses donc obliger de se garer devant la maison. de plus je vais devoir emprunter un sens de circulation qui pour aller travailler à aubière ne sera pas pratique (je fais 4 trajets par jour). face à notre logement il y a le chantier bouygues prisme avec plus de 270 logements et 120 parkings de prévus, donc je me demande commence va t on absorber tout ce trafic sans stationnement !!!! Sans parler du désagrément engendré déjà depuis 2 ans entre marteau piqueur et poussière nuisances sonores au quotidien, vibration dans la maison. c'est un scandale quand nous lisons la plaquette commerciale qui prétend vendre des logements avec jardins partagés un poumon vert près du centre ville. mensonge ce n'est que béton vis à vis alors que nous avons un peu de verdure auparavant. je donne mais observation, mais sais dores et déjà que le projet et déjà bouclé et que ce n'est que de l'intox et de la communication !!!! habitante de clermont je suis vraiment exédée et révolter par le mépris de mr BIANCCI pour ses habitants qui pourtant lui rapporte de belles taxes foncières et ne serait rien sans nous les riverains !dans l'attente je l'espère d'une réponse à mes questions de stationnement très vite</p>				1								stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE252	<p> votre idée va massacrer les emplois sur Clermont. En effet, les parkings relais et les transports publics n'existent pas. Notamment, pour ce qui concerne la population qui habite la montagne. En fermant tous les accès côté Limoges/Pontgibaud sans avoir créé au préalable des vraies lignes de transport fixes (y compris les dimanches et jours fériés) et des parkings relais, vous prenez le risque que la population et les employeurs aillent travailler ailleurs. Vous allez ruiner la ville et l'agglomération de Clermont. Le principe est bon mais il faut s'inspirer de l'Allemagne, où quelque soit votre lieu d'habitation, même au fin fond de la campagne, il existe des parkings à vélo surveillés et assurés ; vous pouvez mettre votre vélo dans les bus, les trains, ... Vous êtes partout à moins de 3km d'un transport en commun régulier et accessible à tous... ! Avez-vous déjà essayé de monter vos courses dans une des navettes de Moovicité ? Alors le vélo ou une poussette... Le problème est pris à l'envers. Il ne faut rien fermer avant d'avoir créé des parking relais surveillés et assurés pour les voitures et les vélos puis créé des lignes régulières partout. Alors seulement, il sera opportun de fermer les accès à ceux qui ne veulent pas jouer le jeu. Personnellement, si je ne peux plus accéder facilement à mon travail à Clermont Centre, j'irai travailler ailleurs. Bon courage à ceux qui restent ! </p>									1	1			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE253	<p>A l'occasion du projet inspiRe, il est souhaitable de mettre en place des conteneurs à déchets enterrés, comme il en existe déjà, mais en plus grand nombre. En effet on trouve toujours des amoncellements de poubelles (par exemple vers le monoprix à côté du théâtre ou des encombrants). L'augmentation du diamètre d'ouverture du conteneur compléterait cette mesure. Nous aurions une ville plus propre et moins malodorante comme en période de forte chaleur. L'aménagement de la circulation en centre ville risque de diminuer l'accès aux commerces alors que ce centre était redevenu vivant. Il y a donc une nécessité impérative à faire d'autres parkings sous-terrain relais et des navettes électriques pour améliorer les transferts piétonniers des personnes âgées, handicapées ou chargées de paquets ainsi que des touristes, comme cela existe actuellement dans des métropoles et même des villes moyennes. Enfin je regrette de voir certaines concentrations d'immeubles en cours de construction, av Vercingétorix ou sur le site de l'hôpital Sainte Marie par exemple, qui donnent une sensation de bétonnage avec un manque important de respiration entre les blocs d'immeubles : une ville belle et agréable se mesure à l'aune de ses squares, jardins et aménagements lacustres qui me semblent insuffisants dans notre cité, même si l'on ressent un désir d'aération dans ces nouveaux aménagements. Enfin, Merci de faire paraître rapidement le plan routier complet du nouveau Clermont-Ferrand et sa métropole afin de pouvoir apprécier tous les changements de flux qu'entraînera la restructuration de tout le réseau de transport en commun.</p>						1				1		containers déchets enterrés	demande de plan routier associé navettes électriques

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE254	<p>Dans l'Enquête Publique concernant le projet INSPIRE sur la ligne C, il n'est pas question du parking relais de Rivaly . « C'est en négociation », nous a dit un commissaire enquêteur. Notre Association de locataires voudrait savoir ce qui va advenir de ce projet, dont nous avons déjà discuté, notamment le 17 mai 2022, sur le parking de Rivaly. Comme nous l'avons dit, nous sommes opposés à ce que notre parking devienne un parking relais : - le manque de places de stationnement est déjà notoire - INSPIRE ne réglera pas non plus le problème récurrent chez nous des véhicules « ventouses » - la sortie dangereuse sur la Route de Durtol persiste, d'autant que le feu clignotant est souvent en panne - que se passera-t'il en cas de dégradations ou vols sur nos véhicules ? - qui paiera l'entretien des espaces verts et des voies (poubelles, goudron, peinture..) ? - la différence de niveau entre la route et les premières places de parking ne permettra pas l'utilisation par des personnes à mobilité réduite - si INSPIRE obtient un succès auprès des locataires de Rivaly, les véhicules des résidents resteront stationnés toute la journée Nous demandons les résultats des comptages effectués de places libres dans la journée. Quel est l'intérêt de ce petit parking relais, alors qu'il va s'en construire un grand au niveau de la clinique cardiologique de Durtol ? Nous espérons que vous voudrez bien prendre en compte nos doléances et vous prions de recevoir nos salutations distinguées</p>										1			association des locataires de Rivaly
RE255	<p>Nous craignons que l'avenue Pasteur à Chamalières devienne un enfer, en effet le projet n'indique pas quel sera le flux de voiture sur cette avenue qui est déjà embouteillée; Nous vivons un enfer tous les jours alors merci de trouver une solution de régulation. A l'heure du réchauffement climatique, comment oser couper et sacrifier des arbres? En bref inspire pour certains et étouffe pour d'autre</p>							1					arbres sacrifiés	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE256	<p>Le projet inspire est un projet qui va permettre de réduire la circulation automobile dans l'ultra centre de Clermont. Lorsque l'accès aux voitures a été interdit entre la place de Jaude et la place Gaillard des inquiétudes et des résistances étaient présentes et pourtant très vite personne n'a souhaité le retour des voitures; la mobilité douce (vélo , trottinette.)et la végétalisation des agglomérations sont une des solutions urgentes à mettre en place pour supporter les changements à venir, des transports en commun rapides peuvent non seulement faire gagner du temps mais peuvent également rendre notre agglomération moins polluée. Je circule en vélo, rouler à Clermont en vélo est dangereux , nous ne sommes pas suffisamment protégés, les pistes cyclables sont présentes dans de nombreuses agglomérations et Clermont ne fait que rattraper son retard. Il est vraiment dommage que ce projet s'arrête à Europe . Il faut penser aux poumons des jeunes de l'agglomération clermontoise.</p>	1											mobilités douces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE257	<p>Ce projet n'est pas ambitieux et déjà dépassé ! 1) hors centre, il oublie Riom, Orcines et d'autres villes voisines où l'intérêt d'un transport publique est primordial. 2) en centre ville, la maison des sports reste la grande oubliée . Pas de bus relayant les Carmes ou bien le nouveau quartier StJean (lycée professionnel) . aucun bus sur le boulevard Jean Baptiste Dumas pour relayer une station de tram. faudrait l'intégrer dans le nouveau schéma? 3) des bus même BHNS en voie dédiée n'offre la stabilité et confort d'un tram. A l'arrière, vous attrapez le mal des transports. 4) Clermont-Ferrand ne regarde jamais ce qui se passe dans les autres agglomérations. ce serait intéressant de voir le développement des tram à 30 km autour du centre Nantes, Montpellier, Bordeaux... c'est vrai nous jouons toujours petits bras! 5) les quais de bus et tram seront ils ramenés cote à côte et non en traversant un carrefour, en marchant 5 min comme à Delille ou les Carmes. vous devez réaliser que les transports en commun c'est pour gagner du temps et que ce ne soit pas dangereux pour les usagers. 6) les horaires de bus qui 'n'attendent' pas les derniers trains SNCF, dont les horaires à une station commune vous font attendre 20 min, la fréquence de 15 à 20 min d'attente sera t elle revu pour tous les bus? merci de prendre en compte mes remarques d'un ancien usager qui pour toutes les raisons ci dessus repris sa voiture et son velo!</p>								1			1		
RE258	Mon cruel de place de parking ou d'arrêt minutes ou deux zones bleues													inexploitable

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE259	<p>Le projet Inspire a le mérite de tenter de réduire la circulation automobile au centre ville en développant les transports en commun et le vélo. Toutefois, à moins que je n'aie pas tout appréhendé, il reste flou sur certains points qui s'avèreront bloquants s'ils ne sont pas suffisamment finalisés en amont : - l'emplacement pressenti pour le parking relais de Durtol est-il suffisamment pertinent pour inciter le maximum d'automobilistes à l'utiliser et à prendre le bus ? - les pistes cyclables ne sont utilisables que si elles constituent un réseau continu, ce qui n'est actuellement pas le cas - les voies susceptibles d'être empruntées suite à la mise en sens unique de l'avenue Bergougnan ne semblent pas avoir la capacité d'absorber un surplus de trafic aux heures de pointe. - Comment sera desservie l'avenue du Limousin puisque le C ne la desservira plus ; quid du 10 ? Enfin, l'avenue du Puy-de-Dôme gagnerait à être arborée en continuité de ce qui a été fait avenue Bergougnan pour limiter le bruit et la pollution des riverains.</p>	1									1	1	continuité des pistes cyclables	
RE260	<p>Ne serait il pas judicieux , lors des travaux du projet inspire , de penser au problème des ordures ménagères et de prévoir ,en particulier dans le vieux Clermont, à des poubelles enterrées</p>												Containers déchets enterrés	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE261	<p>Le projet supprime un grand nombre de place de parking voitures vers l'avenue des dômes et alentours difficultés accrues pour accès aux commerces locaux et génère une seule voie de circulation déjà saturée aux heures de pointe. Même en étant favorable à plus de transport en commun ce projet ne prend pas en compte les personnes ayant des pb de mobilité et surtout le stationnement victime d une réduction drastique du nombre de places . Construire des immeubles avec 1 emplacement par appartement ne correspond pas à la réalité terrain .où stationner la deuxième ou troisième voiture si les habitants ne vont pas sur Clermont? Encore une galère en plus !!! Une politique de transport oui pourquoi pas mais pas au détriment du quotidien des habitants locaux</p>												Stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE262	<p>J'habite à Cournon, impasse de Ronchavaux, au dessus de la rue des Gardes. J'ai fait le choix de construire ma maison à cet emplacement car il y avait une ligne de bus à proximité (ligne C actuelle). J'ai 67 ans et à plusieurs reprises, j'ai eu l'obligation de prendre le bus pendant des durées plus ou moins longues pour aller travailler sur Clermont (fracture du poignet, panne de voiture, révision de ma voiture, etc...). Dans les années à venir, l'âge avançant, il me sera de plus en plus difficile de conduire et le bus restera indispensable pour conserver un minimum de mobilité. Au vu de votre projet sur la ligne C (détournement au profit du Zénith), comment toutes les personnes de mon quartier (au sens large car c'est toute la zone résidentielle de part et d'autre de l'avenue de Clermont et de l'avenue de la République qui est concernée) dont beaucoup sont également vieillissantes vont-elles faire pour se déplacer ? Je me suis rendue hier à la maison du projet de Cournon (Coeur de ville). La personne que j'ai rencontrée m'a précisé que le tracé de la future ligne C privilégiait les zones de travail et d'études. Je comprends bien le principe mais il faudrait peut-être aussi penser à récupérer les personnes qui doivent se rendre dans ces zones ! C'est-à-dire les lycéens, les étudiants, les personnes qui travaillent et celles qui n'ont pas ou ne peuvent pas prendre de voiture pour diverses raisons. A l'époque où l'on demande au citoyen de privilégier les transports en commun, comment peut-on supprimer la desserte de centaines de personnes par ces derniers ? En conclusion, je demande le maintien d'une ligne de bus qui permette aux habitants de mon quartier (au sens large) aussi bien de se rendre dans le centre de Cournon que d'aller sur Clermont avec des horaires et des fréquences identiques à la ligne C actuelle.</p>								1			1	maintien desserte des stations de la ligne C actuelle sur Cournon	2ème phase du projet inspire

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE263	<p>Après consultation du projet, il semble que les communes à l'est du département tel que Pont Du Château, Vertaizon, Maringue... ne soient pas prises en compte dans la réflexion des nouvelles mobilités. Selon les lieux de résidence, les habitants de ces communes sont confrontés à la traversée de l'Allier qui ne dispose pas de suffisamment de ponts. L'ajout de navettes en site propre avec une passerelle dédiée et qui rejoindraient alternativement les lignes B et C permettrait de ne plus prendre la voiture au profit des transports en commun. Il semble également ne pas y avoir de vision commune avec la SNCF, tant sur la carte des nouvelles mobilités que sur la tarification. Enfin des dispositifs qui permettraient à ces communes de rejoindre les nouvelles lignes à vélo avec des pistes dédiées et sécurisées ne semble pas faire parti de la réflexion. Je ne suis pas certain que la promesse des 30mn soit tenue pour l'ensemble des communes du département. De plus une liaison transversale forte entre les lignes B et C à l'EST permettrait une meilleure déserte en offrant des possibilités supplémentaires selon que la destination soit le centre de Clermont ou la part dieu. Tel que cela a été démontré dans les grandes métropoles, un réseau en étoile et sans vision transverse limite l'usage. Il y a fort à parier que l'automobile reste l'option principale pour bon nombre d'habitants de ce secteur EST. Autre remarque : il aurait été bien sur cette enquête publique de pouvoir Liker les observations déposées par les autres contributeurs, ce afin de leur donner du poids.</p>								1				intermodalité avec SNCF distribution transversale	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE264	<p>Enfin un projet global pour l'agglomération, avec une vraie vision et de la cohérence ! Oui, il faudra se faire au changement, mais moins de voiture, plus de transports en communs et de la continuité cyclable, c'est le monde de demain et ça ne peut être que bénéfique. Regardez tout de qui était annoncé avec l'arrivée du tram à l'époque. Qui peut contester qu'aujourd'hui cet équipement a apporté des espaces publics de qualité, les seules vraies pistes cyclables, de la dynamique commerciale et même une plus value immobilière pour les quartiers desservis. Alors merci, et ne lâchez rien !!</p>	1												
RE265	<p>1-a l'intitulé " Inspire " (au demeurant très astucieux) éveille la suspicion de ceux qui comme moi savent d'expérience que plus l'emballage est flatteur plus le contenu sera problématique Ne nous y trompons pas il s'agit bien ici d'endormir la vigilance des usagers en repeignant d'emblée la réalité à venir en roseet cette règle s'applique ici au moins pour certains aspects du projet 1-b croyez vous sérieusement que les affichettes jaunes présentant l'enquête d'utilité publique placardées aux carrefours représentent un support à même de renseigner les passants . et de les inciter à s'exprimer. Vous vous acquittez là d'une formalité en faisant semblant d'ignorer que ne lira le pensum imprimé sur ce support c'est une mascarade 1c- je suis allé rencontrer les commissaires enquêteurs hier22/06 à la mairie de Chamalières croyez vous que la municipalité aurait placé un panneau à l'entrée du parc Mont joly signalant la présence des commissaires enquêteurs et invitant informant très succinctement de l'existence du projet inspire donc ni info à l'entrée du parc ni fléchage dans le parc</p>			0				0			0			sans intérêt

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE265	<p>2 sur le projet lui même 2-a Quels sont donc les objectifs de ce projet ? Pourquoi la diminution des gaz à effet de serre "accessoirement" l'amélioration de la qualité de l'air ne sont ils pas annoncés et martelés ? en gras en couleur et en relief ? Offrir une alternative à la voiture dit on très bien du moins pour certains..... mais ça c'est un moyen , un levier et pas un objectif 2-b et comment apprécier les éventuels bénéfices de ce projet ? y aura t-il une instance de suivi ? les promoteurs du projet ont-ils seulement imaginé de se donner une OBLIGATION de RESULTAT . je pose comme hypothèse une réponse négative car je sais par expérience que cette problématique n'est pas dans l'ADN des élus sauf quand il s'agit de mesurer les suffrages 2-c Grave lacune : sauf erreur de ma part le projet n'inclut pas la création de parking relais aux terminus des lignes B et C 2- d mise en sens unique montant de l'Avenue Bergougnan et renvoi du flux descendant vers Chamalières en passant par l'avenue Joseph Claussat une solution d'inspiration purement technocratique qui ignore la situation spécifique des riverains de l'Avenue Bergougnan et va rendre à coup sûr (je ne dis pas risque) la vie des riverains de Joseph Claussat et des rues perpendiculaires à celle ci très inconfortable (densité du trafic , pollution par les particules fines , bruit etc) "Améliorer le cadre de vie dit on dans le chapitre " grands enjeux" du flyer une belle foutaise</p>			1				1			1			
RE265	<p>3 Le cout du projet et son financement budget investissement 300 millions d'euros ... pourquoi pas je n'ai pas de critique à formuler sur ce point ? Par contre comment sera t'il financé ? Prêt bancaire (quelle durée quel taux) subventions de la région de l'état , ce l'Europe ? Et bien sûr impôts locaux Budget de fonctionnement ? Sauf erreur de ma part ce point n'est pas traité dans le dossier : et pourtant augmenter la fréquence de certains bus à 6 mn Les supports de com destinés aux clermontois sont très discrets sur ces points</p>			0				0			0		financement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE266	<p>Contribution du Comité de quartier "Les Amis de Clermont Centre" Axe Blatin-Jaude- Place Renoux-Carnot Sur cet axe les voiries vont être complètement réaménagées et recalibrées. Le comité de quartier suggère qu'il faut profiter de cette opportunité pour implanter en plusieurs endroits de containers enterrés de collecte ordures ménagères/verre/ emballages recyclables. Plusieurs emplacements possibles le long de cet axe, notamment sur des places qui vont se trouvées libérées du stationnement automobile. - placette au carrefour rue Blatin/ rue Morel Ladeuil - place Lamartine - place Renoux - Bd Ballainvilliers - carrefour Maréchal Joffre/ cours Sablon. ou à proximité du square Michel de l'Hospital Il faut considérer que dans le "vieux Clermont" notamment, certains immeubles anciens qui n'ont pas la possibilité matérielle de rentrer les containers poubelles à l'intérieur de l'immeuble ne se sont pas vus attribuer de poubelles. La seule solution qui reste possible pour ces habitants, c'est de mettre leurs déchets dans la poubelle des immeubles voisins. Des containers enterrés seraient très utiles et très appréciés dans ce secteur, en plus ce serait un apport important pour la propreté de la ville. Jean GAZZOLA, président du comité de quartier "Les Amis de Clermont Centre"</p>						1						containers déchets enterrés	proposition d'amélioration du projet
RE267	<p>Si l'information circulant, mentionnant le passage de 128 places de parking actuelles à 22, est exact, cela ressemble fortement à un recul de la possibilité d'accès et dépôts à ces lieux (avenue de la Libération, Maréchal Foch et Joffre). La pétition demandant un nombre de place initial avant les travaux semble de bon sens. A mon âge, 75 ans, j'ai besoin de pouvoir accéder à ces lieux aisément. Qu'en est-il ?</p>					1							stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE268	Il va falloir prévoir plus de parkings relai. Le "tout piéton" et "tout transport en commun" c'est bien pour les gens vivants à Clermont et à proximité des villes desservies mais quand on vit plus éloigné, il faut pouvoir laisser son véhicule dans un parking relai (et ceux existants sont déjà bien remplis).										1			
RE269	Les véhicules à moteurs rassemblent aussi les motos très nombreuses dans les grandes rues de Clermont qui souvent sont rectilignes et enclenchent le plaisir dangereux et surtout très bruyant de la vitesse; par ailleurs de nombreuses voitures font claquer le moteur de leur véhicule pour le seul plaisir égo-centré d'être remarquées, sans se soucier de la pollution sonore qu'elles engendrent; des radars à bruits seront-ils enfin installés à Clermont ? par Des résidents de l'avenue Carnot, Bd La Fayette (jardin Lecoq) et Cours Sablon.												radars à bruit	proposition un peu extérieure au projet
RE270	Comme deux autres observations déjà faites, vous proposez des lignes ultra-rapides entre Cournon et Durtol, puis, nous, Nohanentais, vous nous laissez avec la ligne 32 qui n'a aucun passage (DANS LES DEUX SENS!) entre 9h et 13h !!! De Nohanent vers Gaillard, il n'y a qu'un passage PAR HEURE entre 13h et 17h... La ligne est certes peu fréquentée en-dehors des heures de pointe, mais Nohanent fait partie de la métropole contrairement à Sayat. N'y a-t-il pas une égalité à respecter? Il serait bon de pouvoir trouver une solution puisque le vélo (hormis électrique), pour des raisons que vous devinerez, n'est pas accessible à tout le monde.								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE271	<p>Je suis particulièrement sensible dans le projet au fait de proposer des espaces de pistes cyclables. Merci pour cette initiative. J'attire toutefois l'attention sur le fait qu'un vélo dessiné à la peinture sur la chaussée (a fortiori a contresens d'une voie étroite) c'est pas digne d'être appelé "piste cyclable". Je serais tout à fait enthousiaste de voir se développer des vrais espaces de mobilité pour les modes de circulation doux (vélo et piéton notamment) en remplacement des voies pour les voitures. Nous ne pouvons atteindre un niveau d'aménagement sécurisé pour ces modes de transport si ce n'est pas à la place de l'espace pour les voitures. Ce serait aussi l'occasion de faire entrer plus de végétation avec une gestion raisonnée dans notre espace urbain. Continuons dans ce sens, au delà du projet Inspire.</p>	1											améliorer mobilités douces	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE272	<p>Mes remarques portent essentiellement sur la partie BHNS sur la commune de Cournon (jusqu'à la zone artisanale d'Aubière) Je circule fréquemment en vélo, mais je suis également automobiliste. Je pense qu'il faut favoriser la desserte des habitants plutôt que celle de zones de bureau et je vois de nombreux points qui reviennent dans les remarques formulées ici : - la crainte de ne pas avoir de places de parking pour se garer et aller faire ses courses dans les commerces de proximité ou aller chez les praticiens, pour de nombreux habitants qui peuvent venir de loin. => vous pourriez prévoir que les permis de construire délivrés sur ces zones (vues largement) prévoient au moins 1,5 place de parking à l'intérieures aux résidences par habitation (selon la taille des logements) ET automatiquement associées aux logement (on voit parfois des places de parking non utilisées dans des résidences avec des voitures de résidents garées à l'extérieur car le surcoût de leur location incite à s'en passer) ET créer des places de stationnement à proximité des commerces / services, masquées dans les paysages, à durée limitée, ET payantes, sauf pour ceux qui utilisent les commerces / services immédiatement à proximité (par un système qui permet d'offrir le stationnement)</p> <p>- la crainte de ne plus être desservi par le BHNS C pour des personnes qui sont actuellement bien desservies par la ligne C. => vous pourriez conserver le tracé actuel de la ligne C ou vous en éloigner le moins possible, car il est légitime pour ceux qui sont actuellement desservis par la ligne C de réclamer de continuer à l'être => vous pourriez ajouter à votre projet de BHNS C, un second itinéraire en parallèle qui serait proche de celui de la ligne C actuelle, avec circulation d'un BHNS sur deux sur chaque itinéraire</p>					1		1	0	0	1	stationnement	le dossier devrait préciser que la nouvelle ligne C n'induit pas la suppression du service sur la ligne C actuelle	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE272	<p>- le constat qu'il n'y a pas suffisamment de parkings prévus aux extrémités des lignes, pour que ceux qui viennent de loin puisse s'y garer et continuer leur trajet en transport en commun. => vous pourriez faire arriver le terminus du BHNS C au lac et à la zone associée qui dispose déjà de nombreux parkings. Ces parkings seraient alors occupés les journées de semaine par ceux qui viennent de loin et finissent leur trajet en transport en commun, et le soir ou le week-end, majoritairement par ceux qui utilisent les infrastructures sur place => vous pourriez également créer un tarif spécial pour ceux qui déposent leur voiture dans ces parkings relais pour inciter à les utiliser. Par exemple, en créant un ticket peu cher spécial pour que tous les occupants d'une voiture puissent circuler, vous encourageriez les automobilistes à laisser leur voiture en dehors de la zone urbaine, mais vous les inciteriez également à covoiturer. - la crainte que la circulation en mode doux (BHNS, à pied, en vélo, ...) ne permette pas aux usagers de transporter leurs achats ou leurs objets encombrants. => vous pourriez réfléchir à un système de bus cargos qui circuleraient de temps en temps et permettent la charge d'objets plus lourds ou encombrants que ce que ne permettent les BHNS « passagers », avec la mise à disposition de dispositifs roulants qui permettent aux usagers avec ces objets de terminer leurs parcours à pied => vous pourriez mettre en place un système de portage d'objets accessible aux usagers avec un ticket en cours de validité et qui leur permette de se faire livrer le colis à un endroit déterminé, avec des règles spécifiques mise en place après consultation de ces usagers potentiels</p>					0		0	1	1	0	tarifs incitatifs sur parkings relais	propopstion de bus cargo très complexe	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE272	<p>Le constat de l'absence de coordination avec les transports possibles sur les lignes SNCF. Comme c'est le cas par exemple à Lyon, ou dans d'autres grandes agglomérations, où il est possible d'emprunter les trains sur les lignes SNCF avec un billet de transport en commun pour les destinations incluses dans l'agglomération => vous pourriez conclure un partenariat avec la SNCF pour que les lignes SNCF au sud (Pardieu, Cournon, le Cendre), au nord (Gerzat), à l'ouest (Chamalières), à l'est (Aulnat, Pont du château) puissent être empruntées avec un ticket T2C pour ces destinations et prévoir plus de train en desserte locale avec des horaires étendus et avec des interconnexions fortes autour des gares, ce qui permettrait d'éloigner les voies BHNS de ces axes pour desservir d'autres villes de l'agglomération actuellement mal desservies => vous pourriez prévoir des tram au lieu des BHNS, et les faire circuler sur les voies ferrées très peu utilisées => vous pourriez remettre en service la ligne de train en direction de Billom, ce qui permettrait à beaucoup d'automobilistes qui viennent de cette direction d'y laisser leur voiture et de terminer en transport en commun pour les transports pendulaires, et ainsi de désengorger les ponts routiers sur l'Allier. Ceci ne nécessiterait pas la construction de pont supplémentaire sur l'Allier, puisque celui actuellement en place et peu utilisé pourrait être utilisé. Pour ceci, il faudrait naturellement des tarifs attractifs, favorisant toujours les voitures bien garnies de passagers</p>					0		0	0	0	0	0	synergie trains-bus	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE272	<p>Quelques autres remarques sur la le BHNS C prévu sur Cournon : - le fait que le BHNS C n'emprunte pas le même trajet que le trajet du C actuel va détourner du transport en commun les habitants qui ne seront plus desservis avec la même régularité => il faudrait globalement conserver le trajet du C actuel - il est compréhensible que vous ayez besoin de place pour construire un nouveau dépôt de bus, => l'emplacement choisi pour le dépôt pourrait également être judicieux en conservant l'ancien tracé de la ligne C - le nouveau trajet du BHNS C passe par le zenith, alors que c'est une zone qui ne nécessite des passages réguliers mais qu'à des horaires particuliers (lors d'évènements au zénith, à l'heure d'embauche ou de débauche des bureaux, ...). => pourquoi ne pas faire comme certaines grandes villes qui desservent les lieux d'évènements à l'aide de navettes spéciales gratuites (Toulouse a mis une navette jusqu'au stade de foot, de rugby, ...) et garder le tracé actuel de la ligne C - vous prévoyez d'élargir le pont qui traverse la voie ferrée proche de la gare => vous pourriez plutôt franchir la voie ferrée comme c'est actuellement le cas, au niveau de la barrière de Cournon (cet aménagement que vous étiez prêt à réaliser près de Sarliève sera ici d'une grande utilité pour soulager l'encombrement automobile) Ce qui est regrettable dans la consultation qui est faite aujourd'hui, c'est que vous proposez de la liberté aux gens (moins de pollution, moins de bruits, plus de santé, ...), mais que vous ne proposez qu'une seule possibilité d'aménagement, alors que la liberté, c'est le choix. => Il aurait été judicieux d'élaborer plusieurs projets avec des conceptions différentes, et de faire voter les gens, car en l'absence de choix, les gens seront plus facilement contre, alors qu'une transformation de nos modes de déplacements me paraît être indispensable pour vivre mieux.</p>					0			0	0	0	0		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE273	Le quartier de la glacière/ montjuzet mériterait d'être davantage relié au centre ville. Nous avons fait le choix d'investir à Clermont pour pouvoir prendre le réseau de transports en commun et il est navrant de voir que vous privilégiez la ville de Durtol par rapport à Clermont. Nous avons uniquement la ligne 9 , avec peu de passage. Nous travaillons tous les 2 au CHU et nous avons arrêté de prendre les transports pour cette raison. De plus le parc montjuzet est complètement isolé alors que c'est un endroit très agréable pour tous les clermontois. La ligne C ne pourrait pas relier le centre ville au quartier montjuzet/la glacière ?									1		1		proposition incohérente avec le projet. À résoudre avec la 2ème phase du projet inspire
RE274	Le projet Inspire semble être un pas essentiel vers l'aménagement futur mais il faut qu'il soit réellement efficace pour que tout le monde y retrouve un bénéfice. Je suis prêt à changer mes habitudes, et par exemple aller au centre de Clermont à vélo avec mes enfants si les pistes cyclables sont bien pensées. J'habite le long de la rue de l'Oradou et la véritable question que je me pose est la suivante : fera-t-on réellement de cet axe Cournon-Centre de Clermont un axe multi-modal ? En voyant les questionnements de nombreux usagers (il n'y a sans doute que ceux qui ont peur qui postent leurs doléances), je crains qu'on mette en place des solutions bancales comme des pistes cyclables par morceaux, puis une voie pour voiture par morceaux, etc. Pour moi, ce serait le pire car personne n'y gagnerait. Il faut donc avoir le courage de faire complètement les choses : des voies complètes pour les bus, d'autres dédiées aux voitures, d'autres pour piétons et enfin d'autres pour vélos. Il n'y a pas que la rue de l'Oradou pour venir dans le centre de Clermont...	1			1									contre la discontinuité des voies cyclables
RE275	Mr Bianchi n'hésitez pas à lire un article très intéressant pour nos amis commerçants !! Bon courage à vous !! https://www.caradisiac.com/les-politiques-anti-voitures-sont-elles-nefastes-pour-le-commerce-196480.htm													article contre l'écartement des voitures du centre ville

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE276	<p>Clermont est une métropole peu agréable à vélo. Pourquoi ? _les pistes sont courtes, commencent et terminent souvent sur la chaussée, non séparée du reste du trafic motorisé. _sur certain parcours, comme typiquement la place de Jaude si on vient des Salins, il n'y a que des trottoirs et la voie de tram, où passer en vélo ? _les cyclistes devraient pouvoir aller et venir dans toute les rues, être prioritaires sur la chaussée partout en centre ville, sauf dans les zones piétonnes. _La politique d'interdiction des vélos sur la piste de tram est honteuse, il faut apprendre à partager l'espace commun, le rail de tram est moins dangereux qu'un coup de pare-choc de bus ou de voiture ! _il faut une politique zéro tolérance pour les scooteurs, les motos, les trottinettes électriques dans les zones cyclables ou piétonnes. _Les véhicules à moteurs sont potentiellement mortels, il sont la cause de nombreux problèmes : bouchons, pollution, agressivité, vitesse, alcoolisme, parkings sauvages, etc, etc, etc. _On devrait pouvoir circuler sur de vraies pistes cyclables partout dans la métropole. Sans avoir peur de tomber sur une chaussée à deux voies très fréquentée. _Il faut séparer les véhicules rapides à moteur (tous types : électriques, thermiques) des autres moyens de transport doux (vélo, roller, skate, trottinette...) comme on le fait pour les piétons. _Il faut protéger les piétons de tous les autres moyens de transport, mais aussi apprendre le partage des voies douces avec les autres moyens de transport doux. _On devrait pouvoir aller jusqu'à Cournon, Blanzat, St. Genès ou Pérignat sans sortir d'une piste cyclable. Il faut créer des vraies pistes cyclables d'une ville à l'autre. Je fais partie des gens qui utilisent leur vélo TOUS LES JOURS, par TOUS LES TEMPS. _IL FAUT PLANTER DES ARBRES ! _IL FAUT CASSER LE "BÊTON" POUR Y IMPLANTER DES ESPECES VEGETALES SAUVAGES ! _IL FAUT DYNAMISER LE TISSU DES COMERCES DE PROXIMITE. Il y a tellement à dire, c'est effrayant ! Merci de prendre bonne note de tout ça. Et au boulot !</p>												pistes cyclables	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE277	Est ce qu'il existe un bilan global environnemental? On voit que trop souvent on ne prend pas en compte la destruction des espaces verts, l'impact environnemental des travaux, le dérangement des animaux "oiseaux, insectes". Comme le jeu est faussé par une volonté de l'électrique à tout prix et soit disant écologique "utilisation de terres rares extraits sous des conditions de travail peu sociales, recyclage des batteries, cout carbone de la fabrication, etc..												bilan global environnemental	
RE278	Je soutiens les commerçants couronnais dans l'espoir qu'ils obtiendront ce qu'ils demandent, à savoir des places de stationnement dans le quartier du lac					1							stationnement	
RE279	Cette initiative est vraiment importante pour l'aménagement de l'agglomération clermontoise. La mobilité douce et les transports en commun sont des moyens de changer progressivement notre façon de nous déplacer. Il n'y a pas beaucoup d'alternatives si l'on souhaite sortir du schéma classique avec fonctionnement aux énergies fossiles. Il faut s'adapter ; cela demande des efforts mais nous savons pourquoi il faut les faire : pour nous et les générations futures. Il ne faut pas hésiter, ce projet est un bel exemple : qu'il soit rapidement réalisé. sans concessions	1												
RE280	Veuillez trouver ci-joint la contribution de l'Union des Comités de Quartier de Clermont-Ferrand et son agglomération concernant le projet INSPIRE. Merci Cordialement			1	1			1			1		stationnement impact sur les commerces	également remis en permanence à clermont-Ferrand le 24/06

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE281	<p>Habitant rue Clovis Hugues je tiens à informer tout d'abord sur de nombreuses irrégularités : 1) La communication de la métropole défailante (alerté en Mars 2021 par notre boulangère qui tenait l'information elle même d'un élu). 2) participation au réunion en ligne tronquée et invitation aux ateliers terrain truquée. 3) discussion avec le SMTC impossible ainsi qu'avec Monsieur Cineux qui refuse toute discussion. 4) N'y a t'il pas un conflit d'intérêts avec la Ville de Cournon (Maire Monsieur Rage) et le SMTC (directeur un certain Monsieur Rage ?) 5) Volonté manifeste de la mairie de ne pas répondre aux questions embarrassantes lors des rencontres de Juillet 2021. 6) La présentation volontairement floue que la Metropole peut donner et qui n'indique pas les conséquences sur la vie des riverains et des automobilistes une fois le projet en place 7) certainement pleins d'autres qui ne me reviennent pas à l'esprit à l'heure de cet écrit</p>		0	0	0			0	0		0		communication préalable "malhonnête" sur le projet	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE281	<p>Maintenant je vais passer aux inconvénients, liste non exhaustive : 1) La fermeture des principales artères de Clermont Ferrand va automatiquement entrainer un report des flux sur les rues adjacentes, déplaçant simplement la pollution vers un autre endroit. 2) Aucune information sur les parkings relais (non prévu dans le projet) et pourtant nécessaire si on veut l'adhérence. 3) Bus à haut niveau de service, mais pour la ligne passant rue de l'Oradou, cette dernière n'est pleine que tôt le matin (jusqu'à 8h30) et le soir de 17h à 18h. Le reste du temps, très peu de passagers donc est il vraiment nécessaire d'embouteiller encore plus Clermont ? 4) la suppression des places de parking sur la rue de l'Oradou va automatiquement entrainer une prise d'assaut des places disponibles sur les rues adjacentes, qui amènera de nombreuses tensions pour les résidents à terme. Une rue tranquille comme ma rue va se retrouver transformée en vrai boulevard et il sera le soir impossible de s'y garer (non prise en compte du fait que tout le monde n'a pas la chance d'avoir une place de parking personnelle). 5) endettement de la ville déjà important, combien va couter la totalité du projet ? Nous ne savons pas le cout de ces transformations pour chaque citoyen de la Métropole. 6) Bétonisation à outrance sur la rue de l'Oradou alors qu'il faudrait redonner plus de verdure. 7) Qui dit BHNS , dit bus rapide. Quid de la cohabitation avec les vélos (sur la rue de l'Oradou) qui risque de créer de nombreux accidents ? 8) Il est impossible actuellement avec les bus de pouvoir accéder à certains quartiers de Clermont, la situation ne changera pas avec Inspire. La voiture sera donc toujours obligatoire pour les personnes qui ne peuvent pas avoir la chance d'avoir leurs quartiers desservis.</p>		1	1	1			1	1		1		<p>stationnement danger coexistence bus-voitures-vélos sur l'Oradou</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE281	9) Pollution pour rentrer chez soi, résultante de l'augmentation du temps de trajet au lieu d'un trajet direct passant par la rue de l'Oradou (idem pour la rue Bergougnan). 10) De nombreux autres inconvénients En l'état actuel du projet, il est complètement utopique de penser qu'il améliorera le quotidien des habitants de la Métropole. Il va créer encore plus d'embouteillages, énormément de tensions entre les personnes et risque même comme à Paris de voir de nombreuses familles quitter la Métropole.		0	0	0			0	0		0		financement/endettement/coût pour les citoyens	
RE282	Lors de la concertation au 1er semestre 2021 pour ce projet, les associations cyclables de la métropole Vélo-Cité 63 et Tous2Roues étaient favorables au projet et avait transmis leurs remarques: https://www.velocite63.fr/Contribution-inspiRe Notre contribution: https://www.velocite63.fr/velocite63/avis_projet_inspiRe.pdf	1												avis détaillés sur pistes cyclables (30 pages) remis au maître d'ouvrage
RE283	Ce projet est nécessaire et loin d'être suffisant pour améliorer la mobilité à Clermont et l'attractivité des commerces locaux. Il faut plus de bus en site propre ou tram; et surtout à Chamalières. C'était l'occasion incroyable d'avoir des Champs-Élysées auvergnats sur l'avenue de Royat, on va garder une rue moche, bruyante ou il sera impossible de circuler (le bus sera bloqué dans la circulation, et aucune piste cyclable sécurisée). A chaque fois qu'une lignes de tram ou BHNS se met en place le commerce est plus dynamique. Il faut pouvoir bénéficier de transports en commun rapides et de pistes cyclables. A noter que le stationnement automobile privé est une aberration (compte tenu du prix du foncier, perte d'espace pour la mobilité, l'appropriation à des fins privés de l'espace publique, dangerosité de circulations douces...)	1											regrets pour l'abandon du projet sur l'avenue de Royat	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE284	<p>Habitant de Cournon aux alentours du quartier du Lac, je m'interroge énormément sur les futurs sens de circulation des avenues et les places de parkings supprimées et je ne compte pas les portes de magasins fermés. J'habite une commune dans laquelle les habitants ne travaillent pas, mais se déplacent, où les familles ont plusieurs véhicules vu que les zones industrielles ne sont pas ou peu desservies de transports groupés conformément aux horaires de travail décalés dans notre société. Concernant le transport des personnes et combattre les pollutions et les bruits, une bonne interrogation sur des services de transports de gens qui travaillent dans les zones industrielles serait utile ? A quoi servent toutes ces cameras dans notre région qui se multiplient plus rapidement que des champignons est-ce encore pour espionner les citoyens et surtout les automobilistes, je me trouve dans une drôle de société actuellement sûrement une nouvelle politique à la chinoise suivie au travail, dans les magasins et maintenant en se déplaçant avec son propre véhicule à moteur ou a pied ; et après les politiciens ne comprennent pas l'avancement des extrêmes dans ce pays en politique.</p>					1								<p>pas très clair Et majoritairement hors sujet</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE284	<p>Avez-vous pris en compte les nuisances sonores ? Dues au bruit de la circulation, notre jardin donne sur ce Boulevard Charles De Gaulle à Cournon d'Auvergne. Nous avons un trafic qui y est de plus en plus important, même les poids lourds l'empruntent au lieu de passer par la zone industrielle. Pourtant nous avons des caméras sur la route pour espionner la circulation des véhicules et aussi de temps en temps la voiture banalisée avec des caméras qui vous aligne dès que vous dépassez de cinq kilomètres heures. Nous sommes très proches des zones industrielles, que pouvez-vous faire pour améliorer notre santé suite aux bruits de circulation, pouvez-vous construire un mur anti-bruit ou autre chose qui absorberaient les bruits de circulation des véhicules à moteur ? Pour moi, une nouvelle réflexion devrait être portée sur l'aménagement des quartiers dû aux transports et aux bruits de circulation dans notre ville et expliquer aux habitants les modifications de Cournon avant leurs mises en œuvres.</p>													<p>hors sujet</p> <p>Le projet n'aggravera pas le niveau de bruit de la circulation sur le Bd Charles De gaulle</p>
RE285	<p>Je suis nouvelle commerçante quartier du lac à Cournon. je suis très inquiète pour mon activité depuis que j'ai vu que vous supprimez 80% du stationnement. Comment vais-je faire pour venir travailler? comment vais-je être visible pendant la durée des travaux? La plupart de ma clientèle est de Vic-le-comte, les mantes de Veyre, le cendre.... et ne va pas prendre votre bus pour venir me voir (aucun intérêt) Où vont-elles pouvoir se garer? et les futurs clients de Cournon s'ils passent plus devant l'institut pendant les travaux, comment vont-ils me voir et s'arrêter pour un rendez-vous? C'est vraiment dommage de voir que nous n'avons pas été consulté. Je pense qu'il est possible de faire des parkings à proximité de nos commerces afin de sauver nos emplois. merci.</p>					1							<p>stationnement</p> <p>activité économique</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE286	<p>La neutralisation à la descente de la circulation de l'avenue Bergougnan présente un risque majeur de perturbations liées au déport des trajets des véhicules en provenance de Durtol, Nohanent, Sayat, Volvic, Orcines, Pontgibaud... Ils vont se retrouver à circuler dans les rues adjacentes pour rejoindre ou traverser Clermont-Ferrand : Au sud : avenue thermale, rue du roc blanc, avenue de villars, avenue joseph claussat Au nord : rue armand fallières, rue de durtol, rue de barante Ces voies ne sont pas faites pour accueillir un tel excédent de trafic. Cela va générer des nuisances importantes pour les riverains et accroître le risque d'accident. A cela, il faut rajouter l'excédent de trafic représenté par les milliers de touristes qui déboulent chaque jour de l'été depuis la route du Puy de Dôme et de Vulcania. Pour s'en convaincre, il suffit de constater les bouchons qui se forment à l'entrée de Clermont-Ferrand en fin de journée pendant ces périodes touristiques. Il est impératif de maintenir la circulation à la descente de l'avenue Bergougnan</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE287	<p>Résidant depuis peu à Clermont Ferrand (secteur 4 ROUTES), je me permets quelques observations sur ce projet certes d'un investissement probablement élevé mais sûrement nécessaire pour l'agglomération. Mes remarques : - je suis favorable à un réaménagement du réseau de transport s'il s'avère nécessaire. J'en suis utilisateur, c'est vrai certaines lignes sont quasi peu utilisées comme signalés dans d'autres observations , d'autres sont à développer - le secteur de Cournon semble avoir été écarté de tout projet permettant son évolution. Les commerces de proximité sont à sauvegarder. - Monsieur le Maire de Clermont doit être à l'écoute de ses administrés. - le développement vers Cébazatégalement semble être oublié. - il apparaît que la communauté cherche à supprimer les véhicules privés de l'agglomération, en les rejetant sur des rues et ruelles adjacentes aux artères principales ce qui est une erreur. Clermont Ferrand n'est pas Paris. - A la lecture de certaines observations, il apparaît que les commerçants n'ont pas été soit informé , ou consultés (réunions de quartier....). - Le développement des pistes cyclable....OUI... mais faire respecter les pistes existantes par les cyclistes eux même serait déjà une bonne chose. Il est actuellement difficile de marcher sur les trottoirs car trottinettes, vélos, motos circulent et les envahissent. Renversé par 2 fois, je n'utilise plus de vélo. - je dispose d'un véhicule crit'air 3 malgré filtre à particule, comble de l'histoire, j'ai bénéficié d'une aide de l'Etat pour son achat. Avec "la révolution écologique arrivée en 1995" dans quelques temps je ne pourrai plus circuler. Je serai pris en otage dans la ville. Retraité, j'ai privilégié mettre en place des aménagements économes concernant mon logement et de fait impossibilité pour moi d'acheter un nouveau véhicule. Merci les écolos... Ne dressez pas les habitants les uns contre les autres, l'enquête publique est règlementaire mais faites plus de concertation en amont, car les conséquences engendrées sont lourdes financièrement et humainement.</p>													

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE288	<p>Le projet inspire est à voir sur le long terme évidemment, mais la manière dont cela s'est fait est incroyable . Apprendre de la bouche de personnes qui représente ce projet , distribuent des livrets et nous informent dans nos commerces qui dynamisent la ville, que les trois quarts des places de stationnement vont être supprimées ? Vous rendez vous compte de l'échéancier de ces deux dernières années ? Les fermetures de nos commerces par rapport aux covid, les inflations sur la totalité de nos matières premières, pensez vous que ce soit le moment d enclencher ce genre de projet ? Sans réelle solution alternative ?? Il n y a pas besoin d aller à l Élysée pour voir que l'état est à mille lieu de se rendre compte ce que nous traversons.</p>												<p>stationnement</p> <p>impact sur les commerces</p>	
RE289	<p>Il est impératif de maintenir la circulation à la descente de l'avenue Bergougnan. Le carrefour des 4 routes va vite devenir un goulet d'étranglement à la descente de l'avenue du puy de Dôme . Les voies adjacentes ne pourront pas absorber le trafic et surtout ne sont pas adaptées pour autant de circulation. La descente avenue Bergougnan est vitale pour maintenir une fluidité . Sa largeur permet le double sens . Pourquoi dégrader le quotidien de millier d'automobilistes et de riverains lorsque techniquement il y a une possibilité de garder cette avenue à double sens ?</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE290	<p>Il est impératif que le BHNS soit en site propre sur les rues de l'Oradou et sur Bergougnan. sinon, ce transport ne sera pas rapide et attractif. Ce transport a de plus la capacité d'absorber l'essentiel trafic automobile. Enfin, à chaque fois que des travaux urbains de cette ampleur ont eu lieu, l'évaporation du trafic a été constaté. c'est le signe que la population s'adapte, trouve d'autre solutions, ... surtout pour des trajets courts où l'automobile n'est pas adaptée. "Contrairement à ce qu'affirment les milieux économiques, cette politique n'a jamais les conséquences catastrophiques qu'ils annoncent. Elle contribue à l'inverse à améliorer l'attractivité des villes (qualité de vie) et leur productivité (intensité urbaine et sérendipité)." https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562? http://www.isabelleetleveau.fr/2018/01/25/evaporation-du-traffic-jamais-mesuree/</p>	1		1	1									articles référencés mettant en évidence une évaporation du trafic
RE291	<p>Ce projet est particulièrement long, peut-être trop long dans le temps. il va transformer et certainement améliorer la vie en ville. Un tramway aurait été plus attractif? mais plus cher? Il est bon pour l'économie, comme l'a rappelé les entreprises invitées à s'exprimer, il va être créateur d'emplois sur plusieurs années, et bénéfique pour le commerce local. Dommage que les phases soient longues (concertations, enquêtes d'utilité publiques, travaux...), mais j'imagine que cela permet à toute la population de comprendre les enjeux au delà de son intérêt personnel. Bref, je suis pour le projet!</p>	1												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE292	<p>j'habite avenue du Puy de Dôme, je travaille à Aubière (centre historique). J'ai 7 km à faire pour aller au travail. En voiture sans circulation, 20 minutes. 45 si trafic dense. A vélo je mets 30 minutes environ. En bus ? Entre 50 minutes et 1h15, suivant les ratés de correspondance, les carrefours à traverser lors de la correspondance, la marche entre l'arrêt et le lieu où je me rends. Le choix est vite fait (vélo par temps sec, voiture quand il pleut...). Et ce n'est pas l'avenue Bergougnan en site propre qui changera grand chose, je vais gagner au maximum 5 minutes à l'aller et rien au retour ! Ce constat posé : - merci de cesser de vous enorgueillir des km de piste cyclable réalisés. Un vélo peint sur la chaussée n'est pas une piste cyclable ! - le soir entre l'école dentaire et la rue Blatin il n'y a aucun lieu pour circuler : les cafés envahissent le trottoir le long de la place de Jaude, donc les piétons marchent sur la voie de livraison/piste cyclable. Il nous reste la voie de tram ! - il faut imposer 1 à 2 places de stationnement par logement lors des constructions pour que les gens puissent laisser leur voiture et prendre le vélo/le bus. Sans rien pour se garer ils n'ont pas le choix (dernier immeuble construit à Bergougnan sens descente, 37 appartements 31 places de stationnement. Les gens se garent donc sur les trottoirs. Si vous supprimez en plus ces places, où vont-ils aller ?) - quid des arbres ? Vont-ils être abattus ? Avec le temps que ceux qui seront peut être replantés vont mettre à pousser ? C'est l'inverse : il faut végétaliser encore et encore !</p>												<p>qualité/réalité des pistes cyclables</p> <p>parkings à inclure dans les constructions de logements</p> <p>améliorer végétalisation</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE292	<p>- il faut prévoir un espace à l'arrière du bus sans siège, où il peut certes y avoir des passagers debout, mais où l'on peut quelque soit l'heure monter et caser son vélo : s'il fait beau quand je pars mais qu'il risque de faire orage le soir pour le retour je prend la voiture. Si j'étais sûre de pouvoir faire le trajet retour en bus en cas de pluie, je prendrai le vélo ce matin-là.... - quid des zones non desservies ou dangereuses à pieds/vélo, type Ikea/Trelleborg ? Vous ne supprimerez pas certaines voitures en les oubliant. Mais en densifiant le trafic dans les petites rues vous aller générer des embouteillages et de la pollution. Clermont me déçoit de plus en plus. Après avoir tout fait pour y rester, je pense voter avec mes pieds....</p>							1				1	possibilité de monter son vélo dans le bus	
RE293	<p>Il est impensable que vous envisagiez la supprimer de stionnements au quartier du lac de Cournon d'Auvergne. Il est déjà très compliqué de stationner alors avec des places en moins comment va t on faire? Pensez aux personnes âgées, à mobilité réduite, et autres qui ne peuvent pas se permettre de tels changements. Ils souhaitent pouvoir continuer à se rendre dans les commerces de proximites, cabinets dentaires et médicaux.. et pouvoir se garer au plus proche. Et d'ailleurs que va t il advenir de ces commerces deja pollués par les grandes surfaces et le e.commerce. Observations à tenir compte avant de mettre un projet en place A ce rythme Cournon va devenir une ville dortoirs et donc un manque à gagné Je suis totament contre ce projet</p>		1			1								

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE294	<p>1/CONCERNANT LE MODE DE TRANSPORT: Il est donc bien entendu qu'il n'y aura pas de tramway sur l'axe Royat-Clermont centre. Je suis totalement opposée à la création d'un tramway : le tramway est inutile parce que les bus actuels conviennent parfaitement, qu'il nécessite des investissements très coûteux pour un bénéfice nul, qu'il entraînerait l'abattage des arbres, que la technique sur pneus devrait être obsolète lors de la révision du contrat. Les bus actuels ,pompeusement qualifiés "à haut niveau de service" (BHNS) sont largement suffisants. (je suis retraitée, je n'ai pas de voiture et lorsque je travaillais je prenais le bus quotidiennement d'une manière très satisfaisante et c'est toujours le cas. Je fais partie des usagers réguliers de la T2C).</p> <p>2/ CONCERNANT LA VEGETALISATION ET LA LUTTE CONTRE LA CHALEUR Dans une métropole située dans une cuvette sans ventilation, il est prioritaire de conserver et développer tous les moyens de lutter contre la chaleur. On nous annonce des épisodes de canicule plus longs , plus fréquents et plus forts. La priorité est de rendre la ville respirable. On étouffe suffisamment dans l'agglomération clermontoise pour ne pas aggraver la situation a) il faut conserver et développer massivement la présence des arbres pour que les axes de circulation ne soient pas des voies minérales. Quelques brins d'herbe plantés au titre du verdissement sont agréables à voir mais inefficaces contre la chaleur. b) de façon annexe au projet, les maires et président de l'agglomération doivent cesser d'accorder des permis de construire pour des immeubles en remplacement de la moindre petite maison ou garage, contribuant ainsi la création d'ilôts de chaleur stockée par les bâtiments. De quoi anéantir l'objectif affiché par la communication du projet Inspire de contribuer à une ville "éco-responsable" selon le jargon actuel. c)les revêtements des sols doivent être clairs ; il faut cesser de répandre du bitume noir ou foncé qui relargue la chaleur, comme cela s'est fait ces dernières années. d)les espaces arborés ne doivent pas être remplacés par des places minérales avec peu ou pas d'arbres, comme cela a été fait pour le parking de la place du marché de Chamalières par exemple.</p>												végétalisation avec arbres	le 1 est hors sujet

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE294	3/ CONCERNANT LES CYCLISTES ET ASSIMILES a)les trottoirs doivent être réservés aux piétons. Trop de gens à vélo , trottinettes constituent un danger pour les piétons. b)c'est bien que les cyclistes aient des voies réservées. Mais sur un axe à trois voies à très forte circulation comme celui du Bd Jean Jaurès à Clermont par exemple pourquoi réserver une voie pour quelques rares cyclistes ce qui concentre la circulation sur les deux voies restantes et aggrave la pollution ?													conflit cyclistes- piétons sur trottoirs conflit voies cyclables - voies voitures
RE295	Ce projet représente un cout exorbitant pour les contribuables que nous sommes, surtout au vu des difficultés qui ont déjà commencé pour beaucoup d'entre nous. Certaines idées sont bonnes, d'autres beaucoup moins et même choquantes : il me semble que la transition vers moins de voitures en ville ne se fera pas en 1 ou 2 ans, c'est de l'utopie que de penser qu'elles vont disparaître parce que vous ne leur laissez plus la place! certains ne peuvent pas faire sans! il vaudrait mieux l'accompagner en progressif que de créer des situations invivables pour tous (surcroit de voitures dans les rues adjacentes, bouchons insupportables pour les gens qui doivent travailler avec leur voiture et les riverains...), sans parler de la suppression des places de parking, quand vous devez être en voiture comment faites vous?? Repensez ce projet dans ses détails choquants et étalez le par petites touches sur 10 ans ou plus...La dictature écologique qui n' a d'écolo que le nom est insupportable!		1					1					stationnement	
RE296	Je suis totalement opposée à la mise en voie unique de la rue de l'Oradou. Cela va entrainer d'énormes difficultés de circulation et l'encombrement des voies adjacentes. Quel trajet vais-je devoir faire pour aller chercher mon père qui se déplace en fauteuil roulant non mécanisé et qui ne peut pas prendre les bus (d'autant plus qu'il habite une rue en pente) ? Avez vous pensé aux riverains ?		1		1			1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE300	<p>Clermont n'est pas obligé de copier , il peut aussi inventer il ne faut pas restreindre la voiture a ce point en supprimant plus de 1000 places de stationnement , avec ce projet on privilégie beaucoup les étudiants on laisse de coté une autre tranche de personnes , les personnes avec des handicap,les personne âgées qui ont du mal a se tenir dans un bus et qui ne peuvent rien emporter avec elles et bien d'autres personnes. Ces bus correspondent à des poids lourd roulant tout le temps avec ou très peu de monde ... beaucoup de points négatifs le trajet pour se rendre soit pour un riverain peut être vraiment très rallongé augmentant fatigue et temps, de plus ce n'est pas très écologique . Pourquoi la voie ferré a été occulté dans ce projet?? on voit aussi plusieurs commerce impactés et dâpres ce qu'on nous dis le projet passe en force mais et ne les intègre que très peu, il aurait été possible au contraire de les valoriser. bref des modifications intégrant des voies pour les vélos ,des bus supplémentaires hydrogène oui , mais , pas un projet imposées verticalement ,mais construites avec les riverains les commerces et l'ensemble de la population et en tenant compte aussi ,des ville voisines . Ce projet va surtout compliquer la vie des citoyens alors qu'il devait l'apaiser.</p>		1										stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE301	<p>J'habite dans une résidence Avenue Foch N° 40 depuis une dizaine d'années, cet immeuble possède un parking privé, un panneau l'indique à l'entrée, mais cela ne suffit pas. Depuis un mois au deux, nous sommes envahis par des véhicules de l'extérieur qui viennent stationner sur notre parking en toute liberté. Où allaient ces véhicules avant ?? on ne sait pas, certainement sur des places qui ont été supprimées et d'autres places vont être supprimées prochainement, d'après nos informations, C EST INADMISSIBLE. Des voitures se garent sur les emplacements réservés aux pompiers sans problème, après tout EUX ils n'habitent pas dans l'immeuble !! Cette résidence est occupée par une majorité de séniors, on a tous besoin de notre voiture pour aller en grande surface faire nos courses, pour aller chez le médecin etc...PENSEZ A NOUS et prévoyez des places de stationnement, en nombre suffisant, pour éviter ces désagréments, surtout à nos âges. Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes observations.</p>												stationnement	
RE302	<p>Avant de songer à chambouler l'organisation des lignes vous feriez bien de régler les problèmes d'arrêt du tramway (pas un jour ne se passe sans que je vois la notification "Tramway interrompu", à force ça ne m'étonne même plus), et ce que ça engendre autour (Prévoir davantage de bus en cas de coupure du tram, chose que vous n'avez même pas su faire lorsqu'il a été interrompu près de 2 mois !)</p>													hors sujet
RE303	<p>Le projet de ligne C passerait dans la zone industrielle et commerciale de Cournon mais éviterait l'avenue de la République entre Gardet et Pointe de Cournon alors que des centaines d'habitants vivent de part et d'autre l'avenue ? Incompréhensible ! Pourquoi éloigner la ligne de bus des rues résidentielles ?</p>									1				rappeler que le projet BHNS C n'induit pas de suppression de service sur les stations actuelles

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE304	<p>Le dossier présenté est surprenant à plus d'un titre. Véritable plaquette commerciale, il met en avant une solution de transport sans envisager de scénario alternatif ou une quelconque évaluation environnementale ou alors d'une manière tronquée et tronpeuse. 1) le tracé des lignes reprend celui de lignes SnCF sur les communes de Cournon, Aulnat et même Chamalieres ou Clermont-Ferrand. Pourquoi ne pas avoir privilégié une alimentation des gares par des boucles locales de lignes de bus? 2) Le tracé des lignes proposées emprunte de nombreuses voies classées inondables tout comme l'emplacement choisi pour le dépôt -centre d'entretien des bus (contrairement à ce qui est écrit dans le dossier). Quels sont les risques de pollution induite par le projet? Pourquoi le projet ne cherche-t-il pas à faire diminuer ce risque en privilégiant l'infiltration des eaux de pluie sur les voies réaménagées? Au contraire d'une amélioration, il dégrade la situation (en contradiction avec le dossier), avec des créations de lignes sur des rivières couvertes et quelques alignements d'arbres ne résolvent pas le problème. 3) le projet ne présente pas son bilan écologique tant pour les aménagements qui généreront des tonnes de déchets ni son effet déplorable sur la circulation automobile et les tonnes de CO2 supplémentaires qu'il engendrera: - Allongement des trajets en temps et distance sans alternative de transport en commun car les parkings relais ne sont inclus dans le projet (ce sont des projets indépendants de la métropole), - Les lignes créés ne correspondent pas aux flux majeures de véhicules de la métropole et le dossier ne propose rien pour ces flux, - Les nouveaux parking sont mentionnés mais là encore on ne parle pas des suppressions sur ces mêmes lieux (terminus de Durtol, Royat) et sur l'ensemble des places de parking supprimées le long des tracés, - Les bus électriques n'émettront pas de CO2 en ville, mais il faut produire l'électricité, transporter les batteries des bus et gérer les pertes d'énergie lors du transport de l'électricité.</p>		1					1		1	1		stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE304	4) Le chiffrage des coûts du projet et son financement ne mentionne pas l'impact pour les contribuables et la répercussion sur les factures d'eau, d'électricité (via les taxes locales) pour les travaux de dévoiement des réseaux. 5) Le projet ne présente pas son impact économique sur les commerces et les solutions proposées pour dédommager ceux qui seront très fortement impactés tant par les travaux que par la modification des flux de circulation avec un centre ville difficilement accessible. Le dossier soumis à enquête reste trop incomplet pour permettre aux citoyens de se faire un avis sur la pertinence de ces aménagements (absence d'alternative étudiée).		0					0		0	0		impact économique pour les citoyens	
RE305	Première observation : Compte-tenu de l'importance des travaux envisagés et des obligations de limitation de la circulation automobile imposées par le dérèglement climatique et la mauvaise qualité de l'air particulièrement dans notre agglomération, je trouve dommage que ce projet ne prévoit pas systématiquement une piste cyclable sécurisée sur l'ensemble de son tracé. J'en veux pour seul et emblématique exemple, l'avenue de Royat à Chamalières. Avenue suffisamment large pour accueillir le BHNS ET une piste cyclable sécurisée. Un vélo dessiné sur la chaussée n'est pas une piste cyclable sécurisée. Cela ne va pas encourager nos concitoyens à prendre leur vélo. Dans ce domaine, c'est l'offre qui génère la demande. Seconde observation : Pourquoi ne pas prolonger la ligne C jusqu'au stade de Durtol de façon à permettre aux automobilistes en provenance de Volvic de déposer leur voiture à proximité du stade de Durtol et ainsi favoriser l'utilisation du BHNS ?												systématiser les pistes cyclables sur l'ensemble du trajet	la traversée de Durtol est techniquement irréalisable. Dommage ...

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE306	<p>Je ne peux pas m'empêcher de relever les contradictions et les peurs d'une observation précédente: 1) La fermeture des principales artères de Clermont Ferrand va automatiquement entraîner un report des flux sur les rues adjacentes, déplaçant simplement la pollution vers un autre endroit. > Le report ne se fera pas dans les mêmes proportions (évaporation du trafic bien réelle), le principe même de ce projet est de diminuer la pollution avec moins de trafic automobile (un bus, c'est des dizaines de voitures en moins). 2) Aucune information sur les parkings relais (non prévu dans le projet) et pourtant nécessaire si on veut l'adhérence. > J'ai entendu en réunion publique que des parkings relais sont non seulement prévus, mais qu'ils seront revus à la hausse ou baisse en fonction des nouveaux usages (plutôt intelligent de ne pas trop dépenser de l'argent inutilement)</p>	1											évaporation d'une partie du trafic	optimiste sur les parkings relais

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE306	<p>3) Bus à haut niveau de service, mais pour la ligne passant rue de l'Oradou, cette dernière n'est pleine que tôt le matin (jusqu'à 8h30) et le soir de 17h à 18h. Le reste du temps, très peu de passagers donc est il vraiment nécessaire d'embouteiller encore plus Clermont ? > c'est un argument qui ne tient pas (et c'est l'erreur de Chamalières fait en disant que le trafic sur la ligne B se passe bien), cela revient à dire par exemple « on ne va pas construire de pont sur cette autoroute à cet endroit, car il n'y a personne qui traverse la traverse à pied ». À chaque fois qu'on fait des infrastructures confortables routières, de transport en commun ou cyclables, elles sont utilisées. 4) la suppression des places de parking sur la rue de l'Oradou va automatiquement entraîner une prise d'assaut des places disponibles sur les rues adjacentes, qui amènera de nombreuses tensions pour les résidents à terme. Une rue tranquille comme ma rue va se retrouver transformée en vrai boulevard et il sera le soir impossible de s'y garer (non prise en compte du fait que tout le monde n'a pas la chance d'avoir une place de parking personnelle). > La rue de l'Oradou a peu de stationnement, mais suffisant pour empêcher une circulation plus fluide pour tous. La voie publique ne doit pas être un stationnement à usage privé pour un coût dérisoire (c'est oublier le coût réel du foncier, et les coûts cachés de l'automobile que l'on veut faire payer par les autres)</p>	0										<p>la qualité d'une offre de transport en commun augmente son utilisation</p> <p>stationnement actuel sur l'oradou plus entravant qu'important en nombre</p>		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE306	<p>5) endettement de la ville déjà important, combien va couter la totalité du projet ? Nous ne savons pas le cout de ces transformations pour chaque citoyen de la Métropole. > Tout est détaillé, environ 280M d€Ce qui est faible pour un projet de ce type et une agglomération de la taille de Clermont. 6) Bétonisation à outrance sur la rue de l'Oradou alors qu'il faudrait redonner plus de verdure. > Faudrait savoir, de la verdure ou du stationnement? 7) Qui dit BHNS , dit bus rapide. Quid de la cohabitation avec les vélos (sur la rue de l'Oradou) qui risque de créer de nombreux accidents ? > Les accidents avec les vélos sont marginaux, par rapport à la mortalité routière, mais il faut les prendre en compte, des pistes cyclables plutôt que des voies de circulation seraient préférables. 8) Il est impossible actuellement avec les bus de pouvoir accéder à certains quartiers de Clermont, la situation ne changera pas avec Inspire. La voiture sera donc toujours obligatoire pour les personnes qui ne peuvent pas avoir la chance d'avoir leurs quartiers desservis. > Il sera toujours possible de circuler en voiture. Le nouveau réseau, si j'ai bien compris, doit s'articuler autour du projet pour mieux desservir chaque quartier: un espoir pour la majorité des habitants de Clermont-Fd (58% d'après l'INSEE) qui n'ont pas de voiture. 9) Pollution pour rentrer chez soi, résultante de l'augmentation du temps de trajet au lieu d'un trajet direct passant par la rue de l'Oradou (idem pour la rue Bergougnan). > cela est compensé par tout ceux qui prendront le bus ou le vélo ou la marche.</p>	0											<p>coût du projet raisonnable</p> <p>le réseau de bus sera effectivement repensé et amélioré en cohérence avec les 2 lignes BHNS et le tram</p> <p>compensation de la pollution due à la durée du trafic automobile par la réduction de l'utilisation de la voiture</p>	pertinent sur la contradiction verdure-stationnement
RE307	Si la ville pouvait penser enfin à ceux qui n'ont pas de voiture !! et bordel, ceux qui en ont une pourront encore rouler avec n'importe où !! alors arrêtez de nous faire c...													hors sujet ...

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE308	<p>Je m'inquiète de ne pas voir publier sur ce site le travail manuscrit et imagé très approfondi du comité de quartier Clermont Sud remis en main propre à un commissaire enquêteur le 30 mai 2022 au siège du SMTC ; or, ce travail aurait pu intéresser un large public ; je présume que la mise en ligne de ces documents n'est pas possible du fait de son format/ présentation. Je me permets de remettre en ligne les principales remarques pertinentes et précises malheureusement non illustrées/ imagées sur cette page : Grosses difficultés de déplacements des riverains avec autant de sens interdit : - "effets goulots" divers et conséquents dans ce quartier (déjà enclavé) du fait de tous les sens interdits générés par la future ligne C tant dans le sens entrant de ville que sens sortant, - les liaisons Pradelle/ Oradou /Fleury/ Bd Lafayette vont être indescriptibles de difficultés ! - report des flux des voitures devant 4 établissements scolaires + souci pour les "maternelles" migrant à chaque repas vers la cantine de Paul Bert + difficulté d'accès sur un autre site avec public fragile tel Clairfontaine, - rues de report/ délestage : non adaptées (étroitesse / topographie des lieux) telles rue du Rassat, les Allées Traversières, Doussinet, Crouzille etc+ autres rues voisines à voie unique; les avenues Landais et Lafayette vont être très vite surchargées par les riverains cherchant à entrer/sortir chez eux (+ longs détours pour les "perdants")</p>		1		1			1			0			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE308	<p>- De plus , mise en danger des commerces locaux car accès plus difficile et pas de stationnement pour clientèle âgée; exemple accès aux 2 pharmacies, + empêchements conséquents de déplacements intra-quartier pour les cabinet de soins et autres kinés, + accès aux futures chantiers de rénovation /dépannage par des artisans+ déplacements d'aides à domicile + nourrices etc.... - étroitesse de la rue de l'Oradou sur une partie (coté Proudhon/Sarraill) qui devrait accueillir en site cumulé: bus/ vélos/ voitures !! danger absolu pour les cyclistes + trottoirs existants très étroits sur cette section - une Maison de l'Oradou - vocation culturelle et associative - quasi sans stationnement, - la rue Proudhon va poser moult problèmes (délestage partiel puis autre effet goulot) + autre effet goulot entre Pradelle/ Clovis Hugues et périphérique Nord/Sud. - une suppression insupportable de toutes les places de stationnement sur la longue rue de l'Oradou alors qu'il manque déjà des places pour les habitants ET que des logements poussent tels des champignons (voitures +++ !!) Ainsi risque évident et inévitable de tensions et de violence ; à noter les immeubles en cours n'ont pas été conçus avec une emprise au sol pour une voie cyclable</p>		0		0			0			0		<p>impact sur les commerces</p> <p>stationnement</p> <p>co-circulation bus-voitures-cyclistes dangereuse</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE308	<p>D'autres solutions seraient souhaitables sans pour autant perdre de vue l'intérêt d'améliorer et d'intensifier l'usage des bus. Laisser la rue de l'Oradou dans les deux sens et appliquer le 30km/h apaiseraient les flux ; le projet actuel d'Inspire va au contraire de notre vie au quotidien; une autre rue pourrait être plus adaptée aux cycles avec plus de sécurité . - L'absence des parkings relais dans cette enquête publique est incompréhensible, leur intérêt est évident et lié aux lignes bus en général le co voiturage s'est développé, les parking relais judicieusement associés à certaines lignes existantes et mieux cadencées sont une piste moins onéreuse pour tous et plus efficiente . A noter : sans notre travail de communication depuis plus d'un an sur le terrain concernant le projet Inspire, ces profondes modifications liées aux bus BHNS seraient encore inconnues; le vocable Inspire et les informations hors usagers des bus ne sont pas du tout " transparentes" principalement quant aux conséquences directes et indirectes sur les flux de circulation tous usagers.</p> <p>Mme Thomas- la pdte du comité de quartier Clermont Sud travail complet et illustré à demander au comité : adresse 88 rue Oradou</p>		0		0			0			1		communication insuffisante pour les non usagers des bus	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE309	<p>Ces aménagements ne doivent pas se faire au détriment de tous ceux qui ont besoin d'utiliser leurs véhicules professionnels ou personnels, ou qui, pour des raisons variées, ne peuvent utiliser les transports en commun. La place réservée aux véhicules individuels a singulièrement diminué dans la Ville de Clermont-Ferrand ces derniers mois, provoquant des encombrements et des ralentissements importants, rue Jean Jaurès notamment. Alors que l'UE vient de décider l'interdiction de la vente des véhicules thermiques à partir de 2035, réduire la place des véhicules personnels serait une incongruité. Une solution doit être trouvée pour développer les transports en commun (y compris le co-voiturage), et de ce point de vue le projet Inspire est une bonne chance. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des usagers et de leur liberté individuelle.</p>												stationnement	
RE310	<p>On nous consulte, on peut donner notre avis, c'est très gentil, mais au final que va-t-il se passer ? Il va très sûrement se produire la même chose qu'avec le référendum sur l'UE en 2005 : la majorité sera contre ou émettra des objections, mais peu importe, nos responsables mettront en oeuvre et imposeront à la population le projet tel qu'il apparaît maintenant, c'est-à-dire : - sans considération pour tous ceux qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun (et ils sont nombreux) - sans piste cyclable digne de ce nom - sans sécurité digne de ce nom assurée sur les lignes - avec le déport de la circulation dans les petites rues adjacentes et toute la pollution qui ira avec pour ceux dont les fenêtres donnent dans ces rues - avec une réduction drastique des places de stationnement.</p>													sans intérêt

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE311	<p>Le plan de circulation dans Cournon est une aberration complète. - il évite les lieux résidentiel et la majorité des habitants : + A l'ouest : Av. de la République, Rue P. Brossolette, r de la Roche, r des Gardes "une desserte de ces quartiers est prévue par le futur réseau de bus." mais quand et pour les autres quartiers ? + Au sud : entre Av des Domes et Bd Pasteur + A l'est : autour du Bd Emile Roux - Il ne dessert plus des infrastructures importantes : Auchan Domes, Cinéma, église du Lac, école Leon Dhermain, collège la Ribeyre , clinique des Queyriaux - Il dessert le Zenith mais à une distance dissuasive de l'entrée principale. - L'emplacement du CEM supprime du terrain cultivable et a un impact négatif écologique. D'où l'avis négatif de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) ; les réponses apportées dans "inspire_enquetepublique_k_avis_et_memoire.pdf" à cet avis ne sont pas convaincantes. - un impact négatif au quartier du Lac sur la circulation, le parking et donc les commerçants - coupure de la circulation automobile au niveau des commerces av. de la Libération : perte de mobilité Cournon-Le Cendre - L'étude n'a pas relevé d'effets négatif sur le patrimoine alors qu'on peut s'attendre à une baisse de la valeur des habitations éloignées des nouveaux arrêts. - Même cette étude indique une augmentation attendue de la circulation entre le pont de Cournon et le quartier du Lac. Circulation qui augmentera encore plus après le réaménagement de la place Gardet/République !</p>		1			1			1	1			<p>perte terre agricole pour le CEM</p> <p>perte de la valeur immobilière de certaines habitations</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE312	<p>I. Il faut davantage de pistes cyclables protégées. Le vélo est une excellente solution pour une agglomération de la taille de Clermont, et résout à la fois les problèmes de circulation, d'embouteillages, de pollution et de parking. Cycliste à Clermont depuis 15 ans, j'ai remarqué depuis le Covid une forte augmentation du nombre de cyclistes, souvent en vélo électrique. En même temps, les automobilistes et les piétons sont régulièrement mécontents de nous voir partager leur espace, faute de voies cyclables dédiées. Pour mieux vivre ensemble, il faut des pistes cyclables clairement délimitées qui ne gênent ni les piétons ni le trafic motorisé, et une signalisation adaptée. Beaucoup d'automobilistes ne comprennent pas quand nous tentons de traverser au "vert piéton" et forcent le passage de façon brutale à Delille ou vers le jardin Lecoq par exemple. Accessoirement, davantage d'attache-vélos de qualité seraient appréciés. Enfin, on trouve des primes pour acheter des vélos électriques au prix exorbitant qui ne profitent qu'aux plus riches, pourquoi ne pas attribuer des primes modiques pour acheter ou entretenir des vélos classiques?</p> <p>II. Il faut des arbres. Pour réduire la chaleur et la pollution, les arbres sont essentiels. Ils contribuent aussi à garder un peu de biodiversité en ville. Le réaménagement de la place des Carmes manque cruellement d'arbres, beaucoup ont été coupés, les passants cuisent sur le ciment. A la piscine Coubertin, un magnolia magnifique et d'autres arbres ont été coupés lors de la rénovation. C'est le contraire qu'il faut faire: préserver l'existant et boiser davantage. Attention de ne pas compter en nombre d'arbres: il faut compter qualitativement. Un arbre replanté ne vaut pas un arbre coupé. Les arbres replantés sont souvent minuscules et ne donneront pas d'ombre ni de feuillage propice aux nids et aux insectes avant 10 ans minimum, s'ils survivent.</p>												<p>pistes cyclables protégées</p> <p>préservation des arbres existants et plantation de nouveaux arbres</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE313	les création de ligne C d et D en BHNS ne résolvent en rien les problèmes actuels des fréquences des lignes de bus.... quand ces bus existent !! et les correspondances qui n'existent pas !! précision : liaisons villes limitrophes et Centre Ville de Clermont- FD								1					
RE314	Habitant boulevard Berthelot, j'adopte pleinement ces modifications de mobilités urbaines nécessaires...mais pas au détriment de la végétation. Le boulevard est déjà un véritable îlot de chaleur : si les arbres sont abattus au profit de nouvelles voies, cela ne garantira pas une adaptation écologique car nombre des riverains se pourvoira alors de climatiseurs ! Ces arbres de chaque côté de la rue nous sont nécessaires, si on les enlève, ne serait-ce qu'un sur deux, les logements seront invivables - cela est déjà le cas, n'aggravons pas cette situation. La contre-allée arborée de Chamalières est aussi un havre de fraîcheur dans ce quartier bétonné, qu'il faut développer : pourquoi ne pas végétaliser le parking de la Banque de France, et/ou installer du photovoltaïque, dont le toit n'est jamais utilisé. Rares sont les véhicules des employés sur cet extérieur (trop chaud, trop exposé aux aléas météos) ! D'ailleurs des places de ce parking pourraient être accessibles aux résidents du boulevard, ce qui compenserait la perte de places pour ceux n'ayant pas de garage. Un dialogue pourrait être engagé sur ce bâtiment. On peut enlever les voitures et laisser les arbres, le reste suivra, on n'a pas le choix.												préservation des arbres boulevard Berthelot	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE315	<p>L'installation d'une piste cyclable le long du Boulevard Jean Jaurés est une énorme source de pollution et de bouchons ; la piste cyclable est très peu utilisée et seulement les jours de beaux temps, certains cyclistes continuant même de circuler sur les trottoirs à côté (à pied sur le large trottoir, je me suis même fait renverser). Pourquoi vouloir augmenter à tout prix les pistes cyclables? Pour avoir une "bonne note"??? L'écologie d'une ville ne se limite pas au seul indicateur du nombre de mètres de pistes cyclables : quand la ville possède des pentes fortes ou des rues anciennes et étroites, cela n'est guère logique de vouloir "imiter" les plans des villes plates ou nouvelles. Planifier des pistes cyclables, dès le départ, dans les nouveaux quartiers situés en zone plate, oui ; vouloir en mettre partout, non !</p>													hors sujet
RE316	<p>Où voulez-vous créer vos deux parkings de proximités à Royat? Le nombre de véhicules descendant de la montagne et arrivant sur la place de Royat au niveau de la station est très important (j'espère que vos comptage n'ont pas été faits au moment du confinement!). Il n'y a pas de place pour caser ces 2 parkings virtuels dans la vallée me semble-t-il ; le granite et le basalte sont difficiles à grignoter... Le parking, payant, à côté du syndicat d'initiative est toujours saturé à toute heure / Celui, minuscule, de la grotte des laveuses est aussi plein / Le parking du Casino, payant et surtout peu pratique, n'est pas complet mais ne suffira jamais à absorber les voitures qui arrivent des hauteurs. Il faudrait éviter de refaire l'erreur du parking de la Margeride, trop petit dès le départ, qui a incité les voitures à venir se garer sur le parking des Cézeaux.</p> <p>D'où ces questions: Quand les comptages des voitures descendant de la vallée ont-ils été faits? Quels sont les résultats de ces comptages? Où seront les parkings proposés sur votre brochure et de combien de places disposeront-ils?</p>										1			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE317	<p>Chaque projet implique des modifications. Les changements effraient car ils engendrent une adaptation du quotidien. Le projet inspire dérange certains mais en enchantent d'autres. Nous ne sommes pas originaires de Clermont-Ferrand. Lorsque nous y sommes arrivés nous avons pu constaté qu'être piétons ici n'est pas de tout repos. Les conducteurs des véhicules ne tiennent pas compte des piétons. Ils doublent les bus sans visibilité aucune (passage piétons devant le bus, carrefour...peu importe les risques de renverser un être humain traversant et se pensant en sécurité car bus à l'arrêt, voiture du carrefour pouvant tourner qui se retrouve face à un véhicule...), passent au feu rouge, ne respectent pas les limitations de vitesse... Combien de personnes j'ai pu entendre dire qu'ils avaient été renversés à un passage pour piétons!! J'en fait partie. La vie des êtres humains n'a pas de prix et si inspire permet qu'il y ait un développement des transports en commun donc moins de circulation et par conséquent moins de risques pour les piétons je suis pour à 100%.</p>	1												
RE318	<p>Concernant la partie du projet impliquant Cournon, les technocrates de service semblent avoir une absolue méconnaissance des implications et conséquences de la mise en place d'un tel itinéraire de bus dans le quartier du Lac de Cournon, à moins que les mêmes technocrates ne se servent de ce projet pour éliminer rapidement toute vie commerçante, toutes possibilités de circulation et de parking. Un grand projet assurément. Bravissimo !</p>					1								
RE319	<p>Ci-joint mes observations sur la mise en oeuvre du projet. Commerçante de centre-ville et soucieuse du développement durable de la Métropole, j'approuve ce projet. Toutefois, beaucoup de points n'apparaissent pas dans votre présentation et je joins ma petite contribution à INSPIRE.</p>	1												courrier joint non accessible, contributeur prévenu

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE320	Contribution du Comité de quartier Saint-Jacques concernant le projet Inspire, voir pièce jointe.				1			1	1					courrier joint non accessible, contributeur prévenu
RE321	Suite à l'élargissement du pont de la D137, zone de la gare à Cournon d'Auvergne, merci de prévoir des protections sonores et visuelles pour les habitants du quartier, comme évoquées lors de la réunion avec Mr RAGE. La haie va être coupée, sera-t-elle remplacée par des écrans anti-bruit ? En effet, le trafic va être augmenté, avec le passage en plus des bus toutes les 3 minutes en heures de pointe et le rapprochement des voies de circulation des habitations.												nuisances sonores quartier de la gare à Cournon	
RE322	Comment donner son avis sur un projet non fini ... Rue Ballainvilliers, nous n'avons ni plan, ni visuel, ni d'indication de place de livraison, ni PMR ... De plus aucune communication n'a été faites sur ce qu'est une ZTL, les explications sont très vagues... Il n'est mentionné nul part que des rue entières n'auront plus de stationnements et aucune solution n'est apporté par la Mairie. Le projet mérite plus de réflexion et à été fait dans la hâte. La concertation a été faite en visio mais il n'y a pas eu de communication pour prévenir les gens qu'elle avait lieu ... Avez-vous accès à ces réunions ? (aucune rediffusion sur internet) Si oui, vous constaterez le faible nombre participation ... Les commerçants n'ont eu droit qu'à une visio de 2h ... est-ce suffisant ? Nous avons eu droit à un peu de considération le 16 Mars quand Mr Cineux et des responsables du projet sont venus nous voir pour nous annoncer que rien n'était encore décidé pour notre rue ... ils n'étaient pas au courant qu'un cabinet infirmier ouvrait ses portes prochainement et nécessité donc des places PMR... Un report est IMPERATIF afin d'avoir une vrai CONCERTATION.		1				1							effectivement dans le dossier rien n'est indiqué au niveau de Ballanvilliers

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE323	Les habitants des boulevards et rues faisant l'objet d'un report de circulation suite aux modifications de la circulation des grands axes seront-ils informés de ces nouvelles nuisances? Une étude des reports envisagés est-elle prévue?							1						
RE324	<p>Comme on peut le constater sur un plan le Terminus St Exupéry à Aulnat est situé dans une zone sans habitation ou très peu à proximité ...pour y accéder et revenir les bus empruntent l'Avenue St EXUPERY dont je suis résident Donc les bus passent et repassent devant nos propriétés à une cadence élevée déplaçant des centaines de mètres cubes d'air, des décibels, mais rarement des passagers à l'intérieur !!! On nous dit vouloir améliorer notre cadre de vie , j'en doute quand on nous annonce des bus 2 fois plus gros toutes les 6 minutes (soit toutes les 3 minutes sur l'avenue A et R !) et sur 20 heures par jour !!! L'avenue faisant 450 mètres environ je vous laisse calculer les kilomètres sans passager ! On pourrait diviser par 2 ces nuisances si la ligne empruntait l'avenue Pierre de Coubertin desservant au passage le stade , la maison des associations, l'école , les HLM Le BREUIL ... oui mais voilà il y a des ralentisseurs. Et des ralentisseurs seraient bienvenus dans l'avenue St Exupéry non pas pour "casser" les bus mais la vitesse des autres usagers qui parfois s'adonnent aux joies de la vitesse sur un ruban bien droit et lisse ! A signaler aussi que ce tronçon ne comporte pas de piste cyclable contrairement au reste des 90 % du linéaire ? Je suis sûr que des solutions existent pour améliorer le cadre de vie des usagers tout en conservant le cadre de vie des résidents J'espère que mon avis sera lu attentivement et influencera le projet Je suis à votre disposition si besoin pour plus de précisions</p>									1				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE325	je peux voir que la ligne B ne passeras plus au stade michelin.comment rentré le soir après les matchs pour aller a la gare ballainvilliers royat car le tram ne passe pas par cette itineraire.tout le monde ne peux pas faire des kilometres a pied.de plus quand le tram ne roule pas pour differente cause la aussi plus rien,alors que la ligne pourrais passer au stade graviere montferrand et partir sur le lycée.encore un endroit ou les gens sont oubliés il y a encore beaucoup a voir.facile à faire sur papier il serait bien de voir que les transports a Clermont sont loin de facilité la vie des usagers au contraire tout est fait pour nous degouter									1				
RE326	J'ai eu beau chercher dans tout le site, nulle part je n'ai trouvé une réponse à cette question simple: résident av de Royat, comment va être aménagée cette voie, compte tenu de sa faible largeur, quelle sera la place pour les différents modes de déplacement: bus, voiture, piéton, vélo ? cohabiteront ils bien tous les 4 ? et de manière harmonieuse. Quid des arbres bordant cette avenue ? Pour rejoindre les nombreux parkings privatifs, comme cela est affirmé une voie voiture doit être maintenue, le confirmez-vous? Sur ces points simples et précis, les réponses claires et précises manquent.													pas de modifications sur l'avenue de Royat hors suppression de la station avenue Thermale
RE327	Librairie à Cournon d'Auvergne dans le quartier du Lac, le projet Inspire va reconfigurer les abords immédiats des commerces et professions de santé. 3/4 des places de parking sont amenés à disparaître. Ce réaménagement ne prend pas en compte les spécificités de nos activités. Une grande partie de notre clientèle ne réside pas à Cournon, elle vient des communes limitrophes voire de beaucoup plus loin. Cette clientèle ne pourra pas bénéficier de transports en commun, Cournon doit demeurer une tête de pont qui évite à nos clients et patients d'encombrer le centre de l'agglomération. Sans une offre de parking suffisante, nos activités sont menacées. La concurrence des grandes surfaces de produits culturels (et ses parkings) ainsi que les ventes en ligne risquent de fragiliser encore plus la librairie.					1							stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE328	Veuillez trouver ci-joint la contribution de l'association Vélo-Cité 63 Vous remerciant par avance pour la prise en compte de ces remarques et questionnements et restant à votre disposition pour apporter notre expertise d'usagers des mobilités actives													18 pages en 6 fichiers remis au maître d'ouvrage
RE329	Bien qu'étant convaincue de la nécessité de préserver notre environnement et de l'urgence de lutter contre le réchauffement planétaire, je n'approuve pas le projet Inspire tel qu'il est conçu actuellement. Certes, il a des points positifs: les 27km de réseaux supplémentaires, les plages horaires amplifiées, les BHNS électriques alimentés par panneaux photovoltaïques, ainsi que la plus grande place faite aux cyclistes. Les 2 problèmes principaux sont l'insuffisance de parkings et l'insuffisance de correspondances entre les lignes de bus (ce qui rend les trajets plus compliqués et trop longs) Par conséquent, inévitablement, les véhicules qui ne pourront plus prendre l'avenue de Royat ou le boulevard Berthelot passeront par des rues voisines, plus petites, créant des bouchons et de la pollution. Peut-être faudrait-il d'abord augmenter le nombre de lignes, en utilisant des bus non polluants et surtout plus petits pour pouvoir desservir davantage de rues, proposant ainsi une offre de transports en commun plus souple, plus efficace. Assortie à de nombreux parkings supplémentaires, cette mesure inciterait plus facilement les automobilistes à laisser leurs voitures à la périphérie de la ville.								1		1	1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE330	<p>Le projet Inspire ne prévoit pas de compenser les suppressions de places de stationnement le long des futurs tracés des lignes B et C. Les aires de covoiturage et parcs relais ne sont pas englobés dans ce projet, curieux !! Mais ils semblent au contraire faire l'objet de travaux à part. La fréquence d'un bus toutes les 6 minutes semble correcte, mais il faudrait que ce soit de 5 h du matin à 1h pas seulement aux heures de pointe. Il faudrait revoir la fréquence des transports publics sur tout le réseau (bus, tram, futur BHNS) pour la porter à un bus/tram toutes les 5 minutes, pas seulement la journée, y compris les week-end et jours fériés. Que ce soit en période scolaire ou hors période scolaire. Pas assez d'arbres sont prévus le long des tracés B et C, afin de créer suffisamment d'ilots de fraîcheur. La place de Jaude elle même manque cruellement d'arbres et de bancs en bois (on ne peut pas s'y asseoir l'hiver car la pierre est trop froide, ni l'été car trop chaude). Jaude est un immense îlot de chaleur, beaucoup trop minéral, avec des arbres trop peu nombreux et trop petits pour faire de l'ombre. Les bancs y sont en nombre insuffisant : quand on fait des achats et que l'on est chargé, ou quand on est une personne âgée, on fait comment pour s'asseoir ? En résumé, le projet Inspire part d'une bonne volonté, mais il élude des aspects essentiels : fréquence des bus/tram même la nuit sur tout le réseau (pour les fêtards et les salariés ayant des horaires atypiques), compensation des stationnements qui seront supprimés le long des tracés, parcs relais pas pensés ou inclus dans le projet mais à part et ils sont en nombre insuffisant dans le projet actuel, mobilier urbain à revoir (bancs en nombre insuffisant, stations vélo), pistes cyclables pas sur toute la longueur des lignes B et C (il y a des trous), arbres en nombre largement insuffisant pour pouvoir créer des îlots de fraîcheur dignes de ce nom). Mention passable.</p>										1	1	<p>compensation du stationnement supprimé</p> <p>plus d'arbres</p>	<p>la demande de fréquence n'est réaliste économiquement</p>
RE331	<p>les docs joints sur contributions 319 et 320 ne s'ouvrent pas ? dommage.....prob technique perso ou général ?</p>													<p>contributeurs prévenus</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE335	<p>Lg B Avenue Royat, au vu de l'effet des BHNS sur les voies de circulation, nous souhaitons une voie de transit renforcée et la circulation dans les 2 sens pour les voitures électriques ou non. Maintien des arbres de part et d'autre de l'avenue de Royat pour l'effet thermique avec un sens de circulation montant pour les vélos.</p> <p>Lg C Avenue Berthelot maintien des arbres pour l'effet thermique (44 arbres en bonne santé dont 14 marronniers devant Notre Dame). Maintien d'un maximum de stationnement devant la chambre des Metiers pour faciliter le commerce Beaulieu avec la 3e voie de circulation. La voie cyclable peut être partagée avec les automobilistes sans problème comme c'est le cas Av Joseph Claussat.</p>												<p>renforcement chaussée avenue de Royat</p> <p>maintien d'un maximum d'arbres et de stationnement avenue Berthelot</p>	
RE336	<p>Un projet à la dérive financière inquiétante, pour une qualité de service flou ! L'article de la montagne du 28/04/2017 (https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/actualites/une-seconde-ligne-de-tramway-en-2025-a-clermont-ferrand_12381862/) nous dévoilait l'arrivée d'un tramway sur la ligne B, permettant d'espérer ENFIN ! - une connexion train / tramway à la gare. L'article indiquait un projet de 7 km pour 150 millions d'euros (ré-estimé environ un an plus tard à 180 M€). Quelques mois plus tard (juin 2018), toujours en lisant la montagne (https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/actualites/pas-de-second-tramway-a-clermont-ferrand-les-lignes-de-bus-b-et-c-vont-passer-en-voies-dediees_12873341/), on pouvait lire que Clermont renonçait au projet de tramway lui préférant un « bus sur voie dédiée ». Trois arguments étaient développés : la possibilité de desservir une plus grande part de la population de la Métropole, être vertueux avec des bus électriques et faire un projet moins dispendieux : 240 M€ pour 2 lignes contre 180. Dans le document « F - appréciation sommaire des dépenses », on apprend que le coût du projet s'élève à 276 M€.</p>													

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE336	<p>Donc, depuis 4 ans, notre agglomération a renoncé à un projet de tramway sur la ligne B, notamment au motif du cout.et au final, on va vers un projet qui va couter près de 2 fois plus cher que la première estimation du tramway. Mais au-delà du cout, on peut s'interroger sur les performances réelles sur ces axes, dont les linéaires en voies protégées sont loin de couvrir l'intégralité du parcours (cf. p8/9 de la plaquette « tout savoir sur le projet Inspire novembre 2021 »). Dès lors on peut s'interroger sur la réalité à rouler à 20 km/h en moyenne, alors que la plupart des lignes de tramway en France (pourtant en site propre intégral) peine à atteindre cette limite (http://transporturbain.canalblog.com/pages/lents--les-tramways-francais--/30779749.html). D'autres agglomérations comparables à la nôtre, ont pris récemment des choix différents en augmentant leur réseau de tramway (Angers réalisé, Tours et Brest : en cours dans des calendriers proches du projet Inspire). Brest prévoit d'ailleurs la réalisation d'une deuxième ligne de tramway et d'un bus à haut niveau de service pour un montant de 202 millions d'euros (https://www.brest.fr/actus-agenda/actualites/actualites-2561/tram-et-bus-a-haut-niveau-de-service-se-dessinent-1586895.html). Certes, le linéaire du projet Brestois est moins long, mais la technologie de tramway garantit une circulation séparée des voitures, donc des temps de parcours attractifs. N'est-il pas nécessaire de s'interroger sur l'opportunité à construire un tramway sur les sections les plus chargées des corridors et tout particulièrement entre Chamalières, Jaude, la gare SNCF et le quartier Estaing (ce tracé étant bordé de nombreux logements, de grands équipements comme la gare ou les lycées) ? Et à proposer du bus en site propre sur d'autres sections : vers Cournon, Aulnat ou Durtol ?</p>												préférence au tramway	hors sujet, car le choix des lignes BHNS semble aujourd'hui irréversible

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE337	Quelle technologie bus et pourquoi bâtir un technicentre bus générant une nouvelle extension de la tache urbaine de la Métropole ? Le projet est flou sur la motorisation des bus des lignes B et C, même si des expressions dans la presse locale laisse à comprendre qu'il s'agira de bus électriques. Mais au sein de cette catégorie, la perspective d'un trolleybus de technologie « IMC » ne semble pas faire partie des options étudiées. Ce système déployé par la Métropole voisine de Saint-Etienne permet une circulation « sous caténaire », mais aussi de pouvoir rouler en toute autonomie sur des sections terminales, dans les secteurs historiques. Mais là, où le projet pose question c'est la nécessité d'urbaniser une zone actuellement naturelle pour garer 190 bus. Ce projet est complètement à l'inverse des exigences actuelles de limiter l'artificialisation des sols. Pourquoi les dépôts existants ne pouvaient pas être réaménagés à cette occasion ? n'y avait-il pas des fonciers disponibles dans les nombreuses friches industrielles à laquelle est confrontée notre agglomération ?												contre CEM sur terres agricoles	le dossier est précis sur la technologie bus retenue
RE338	Pourquoi ne pas utiliser l'ancien site de la CAMIF à Cournon pour le dépôt de bus. > cela permettrait d'utiliser cet espace à l'abandon et de garder des terrains agricoles												CEM sur friche CAMIF existante	liée à contribution 337
RE339	Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une région relativement rurale, où nous avons besoin de notre véhicule pour nous déplacer. Ce projet me semble n'être motivé que pour flatter l'égo de certains politiques ! Je suis totalement opposé à ce projet qui va encore une fois fragiliser les commerces indépendants du centre ville, au profit de la banlieue Sud de Clermont. Il faut garder attractifs les commerces du centre ville qui sont l'âme d'une ville. Ce n'est pas en interdisant la circulation que les gens viendront. Merci de bien prendre en compte mon refus à ce projet.		1					1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE340	Je n'ai rien contre une ville qui s'embellit.....MAIS en réduisant au maximum les véhicules VOUS ALLEZ RELEQUER CHEZ ELLES, LES PERSONNES QUI NE PEUVENT PLUS BEAUCOUP SE DEPLACER tant pour leurs courses alimentaires que pour la moindre sortie (médicale ou autre) IL NE FAIT PAS BON VIEILLIR A CLERMONT FERRAND..... ET C'EST TRES REGRETTABLE . C'est loin de nous donner bon moral..							1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE341	<p>Le tout voiture n'est plus supportable, le sans voiture pas possible ; ce projet me semble indispensable pour réduire la circulation et les nuisances supportées par les populations résidant le long des artères très fréquentées de l'agglomération Clermontoise. Pour les quartiers Est de Clermont et la rue de l'Oradou en particulier, il me semble que ce projet est une bonne nouvelle pour sa transformation et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Avec les constructions en cours et à venir semble-t-il, il faut une offre de déplacements alternatifs à la voiture un peu plus conséquente que celle existante car en plus du déplacement se posera le problème du stationnement. Les automobilistes laisseront leur véhicule au garage (ou dans les parkings relais pour les extérieurs) et utiliseront les transports en commun, si les contraintes de circulation individuelle sont fortes, si le maillage des correspondances et le cadencement sont adaptés. L'aménagement de 2 lignes de bus ne peut pas suffire à rendre attrayant ce mode de transport et éviter le déversement de la circulation sur d'autres artères. Il faudrait également des bus confortables et bien entendu des parkings relais notamment près de l'A75. Sur le parcours de la ligne C, dans la partie Fleury / Fontaine du bac, il est prévu des aménagements paysagers, il faut espérer qu'ils seront un peu plus conséquents que ceux existants. Les pistes cyclables seront-elles sécurisées et en nombres suffisants ? Quel itinéraire a été envisagé pour que les riverains sortent de la ville notamment dans la portion Fernand Raynaud / Médecis. D'autres aménagements de rue sont-ils prévus ? Malgré les contraintes de la topographie de la ville, du bâti existant, espérons que ce projet sera à la hauteur des enjeux et que son coût sera contenu.</p>	1			1					1				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE342	<p>Je suis tout à fait d'accord avec la personne qui a déposé son observation le 01/06/2022. Ce projet ne va rien changer aux résidents de l'agglomération sud. J'habite Aubière quartier Collège et travaille à Clermont quartier Estaing. Pour aller travailler je mets 15 minutes en voiture contre 45 minutes en transport en commun (ligne 3 + TRAM ou ligne 12 + ligne 21), pas assez de correspondance. Le soir en terminant à 17h30, le bus 21 horaire à l'arrêt 17h43 avec changement à Quartier Auchan Aubière pour le bus 12, arrivée à 18h18. Ce qui donne 48min. Le choix est simple, je privilégie la voiture ce qui permet de pouvoir caser ces rendez-vous personnels après le travail. Parce que oui, la vie ce n'est pas seulement boulot-transport-dodo. Quant au vélo, sur le boulevard périphérique on en croise aucun ce serait suicidaire. Pour ma part ce nouveau projet ne va pas raccourcir les temps de trajets avec les différentes correspondances de bus et les délais d'attente entre les correspondances.</p>								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE343	<p>Bonjour. Habitant à Chamalieres, rue d'ASSAS petite rue parallèle au boulevard Berthelot, je ne peux que m'inquiéter du report de trafic que pourrait induire la fermeture à la circulation du bd Berthelot et de l'avenue de Royat. Tous le trafic se reporterait alors sur les rues adjacentes dont notre petite rue, la rue d'Assas. Notre petite voie de desserte des riverains qui déjà aujourd'hui est parfois utilisée comme un raccourci, deviendrait demain un axe principal de circulation alors que rien n'est prévu à cet effet. Je déplore que la mise en place de ces services de bus a été fait en dépit du bon sens et en mépris total des riverains qui vont vivre un enfer. La circulation douce en centre ville est un bienfait mais il n'est pas nécessaire, ni utile de l'imposer en périphérie, et sans concertation. Par ailleurs est il bien prévu des pistes cyclables en parallèle des circulations des bus car pour mémoire, il n'y a aucun équipement de ce type le long de la voie de tram en hyper centre ville. Une hérésie et preuve du manque de concertation en amont de la réalisation de ces grands travaux. Nous sommes inquiets</p>							1						<p>projet mal compris, pas de modifications sur ave Royat et circulation maintenue sur Berthelot</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE344	<p>La mise en œuvre du projet InspiRe sur la Métropole apparaît comme indispensable pour s'adapter aux évolutions à venir tant économiques, qu'écologiques ou démographiques. Consciente que ce projet est nécessaire pour la transformation des mobilités sur le territoire, mais que celui-ci entraînera de nombreuses difficultés avant, pendant et après sa mise en œuvre, la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole s'est engagée aux côtés du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) dès le début du projet InspiRe, afin de porter la voix des entreprises et de faire prendre en compte leurs besoins et problématiques concrètes. Au regard des impacts attendus du projet sur l'ensemble des activités économiques, la CCI alerte le SMTC-AC sur l'accompagnement indispensable des entreprises, tout au long du projet et une fois celui-ci réalisé, et ce sur plusieurs points détaillés dans la contribution en pièce jointe. Anticiper, informer et accompagner doivent être les priorités pour faire face à ces étapes, transformer les contraintes en opportunités et renforcer l'acceptabilité du projet. La CCI constate que le SMTC-AC reste à l'écoute des entreprises et tente de trouver les solutions les plus adaptées pour tous. Elle salue cette approche et s'en félicite. Elle sera à ses côtés pour poursuivre dans cet esprit et défendre les intérêts des entreprises.</p>	1												courrier joint

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE345	<p>Si je comprends bien 3 lignes de bus qui vont être rapides ?? même pendant l'hiver car nous savons par expérience qu'un flocon de neige et le gel bloquent instantanément tout le réseau de la SMTC, je plains fortement les personnes qui seront garées dans les parkings extérieurs (pas encore rentrés chez eux). Donc si on souhaite acheter un petit meuble en ville, une machine à coudre on les transporte sur notre dos dans le bus. Si on a des soucis de santé et du mal à marcher on change de médecin et on va sur les extérieurs de Clermont et on ne va plus en ville faire son shopping. C'est parfait !!! Les magasins vont partir les uns après les autres du centre ville. Ils sortent d'une période difficile après covid, les travaux vont les achever mais le positif est qu'internet prendra le relais à leur place. Ce projet, n'arrive pas au bon moment, est démesuré pour Clermont mais fera le bonheur de ses alentours. Inspire n'inspire personne !!</p>		1											
RE346	<p>Je suis un habitant de Chamalières. Je suis content que le projet de réaménagement avance et je souhaite qu'il aboutisse. Mon sentiment est que la mairie de Chamalières a fait cull plomb et n'a pas été à la hauteur des évolutions des villes du futur. C'est dommage que les propositions initiales aient été réduites à presque néant. Un sincère défenseur du projet</p>	1												regrets pour avenue de Royat

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE347	<p>En tant que professionnel de santé de la ville de Cournon, nous recevons chaque jour plus de 100 patients venant de cette ville et de ses alentours qui viennent majoritairement en voiture. Ils viennent au laboratoire car ils peuvent se garer facilement le temps de leur examen. En réduisant le nombre de places de stationnement, beaucoup de ces patients ne se déplaceront plus sur notre laboratoire de Cournon pour réaliser leurs analyses ; ceci au détriment de leur santé mais aussi de la vie du centre-ville ; la plupart des patients profitant de cette visite au laboratoire pour aller chez les commerçants proches. Pour les patients à faible mobilité ou éloignés, ce sont nos correspondants infirmiers libéraux qui se rendent chez eux et viennent déposer leurs bilans chez nous, uniquement en voiture, grâce à la facilité d'accès actuelle. Si le nombre de stationnement diminue fortement, ils ne pourront plus venir aisément ; cela leur fera perdre du temps sur leur activité professionnelle mais également sur le délai de rendu de nos résultats aux prescripteurs. Ceux-ci pouvant être critiques et nécessitant une prise en charge rapide. Un accès direct est indispensable pour prendre en charge rapidement les urgences que nous devons traiter, pour certains patients qui se déplacent souvent au laboratoire : femmes enceintes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ainsi que pour nos véhicules qui transportent du sang.</p>												<p>créer un stationnement de compensation à Cournon</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE347	<p>Est-ce vraiment la meilleure solution pour la santé de la population du bassin de Cournon ? Pour les riverains ? Pour les professionnels de santé ? Pour les commerces de proximité ? En réduisant le nombre de places, vous augmentez l'isolement de certains patients qui ne pourront plus avoir accès facilement à un système de soin de 1ere nécessité. Vous isolez également les professionnels de santé et commerçants installés en centre-ville de leurs patients et clients. Ce projet Respire est un projet qui s'inscrit dans une démarche écologique que nous ne pouvons que saluer ; modifier les mobilités du territoire est une nécessité pour un avenir vert de l'agglomération Clermontoise mais celui-ci ne doit pas se faire au détriment de la santé de vos concitoyens, ni de la survie du centre-ville de Cournon. Comme vous pouvez le comprendre, nous soutenons le projet collectif de créer une zone de parking importante en alternative (200 places). Nous vous remercions de bien vouloir vous pencher sur les conséquences de cette décision ; et de mener une réflexion sur cette alternative qui pourrait satisfaire toutes les parties prenantes du projet.</p>												<p>créer un stationnement de compensation à Cournon</p>	<p>quartier du Lac ? Ou centre-ville aussi</p>
RE348	<p>Bonjour, je suis pour l'amélioration du cadre de vie. Cependant, une réelle concertation aurait du avoir lieu et non pas une pseudo consultation alors que tout a déjà été décidé. Je suis commerçant à quelques temps d'une cessation d'activité. La suppression des places de stationnement de 128 à 22 restantes, me pénalise dans mon activité. De fait, de part l'ampleur et la durée des travaux, une indemnité a-t-elle été provisionné pour compenser le manque à gagner des commerçants ?</p>												<p>indemnisation des commerçants</p>	<p>quartier du Lac ?</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE349	<p>Projet nécessaire et le choix des bus électrique me semble judicieux. Par contre je doute de l'efficacité des zones ZTL par rapport à des sites propres. En ce qui concerne mon expérience, pour le C que je prends tous les jours ou presque, la zone de congestion est située de la fin de la rue de l'Oradou jusqu'à l'Avenue Carnot, c'est à dire en voie partagée avec les automobilistes. A 17H, c'est de 5 à 10 minutes de retard. Pas énorme mais les conditions (debout souvent) dans le bus suffisent à faire renoncer un homme ou une femme de 50 ans et plus qui a une alternative (voiture dans mon cas). On sait combien l'absence de ponctualité (pourtant rare en général sur le réseau) est un frein (une représentation mentale négative) pour beaucoup de personnes. Il faudra des places assises dans ces nouveaux bus ! J'y passe 40 minutes par jour et c'est pour moi un impondérable. Quelques fois je veux bien. Mais si c'est systématique...Le tram dans cette optique est une catastrophe. Puis bien entendu tous les projets de végétalisation, de diminution des places de stationnement, de passage à sens unique (rue St Genès - je prêche pour ma paroisse - dans laquelle une bonne partie des voitures tournent pour chercher une place pour se garer qui n'existe pas). Très bien de border au maximum (voire systématiquement) ces aménagement de voies cyclables.</p>	1					1					1	réticence sur ZTL	
RE350	<p>Résidant dans le secteur de l'avenue du puy de dôme et bergougnan, je trouve ce projet fondamental pour l'amélioration de la qualité de vie du quartier. Les services proposés (piste cyclable, transports en commun, diminution de la circulation) sont pour des familles avec enfants comme nous de véritables atouts. Je suis vraiment impatient de voir cette belle réalisation ! Félicitations pour ce beau projet qui va révolutionner notre façon de vivre!</p>	1		1										

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE351	<p>Projet Inspiré. Allées du Cardo Concernant le réaménagement du quartier Ballainvillier Lecoq, le projet est très intéressant . Par contre, je m'inquiète sur les conséquences sur les rues voisines et notamment rue du Maréchal de Lattre et rue G. Clémenceau. Ces 2 Rues ont aujourd'hui une circulation assez faible et je crains que cela se dégrade énormément car ce sera le seul moyen pour rejoindre la place Sugny et la place de Jaude. Idem pour de flux de voitures venant de l'avenue Julien. Je ne pense pas que le flux actuel rue Maréchal Joffre sera totalement détourné vers la rue de Lagarlaye et si c'est le cas, cette rue qui a déjà une énorme circulation risque d'être totalement asphyxiée. Quel plan de circulation est - il prévu dans cette zone pour ne pas créer de nouveaux problèmes dans des rues qui n'en ont pas aujourd'hui ?</p>						1	1						peu d'impact car ces rues débouchent sur la ZTL
RE352	<p>TABAC/PRESSE RUE BLATIN Si il faut bien évidemment changer nos habitudes de déplacement en centre ville, je vous rappelle que les livraisons de Tabac se font sous le control continue du service des douanes et qu' elles n'accepteront jamais que le camion soit garé à 50 mètres de la boutique durant la livraison et cela pour une raison évidente de sécurité. En effet la valeur de la marchandise, camion plein, peut atteindre le million d'euros. De plus, le maintien de l'entrée du parking bd Desaix me semble indispensable pour la survie de l'hyper centre.</p>						1							

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE353	<p>Je dirige une activité dans le centre ville à proximité de la ZTL. Ma première remarque est que celle-ci me paraît bien placée. De plus, le projet Inspire s'inscrit dans les attentes et objectifs que Clermont Ferrand doit atteindre afin de répondre aux enjeux écologiques de demain. Notre structure est un studio de Sport Santé et le respect de l'environnement est l'une des valeurs que nous défendons depuis toujours. Le projet Inspire nous apparaît donc comme positif. Nous souhaitons mettre deux choses en avant. La première concerne le soutien aux entreprises durant la période de travaux. Comme l'a fait remarqué la contribution de la CCI, les années Covid ne sont pas des années "normales" et il conviendrait de ne pas les retenir pour calculer le soutien aux entreprises durant la période des travaux. Concernant notre secteur d'activité (le sport), l'année 2022 n'est pas non plus une année "normale" (tout comme le secteur du cinéma qui connaît les mêmes difficultés que notre secteur). En moyenne, nos structures connaissent un niveau d'activité 40% inférieur à celui d'avant crise en 2022 (et parfois pire). Ce point est à tenir compte pour évaluer l'aide à apporter aux entreprises durant les travaux. Considérer comme normale une année où nous ne réalisons que 60% de ce que nous faisons avant reviendrait à condamner nos activités déjà très fortement fragilisées. La deuxième concerne une spécificité de notre activité car nous sommes amenés à intervenir chez des clients extérieurs (souvent hors de la ville voire de l'agglomération). Il est vraisemblable que d'autres activités (cabinet comptable, avocat, conseiller-consultant...), dont les locaux/bureaux sont situés en centre ville, doivent régulièrement se déplacer pour des rendez-vous à l'extérieur et donc ont besoin d'un véhicule relativement proche de leurs locaux. Il est certain que tous ne disposent pas d'un parking attitré. Dans ces cas, il serait bien d'envisager une solution pour que ce type d'activité ne soit pas pénalisée: carte d'autorisation de stationnement spécifique/prioritaire, emplacement spécifique, etc. Espérant que ma contribution retiendra votre attention</p>	1					1						indemnisation pendant les travaux	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE354	<p>Comment dire ce que je pense de ce projet, alors premièrement étant commerçante à Cournon et située au quartier du Lac, c'est un tsunami. Lorsque j'ai pris connaissance de celui-ci, ma première réaction a été comment la clientèle, les riverains, les parents qui déposent leurs enfants à l'école, les livreurs, les pompiers, la patientèle et nous les commerçants allons pouvoir nous rendre sans encombre et surtout la disparition d'autant de stationnements ... Mais comment peut-on présenter ce projet sans avoir en amont averti, expliqué, et surtout sans même avoir une réflexion censée sur l'impact économique que cela va entraîner sur soit disant la deuxième ville du département !!!!! Alors voulez-vous que je vous explique ce qu'il va arriver à celle-ci, plus de STATIONNEMENT : PLUS DE COMMERCES, PROFESSIONS LIBERALES..... Donc cette ville sera responsable des fermetures et des faillites des commerces de proximité En conclusion COURNON sera une ville MORTE comme nous tous. N'étant pas contre tout projet, il semblerait qu'un autre tracé pourrait être envisageable afin d'éviter cette catastrophe et de plus après 2 années extrêmement difficile dû au COVID. Une autre interrogation me vient, COURNON va être paralysée par le projet COEUR DE VILLE et INSPIRE ?????? Et là comment ne pas avoir envie de dire STOP ?????</p>					1				1				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE355	<p>Non à la suppression des places de stationnements en ville et à la suppression des voies pour les automobilistes. La mise en place des voies pour vélos engendre des bouchons encore plus incessants qu'avant et si on compte le nombre de cyclistes les empruntant c'est une aberration. A partir du 11 juillet le boulevard lafayette sera complètement fermé pour les travaux. La ligne 13 ne sera donc pas active et les automobilistes vont s'accumuler rue de l'oradou. Il est donc plus que nécessaire de laisser cet accès libre en permanence pour les automobilistes. Les riverains qui vont aller travailler et habitants boulevard lafayette vont vivre un vrai calvaire durant un an. Au lieu de fermer en totalité le boulevard durant un an, n'aurait-il pas pu être scindé en deux parties ? Afin que les déviations soient moins longues ? En ce qui concerne les 30 km/h en ville, ce n'est absolument pas respecté car les gens en ont marre d'être soumis à des obligations toujours plus contraignantes alors qu'ils se déplacent pour aller travailler. Le centre - ville meurt à petit feu car se déplacer devient une vraie contrainte surtout si on n'habite pas sur le trajet des grandes lignes de bus ou tramway.</p>		1										maintenir le stationnement et la circulation automobile	
RE356	<p>Merci de penser à ceux qui sont empêchés de sortir de chez eux par danger automobile (enfants), par nuisances (personnes âgées, avec des espaces réduits à cause des stationnements et trottoirs impraticables)... Les conséquences sur la santé sont connues. Ceux qui sont dépendant de la voiture ne sont pas oubliés car le projet permet de pouvoir accéder partout en voiture. Enfin, le centre ville (et surtout le centre ancien) n'a jamais été aussi vivant depuis que la circulation automobile est restreinte. Les commerces (avenue des Etats-Unis, place de la Victoire, ...) n'ont jamais été aussi fleurissants. Les quartiers le long des nouvelles lignes en site propre seront aussi plébiscités, beaucoup plus agréable à vivre, plus beau et moins dangereux.</p>	1												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE357	<p>Ce projet est indispensable à une Métropole telle que celle de Clermont-Ferrand car il contribuera à atteindre les objectifs liés aux enjeux environnementaux. Néanmoins, il est impératif de lier ce projet, de manière simultanée au projet de refonte du plan de circulation ainsi qu'à la politique de stationnement. Il faut veiller à ne pas reporter le trafic sur des rues adjacentes non dimensionnées pour accueillir de la circulation (exemple rues adjacentes dans le secteur Ballainvilliers). Il faut également évaluer le volume de stationnement nécessaire aux résidents du centre ville qui ne dispose pas de stationnement en raison de l'âge des immeubles (construits à des époques où la voiture n'existait pas). Car tous les déplacements ne sont pas encore possibles avec une solution alternative à la voiture. C'est le cas pour se rendre dans certains secteurs ruraux en interne ou en externe à la Métropole.</p>	1						1					<p>plan de circulation associé</p> <p>stationnement pour riverains immeubles anciens</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE358	<p>Le projet Inspire, sur la commune de Cournon, sous couvert de la restructuration de tout le réseau de transports en commun, conduit à supprimer de très nombreuses places de stationnement à proximité des commerces cournonnais. Or il est illusoire de penser que les cournonnais prendront le bus pour leurs courses de proximité (imaginez une personnes faisant ses courses de la semaine avec des sacs bien lourds, prendre le bus qui ne s'arrêtera pas nécessairement devant son habitation...). De même les personnes âgées ne prendront pas le bus. Ce projet est à relier au Plan Local d'Urbanisme de Cournon qui prévoit une densification de logements sur les zones concernées par Inspire, ce qui aura pour conséquences une augmentation conséquente de voitures qui auront besoin d'un stationnement. Les commerces de proximité cournonnais vont subir de plein fouet ces conséquences urbanistiques avec des cournonnais qui délaisseront rapidement ces commerces et amèneront ces derniers à péricliter, en faveur de commerces de l'agglomération clermontoise. Ceci va dans le sens contraire de faire de Cournon une vraie ville où il fait bon vivre; Cournon redeviendra une ville dortoir. Enfin, le projet de parcours des bus délaisse des quartiers actuellement desservis, ou supprime des arrêts actuellement opérationnels. En conclusion, Inspire, tel qu'il est décrit dans ce projet, génère plus d'inconvénients que d'avantages pour les habitants de Cournon.</p>		1						1				stationnement	contre sur Cournon
RE359	<p>L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS D'Auvergne affiliée à la FNAUT apporte sa contribution à l'enquête publique « Inspire » concernant l'évolution du réseau de transports en commun de Clermont-Auvergne-Métropole (Nota : le même texte est déposé en format pdf avec une mise en forme plus lisible, accompagné d'un plan schématique dessiné au moment de la concertation en 2021.)</p>	1												voir courrier joint

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE360	La fermeture envisagée de l'avenue Bergougnan à la circulation automobile va engendrer une contrainte forte et des encombrements. Cet axe constitue la route de Guéret Limoges, et aussi vers le Puy-de-Dôme. Quel sera l'itinéraire de remplacement? Il ne faut pas oublier que la circulation au sein de l'agglomération ne concerne pas que des déplacements intra-agglomération, mais aussi des liaisons entre villes.			1				1						
RE361	Ce projet est un plus indéniable pour le réseau de transports collectifs à Clermont et sa métropole. Les commerçants sont inquiets comme à chaque changement. Rappelons-nous de la piétonisation de la rue du 11 novembre ou de la refonte du plan de circulation lors de l'arrivée du tram (suppression de l'accès à l'avenue de New York pour les voitures, ou à la place de Jaude, ...). Les commerçants de l'hypercentre y ont-ils perdu ? Non. Accepterions-nous aujourd'hui de revenir au plan de circulation d'avant ? Certainement pas. Ma réserve porte surtout sur l'intégration des habitants des communes périphériques à ce nouveau schéma. Certains vont s'y retrouver (Cournon, Aulnat et même Chamalières ou Royat). Mais est-ce que ce schéma facilite l'accès pour nombre d'Aubiérois, de Romagnatois, de Ceyratois, de Beaumontois, de Gerzatois à l'hypercentre ? Pas sûr. Et surtout, cela passe sous silence les flux importants de population qui ne devraient pas transiter par cet hypercentre : par exemple, liaison Romagnat-Beaumont-Chamalières impossible, liaison Ceyrat-Beaumont-Aubière idem.	1						1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE362	<p>Je suis ravie de constater que la métropole cherche à diminuer l'impact écologique des moyens de transport . Toutefois Royaltaise et cheffe d'entreprise , je tiens à vous signaler que la fermeture aux voitures de l'avenue de Royat impactera grandement la circulation. Dernièrement suite à des travaux de voirie de forts embouteillages ont eus lieu. En effet les voies d'accès à Royat sont limitées et ce d'autant que les habitants des communes d'Orcines et environs empruntent ces voies. Le transport par bus n'est pas adapté à tous les publics : me concernant je suis constamment en rdv et le bus n'est malheureusement pas le moyen de transport adéquat. Je suis étonnée qu'une autre modalité de transport type téléphérique n'est pas été envisagée. En outre, il serait intéressant de tenir compte des impacts économiques pour les commerçants. Enfin, si les commerces disparaissent des centres villes, il va y avoir une concentration dans les zones commerciales . Et je m'interroge sur l'impact écologique : celui ci est il plus fort ce jour ou plus fort demain avec une concentration dans des zones commerciales et un renforcement du commerce en ligne avec ses effets liés aux transport des colis .</p>												craintes pour les commerces de centre ville	hors sujet, l'avenue de Royat n'est pas fermée aux voitures
RE363	<p>Nous sommes nouveau arrivant sur Clermont et avons ouvert 2 magasins situés rue Blatin, en 3 ans. Nous sommes très inquiet pour le futur; nous avons choisi cette axe car très passager. Il nous semblait que cet axe cœur de ville / Chamalières véritable artère entrante/sortante devait rester ouverte à la circulation. Si l'on nous prouve que nous avons tord, nous serions très content.</p>						1						craintes pour les commerces de centre ville	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE364	<p>Dans la cadre de l'aménagement de la voie de bus inspire au quartier du lac il est impératif de conserver les stationnements aux risques de voir les commerçants partir en raison de moins de fréquentation. Surtout sachant qu'il va y avoir de nouveaux logements construits sur cette zone et que le nombre de place réservé aux logements est souvent de 1 par logements alors que bien des ménages ont deux véhicules. Il y aura donc plus de voitures ventouses et il sera impossible d'accéder aux commerces en voiture. Vouloir faire cet aménagement va renforcer le côté ville dortoir au détriment du dynamisme des commerces.</p>					1							stationnement	
RE365	<p>Proposition de l'association Vélo-Cité 63 De nombreux travaux sont en cours sur les emprises futurs du projet Inspire (nouvel aménagements avenue d'Italie, réseaux de chaleurs...). Une voie de circulation le long du square de la Résistance se retrouve inutilisée, notre association propose l'aménagement d'une piste cyclable en site propre reliant l'avenue d'Italie et la rue Anatole France. Cet aménagement ne nécessite aucun changement du plan de circulation (ou des habitudes des divers usagers: automobilistes, bus...), ni modification des flux avec régulation (la piste senserrant dans les passages piétons). Seule une portion de l'une des 3 voies de l'avenue Carnot (sans impact sur les flux) serait modifiée. Cet aménagement transitoire permettrait de sécuriser un carrefour connu pour son insécurité (Baromètre des villes cyclables de /FUB/ministère du DD) sans attendre plusieurs années l'aménagement pérenne du projet Inspire. Ce carrefour étant un point noir rédhibitoire pour des usagers qui voudraient tester le vélo, cette piste pourrait proposer à de nombreux quartiers (La Pradelle, Oradou, Herbet...) un trajet sûr. Nous invitons les collectivités à profiter des travaux actuels pour détecter d'autres lieux ou court-circuits qui pourraient être ainsi bénéfiques aux usagers du vélo et être propices aux changements d'usage.</p>												proposition piste cyclable en attente réalisation Inspire	plan joint

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE366	<p>Habitante de Cournon, je prends le bus pour me rendre à mon travail à Clermont. Même si cela n'entre pas dans le cadre de cette enquête, je tiens à vous faire savoir qu'il est nécessaire de maintenir un bus sur l'actuelle ligne C pour deux raisons : 1) avoir un maillage plus important dans la ville de Cournon. 2) prendre le chemin le plus court pour rejoindre Clermont. Sur le tracé de la nouvelle ligne BHNS C, le trajet entre les arrêts J. Gardet et Pont de Sarliève est augmenté de 2 km ce qui représente une augmentation de 6 minutes sur cette portion en roulant en moyenne à 20km/h sans compter les temps d'arrêt. Enfin, il est urgent de construire la piste cyclable reliant Cournon à Clermont en passant par la D 212 (livraison fin été 2022 ?). Plus encore en pédalant, le chemin le plus court s'impose.</p>								1				maintien service ligne C actuelle à Cournon	piste cyclable hors enquête
RE367	<p>Vous pourrez trouver ci-joint les observations sur le projet InspiRe de l'association citoyenne IDÉES Pour Beaumont.</p>													voir texte joint

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE368	<p>Nous habitons au 29 Avenue de la Paix à Durtol, sur le trajet du projet Inspire (presqu'au terminus). Nous aimerions savoir si le projet Inspire va impacter les zones de stationnement publiques présentes sur l'Avenue de la Paix , et si oui, quelles sont les solutions envisagées? Nous précisons que notre habitation ne possède ni garage ni place de stationnement privative... De plus aucune piste cyclable ne semble être envisagée?!!!! En 2022 ?!!! Pour un projet d'avenir (2026)?!!! Nous nous inquiétons également du trafic : le projet Inspire prend-t-il en compte la densité du trafic actuel et la vitesse excessive (voitures ET bus de la ligne 10 + poids lourds normalement interdits sur cette portion) pratiquées sur l'avenue de la Paix (en montée comme en descente)? Les fondations et le revêtement de l'Avenue de la Paix seront-ils renforcés? En effet, nous constatons que les bus de la ligne 10 font déjà considérablement trembler les murs de notre maison (fissures). Des ralentisseurs et des passages piétons SECURISES sont-ils envisagés? Prenez-vous en compte la présence de l'école de Durtol rue Chantemerle, les arrêts du bus scolaire à l'arrêt Layat avec des enfants et des collégiens qui sont donc piétons, et dont la sécurité n'est pas garantie Avenue de la Paix (notamment à cause de la vitesse excessive des véhicules)? En effet, depuis 11 ans que nous habitons sur la commune, et ce malgré de multiples courriers à la mairie et à la métropole, nous n'avons vu AUCUNE AMELIORATION, que cela soit en terme de sécurité, de ralentissement, de signalisation... Nous vous remercions d'avance de la prise en compte de nos inquiétudes, et attendons de votre part une réponse explicite. Nous précisons que nous ne pouvons assister à la réunion d'enquête publique à Durtol le vendredi 1er juillet au matin (nous travaillons...).</p>												stationnement	demandes inadaptées au projet
RE369	PAS INSPIRE PAR CE PROJET													sans intérêt déjà intervenu

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE370	<p>gérants d'un commerce depuis 5 ans ayant 9 salariés avenue de la liberté notre inquiétude se porte sur plusieurs points : - l'accès à nos 2 entrées commerciales destinées à nos 2 activités distinctes obligeront nos clients à faire le tour de Cournon, et sûrement se perdre une solution sereine nous semble inévitable - l'accès à notre centre ville va devenir de plus en plus compliqué pour établir un lien commercial ou même humain (comme visite aux personnes, accès aux commerces d'urgence et aux soins) -l'aménagement de l'axe Pérignat es Allier Clermont Ferrand doit se faire en prenant en considération des emplois et commerces créés sur cet axe - L'Avenue de la Liberté apparait sur le projet à sens unique sera défavorable aux usagers professionnels et particuliers nous sommes toujours en attente des réflexions et solutions pour le dédommagement de notre CA concernant la période des travaux exécutés devant nos pas de porte nous ne sommes pas opposés à une transition qui nous parait nécessaire mais cela nous semble excessif de ne pas pouvoir considérer que la voiture puisse partager l'espaces public avec les vélos et les transports en commun comme il a été fait à Clermont Ferrand ces derniers temps avec des zones de partage à 30 km/h qui nous parait une solution équilibrée et équitable</p>							1					<p>maintien du double sens de circulation avenue de la liberté</p> <p>dédommagement perte CA pendant les travaux ?</p>	garages peugeot et renault
RE371	<p>Plus de transports en commun, plus de voies cyclables, c'est bien. Mais la suppression de nombreuses places de stationnement dans le quartier du Lac à Cournon pose de nombreux problèmes. Les parkings sont déjà pleins les jours de marché... Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer utilisent leur voiture... D'autres passent simplement dans ce quartier et se garent pour accéder aux commerces. Le risque , c'est que des commerces ferment, ou que l'accès à des professionnels de santé soit plus difficile. Je comprends l'inquiétude des commerçants par rapport à ce projet.</p>					1							stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE372	<p>Nous habitons Cournon nous sommes âgées le bus on le prenait très souvent notre rue est devenue en sens unique donc faut marcher plus loin pour le prendre et depuis le Covid on le prend plus , on se déplace très souvent et uniquement en voiture pour le kiné , Docteur ou autres et au Lac plusieurs fois par semaine déjà pas toujours facile de trouver une place . Ça va devenir invivable Cournon était très agréable a vivre mais fais longtemps que c'est plus le cas , les commerces ferme et on remplace par des banques . Devrait avoir plus de services a la personne pour les déplacements des personnes âgée qui existe déjà mais faut prévoir son rendez-vous a l'avance et pas toujours possible .</p>					1							service déplacement personnes âgées	
RE373	<p>Habitant vers la place Renoux, les allées seront piétonnes. Nous avons un garage place Renoux. Comment cela se passera-t-il ? Pourrons nous entrer et sortir librement ? Et comment se passeront les livraisons de marchandises D'autre part, le fait que certains axes deviendront piétons ou en sens uniques, cela entraînera des embouteillages monstres devant la banque de France par exemple (ce qui est déjà le cas aujourd'hui).</p>						1							

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE374	<p>Ce projet va dans le bon sens mais il est à craindre qu'il sera dépassé dès sa réalisation, car trop peu ambitieux et trop figé. Les besoins de mobilité urbaine et périurbaine sont importants et en croissance. Les nuisances du mode routier individuel sont également très fortes dans toute la métropole. Ce projet prétend répondre à l'objectif fixé dans le PDU de passer la part modale de la voiture de 61% à 50% sur la métropole, cependant: - Il est probable qu'il n'y suffira pas du fait de ses lacunes. - Cet objectif est lui même très insuffisant et incompatible avec une ambition écologique à la hauteur de notre époque. UN PROJET QUI VA DANS LE BON SENS : Les principe de rééquilibrage du partage de l'espace public affichés sont cohérents. L'investissement dans le transport collectif et les aménagements piétons et cycles est une bonne chose. La réduction du stationnement est également une nécessité.</p>	1												
RE374	<p>MAIS, UN PROJET TROP PEU ÉVOLUTIF : Il semble que le projet Inspire soit présenté et conçu comme un tout indépassable et optimisé. Cette vision est beaucoup trop figée en ne prend pas en compte ses nécessaires évolutions et son futur développement. On voit mal comment pourront à l'avenir être prolongées les lignes B et C à partir d'Aulnat ou Durtol-clinique. Rien n'est proposé concernant la création ultérieure d'autres lignes en BHNS. Et l'avenir de la ligne A n'est pas évoqué. Pour assurer son succès à long terme, le projet Inspire devrait intégrer des maintenant dans ses études les différents scénarios d'évolution et de développement futurs qui sont envisageables: - Prolongement des lignes, - Création d'embranchements sur les lignes, - Création de nouvelles lignes de tram ou BHNS, - Création d'un RER, de nouvelles haltes TER, - Extension du ressort territorial du SMTC, etc.</p>	0												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE374	<p>UN PROJET TRÈS INSUFFISANT : Pour permettre à une large majorité d'usagers de se déplacer facilement sans voiture dans toute la métropole, il faudrait dès maintenant placer les ambitions bien plus hautes. Un projet équivalent à 4 ou 5 fois Inspire serait plus à l'échelle des enjeux. Il faudrait a minima 4 lignes de BHNS, une refonte et forte amélioration des autres lignes du réseau, une augmentation des fréquences et des amplitudes sur toutes les lignes ; mais aussi une desserte du territoire à l'échelle du bassin de vie. Toutes les communes devraient bénéficier de transports collectifs réguliers et efficaces. Et ceci doit s'articuler avec une amélioration des dessertes TER et autocars qui se fait encore attendre. UN PROJET PAS ASSEZ EFFICACE : Les tracés sinueux proposés, typiques du réseau T2C depuis trop longtemps, laissent présager une faible attractivité des nouvelles lignes, alors qu'il est toujours possible de traverser l'agglomération de part en part en voiture, en quasi ligne droite. Il est temps de concevoir les tracés urbains et les plans de circulation en donnant la priorité et les meilleurs axes aux transports collectifs ! c'est le plan de circulation qui doit s'adapter au plan des lignes de bus (y compris les bus classiques) et non l'inverse.</p>	0												proposition très ambitieuse
RE374	<p>ON NE PEUT PAS SE CONTENTER DE CE PROJET INSPIRE ET CROIRE QUE C'EST UN GRAND PROGRÈS, ALORS QU'IL NE S'AGIT QUE DU RATTRAPAGE DE 20 ANS DE RETARD A CLERMONT-FERRAND PAR RAPPORT A D'AUTRES VILLES EN FRANCE. IL FAUT DES MAINTENANT PLACER LES AMBITIONS A LA HAUTEUR DES BESOINS ET TRAVAILLER A L'ÉCHELLE TERRITORIALE DU GRAND CLERMONT.</p>	0												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE375	<p>Sachant que le projet présenté ici est quasiment identique à celui présenté lors de la concertation, nous remettons ici la contribution que nous avons faite en 2021. Notre contribution ne portera pas sur les détails et les aspects techniques du service public de transport, qui dépassent nos compétences, mais sur les objectifs environnementaux du projet annoncés par la métropole. Globalement, c'est un projet qui va dans la bonne direction, en matière de mobilités urbaines, avec une priorisation des usages qui favorisera une meilleure qualité de l'air. Cependant, le niveau d'ambition est encore insuffisant.</p>	1												<p>Greenpeace Groupe local de Clermont-Ferrand</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE375	<p>Concernant l'objectif essentiel de changement de modèle de mobilités et de report modal : Le PDU valable jusqu'en 2030 a pour objectif de passer la part modale de la voiture individuelle de 61% à 50% sur 10 ans, ce qui correspond à une baisse de 18% de l'usage de la voiture, à niveau de mobilité constant. (Et à une baisse moindre si la mobilité augmente globalement) Cet objectif est repris en l'état dans le cadre du projet Inspire. Pour nous, cet objectif est très insuffisant, aussi bien au regard du bilan carbone que de la qualité de l'air. La France est engagée par les objectifs climatiques fixés au niveau européen, à savoir une réduction de - 55% des émissions de GES d'ici 2030, alors même que le projet de loi Climat et Résilience actuellement en discussion à l'Assemblée nationale ne permet même pas d'atteindre l'objectif précédemment fixé (- 40%), jugé caduc au niveau européen. Greenpeace France rappelle que selon la communauté scientifique, la réduction devrait être d'au moins 65% pour respecter l'accord de Paris et limiter le réchauffement à 1,5°C d'ici la fin du siècle. Un tel effort exige que tous les secteurs soient mis à contribution, et si on décline ces objectifs au sujet des transports, on voit bien que c'est une baisse drastique qui est nécessaire. Le secteur des transports est le 1er secteur émetteur de gaz à effet de serre en France avec 29% des émissions totales, et les véhicules particuliers représentent plus de la moitié de cette part. Sur le plan local, nous pouvons supposer une certaine proportionnalité avec les chiffres nationaux. On voit donc que l'usage de la voiture est un élément majeur du bilan carbone de notre agglomération. Le report modal est le moyen le plus efficace pour faire baisser les émissions dans les transports, l'autre étant la démobilité. Nous savons en effet que les changements de technologies ont des effets marginaux lorsque le mode routier individuel reste au même niveau. L'ADEME a montré que le poids carbone du km parcouru peut varier d'un facteur allant jusqu'à 60 selon le mode emprunté.</p>	0											part réduction usage de la voiture insuffisante	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE375	<p>Malheureusement, on voit mal comment la mobilité à Clermont pourrait diviser son bilan carbone par un facteur supérieur à 2 avec une baisse de seulement 18% de l'usage de la voiture. L'objectif annoncé dans le PDU et repris dans le cadre du projet Inspire est donc très insuffisant au regard des enjeux climatiques actuels, et ne saurait satisfaire les engagements de notre pays. Nous demandons une réévaluation de cet objectif dans le cadre d'une étude prospective complète sur le budget carbone des transports urbains dans notre agglomération, en prenant pour base une cible autour de 25% pour la part modale de la voiture dans la métropole. Le contenu et les moyens du projet de mobilités actives et collectives devraient donc en toute logique être très fortement augmentés pour atteindre cet objectif.</p>	0												
RE375	<p>Concernant les autres aspects environnementaux du projet : Apparemment, le nouveau dépôt des bus devra être bâti sur une parcelle actuellement agricole. Le choix de cet emplacement va à l'encontre de toute politique de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité. (Même si celle-ci est déjà réduite sur une parcelle exploitée en monoculture) Alors que la société prend tragiquement conscience que l'espace géographique n'est pas élastique ; et que chaque m² nouvellement bâti est un m² perdu pour la souveraineté agricole et la résilience des écosystèmes naturels ; il nous semble non seulement urgent de protéger les rares terres agricoles de notre métropole, mais aussi nécessaire que la puissance publique montre l'exemple dans ce domaine en implantant ses nouvelles infrastructures sur des terrains déjà urbanisés. (Friches industrielles ou commerciales) C'est pourquoi, sans remettre en cause sa nécessité, nous demandons aux élus métropolitains et au SMTC d'étudier la faisabilité d'un autre site pour le dépôt des bus.</p>	0											CEM sur friche au lieu de terre agricole	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE376	Pourquoi le parking de covoiturage, situé à proximité du terminus de la ligne 10 n'est pas utilisé ???? Il est déjà présent et sa réhabilitation coûterait moins cher, tout en évitant des engorgements dans Durtol, au niveau du terminus défini. De plus les habitants de Nohanent pourraient en bénéficier										1			effectivement mais implique de passer par l'avenue du Limousin

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE377	<p>Le projet en lui même me parait bon puisqu'il offre une alternative a la voiture tout en reliant Cournon à Clermont-Ferrand. Cependant il y a pour moi un gros point noir. Toutes les études d'impact environnementales ont été faite d'un point de vue locale (mais elle sont complète ce qui est un bon point) et il n'y à pas d'étude d'Analyse de Cycle de Vie. il y à juste un document tout petit pour dire que les émission de GES allais diminuer grâce au projet. Alors oui l'utilisation d'un bus électrique fait diminuer les GES en plus de l'impact sur l'utilisation des véhicules individuels. Seulement le choix de la technologie de bus à été choisi uniquement d'un point de vue subjectif et économique. Une étude ACV devrait être obligatoire pour prendre en compte l'impact environnementale globale notamment pour la fabrication des véhicules. A savoir qu'un bus électrique peut être "alimenté" par batterie, par pile a combustible ou par caténaire. D'un point de vue local je pense que la pile à combustible est moins polluante car elle diminue sensiblement le poids des bus réduisant les consommations et le frottement (créant des particules fines). Cette solution est réaliste est à déjà été mise en place à Pau. La recharge des bus y est plus rapide et la production peut être faite localement. D'un point de vue général (mondial) il est clair que l'alimentation par caténaire est la moins polluante car elle supprime l'extraction du lithium. Enfin les batteries lithium ont une durée de vie courte ce qui nécessite des remplacement impliquant un fort coût d'entretien et obligeant des personne à travailler dans de mauvaise conditions pour espérer les recycler. Pour l'instant je ne soutient donc pas ce projet car le choix de la technologie des bus n'a clairement pas été étudiée de manière scientifique. Je souhaite qu'elle soit choisie grâce à une étude ACV.</p>												<p>technologie motorisation bus à mieux étudier (étude ACV)</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE378	<p>Ne serait-il pas urgent de prévoir une boucle qui permettrait de relier Blanzat et Nohanent avec Durtol, sachant que dans la première 120 logements vont être livrés d'ici quelques mois et qu'à Nohanent des lotissements sont aussi prévus..... Les nouveaux habitants de Blanzat n'iront certainement pas tous prendre le bus pour récupérer le tram à Auchan Nord et ; quant à ceux de Nohanent, en dehors des heures de pointe, ils n'auront toujours pas ou très peu de transport en commun à leur disposition. Donc il y aura encore plus de voitures qui emprunteront les voies entre ces communes et qui viendront gonfler le flot déjà important des véhicules qui convergent vers Clermont et qui auront besoin d'une place de parking relais. Le nombre de places doit donc être envisagé à la hausse si rien n'est fait pour pallier le manque de transport en commun sur cette zone.... Prolonger la ligne 10 jusqu'à Nohanent ? Mettre en place un système de navettes pour relier soit Durtol d'un côté, soit Blanzat de l'autre ? Il faut des projets d'envergure, mais des projets plus modestes peuvent aussi être envisagés et mis en place plus facilement pour le bien-être de beaucoup d'habitants de l'agglomération !</p>								1		1			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE379	<p>Ce projet va dans le bon sens par contre il manque cruellement d'ambition. Habitant Royat, je ne comprends pas que le terminus soit prévu place Allard et non pas au Breuil. Royat ne se limite pas à la place Allard, c'est beaucoup plus ! Un parking relais au Breuil serait plus facilement aménageable et permettrait aux usagers provenant de l'ouest de stationner leur voitures avant d'entrer dans la ville à proprement parler. D'autres part, je ne comprends que l'avenue de Royat, sous la pression des municipalités de Chamalieres et Royat, ne soit pas réalisée en site propre sous prétexte qu'il faut conserver de nombreux stationnements ou qu'il faut continuer de permettre aux usagers de prendre leur voiture. A l'heure de l'adaptation au changement climatique, il est nécessaires de penser à l'après voiture dans nos centres ville et aux modes de transports alternatifs. Ce n'est pas en permettant aux automobilistes de se garer ou de circuler que nous les ferons changer leurs habitudes !</p>	1								1				<p>demande accès au Breuil techniquement irréalisable (étroitesse des rues)</p> <p>regrets pour abandon sur ave de Royat</p>
RE380	<p>c'est bien de vouloir réduire les voitures en centre ville mais a t on pensé aux personnes âgées et en sitation de handicap ainsi qu' aux familles qui doivent se rendre en centre ville pour des rvs médicaux par ex et qui ne peuvent pas prendre les transports en commun et faire de grandes distances à pied pour aller à leurs rvs ?</p>													?
RE381	<p>EST IL PREVU DE RAPPELER LE CODE DE LA ROUTE A RESPECTER ? car les vélos et 2 roues ne sont pas toujours respectueux et se mettent en danger et mettent en danger les autres utilisateurs y compris les automobilistes des PVS sont ils prévus pour les vélos ,2 roues qui grillent les feux , les stops, doublent à droite , prennent des rues non autorisées à contre sens etc?</p>												incivilité de certains cyclistes	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE385	<p>Je suis copropriétaire et membre du Conseil Syndical du 147, 149 rue de l'oradou et je viens d'étudier à nouveau votre projet INSPIRE du 101 jusqu'au 165 rue de l'Oradou. Comme je l'avais déjà suggéré en mars et avril 2022 à votre conseiller lors d'une conversation téléphonique, je réitère expressément ma demande de déplacement de l'arrêt de bus MEDICIS , environ 50 m plus haut vers le Centre ville et ce pour diverses raisons concernant la SÉCURITÉ des riverains qui veulent sortir de la copropriété. 1°La visibilité sur la gauche est très faible, voire nulle lorsque les passagers qui attendent le bus s'agglutinent à côté de l'arrêt . Ces usagers seront d'autant plus nombreux que votre projet attirera des passagers et qu'en face , il est prévu de construire un nouvel immeuble. 2° De plus, vous prévoyez de construire une piste cyclable qui passera juste devant notre sortie d'immeuble, ce qui s'ajoutera à la dangerosité déjà prégnante avec l'arrêt de bus (s'il est avancé comme l'indique le plan) qui risque également de masquer la venue des cyclistes et autres engins électriques. 3°La distance entre les stations La Sarre et Médicis est beaucoup plus courte qu'entre les stations Médicis et Le Chateau . Donc cela équilibrerait un peu les différences entre ces 3 stations. Je vous prie de bien vouloir prendre en considération la demande qui émane de la grande majorité des copropriétaires très inquiets de cette configuration , sans oublier leur mécontentement quant à l'obligation de faire tout un gymcana pour sortir de la ville. Il est de l'intérêt de tous de trouver un consensus et un bon modus vivendi pour que les riverains puissent mieux adhérer au projet ambitieux qu'est le vôtre. Après une étude sérieuse et objective, nous espérons que vous serez convaincus du grand intérêt sécuritaire de cette modification . Je vous joins quelques photos significatives, encore que la plupart du temps plus de 10 personnes bouchent la visibilité de la sortie.</p>				1								déplacement arrêt "Médicis"	pas de photos jointes

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE386	<p>Nous sommes formellement contres ce projet. Nous ne voyons absolument pas ce que cela va apporter à la ville de Clermont. Par contre, cela va impacter de façon fort préjudiciable les professionnels dont nous faisons partis. Des travaux lourds et forcément longs pour qui, pour quoi ?? Personne n'a dû se pencher sur les conséquences négatives aux alentours. Nous sommes livrés régulièrement par des transporteurs (camion plateau sur 2 niveaux), livreur 2 fois par jour de pièces détachées, etc...Comment vont-ils devoir procéder ?? On devait me rappeler mais à ce jour, aucun retour. La circulation est dense avenue du Puy-De-Dôme, cela ne va pas arranger le problème bien au contraire et l'accès à notre garage va être forcément impacté.</p>		1											avenue du Puy de Dôme
RE387	<p>je ne sais pas si mon commentaire à sa place ici, mais dans le cadre du projet Inspire de refonte des lignes de bus de l'agglomération, il me parait aussi indispensable de mettre à niveau le site internet de la T2C comme l'application, l'ergonomie n'est pas bonne l'algorithme de gestion des trajets est très largement perfectible. les choix des trajets proposés ne sont pas les meilleures dès que l'on demande de partir et d'arriver à des adresses (qui ne sont pas des arrêts de bus). et aussi chose qui devrait être faites dès à présent : inclure dans google/maps ou plan pour apple, les arrêts de bus, de trams, les stations C-vélo, les aires de co-voiturage et aussi itinéraire comme c'est le cas pour Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux... cela permettrait de rendre plus attractif l'usage des mode de transport alternatif à la voiture dans l'agglomération Clermont au travers de ces applications utilisées par de nombreux clermontois (ou touristes), et cela sans développement IT important pour la T2C.</p>												amélioration du site internet T2C	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE388	Résidente du quartier des quatre routes, je suis fortement opposée à la fermeture de l'avenue Bergougnan à la descente. En effet, ce quartier est déjà fortement perturbé par les bouchons aux heures de pointe et cela ne fera qu'augmenter le problème sur l'avenue de Bordeaux et l'avenue Joseph Clausat.			1				1						
RE389	Suite à la lecture des différents dossiers, il m'a semblé que la piste cyclable avenue de Royat ait disparu du projet, alors que dans la version initiale, elle faisait partie du projet de la SMTC. La Mairie de Clermont (comme l'opposition en la personne de Sophie Duvert) qui était contre le projet de bus en voie propre, nous promettait pourtant une piste cyclable dans leur projet alternatif. J'espère que le maire de Chamalières va refuser le statu co (car rien ne va changer pour la ville) et pousser pour cette piste cyclable à moins qu'il n'est pris ses administrés pour des idiots. Surtout qu'à la lecture du dernier magazine de notre chère ville, la mairie de Chamalières aime le vélo et souhaite y développer le vélo massivement...On attend de voir!!!												piste cyclable avenue de Royat	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE390	Bravo pour ce projet : bien que l'objectif ne semble pas assez ambitieux au regard des enjeux écologiques, il participera à lutter contre le tout voiture, encore bien trop présent aujourd'hui, en proposant enfin des alternatives décentes et sécurisées. Quelques observations/suggestions : - Je soutiens la proposition faite par l'association Vélo-Cité 63 de piste cyclable transitoire le long du square de la Résistance. - Pour faciliter l'appropriation par les personnes de passage notamment, il pourrait être intéressant de mettre en place un système de "nudge" pour inciter à emprunter ces lignes B et C, avec une ligne colorée au sol tout le long des 2 trajets, à l'exemple des lignes (piétonnes) du voyage à Nantes. Car si le réflexe "tram" est bien ancré, celui de prendre le bus l'est souvent beaucoup moins lorsqu'on ne connaît pas une ville (ou son MaaS). Comprendre par exemple grâce à ce marquage qu'il existe un "équivalent tram" à la sortie de la gare de Clermont-Ferrand pourrait être incitatif à l'emprunter. - enfin, quid d'un projet de RER qui pourrait venir compléter ce projet bus/modes actifs ?	1											faciliter connaissance lignes BHNS intermodalité avec RER	
RE391	Il serait bien que la ligne de bus arrive jusqu'à Nohanent								1					

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE392	<p>PROJET INTÉRESSANT MAIS ENCORE TRÈS INSUFFISANT ET TROP PEU ÉVOLUTIF AU REGARD DES BESOINS A VENIR: Ce projet va dans le bon sens mais il est à craindre qu'il sera dépassé dès sa réalisation, car trop peu ambitieux et trop figé. Les besoins de mobilité urbaine et périurbaine sont importants et en croissance. Les nuisances du mode routier individuel sont également très fortes dans toute la métropole. Ce projet prétend répondre à l'objectif fixé dans le PDU de passer la part modale de la voiture de 61% à 50% sur la métropole, cependant Il est probable qu'il n'y suffira pas du fait de ses lacunes. - Cet objectif est lui même très insuffisant et incompatible avec une ambition écologique à la hauteur de notre époque.</p> <p>UN PROJET QUI VA DANS LE BON SENS : Les principe de rééquilibrage du partage de l'espace public affichés sont cohérents. L'investissement dans le transport collectif et les aménagements piétons et cycles est une bonne chose. La réduction du stationnement est également une nécessité</p>	1											réduction nécessaire du stationnement et de la circulation automobile	
RE392	<p>MAIS, UN PROJET TROP PEU ÉVOLUTIF : Il semble que le projet Inspire soit présenté et conçu comme un tout indépassable et optimisé. Cette vision est beaucoup trop figée en ne prend pas en compte ses nécessaires évolutions et son futur développement. On voit mal comment pourront à l'avenir être prolongées les lignes B et C à partir d'Aulnat ou Durtol-clinique. Rien n'est proposé concernant la création ultérieure d'autres lignes en BHNS. Et l'avenir de la ligne A n'est pas évoqué. Pour assurer son succès à long terme, le projet Inspire devrait intégrer des maintenant dans ses études les différents scénarios d'évolution et de développement futurs qui sont envisageables: - Prolongement des lignes, - Création d'embranchements sur les lignes, - Création de nouvelles lignes de tram ou BHNS, - Création d'un RER, de nouvelles haltes TER, - Extension du ressort territorial du SMTC, etc.</p>	0											projet pas assez ambitieux ...	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE392	<p>UN PROJET TRÈS INSUFFISANT : Pour permettre à une large majorité d'usagers de se déplacer facilement sans voiture dans toute la métropole, il faudrait dès maintenant placer les ambitions bien plus hautes. Un projet équivalent à 4 ou 5 fois Inspire serait plus à l'échelle des enjeux. Il faudrait a minima 4 lignes de BHNS, une refonte et forte amélioration des autres lignes du réseau, une augmentation des fréquences et des amplitudes sur toutes les lignes ; mais aussi une desserte du territoire à l'échelle du bassin de vie. Toutes les communes devraient bénéficier de transports collectifs réguliers et efficaces. Et ceci doit s'articuler avec une amélioration des dessertes TER et autocars qui se fait encore attendre. UN PROJET PAS ASSEZ EFFICACE : Les tracés sinueux proposés, typiques du réseau T2C depuis trop longtemps, laissent présager une faible attractivité des nouvelles lignes, alors qu'il est toujours possible de traverser l'agglomération de part en part en voiture, en quasi ligne droite. Il est temps de concevoir les tracés urbains et les plans de circulation en donnant la priorité et les meilleurs axes aux transports collectifs ! c'est le plan de circulation qui doit s'adapter au plan des lignes de bus (y compris les bus classiques) et non l'inverse.</p>	0												
RE392	<p>ON NE PEUT PAS SE CONTENTER DE CE PROJET INSPIRE ET CROIRE QUE C'EST UN GRAND PROGRÈS, ALORS QU'IL NE S'AGIT QUE DU RATTRAPAGE DE 20 ANS DE RETARD A CLERMONT-FERRAND PAR RAPPORT A D'AUTRES VILLES EN FRANCE. IL FAUT DES MAINTENANT PLACER LES AMBITIONS A LA HAUTEUR DES BESOINS ET TRAVAILLER A L'ÉCHELLE TERRITORIALE DU GRAND CLERMONT.</p>	0												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE393	<p>Inspire..Que faites vous pour améliorer la desserte de Pérignat Lès Sarliève, commune de l'agglomération Clermontoise qui paie le même abonnement que les autres communes de la CAM ? En semaine, pas de bus pour aller sur Clermont de 9h20 à 12h 07 ! Et 13h18 à 15h44 ! Le samedi seulement 6 bus dans la journée ! Je vous laisse comparer avec les 2 à 5 bus par heure au quartier Chambon (moins de 3 km de Pérignat), je ne parle même pas de Cournon à la même distance ! Oui il y a la TAD, pas avant 10h, et qui ne laisse aucune place à l'improvisation, ou à un retard de rendez-vous qui fait manquer le RV prévu avec la TAD. Sans parler que nos besoins doivent quand même coïncider avec leurs plannings. Sans parler des horaires durant les vacances scolaires. Oui nous faisons aussi parti de la CAM, alors avant d'investir dans des projets conséquents, il serait juste d'améliorer la quantité de bus sur Pérignat, et généraliser les bus accordéon sur les retours des transports scolaires (16h à Joliot et 17h à Carnot). Merci par avance de votre intérêt...</p>								1			1	amélioration offre sur Pérignat les Sarlièves	photos horaires annexées

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE394	<p>Au vu de la taille de l'Avenue De Royat à Chamalières et de sa configuration actuelle, c'est une hérésie de ne faire qu'un seul sens de circulation ,de supprimer des stationnements et encore plus des arbres.... Le problème de l'affluence de véhicules est dû au fait qu'après Royat point de salut...il n'y a pas de bus pour aller au delà ! Il faut bien que les habitants d'Orcine et autres communes se déplacent...quand à Ceyrat ce n'est pas le bus 4 qui vu son peu de fréquence sert à quelque chose.. Le flot de voitures qui ne passerait plus par là serait forcément reporté sur l'Avenue Des Termes et l'Avenue Valéry Giscard D'Estaing, empoisonnant la vie des riverains ... D'autre part les bus de la ligne B actuels sont récents et avaient lors de leur mise en service nécessités le réaménagement des trottoirs à Royat dans l'avenue du même nom. apparemment la largeur de ceux-ci n'avait pas été prise en compte ...mais ce n'est pas grave c'est le contribuable qui paie!! Le tram sera bientôt aussi à changer....plus tous les travaux de pistes cyclables ,larges comme des chemins ... Les budgets ne sont pas extensibles et en cette période de crise, qui n'est qu'à son début, il serait peut-être judicieux de faire des économies au lieu de jeter l'argent par les fenêtres... Les contribuables en seraient certainement heureux!</p>													hors sujet, pas de changement sur avenue de Royat

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE395	<p>La "vision du projet" cite un chiffre en terme de constat (70% part modale de la voiture). Mais par contre la vision ne contient aucun objectif chiffré de part modale, que ciblons nous pour la voiture, pour les TC, pour les vélos, pour les piétons? C'est bien évident que c'est une bonne chose d'aménager des lignes BHNS et des pistes cyclables. Mais pour ce projet inspire les objectifs ne semblent pas définit, et ceci est incompréhensible ! Le chiffre constat "73% de déplacement dom-travail en voiture" est rappelé dans la page "intermodalité" mais encore une fois sans objectifs concrets de réduction pour le projet. De plus les exemples de Lyon, Grenoble ou Strasbourg sont cités mais dans ces villes il y a eu une réelle politique de frein/dissuasion à la voiture qui a permis de favoriser les autres modes. Ciblons-nous de réduire l'usage de la voiture individuelle à 50%? dans ce cas il faut réduire les double-voies voiture comme par exemple l'entrée par "Bd Maurice Pourchon/Av Fernand Forest" , ou encore la double-voie Bd Aristide Briand/Bd Jean Jaurès/Bd Cote-Blatin. Pourquoi ne pas créer d'autres BHNS sur ces axes?</p>												manque d'ambition dans la réduction de la circulation voitures	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE395	<p>Le projet semble être bridé dans ses ambitions et donc se limiter dans les réalisations. Pourquoi seulement 2 lignes BHNS, le projet ne peut-il pas au moins comporter l'étude d'étapes suivantes pour atteindre de vrais objectifs de part modale? Une « Zone à trafic limité » est évoquée ponctuellement pour expliquer comment on espère améliorer fiabilité et performance du service de bus. Mais il n'y a aucune précision à ce sujet, et pas d'engagements de périmètre ou de pré-requis annoncés pour cette possible ZTL. La partie intermodalité semble complètement négligée par exemple pour le vélo(comme lors du chantier Tram):</p> <p>1) "Prendre le bus avec un vélo ne sera pas autorisé pour des raisons d'efficacité et parce que l'aménagement des bus ne le prévoit pas." C'est un choix, les solutions existent... 2) Dans la mesure où les seules voies cyclables du projet suivront les tracés des lignes B et C, cela ne permettra pas d'intermodalité. Il manque toutes les continuités partant de ces tracés B et C vers les quartiers/zones environnantes! Quelle continuité sera développée avec les "autres morceaux de pistes cyclables" de l'agglomération ? rien n'est indiqué dans le projet Inspire!</p>												intermodalité bus/vélo non prévue	
RE396	<p>Besoin de développer parking aux entrées de l'agglomération pour les habitants de L'extérieur pour éviter qu'ils utilisent leur voiture de bout en bout Vraiment développer les pistes cyclables sécurisées</p>										1			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE397	<p>Je suis opposée à ce projet qui n'apportera rien de positif, participera à la mort des petits commerçants et artisans, condamnera les personnes à mobilité réduite à rester fermées à leur domicile et coûtera, une fois de plus, énormément d'argent pour rien. Vous voulez faire de l'écologie: - aidez les commerces de proximité et les artisans à tenir et se développer afin de pouvoir recruter ce qui évitera aux clients et aux salariés d'utiliser leur véhicule. Les collectivités devraient montrer l'exemple en proposant des postes en priorité aux habitants de leur commune. - arrêtez de goudronner ou bétonner, plantez des arbres et créez plus d'espaces verts - limitez et pénalisez les grandes surfaces et fast food qui s'étalent de plus en plus - développez le covoiturage, baissez le coût des abonnements pour le bus, le train et des parkings ... Plutôt que de se jeter dans un projet non réfléchi et non abouti pourquoi ne pas améliorer et maintenir l'existant ? Avec vos idées de bureaucrates qui jouent au Monopoly avec l'argent public, vous n'allez que participer au développement de la vente en ligne donc aux livraisons, participer activement à l'isolement de nos aînés et créer des villes dortoirs. L'aide à domicile, le plombier, l'infirmière, le maraicher, l'opticien, le coiffeur ... ne peuvent pas proposer leurs services en ligne et encore moins passer leur journée dans les transports en commun ou tourner pendant une heure pour trouver un stationnement. Comme toujours, ce projet verra le jour sans l'accord des contribuables</p>		1											

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE398	<p>Le projet Inspire, concernant l'axe Avenue de Royat a été tué dans l'oeuf, torpillé par une équipe d'élus municipaux (y compris d'opposition de droite) à grand renfort de tracts mensongers, distribués largement dans la ville. Riverains de l'avenue de Royat nous approuvions pleinement ce projet, mais ces mêmes élus sont enfin arrivés « sur leur ligne de bon sens ». Tout a été mis en œuvre pour diaboliser le projet : désinformation, affirmations mensongères sur la coupe des arbres, sur l'impossibilité des riverains de l'avenue à accéder à leur garage, à se faire livrer à domicile et bien sûr, la faillite annoncée des commerces de l'hypercentre de Chamalières. L'avenue est actuellement une véritable autoroute urbaine, comme tant d'autre dans l'agglomération : insécurité croissante pour les piétons (nombreux enfants) et les cyclistes. Plusieurs accidents sont à déplorer sur les passages piétons extrêmement dangereux au carrefour Europe, devant la poste et ailleurs ; beaucoup sont liés à la vitesse, et à certains comportements jamais réprimés. Cette avenue aurait pourtant bien mérité un réaménagement tant elle est bruyante, sale, dangereuse, polluée et défigurée par le stationnement bilatéral. Mais la position de la mairie est de surtout ne rien changer, peu importe les conditions de vie des riverains, l'essentiel étant que le flot des véhicules puissent s'y déverser dans les deux sens. Il devient urgent de réguler la circulation automobile en centre ville, et d'accepter de partager l'espace urbain avec les autres mobilités, actuellement totalement marginalisées à Chamalières.</p>												regrets de l'abandon du projet avenue de Royat	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE398	<p>Cette avenue aurait pourtant bien mérité un réaménagement tant elle est bruyante, sale, dangereuse, polluée et défigurée par le stationnement bilatéral. Mais la position de la mairie est de surtout ne rien changer, peu importe les conditions de vie des riverains, l'essentiel étant que le flot des véhicules puissent s'y déverser dans les deux sens. Il devient urgent de réguler la circulation automobile en centre ville, et d'accepter de partager l'espace urbain avec les autres mobilités, actuellement totalement marginalisées à Chamalières.</p> <p>L'hypercentre est invivable, hormis la rue Luftbery, les voitures s'insinuent dans les boyaux les plus étroits comme la rue du Languedoc. Circuler sur les trottoirs d'une étroitesse sans nom, voire carrément inexistantes, relève de l'exploit. Qu'en est-il des personnes âgées? Des personnes à mobilité réduite? Des poussettes? Tout ceci n'incite personne à marcher, ou à prendre son vélo. Les lois LAURE/LOM ne sont absolument pas respectées dans cette ville. Il est vrai que l'épisode caniculaire que nous venons de vivre loin d'être exceptionnel n'invite pas à la réflexion et à la remise en question de notre façon de nous déplacer. Les changements de comportements dont la réduction de la pression automobile sont pourtant indispensables et de nombreuses villes l'ont bien compris, sauf Chamalières, « ville de l'immobilisme ». Ville qui aurait bien besoin de transports en commun rapides et fiables (les lignes 5 et 13 sont une honte), quant à la ligne B, elle est « parfaite » et ne nécessite aucun aménagement, selon les dires de certains qui ne l'empruntent jamais. Au cours des quelques réunions « d'information » sur le projet Inspire où seuls les élus monopolisaient la parole pour dire leur opposition, il aurait pourtant été judicieux voire nécessaire de diffuser une information fiable et précise. Le but ultime de ce projet n'est pas de dévier la circulation automobile, mais de la diminuer.</p>													

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE398	<p>Pourquoi annoncer la fermeture des commerces et des entreprises alors que les BHNS génèrent plus de trafic que l'automobile (voir la contribution intelligente de la CCI Puy de Dôme) ? Pourquoi affirmer que les arbres de l'avenue de Royat et du boulevard Berthelot seront abattus « pour faire des pistes cyclables » ? Alors qu'à ce jour cela ne figure pas dans le projet. Par ailleurs, il est curieux que la Mairie s'inquiète autant du sort des arbres de l'avenue de Royat et du boulevard Berthelot, alors qu'elle n'a eu, il n'y a pas si longtemps que ça, aucun scrupule à couper les grands arbres du square de Verdun pour créer un parking, et certains arbres du boulevard Paul Cézanne pour satisfaire un particulier dans la construction de sa maison en bordure de boulevard. « Les Champs-Élysées » chamaliérois ne sont pas pour demain. L'avenue de Royat restera un vaste parking avec ses voitures ventouses qui occupent en permanence l'espace public. Il est incohérent et ridicule de vanter le nombre de stations C. Vélo quand la ville ne compte que quelques mètres de pistes cyclables. Les élus qui prétendent défendre l'intérêt des chamaliérois défendent en réalité le confort de certains au détriment des piétons, cyclistes, enfants, et des habitants des autres villes de la métropole</p>													
RE399	<p>Si le but est de délaissier la voiture pour les transports en commun, il faut à mon avis, réduire le prix du ticket T2C prévoir un cadencement plus important pour la desserte de lieux stratégiques (gare, hopitaux, cliniques...) une intermodalité digne de ce nom avec la gare... des pistes cyclables sécurisées. Les transports en commun doivent être vraiment plus attractifs pour abandonner la voiture. Couper des arbres est une hérésie. Il faut au contraire VEGETALISER. Que les commerçants arrêtent de se plaindre et de penser uniquement à leur petite personne : il s'agit de l'avenir de la planète donc de nos enfants et petits enfants... la France est la mauvaise élève de l'Europe en matière de climat</p>										1			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE400	Je trouve ce projet abominable. J'habite avenue Bergougnan à Clermont Ferrand et la mise en sens unique de cette avenue sera pour moi une source incroyable de difficultés pour sortir de mon parking ou y accéder. De plus je pense que les rues voisines feront l'objet d'embouteillages à n'en plus finir ce qui sera la cause d'une pollution bien supérieure à celle que l'on constate actuellement. Imaginer que les bus peuvent suppléer complètement les voitures particulières est une vaste plaisanterie : les horaires incommodes dans le courant de la journée, l'inconfort des véhicules (secousses, freinages brutaux...) les rendent particulièrement désagréables aux personnes d'un certain âge.		1	1										

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE401	<p>Résidant à Cournon d'Auvergne, usager des transports en commun, adepte régulier de la pratique du vélo, et automobiliste occasionnel, j'ai pris connaissance du projet Inspire. Ce projet apporte des réponses aux préconisations du Plan de Déplacement Urbains, notamment sur le fait qu'en améliorant les performances du réseau des transports en commun, il vise à réduire la part modale des déplacements en voiture, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à faciliter et encourager les modes de déplacement doux et actifs comme le vélo ou la marche à pied, tous objectifs auxquels je souscris entièrement. Toutefois ce projet, sur certains de ses aspects, et dans la présentation qui en est faite attire de ma part les observations, réserves, ou oppositions suivantes : 1 L'objectif d'une enquête publique est d'informer le plus clairement possible le public sur un projet et de lui permettre de formuler s'il l'estime nécessaire des observations en toute connaissance de cause. Dans le cas présent, il s'agit d'un projet complexe dont la présentation à mon sens accentue la complexité et la difficulté pour le public à en saisir tous les enjeux, à en voir tous les aspects, et à en discerner toutes les conséquences. En effet, alors que les pièces du dossier, ainsi que les différents supports de communication ont pour titre « Inspire » l'enquête publique ne porte en fait que sur certains volets du projet inspire proprement dit, ce qui peut, même si cette nuance est évoquée, prêter à confusion, et susciter des interrogations de la part du public. Cette remarque rejoint celle formulée par la MRAE qui recommande de décrire précisément l'ensemble du projet et de faire porter l'étude d'impact sur cet ensemble. D'autre part, l'enquête publique porte en fait sur 3 enquêtes distinctes et simultanées : - Enquête préalable à Déclaration d'utilité publique du projet, - Enquête portant sur la mise en compatibilité des PLU des communes concernées, - Enquête parcellaire Ce qui contribue également à complexifier la compréhension par le public.</p>	1									1		l'enquête devrait porter sur l'ensemble du projet	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE401	<p>2 Restructuration globale du réseau de transports en commun de l'agglomération clermontoise. Bien que cette restructuration soit mentionnée comme faisant partie du projet inspire, il est regrettable, dans la mesure où le tracé des lignes B et C est quasiment arrêté, qu'elle n'ait pas été étudiée et ne soit pas traitée dans le dossier soumis à l'enquête. Cette question intéresse un très grand nombre d'usagers des transports en commun dont le souci premier, n'est pas forcément de rejoindre le centre ville de Clermont-Ferrand en BHNS , mais de savoir dans quels délais et dans quelles conditions ils pourront atteindre leur destination.</p> <p>3 Localisation des parcs relais. Le projet inspire tel qu'il est évoqué prévoit 10 parkings relais, équipements indispensables pour tendre vers un transfert modal de la voiture vers le transport en commun. Or, deux seulement de ces parkings qui existent déjà sont pris en compte dans le dossier soumis à enquête, lequel précise que la localisation des autres est actuellement à l'étude. Comme dans le cas précédent, le report de cette question à une date ultérieure et indéfinie ne peut que susciter inquiétude et insatisfaction chez les usagers. Il est à craindre que le BHNS soit en service avant qu'ils ne soient réalisés, auquel cas les objectifs affichés en matière de transfert modal ne seraient que très partiellement atteints.</p>	0								0				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE401	<p>4 Le futur centre d'entretien et de maintenance (CEM) sur la commune de Cournon : Le dossier comporte un descriptif des sites actuellement utilisés ainsi qu'une analyse comparative des différents sites envisagés pour la réalisation de ce CEM. (pages 70 à 73 de la note explicative). Il tend à démontrer : - Que les sites actuellement utilisés (la Pardieu et Champratel) sont trop exigus et inadaptés compte tenu notamment de l'évolution attendue du nombre des véhicules, des contraintes techniques liées à l'utilisation et à l'entretien des futurs BHNS, ainsi que de la nécessité de réaliser un parc photovoltaïque. - Que les autres sites étudiés : Brézet, Gravanches, Sarliève nord, ne répondent pas aux besoins pour des raisons diverses - Que le site de la pointe de Cournon s'avère être le mieux adapté : position géographique, espace foncier suffisant, possibilité de réaliser des bâtiments de haute performance énergétique ainsi qu'une centrale photovoltaïque susceptible d'alimenter à 50% les futurs véhicules électriques. Comme l'a fait remarquer la MRAE, « ce choix pose question. En effet, il conduit à la consommation de 7,53 ha de terres agricoles à haute valeur agronomique et contribuera par ailleurs à dégrader le paysage de l'entrée sud-est de l'agglomération et à supprimer la coupure d'urbanisation entre les communes de Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne » Je partage tout à fait cette appréciation, je conteste ce choix, et je considère que les arguments développés pour écarter tout autre site, y compris le site actuel de la Pardieu ne sont pas convaincants. En me référant aux dispositions de la loi « Climat et résilience du 22/08/2021 » Je dois rappeler que les collectivités locales sont tenues désormais de réduire le rythme d'artificialisation des sols, ce qui implique de construire la ville sur la ville plutôt que de l'étaler.</p>	0									0		<p>contre l'implantation du CEM.</p> <p>Contre proposition améliorer le dépôt de La Pardieu et utiliser le site de la CAMIF</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE401	<p>Sans nier la nécessité pour le SMTC et la T2C, de disposer d'un CEM mieux adapté aux besoins actuels et à venir qui sont énoncés dans le dossier, je formule une proposition alternative qui est la suivante : - Maintien du CEM sur le site existant de la Pardieu en optimisant l'organisation du foncier, par exemple en créant un parc en silo pour les 205 places actuelles pour VL. - Garage ou stationnement d'une partie des bus standard et BHNS dans la zone d'activité de Cournon, sur le site de l'ancienne CAMIF et sur l'emplacement réservé n°19 du PLU de Cournon qui lui est contigu, ce qui permettrait d'abandonner le site de Champratel et de compléter la capacité de remisage à la Pardieu. L'objection qui peut être formulée sur cette suggestion est que le site en cause se trouve en zone rouge « risque technologique »; or, il s'avère que le règlement correspondant du PLU de Cournon permet d'autoriser : o Les constructions ou ouvrages nécessaires au maintien ou au développement d'activités qui contribuent à la gestion du territoire, sous réserve qu'ils soient non habités et qu'ils n'hébergent pas de poste de travail de durée autre qu'épisodique. o Les ouvrages et infrastructures strictement nécessaires au fonctionnement des services publics et collectifs. Bien évidemment, cette option est moins facile à mettre en œuvre et peut-être plus onéreuse que celle de la pointe de Cournon, où emprise agricole est vierge de toute construction ! Sur ce point, les arguments avancés pour justifier la localisation de ce CEM et écarter les autres ne sont pas sans rappeler certains de ceux développés en 2021 par la société SAS 3J pour justifier son projet « urban village », lequel, faut-il le rappeler n'a pas été autorisé à ce jour.</p>	0								0				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE401	Je pense que cette option mériterait d'être étudiée, et que par ailleurs sa mise en œuvre serait une belle occasion pour le SMTC, la métropole, et la ville de Cournon de réhabiliter et valoriser une importante friche qui perdure depuis plusieurs années dans le tissu urbain existant, de préserver des espaces naturels et agricoles qui constituent un couloir écologique entre Aubière et Cournon, et de satisfaire les orientations du PADD intercommunal. Compte tenu de ce qui précède, je suis opposé à la réalisation du CEM sur le site de la pointe de Cournon, et demande que l'option suggérée soit sérieusement étudiée.	0									0			
RE401	5 Les modes de déplacement «doux» EP22158 7/11 BHNS CLERMONT FERRAND Utilisateur régulier du vélo, je constate avec satisfaction que le projet prévoit : - La réalisation de voies hors chaussée réservées aux cyclistes sur 90% des itinéraires BHNS. - La construction à Cournon, dans le prolongement de l'avenue M.Leclerc, en parallèle au pont de franchissement de la voie ferrée (particulièrement dangereux pour les cyclistes) d'un deuxième ouvrage réservé aux cyclistes.	0									0		satisfaction sur voies cyclables	
RE401	En conclusion, je considère que la réalisation de ce projet tel qu'il est soumis à enquête publique, bien qu'il paraisse relativement confus dans sa présentation, et qu'il comporte des lacunes (restructuration de l'ensemble du réseau et localisation des parkings relais) est conforme aux orientations du PDU; toutefois je suis opposé à l'implantation du CEM sur le site de la pointe de Cournon. Cette opposition est à considérer dans le cadre de chacune des 3 enquêtes : - Utilité publique de l'implantation sur le site en cause, - Modification du PLU de Cournon visant à permettre cette implantation, - Parcellaire lié à cette implantation.	0									0			

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE402	<p>Résidant sur l'avenue du Puy de Dôme, je m'interroge sur : - Le stationnement des deux cotés de l'avenue qui va être supprimé. Le projet INSPIRE a t'il prévu des solutions ? - Le grand nombre de véhicules en circulation en particulier les vendredis après midi et les dimanches soir. Comment pourra t'on faire circuler des bus sans retard ? Le citoyen va peut être se résoudre à laisser sa voiture au profit des bus et des vélos, malgré un dénivelé important, mais il ne faut pas oublier que l'avenue du Puy de Dôme est une des entrées ou sorties sur Clermont qui permet notamment la desserte de sites de plus en plus visités tels que Vulcania, le puy de Lemptégy et bien sûr le Puy de Dôme. Prévoir des solutions pour accéder différemment à ces sites serait une piste à creuser pour désengorger cette partie de Clermont. N'hésitez pas à faire des réunions d'informations en présentiel</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE403	<p>Le projet sensé apaiser la population , va en réalité au contraire l'irriter et dresser plusieurs catégories de population entre elles. Sont délaissés personnes ayant besoin d'une voiture ,de par leur age ,leur handicap leur fragilité et également les personnes ayant besoin de leur voiture pour travailler ou pour emporter des marchandises. on va compliquer la vie des commerçants , des artisans ,car ce projet va a l'encontre de leur consolidation au lieu de les intégrer et de les aider a se développer (suppression des places de stationnement suppression d'un ou voir des 2 sens de circulation au automobiles. les riverains également vont être fortement touchés, on va leur rallonger dans beaucoup de cas, le trajet pour rentrer chez eux et on va augmenter le danger pour couper rapidement les voies . La concertation s'est passé dans de mauvaises conditions (réunion en visio période covid) et peu de gens étaient au courant . on dira que maintenant il sont plus ou moins au courant mais ont très peu d'idée de l'impact sur leur quotidien . la pagaille avec les reports de flux de circulation par exemple avenue joseph claussat au niveau des 4 routes . Quelle idées de mettre en site " propre " l'avenue Bergougnan .le mot propre n'est pas a sa place " exclusif bus " serait plus adapté et parle a tout le monde . je pense aussi à la rue des beaumes , ou il sera impossible de sortir . je propose donc que revoir le projet, je me demande si les commissaires enquêteurs sont passés sur les 2 lignes prévues, pour se rendre compte et s'impregnner du terrain , de la circulation , de l'accès au commerce , de l'accès au livreur au déménageurs, aux artisans, qui interviennent dans les maisons ou les appartements. bref ,il faut adapter un circuit sécurisé pour les vélos et les bus mais ne pas chasser pour autant la voiture ' qui d'ailleurs par intempérie reste un bon moyen pour se déplacer .Dans très peu de temps la voiture sera propre et moins encombrante .il faut penser aux intervenant a domiciles médecin kiné infirmier artisan livreur déménageur....et enfin aux riverains qui veulent rentrer chez sans détour phénoménal et en sécurité.</p>		1											

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE404	<p>Cette enquête publique est conforme à la quasi-totalité des enquêtes publiques auxquelles j'ai apporté une contribution : La complexité des dossiers fait que les habitants peu familiers des questions d'urbanisme n'ont ni les compétences ni le temps pour parvenir à identifier les enjeux et impacts globaux du projet. Les enjeux et les impacts sont soigneusement dissimulés par la rhétorique justificatrice des entrepreneurs en urbanisme (politiques, experts, bureaux d'études). A en croire les documents présentés, ce projet (comme les autres projets d'urbanisme métropolitain) ne serait que trame verte, corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, emprises végétalisées et autres espaces de la sous-trame thermophile (sic) à préserver. Il faut parcourir des centaines de pages de jargon décrivant un éden vert que le projet rendra encore plus paradisiaque, éplucher minutieusement de multiples plans et schémas d'une ville "paysagée" idyllique pour découvrir finalement que 7,5 ha au moins (je ne prétends pas que rien ne m'ait échappé !) de terres agricoles seront bétonnées pour un centre de maintenance des bus. Comme si des espaces déjà artificialisés au sein de l'agglomération ne pouvaient pas être mobilisés à cet effet</p>												Contre CEM sur terres agricoles	critique du dossier soumis à enquête

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE405	<p>Projet complexe recouvrant en réalité trois enquêtes distinctes. On ne peut que s'étonner de la présentation simpliste, en réalité biaisée et lapidaire du projet, peu à même d'inciter à une participation des citoyens: pour découvrir les aspects tangibles et impactants du projet, il faut éplucher des centaines de pages. Les tracés des lignes sont déjà actés (pourquoi prétendre consulter les contribuables quand tout est déjà décidé ?), les impacts liés à la création des parcs relais et du dépôt ne sont pas précisés: 7ha artificialisés pour le dépôt, combien d'autres pour les relais? Quels impacts environnementaux et sonores pour les riverains? Pourquoi supprimer l'arrêt des Quatre routes sur la ligne C alors qu'il est au carrefour de zones densément peuplées et appelées à l'être davantage (plusieurs immeubles en construction)? Quelle desserte de la place Delille et de la place des Carmes qui attirent des milliers d'employés? L'intention finale affichée (végétaliser, améliorer la qualité de l'air) est louable mais il y a comme toujours dans cette métropole une grande opacité et un mépris du citoyen et du contribuable.</p>													peu exploitable

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE406	<p>projet très idyllique, encore une dépense inconsidéré au point de vu de la métropole, un grosse perte d'activité pour les commerce du centre ville qui voit leur chemin d'accès encore restreint au profit des zones extérieur de la ville et donc de la voiture... très bon projet pour un centre ville musée auquel celle quelque bar et restaurant auquel leur clients n'ont rien a rapporter de leur achat chez eux. j'ai participer a plusieurs réunion publique sur le sujet et je suis très surpris du manque de réponse précise en terme de coup final et de matériel sur ce projet a plusieurs centaine de million d'euro . Est-ce de l'amateurisme? Ce projet sur le fond peut exister ,mais pas sans concertation avec le monde économique. jusqu'à maintenant chaque réunion c'est transformer en cours magistral avec des personnes qui n'ont que leur vision et qui pense avoir de la connaissance. Ce projet ce porte aussi sur une équipe municipal qui a été élu en plein covid avec seulement 8 % des inscrits. je pense qu'avec cette majorité toute relative ,une écoute et non méprise du monde économique serai une preuve d'intelligence</p>													peu exploitable
RE407	<p>dans le projet inspire avec la ligne B qui ne paseras plus au stade marcel michelin,pour les personnes qui habilitent ballainvilliers carnot la gare qu'elle bus va desservir le pole santé republique.peut etre la tram? ou le smtc payera des taxis pour les personnes qui ont des difficultées a se deplacer et des soins reguliers. facile de faire des plans dans un bureau,il serait bien que les personnes qui font les plans les tests pour voir la difficulté d'aller simplement se faire soigner. tout est fait pour qu'il y ai encore plus de voiture</p>								1					

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE408	<p>Habitante de DURTOL et prenant l'avenue BERGOUGNAN tous les jours pour travailler, ce projet INSPRIRE me fait peur. Il y a déjà des bouchons tous les jours à ce niveau là mais avec la voie descendante sur CLERMONT-FERRAND qui sera dédiée exclusivement au bus, quand sera-t-il ? Par où allons nous tous passer ? (votre projet ne le dit pas) Nous ne pouvons pas tous prendre les bus ou vélo pour travailler, il faudrait que vous le compreniez (!). La ville de CLERMONT-FERRAND s'est déjà transformée en banalisant des voies cyclables qui incommodes les automobilistes tous les jours (pour une infériorité d'utilisateurs des pistes cyclables). Mon trajet maison / travail a doublé, c'est un véritable parcours du combattant pour me rendre sur mon lieu de travail !! Avec le projet INSPIRE ce sera clairement pire !! Ce n'est pas en mettant en place ce genre de projet que les automobilistes vont devenir cyclistes ou utilisateurs des bus. La vie professionnelle et personnelle de certaine personne ne le permet pas. Le bourg de DURTOL est déjà très encombré en heures de pointes avec les automobilistes venant de CLERMONT-FERRAND ou de SAYAT et NOHANENT, je ne pense pas que la création du parking relais au niveau de la clinique améliore les choses.. au contraire ! (encore plus de trafics)</p>		1	1										

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE409	<p>Cette enquête publique aurait dû à mon gout être faite un peu plus tôt afin de pointer les besoins des Habitats, des personnes âgées, des étudiants. Je ne suis pas contre ces types de projets mais comme pour le TRAM je constate qu'encore une fois que ce projet va toucher et servir qu'à certains, et malheureusement en ennuyer beaucoup. Je suis résidente de Clermont quartier des Landais, aux abords du BD Lafayette/Bingen. J'ai en effet un arrêt de Bus casi devant ma porte. Malgré cette accessibilité au transport en commun, certes je peux aller en centre-ville et profiter (soit environ un samedi par mois au vu de l'évolution du coût de la vie), mon mari et moi-même prenons nos véhicules tous les matins pour aller travailler ; Lui travaillant sur Romagnat, imaginez le cirque pour arriver à Romagnat en Bus ou même à Vélo ; Et moi je travaille au Brezet rue Georges Besse, autant dire que le vélo j'oublie, et avec le Bus j'ai casi une heure de trajet contre 5 min en voiture ! Aujourd'hui si nous étions sans véhicule nous devrions marcher 15min pour trouver le TRAM puis prendre le bus après quelques minutes de marche ou arriver sur notre site de travail, OU prendre le bus L13 et faire x changement avant d'arriver sur nos sites de travail. Qu'en au vélo de chez nous nous cherchons les pistes cyclables.. Donc Aucun de ces transports en commun n'est facilitant pour aller sur nos sites de travail, à moins de faire une jolie balade matinale espérant que le temps soit de la partie pour débiter une belle journée de travail !</p>							0						vues google earth de la desserte du quartier en PJ in fine du tableau

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE409	<p>J'avais espoir que le projet inspire m'apporte justement un plus coté transport, et comme nous sommes favorable à moins utiliser la voiture nous espérons. A la lecture du projet nous sommes déçus de voir que notre quartier qui se voit être rempli d'immeubles, est encore non concerné ; que le quartier Georges Besse rue croix Léonardoux-rue de la parlette rue de la pradelle ne sont eux aussi toujours pas concernés ne sommes voués à perdre un temps inouï dans les transports en commun malgré que nous soyons proche de tout au final. Qu'en est-il des autres communes de Clermont Métropole Pérignat Romagnat Beaumont Aubière Gerzat Lempdes. et toutes les autres. Vous énoncé des zones de parking, où seront-elles ? Seront-ils gratuits ? Sécurisés ? Y aura-t-il des navettes ou voie de bus transitoire afin de retrouver le tracé du BHNS? Du quartier des Landais jusqu'au Leclerc du Brezet rue Georges Besse dites-moi et donnez-moi le trajet en transport en commun que je peux faire sans prendre ma voiture en moins de 30min. ? Du Quartier des Landais jusqu'à rue Palissy à Romagnat donnez-moi le trajet en transport en commun le plus direct sans prendre ma voiture en moins de 30min ?</p>								1					

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE410	<p>Commerçant du quartier du Lac Cournon je suis terriblement inquiet, au sujet du projet inspire: Celui ci supprimera 80% des stationnements actuel dans le quartier commerçant. Cela signifie la mort des commerces et de leurs emplois (environ 150 dans le quartier) Comment accéder à nos commerces, médecins, école élémentaire et maternelle, sans stationnements? Environ 50% de nos clients viennent de l'extérieur de Cournon (Le cendre, Pérignat...) Comment pourraient ils se garer sans stationnements? De plus le passage d'inspire soulève de nombreux problème de sécurités, devant l'école Lucie AUBRAC, et à d'autres endroits dans le quartier. Pour les gens agés ou handicapés, comment accéder aux professions médicales, et commerces du quartier? Les commerçants du quartier du lac Cournon déposeront une pétition signée en 15 jours par 3138 clients, riverains...aux enquêteurs publique, afin de sauvegarder les stationnements et les commerces de proximités.</p> <p>En temps que citoyen je m'interroge Un projet d'utilité publique doit il détruire 150 emplois, rien qu'à Cournon en temps de crise? Combien d'emplois sacrifier tout au long du trajet? Est il normal , et règlementaire de faire une enquête publique, alors même qu'aucune présentation publique n'a été faite aux citoyens concernés(riverains, usagés...)? comment participer à une enquête publique , si les citoyens concernés, NE SONT PAS AU COURANT? Les fouilles archéologiques sur le trajet du bus à Cournon ont été faites avant l'enquête d'utilité publique. Est ce règlementaire? Alors même que l' enquête d'utilité publique n'a pas été faite? Après étude du projet le bilan carbone ne deviendra positif qu'après 2055, soit 20 ans après l'arrêt des voitures carbonées. Combien de bus électrique feront 33 ans de service? l'entrepôt SMTC sera t il classé SEVESO 2 ? En quoi cela est il écologique? De plus la déviation de tous ces flux de voiture entrainera des bouchons encore plus conséquents dans la zone industriel de Cournon. En quoi est ce écologique?</p>		1			1								

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE411	<p>Je ne conteste aucunement la nécessité de diminuer le recours à la voiture pour préserver notre santé et notre environnement. Toutefois, je constate que les contraintes des personnes travaillant sur Clermont mais n'y résidant pas (j'habite à ORCINES) ne sont pas prises en compte! Je ne prends pas ma voiture par amusement (il est devenu très compliqué de se garer à Clermont!), mais pour aller travailler et pour faire des courses. Quant à la culture (qui est pourtant un projet sur l'agglomération il me semble!), tant pis pour moi je n'avais qu'à habiter à Clermont j'imagine! Il n'y a pas de bus qui montent à ORCINES de manière régulière et fréquente. Et je ne suis pas une cycliste qui s'entraîne pour le Tour de France en montant et descendant la baraque ou la vallée de ROYAT à Vélo matin et soir (avec les enfants sur le porte-bagages?!). Dois-je être punie d'avoir à utiliser ma voiture pour aller travailler et nourrir ma famille? Va-t-il falloir que je prévois une heure de trajet ou plus pour faire 15kms (je mets déjà 45min certains matins en fonction de la circulation du jour)? L'agglomération prévoit-Elle de prendre en charge les frais de garderie de mes enfants parce que je devrais les laisser plus tôt à l'école et les récupérer plus tard? Ou alors un complément de salaire pour les heures que je n'effectuerais plus au travail pour cause de trajet domicile-travail?? Il me semble que je participe à la vitalité de Clermont avec mon travail et mes achats, et pourtant les effets d'inspiration sur les gens de l'ouest de l'agglomération comme moi ne paraissent pas du tout préoccuper les huiles de l'agglomération! Nous devons être des sous-citoyens (sauf pour les impôts de Clermont co!). Quite à avoir une position extrême, c'est aux habitants de Clermont qu'il faudrait interdire la voiture parce qu'ils ont tout à portée de pieds! Aucune excuse pour ne pas prendre bus/tram/vélo!!</p>								1			1		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE412	<p>Projet important en terme écologique, en terme de mobilités économes en énergie et d'aménagement du territoire de la Métropole et de dessertes de sites importants et actifs.</p> <p>Des demandes : Soigner les aspects paysagers pour un nouvel environnement urbain. Choisir en concertation, des véhicules économes, parfaitement accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Travailler la signalétique pour une parfaite lisibilité par toutes et tous. Concevoir I, en lien avec les associations, les sites Internet totalement accessibles aux personnes mal voyantes. Prévoir modalités spécifiques de transport pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite (navette, accompagnements humains...) Prévoir des lieux de stationnement suffisants à proximité des lieux fréquentés (ex : cimetièrre des Carmes.....) Développer l'information au long de l'avancement du projet en renforçant les concertations localisées.</p>	1											améliorations d'accompagnement : navettes, signalétique, communication ,..	
RE413	Ce projet est à mon sens une grosse erreur d'une part pour la vie quotidienne des habitants de cournon de plus le projet du quartier du lac est tout simplement la mise a mort de nos artisans					1								
RE414	Résidence du quartier des 4 routes, je suis très inquiète quand à la fermeture descendante de l'avenue BERGOUGNAN. Je ne pense pas que beaucoup d'élus habitent ce quartier sinon ils sauraient que l'été, aux heures de pointe et les retours de week-end, c'est un flot de voitures incessant qui arrive de l'avenue du Puy de Dome et engorge ce carrefour. La plupart des vacanciers vont rejoindre le boulevard Maurice Pourchon en direction des pistes et de l'autoroute. Avec le projet Inspire par où vont passer les automobilistes? Par Joseph Claussat ? et bien je souhaite bien du courage aux riverains et je ne pense pas qu'ils puissent ouvrir leur fenêtre à cause de la pollution engendrée. SVP Merci de revoir le tracé de ces lignes.			1				1		1				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE415	Je suis contre l'état actuel du projet, il va juste rendre la vie difficile au clermontois. Les grandes lignes du projet ont un discours écologique, mais la réalité des choses sera tout autres. Le fait de vouloir restreindre la circulation des voitures dans certaines zones n'a pas de sens, vous allez juste créer plus d'embouteillage et rallonger les trajets des personnes utilisant celles-ci.		1					1						
RE416	Habitant Cournon et travaillant sur Clermont, je prends le bus C très régulièrement et souvent avec beaucoup de monde... Mais le nouveau tracé ne passera plus vers chez moi (école Leon Dhermain). Je me demande quelles sont les justifications d'un tracé qui ne desservira plus toute une partie de Cournon... Va-t-on devoir prendre la voiture car : faire 30 min à pied quand il gèle ou quand il fait 40°C...c'est pas possible quand on est plus tout jeune...												crainte sur pérennité des lignes de bus actuelles	préciser que les stations actuelles seront maintenues
RE417	Contribution à l'enquête publique du projet Inspire par les élus d'opposition du groupe Avenir Républicain au Conseil municipal de Clermont-Ferrand							1			1		critique étape concertation	voir lettre jointe in finé du tableau
RE418	Ce projet est le constat du retard de Clermont-Ferrand dans le développement d'une offre de transports en communs plus importante et la mise à disposition d'infrastructures destinées aux modes de déplacements actifs. Il y aura un nécessaire rééquilibrage TC / modes actifs vis à vis de l'automobile. Il ne s'agit pas d'interdire la voiture en ville mais de réserver son usage à la nécessité. Ne pas oublier le rabattement vers les BHNS pour les communes secondaires, et prévoir l'évolutivité du réseau à venir en fonction des changements d'usage et de destination des emprises. Il faudra soigner la lisibilité et la continuité des aménagements modes actifs, et son articulation avec le déploiement (trop lent) du schéma cyclable.		1										mise à niveau de l'ensemble du réseau pour rapprocher les communes non concernées par le projet	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE419	<p>Le parking de la place de Lichtenfelds comportant 110 places est déjà la plupart du temps complet, il est inadmissible d'envisager la suppression de 120 places de stationnement sans aucune compensation ! En effet, il est essentiel de pouvoir se rendre dans les différents commerces et cabinets médicaux, et laboratoires, et donc de pouvoir se stationner facilement ! Hors votre projet est ni plus ni moins que de nuire à toutes ces facilités. Parlons transport: vous pensez, dans ce projet facilitera le transport. Pour les résidents habitant vers le collègue La Ribeyre et le haut de Cournon, plus de bus à proximité. Il faudra 15 à 20 minutes à pieds pour se rendre à un arrêt de bus, Avez vous pensé aux résidents du foyer logement Le Cornonet qui avaient un arrêt à proximité ? Pourquoi vouloir faire passer deux bus à contre sens sur la même avenue ? alors qu'il existe déjà deux avenues parallèles qui pourraient très bien convenir ! (Avenue du Maréchal Foch & Avenue du Maréchal Joffre) De plus, pensez vous vraiment que limiter volontairement la circulation des véhicules soit la solution pour diminuer la pollution? N'oubliez pas que la fluidité est la meilleurs solution pour arriver à un bon résultat.</p>		1			1			1					<p>projet mal compris au niveau de la circulation des bus sur avenues Foch et Joffre</p>
RE420	<p>Habitant à proximité de l'arrêt MONTEIX à Cournon, nous regrettons que le nouveau trajet de la ligne C ne passe plus avenue de la République: - j'utilise régulièrement ce bus pour aller travailler à La Pardieu - nous l'utilisons le week-end pour nous rendre en centre ville de Clermont-Ferrand - nos 3 enfants ont utilisé pendant 9 ans ce bus pour se rendre au collège Marc Bloch et aux lycées Descartes, Blaise Pascal et Jeanne d'Arc et nous considérons qu'il serait dommage que la population du quartier ne puisse profiter du même service. Comment sera remplacée cette ligne de bus ?</p>								1					<p>préciser que les stations actuelles seront maintenues</p>

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE421	Notre appartement est situé avenue Edouard Herriot à Cournon. Nous sommes inquiets de la suppression des places de stationnement de notre quartier et de l'impact du nouveau tracé de bus sur le trafic routier. Une étude du trafic routier a-t-elle été établie et est-elle consultable? Comment sont prévus les stationnements pour la desserte des commerces et médecins des Rives d'Allier?													le projet n'impacte pas l'avenue edouard Herriot
RE422	En tant qu'habitant d'un quartier proche de Léon Dhermain, je ne comprends pas le choix d'éloigner un bus qui m'évitait de nombreux trajets en voiture jusqu'à Clermont. Le nouveau trajet, si je ne veux pas prendre ma voiture personnelle, va me contraindre à une vingtaine de minutes de marche depuis Léon Dhermain et donc, à devoir partir plus tôt pour ensuite rentrer plus tard. Encore une fois, derrière les annonces miroitantes d'une ville "verte" et "moderne", il y a surtout un concept qui ne repose sur aucun besoin réellement explicité, hormis un gaspillage financier clairement inopportun en ces temps difficiles. Bref, pour les élus, une occasion de s'enorgueillir et pour les habitants, la nécessité de s'adapter à un changement de tracé aussi incompréhensible que tristement inadapté. Donc désolé, toutes vos promesses (qui n'engage que ceux qui les croient Citation Jacques Chirac) ne compensera pas la gêne personnelle engendrée par ce changement sur la ligne. Vous inspirez, peut-être... mais c'est moi qui vais expirer fort avec une quarantaine de minutes en marchant en plein hiver pour atteindre mon arrêt de bus...								1					préciser que les stations actuelles seront maintenues
RE423	je ne trouve pas l'intérêt d'engager des sommes importantes pour la réalisation de ce projet, notamment la ligne B "Casser" l'avenue de Royat l'une des plus belles de l'agglomération pour relier la ville de Royat à ce projet est pour moi une hérésie, la demande du public n'étant pas assez forte à la réalisation de celui-ci un résident de la commune de Chamalières													hors sujet. Pas de changement sur ave Royat

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE428	<p>Nous sommes très inquiet de la possible mise en œuvre de ce projet pour les raisons suivantes : - l'accès à notre garage rue de l'Oradou va être encore plus compliqué qu'actuellement - le projet est loin d'être précis quand aux aménagements prévus au niveau des arrêts Fleury de la ligne C concernant les trottoirs et les voies de bus, de VL et piste cyclable - il en est de même quand aux aménagements prévus au niveau du square de la jeune résistance : évolution des sens de circulation ? maintien des arrêts de bus actuels ? Amélioration de la traversée piéton au niveau du carrefour ? - Par ailleurs la plaquette diffusée avec l'enquête publique est très partielle : Quelles sont les heures de pointes ? Quelle est la fréquence de passage du BHNS en dehors de ces horaires en semaine ? Quelle organisation pour les weekends ? - Au niveau du stationnement, quelles sont les solutions envisagées pour palier au déficit de places du fait de l'aménagement des allées du cardo et de la rue de l'Oradou ? Il n'est pas envisageable que les riverains du quartier subissent les conséquences de cette impréparation en n'ayant plus aucune possibilité de stationnement local pour la vie quotidienne, la venue d'entreprise ou l'accueil de convive extérieur à la métropole - Concernant les flux de circulation qui vont être redirigés, qu'en est il de la prise en compte des embouteillages qui seront encore plus important sur les différents axes en périphérie ? en terme d'accès ou de sortie pour les riverains, en terme de temps de trajet, en terme d'augmentation de la pollution sur ces axes et en terme d'augmentation de nuisances sonores D'avance nous espérons que ces remarques seront intégrées et prise en compte dans l'enquête publique.</p>				1			1					offre à préciser (fréquence, horaires WE, ...)	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE429	Je suis très favorable au développement de ce projet notamment de par le développement des modes doux et actifs (vélo & marche) qu'il intègre. Je souhaite que l'on minimise l'emprise de la voiture en ville (le stationnement sur la voie publique ne sert qu'aux automobilistes + emprises des routes). Une politique publique basée sur le vélo & la marche est bien moins coûteuse pour la collectivité et pour l'usager comparé (vs transport public ou voiture) Je souhaite cependant ne pas artificialiser des terres pour ce projet (espace technique).	1											contre implantation CEM en terre agricole	
RE430	J'ai déjà déposé par écrit ,deux observations : l'une au nom du comité de quartier qui s'est prononcé en faveur du maintien de l'avenue Bergougnan en double sens et la seconde, à titre personnel qui s'inquiète des conséquences en terme de stationnement. La 3 ème observation concerne le coût du ,projet qui ne tient pas compte des nécessités de l'adaptation de la voirie et d'amélioration de la sécurité. Une augmentation des flux suppose des travaux de réfection des trottoirs souvent bien mal en point, de la chaussée fortement dégradée par le tassement du sol et surtout l'existence de nombreux points noirs aux carrefours ou dans les virages sans visibilité qui supposent l'installation de feux et un renforcement de la signalisation Bref, je n'ai pas l'impression que le budget annoncé répond à ces questions												doutes sur coût annoncé	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE431	<p>j habite le secteur des 4 routes. Ce projet tel qu'il est actuellement proposé fait peur : des bus toutes les 6 min, des cyclistes au milieu de tt ça, des voitures qui descendent qui vont essayer de se dispatcher à droite ou à gauche sans accrocher celles qui montent et arrivent de l'avenue du Limousin.....et les piétons !!!!!or nous qui vivons en haut de la ville nous avons besoin de nos commerces de proximité ..dans le même secteuron nous répète assez qu'il faut faire vivre nos petits commerces sinon nous allons prendre la voiture et aller à l'hypermarché....</p> <p>Avez vous parcouru ..à pied les petites rues parallèles à Bergougnan,, et oui la pente est raide les rues étroites et les trottoirs plus ou moins inexistantes , occupés par les poteaux électriques et téléphoniques....entre autres , ah ce n'est pas moderne..il faut marcher sur la route..bombée qui se craquelle parce que la terre glisse, nous le savons tous, nous qui vivons dans ce quartier, alors quand le trafic va augmenter.....le far west....et les mamans qui conduisent leurs enfants à l'école Jean Zay ont bien du souci à se faire. Il faut faire quelque chose , mais en intelligence avec les habitants</p>			1				1						

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE432	<p>Entant que représentant des parents d'élève de l'école Paul BERT, nous avons fait remonté divers points lors du conseil d'école. Nous avons aborder avec M. Pierre Miquel l'impact du programme INSPIRE de la ville de Clermont-Ferrand par rapport à l'école maternelle (et élémentaire) Paul BERT, aux enfants, aux parents qui déposent ou récupèrent leurs enfants et aux personnels qui font, par exemple, traverser les enfants. Nous avons fait remarquer que les bus sont prioritaires sur les piétons devant l'école au niveau du feu tricolore (rue de l'Oradou). Nous ne pouvons que constater et déplorer que lorsque les enfants sont en train de traverser (pour se rendre à la cantine ou en sortie) et qu'un bus arrive au même moment, le feu passe instantanément au rouge pour ceux qui traversent, obligeant alors les enfants à reculer sur le passage piétons. L'ensemble de l'équipe éducative et des représentants de parents d'élèves soulignent que la sécurité des élèves est en jeu et que ce n'est pas normal. Il existe déjà un code spécial pour demander que le passage piéton reste un peu plus longtemps au vert (avec le bouton « demande d'arrêt des voitures »). Malgré ce code, les bus restent prioritaires. Il serait judicieux que les élèves des deux écoles soient prioritaires sur les bus. Ou alors il serait nécessaire de prévoir la construction d'une passerelle pour les faire traverser en toute sécurité.</p>				1								<p>conteste la priorité des bus aux feux de passages piétons "écoles".</p> <p>Proposition de passerelle piéton</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE432	<p>Nous nous demandons si ce projet INSPIRE a bien été étudié dans le respect des élèves du groupe Paul Bert qui empruntent très régulièrement le passage piétons de la rue de l'Oradou. De plus, nous pouvons également constater qu'actuellement les bus qui rentrent au dépôt (vides) roulent souvent vite dans la rue de l'Oradou. Il y a un risque d'accident important avec l'ensemble des usagers, riverains, parents, enfants et personnels des écoles. M. Pierre Miquel propose de convier l'adjoint aux transports M. Cyril Cineux au premier conseil d'école de la rentrée 2022 afin d'aborder l'ensemble de ces points. Nous souhaitons nous assurer qu'une réflexion a bien été menée en amont et que toutes les dispositions seront prises pour la sécurité de nos enfants des écoles du groupe Paul Bert, des personnels du groupe scolaire ainsi que pour les familles.</p>				0									

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE433	<p>Ce projet INSPIRE ne nous "INSPIRE RIEN DE BON", nous avons un commerce avec activité d'atelier réparation de scooters et motos thermiques et électriques RUE BLATIN depuis une dizaine d'années. L'accès à notre activité, comme la plupart des commerces de cette rue se fait majoritairement en voiture et en 2 roues motorisés. Nous avons une aire de livraison devant notre commerce et nous sommes livrés quotidiennement par des camions (pièces détachés, accessoires et véhicules neufs) En toute bonne foi, et intelligence comment peut-on imaginer un commerce et une activité de réparations de ce type sans aucun accès et stationnement très proche. Notre clientèle est de centre ville mais aussi régionale et nationale. La non possibilité d'accès direct et de stationnement proche de notre commerce ne va pas être un frein mais un arrêt immédiat de l'activité. Nous ne pouvons envisager un déménagement de l'activité en zone, ce type de commerces y étant déjà très présents. Notre clientèle clermontoise et périphérie proche est fidèle car nous sommes un commerce de proximité . Si le projet INSPIRE aboutie, nous nous verrons donc dans l'obligation de cesser notre activité dès le début des travaux et de mettre un terme aux contrats de travail de nos salariés. Nous espérons encore que les élus prendront conscience de la catastrophe que provoquerait la mise en place de ce projet sur toute l'économie clermontoise. AMBIANCE CITY / BOURLET CATHERINE</p>						1						accès pour les 2 roues motorisés	pris en compte par la contribution de la CCI

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE434	<p>La "vision du projet" cite un chiffre en terme de constat (70% part modale de la voiture). Mais par contre la vision ne contient aucun objectif chiffré de part modale, que ciblons nous pour la voiture, pour les TC, pour les vélos, pour les piétons? C'est bien évident que c'est une bonne chose d'aménager des lignes BHNS et des pistes cyclables. Mais pour ce projet inspire les objectifs ne semblent pas définis, et ceci est incompréhensible ! Le chiffre constat "73% de déplacement dom-travail en voiture" est rappelé dans la page "intermodalité" mais encore une fois sans objectifs concrets de réduction pour le projet. De plus les exemples de Lyon, Grenoble ou Strasbourg sont cités mais dans ces villes il y a eu une réelle politique de frein/dissuasion à la voiture qui a permis de favoriser les autres modes. Ciblons-nous de réduire l'usage de la voiture individuelle à 50% ? à 30% ? dans ce cas il faut clairement réduire les double-voies voiture comme par exemple l'entrée par "Bd Maurice Pourchon/Av Fernand Forest" , ou encore la double-voie Bd Aristide Briand/Bd Jean Jaurès/Bd Cote-Blatin. Pourquoi ne pas créer d'autres BHNS sur ces axes?</p>												projet pas assez ambitieux au niveau de la réduction de l'utilisation de la voiture	
RE434	<p>Le projet s'auto-limite dans ses ambitions et donc se limitera dans les réalisations. Pourquoi seulement 2 lignes BHNS, le projet ne peut-il pas au moins comporter l'étude d'étapes suivantes pour atteindre de vrais objectifs de part modale? Il manque cruellement Lempdes et Pont du Château à l'est. Je n'ai toujours pas compris pourquoi l'une des 2 lignes se termine à Durtol, petite commune au nord comportant infiniment moins que Lempdes et Pont du Château réunis (20 000 hbts) Une « Ztl » est évoquée ponctuellement pour expliquer comment on espère améliorer fiabilité et performance du service de bus. Mais il n'y a aucune précision à ce sujet, et pas d'engagements de périmètre ou de pré-requis annoncés pour cette possible ZTL.</p>							1					Pont du Château et Lempdes oubliés	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE434	<p>La partie intermodalité semble complètement négligée par exemple pour le vélo. Il est écrit : 1) "Prendre le bus avec un vélo ne sera pas autorisé pour des raisons d'efficacité et parce que l'aménagement des bus ne le prévoit pas." C'est un choix, les solutions existent... 2) Dans la mesure où les seules voies cyclables du projet suivront les tracés des lignes B et C, cela ne permettra pas d'intermodalité. Il manque toutes les continuités partant de ces tracés B et C vers les quartiers/zones environnantes! Quelle continuité sera développée avec les "autres morceaux de pistes cyclables" de l'agglomération ? rien n'est indiqué dans le projet Inspire</p>												regrets car pas de velo dans Bus	
RE435	<p>Remarque préalable : Je me suis appuyée sur d'autres dépositions bien construites et défendant exclusivement l'intérêt public puisque leur déposition parfaitement rédigée traduit exactement mes suggestions et propositions, déjà faites dans la pré-enquête de 2021 ainsi que celles formulées lors d'une réunion publique à Pont du Château (en présentiel) au début du projet. *Je suis particulièrement attentive à tout projet permettant d'améliorer les transports collectifs urbains. * Je plaide depuis longtemps pour un développement très volontariste des transports en commun et pour une réduction de la place de l'automobile dans les déplacements métropolitains. * J'ai été élue écologiste à Pont du Château durant 15 ans.</p> <p>1- Il est indispensable parallèlement de réduire les capacités viaires, en particulier sur les pénétrantes urbaines, construites à l'époque du "tout automobile". La réduction du nombre de places de stationnement est également un puissant levier pour entraîner un basculement d'usage vers les modes doux</p>	0							0		0		réduction capacité circulation automobile et stationnement	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE435	<p>2- La réalisation de deux lignes fortes en BHNS prévue au projet INSPIRE répond en partie à cette attente ; cependant le projet est insuffisant Plusieurs options auraient dû être présentées, d'une part lors de la concertation qui a précédé, et de nouveau dans le cadre de cette enquête publique. Nous n'avons ici qu'un choix binaire : le présent projet ou rien. Le futur renouvellement du tram A n'est pas abordé assuré. La refonte globale du réseau est renvoyée à une deuxième étape encore imprécise.</p> <p>3- Le coût d'investissement des 2 lignes de BHNS , présenté comme inférieur à celui du tram, permet de réaliser dans l'immédiat davantage de km, il semble cependant élevé (250 M E) du fait que les deux tracés ne sont pas en véritable site propre sur l'ensemble de l'itinéraire. aérienne de contact.</p> <p>4- On note une dimension métropolitaine qui se cherche encore (exclusion de Lempdes et Pont-du-Château) Une desserte insuffisante par les BNHS de certains secteurs denses de l'agglomération : Ce projet vise principalement à améliorer les infrastructures de mobilité collective URBAINE, dans un rayon de 5 à 10 km, particulièrement pour les habitants de Clermont-Ferrand, Chamalières, Cournon, Royat, Durtol.</p>	1							1		0		regrets pour Lempdes et Pont-du-Chateau	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE435	<p>5- Concertation biaisée : nous constatons que cette enquête publique porte uniquement sur les lignes B et C et leurs abords. La question des tracés semble déjà actée sans tenir compte des nombreuses observations de la concertation de 2021. L'amélioration des autres lignes du réseau qu'il serait nécessaire de mener de front (voire même avant) n'est pas évoquée. 5a- Nous suggérons que la ligne B desserve des secteurs plus denses de l'Est de l'agglomération. Le terminus d'Aulnat nous interroge. En effet, Aulnat est desservi par une ligne de bus qui peut être nettement améliorée et pourrait en outre bénéficier d'une desserte rapide par la gare SNCF. Surtout, le potentiel de clientèle (emplois desservis et population) est relativement limité sur cet axe. 5b-Alors que le secteur dense de Marmilhat et Lempdes est moins bien desservi, bien que son potentiel soit supérieur (zone industrielle aéronautique sud et complexe agricole de Marmilhat et population de 8400 hab à Lempdes et de 4000 hab à Aulnat). Actuellement, l'avion apporte peu de passagers aux transports collectifs urbains (gros bagages) On voit mal comment le réseau pourrait se développer à l'avenir dans le prolongement de cette ligne à partir d'Aulnat. 5c - Pour moi, castelpontaine défenseure des TC et du vélo, la ligne B devrait relier le haut de Royat à Lempdes en première tranche (avec extension ultérieure possible vers Pont-du-Château). J'avais déjà largement évoqué ce point lors de l'enquête de 2021.</p>	0						0		0				

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE435	<p>6- A l'Ouest, il est très regrettable que le projet soit dévalorisé. A l'avenir, la ligne B devrait pouvoir desservir Royat jusqu'au stade. A Chamalières, le projet a été réduit au strict minimum. Cela nuira à l'ensemble des usagers de la métropole. C'est très regrettable, d'autant que ce tronçon est probablement l'un des plus fréquentés et l'un des plus rationnels au regard de son tracé rectiligne. Ecouter des riverains égoïstes sans vision à moyen et long terme et climato-sceptiques et deux maires soucieux avant tout de leur ré-élection est le signe d'un manque de courage politique collectif. Ces riverains, je les ai entendus lors d'une réunion au carrefour Europe il y a quelques temps. Cette réunion fut une caricature de mépris de l'intérêt public et de défense des intérêts individuels. A défaut de réaliser un aménagement complet à Chamalières, nous proposons que le site propre soit mis en œuvre au moins jusqu'à l'arrêt Europe. Le bas de l'avenue de Royat dispose de suffisamment d'itinéraires de substitution déjà utilisés.</p> <p>7-Nous regrettons que la restructuration de l'ensemble du réseau de bus ne soit pas intégrée au projet INSPIRE soumis à l'enquête. En dehors des lignes A, B et C, le réseau actuel est très insuffisant en matière de maillage, de fréquences et d'amplitudes, de rapidité. La création d'autres " lignes fortes " (fréquence inférieure à 10 mn , amplitudes horaires étendues, tracé le plus direct possible, priorités aux carrefours, certaines sections en site réservé) , auraient du être étudiée en même temps que les 2 lignes de BHNS du projet INSPIRE.</p> <p>Actuellement, les déplacements de périphérie sont en croissance continue et ils demeurent totalement tributaires de l'automobile faute de solution en transport public. - Pont du Château (12 000 habitants) doit pouvoir bénéficier très vite de liaisons express par l'autoroute sans attendre la réalisation du projet complet INSPIRE. Les liaisons actuelles vers Clermont Fd sont extrêmement lentes (3/4 d'heure, voire une heure contre 20 minutes en voiture !) et, de ce fait, la part de l'automobile est démesurée y compris pour les déplacements vers le centre de Clermont</p>	0						0		0			<p>regrets pour abandon du projet sur avenue de Royat</p> <p>Regrets pour absence de la restructuration de l'ensemble du réseau</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE435	<p>8- Enfin un cadencement amélioré, une véritable priorité aux feux de l'ensemble des lignes du réseau devront être étudiées pour ne pas créer un réseau à deux vitesses ne permettant pas des correspondances fiables entre les lignes et les autres transports collectifs (TER, cars interurbains, car express). - Les trajets d'approche avec les modes individuels à repenser : Le stationnement en parc relais devra être positionné le plus à l'extérieur possible. Les parcs relais le long des deux lignes doivent être attractifs (tarification et accès facile depuis la voie principale) La politique de stationnement automobile sur l'ensemble de la métropole est un enjeu fort pour dissuader les automobilistes d'emprunter leur véhicule pour pénétrer en ville.L'attractivité des parkings relais sera directement liée à la suppression d'un nombre important de places de stationnement en centre-ville, y compris via la réglementation du PLU. Il est nécessaire de prévoir la reconversion de parkings existants le long des 2 lignes pour une utilisation de parc relais. (ex Grande halle) Il faudra privilégier les emplacements les plus excentrés pour le positionnement de parcs relais, afin de réduire réellement la pression automobile en zone urbaine. Idéalement, ceux ci seront positionnées près du terminus des lignes BHNS. Pour chacun de ces parcs de stationnement, des emplacements sécurisés pour les vélos doivent être prévus en nombre suffisant. Ce qui permettra d'offrir une réelle intermodalité vélo+BHNS aux usagers des communes proches du tracé. Cette intermodalité manque cruellement et me dissuadent (moi entre autres usagers soucieux de l'avenir de la planète) d'emprunter les TC du SMTC (puisque je ne peux y mettre mon vélo classique ou mon VAE).</p>	0						0			1		<p>permettre d'embarquer son vélo dans les Bus</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE435	CONCLUSION : En conclusion, le projet INSPIRE a le mérite d'exister mais manque d'ambition et d'évolutivité: L'aménagement de la voirie et le plan de circulation actuels conduisent à un tracé sinueux qui risque de pénaliser les temps de trajet et notamment les 30 minutes annoncées pour rejoindre le centre depuis tout point de la métropole. Cet objectif semble d'ailleurs assez irréaliste ! Nous, castelpontins, n'y croyons guère..	0							0		0			
RE436	<p>Résidant à Pont-du-Château, ancienne élue écologiste, usagère irrégulière des transports en commun, adepte régulière de la pratique du vélo, et automobiliste trop régulière (vue la longueur en temps du trajet entre Pont-du-Château et le centre-ville de Clermont-Ferrand), j'ai pris connaissance du projet Inspire. Ce projet apporte des réponses aux préconisations du Plan de Déplacements Urbains et à ses objectifs auxquels je souscris. Toutefois ce projet, sur certains de ses aspects, et dans sa présentation attire de ma part les réserves, ou oppositions suivantes :</p> <p>1 L'objectif d'une enquête publique est d'informer le plus clairement possible le public sur un projet et de lui permettre de formuler s'il l'estime nécessaire des observations en toute connaissance de cause. Dans le cas présent, il s'agit d'un projet complexe dont la présentation à mon sens accentue la difficulté pour le public à en saisir tous les enjeux, et à en évaluer toutes les conséquences. Cette remarque rejoint celle formulée par la MRAE qui recommande de décrire précisément l'ensemble du projet et de faire porter l'étude d'impact sur cet ensemble. D'autre part, l'enquête publique porte en fait sur 3 enquêtes distinctes et simultanées : - Enquête préalable à Déclaration d'utilité publique du projet, - Enquête portant sur la mise en compatibilité des PLU des communes concernées, - Enquête parcellaire Ce qui contribue également à complexifier la compréhension par le public</p>													continuité de la RE435 par la même personne

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE436	<p>Je rappelle que les collectivités locales sont tenues désormais de réduire le rythme d'artificialisation des sols, ce qui implique de construire la ville sur la ville plutôt que de l'étaler. Sans nier la nécessité pour le SMTC et la T2C, de disposer d'un CEM mieux adapté aux besoins actuels et à venir qui sont énoncés dans le dossier, je formule une proposition alternative qui est la suivante : - Maintien du CEM sur le site existant de la Pardieu en optimisant l'organisation du foncier, par exemple en créant un parc en silo pour les 205 places actuelles pour VL. - Garage ou stationnement d'une partie des bus standard et BHNS dans une zone d'activité de commune périphérique telles Cournon ou Lempdes, ou de secteurs de Clermont-Fd périphériques, sur une friche commerciale ou industrielle. Cela permettrait d'abandonner le site de Champratel et de compléter la capacité de remisage à la Pardieu. Ces autres options doivent être étudiées. Leur mise en œuvre serait une belle occasion pour le SMTC, la métropole et la commune d'accueil de réhabiliter et de valoriser une friche et de préserver des espaces naturels et agricoles qui constituent un couloir écologique entre Aubière et Cournon, et de satisfaire les orientations du PADD intercommunal. Compte tenu de ce qui précède, je suis opposée à la réalisation du CEM sur le site de la pointe de Cournon</p>												<p>contre l'implantation du CEM en terre agricole</p>	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE437	<p>Simple habitant de la Ville de Corirnon, pas écologique dans l'âme mais il faut vraiment qu'on réfléchissent à l'avenir de nos enfants et de notre planète : On parle de rouler propre: BUS électrique VOITURE électrique VELO électrique Etc Pas plus tard que la semaine dernière, les 3 grands patron des énergies TOTAL, ENGIE et ERDF nous disent, ATTENTION, IL VA MANQUER D'ÉLECTRICITÉ cet hiver, il faut qu'on fassent des économies d'énergies !!!!! Et nous , qu'est ce qu'on fait: tout le contraire !!!! Et on vas encore remettre des CENTRALES A CHARBON pour produire de l'électricité :::::: le PLUS POLLUANT !!!!! ON EST C-- ou quoi ??????.?. Et l'impact écologique sur la plaine de Sarlieve, on en parle ????? Non, je pense que vous êtes assez intelligent pour comprendre. Et les écoles, je pense aux élus de la ville de Cournon, Mme PERRIN entres autres, mais que faites vous ????? Vous êtes élus que pour avoir le poste ????? La place est bonne ????? Ben maintenant faites votre boulot et agissez pour les idées sur lesquelles vous avez été élus et arrêtez de suivre comme un petit chien chien votre maire qui ne pense qu'à la politique et pas à l'avenir ! SAUVEZ NOUS !!!!!</p>													sans intérêt

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE438	<p>Complexifier la circulation en centre ville ne revient-il pas à obliger certains commerces à déposer le bilan ou à déménager en périphérie ? Habitant de la Métropole, j'ai besoin de me déplacer pour mon travail et l'option "bus" ou "vélo" n'est pas envisageable.(Matériels nécessaires à l'activité etc).Je vais sans doute perdre des clients et, très certainement, ne plus aller déjeuner "au café du coin"...</p> <p>Nous finirons bientôt tous en zone industrielle où les embouteillages type "kilomètre lancé le samedi" ne manqueront pas de créer bien plus de pollution et de désagréments.L'impression générale reste assez négative. Je peux comprendre l'interdiction des voitures dans l'hyper-centre. Etendre cette zone à ce point fait plus penser à de l'intégrisme écologique qu'à une véritable réflexion. Clermont ressemble de plus en plus à un Paris qui se dégrade et c'est bien dommage !</p> <p>Supprimer les points de deal et non les voitures serait sans doute une idée à creuser non ?</p>							1					impact sur les commerces en centre ville	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE439	<p>Simple commerçant du quartier du Lac à Cournon, je me pose la question de notre futur ????? Nos chers élus (Agglo comprise) et Président de la SMTC ont décidés, dans leur petit coin de bureau, de "tuer" notre quartier !!!!! Ils ont fait cela en "douce", sans même nous demander avant quelles étaient nos problématiques et nos subjections ! Nous connaissons bien mieux nos quartiers et savons bien mieux ce qu'il s'y passe ! Un commerce ou un cabinet médical qui n'as pas de parking pour accueillir ses clients ou patients: C'EST UNE BAISSSE DE CHIFFRE EN FONCTION DE LA BAISSSE DU NOMBRE DE PLACES ! Sachez que, pour info, et pour donner des chiffres: la politique de l'enseigne GRAND FRAIS que tout le monde connait, c'est, si ils peuvent rajouter du parking attendant leur magasin, c'est , par exemple, 30% de places de parking en moins= 30% DE CHIFFRES D'AFFAIRES en PLUS !!!!! Tout est dit. Dans notre cas, c'est l'inverse: c'est 80% des places de parking que vous supprimer; dans ce cas = MORT DES COMMERCES !!!!! Ouvrez les yeux, c'est quoi que vous voulez, des commerces qui animent votre ville (et par l'occasion vous rapporte aussi des TAXES DIVERSES: ca vous aimez bien !!!!!) et ou les gens se battent pour trouver des logements et investir dans votre ville ou que des sociaux, des points de deals, des RUNS toutes les nuits, des feux d'artifices a n'importe quelle heures, de l'incivilité, brefs, la croix de Neyrat ou le quartier St Jacques !!!!! c'est vrais que c'est une bonne base de votre électorat !</p>					1								

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE443	J'habite sur l'avenue de Royat et travaille en centre ville. Je n'ai pas de place de parking chez moi. Nous avons besoin de conserver cette rue telle qu'elle est pour plusieurs raisons : - je ne suis plus libre d'aller et venir chez moi comme je veux - mes grands parents ou parents ne voudront plus venir chez moi - des que je voudrais prendre la voiture pour sortir de Clermont il y aura de gros bouchons - les commerces des centres villes vont mourrir. J'ai un restaurant à Clermont la fréquentation est tellement basse déjà que nous allons devoir le liquider. On entend beaucoup de gens dire on ne vient pas à Clermont car on ne peut pas se garer. En effet à géant ils n'ont pas de problème - j'aimerais prendre le vélo mais ça montre beaucoup et parfois je suis fatiguée. - il n'y a pas de bus toutes les 2 minutes. Nous sommes donc obligés de planifier notre vie ... mon appartement dans lequel j'ai mis toutes mes économies va perdre toute sa valeur .Et bien d'autres raisons .Et pourtant dès que je peux je prends le bus (très cher 3,20€ par jour) ou le vélo sauf qu'il va que jusqu'à Chamalières centre.													pas de modifications sur ave de Royat
RE444	Le projet Inspire tel que présenté dans les documents accessibles sur ce site ne présente pas la maturité suffisante pour être soumis à enquête publique. De nombreux éléments restent en suspens, comme l'impact sur les commerces riverains du trajet du projet, dont l'étude est repoussée à la phase de réalisation. Or la prise en compte effective de ces contraintes pourraient conduire à revoir significativement le projet. Voir le document joint.		1	1	1			1					stationnement	document joint in finé du tableau
RE445	Il ne faut pas totalement exclure la voiture, elle est utile aussi pour les personnes âgées ou à mobilité réduite pour se rendre chez un médecin ou chez le coiffeur , sinon c'est des zones entières où plein de gens ne mettront plus les pieds et iront en périphérie....mort du centre ville ou réservé à certaines personnes												pas d'exclusion de la voiture	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE446	Les vélos et 2 roues ne se comportent pas tous bien et sont souvent dangereux Quand est prévu le respect du code de la rue pour eux ? Peuvent ils être contrôlés verbalisés ?												incivisme de certains cyclistes	
RE447	Au lieu d'exclure systématiquement les voitures excluez aussi les 2 roues qui polluent avec leurs gaz d'échappement et leur bruit, la pollution sonore c'est surtout eux, bizarrement on ne les contrôle pas Et exigez l'accès au centre ville et métropole pour les 2 roues électriques notamment livreurs pizzas													hors sujet
RE448	Le projet Inspire prévoit que la ligne C passe par le Boulevard Charles de Gaulles à Cournon d'Auvergne. Ce boulevard sépare deux lotissements et est assez fréquenté. Le projet prévoit d'ajouter une voie de circulation pour les bus entre les deux voies de circulation des voitures, ce qui va rapprocher d'environ 2.5m les voies de circulation des véhicules des habitations situées dans les lotissements de part et d'autre du Boulevard. Le bruit généré par les véhicules sera donc plus important pour les habitants dont le jardin de la maison donne souvent sur ce boulevard. Des haies sont déjà présentes, mais il serait peut-être bon de prévoir également des parois brise-son ou des haies plus épaisses afin de limiter les nuisances sonores pour les habitants concernés. Je vous remercie pour la considération que vous apporterez à cette observation.												rapprochement des bruits dus à la circulation ...	

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE453	Toutes les voitures ne polluent pas ,les 2 roues si ! Et font du bruit ! Peut on obliger les 2 roues électriques ? Merci													sans intérêt
RE454	En période de covid et autre pandémie à venir les transports en commun où les gens tassés ça ne fait pas envie													sans intérêt
RE455	<p>Habitant Clermont Ferrand et utilisateur régulier des transports en commun je me permet de contribuer à l'enquête publique. - C'est avec joie que je constate la volonté de la ville de faciliter l'usage des transports en commun et des modes doux.</p> <p>- Utilisant également un Vélo à assistance électrique pour me rendre sur Durtol, Royat, Aulnat et Cournon (outre l'absence cruelle d'aménagement adapté à la sécurité des cycles) je note que l'assistance au pédalage est efficace même dans les rues les plus escarpées des hauteurs ! Il pourrait peut être pertinent de permettre aux résidents des communes escarpées de tester ce mode de déplacement contre lequel ils semblent lutter. - C'est avec regret également que je constate l'absence de cohésion des lignes B et C avec le Réseau SNCF qui pourrait permettre un RER exceptionnel pour une ville de notre taille. Les 2 nouvelles lignes prévues passent à proximité quasi immédiate de nombreuses gares (Durtol, Royat-Chamalière, Aulnat, Sarliève-Cournon (dont certaines ne sont même pas matérialisées sur les cartes interactives!) Pourtant le Train garde un avantage, notamment en terme de confort, de rapidité et de aisance du transport de Vélo, ce qui pourrait être pertinent au vue de l'augmentation prévue des vélos.</p> <p>Malheureusement ce réseau est sous-exploité. Bon courage pour la réalisation du projet.</p>	1										intermodalité avec train		

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE456	Le projet Inspire est salutaire pour notre métropole ! A l'heure où les bouleversements climatiques se font ressentir de façon prégnante, il est temps de changer nos habitudes du quotidien pour préserver l'environnement dans lequel nous vivons. Habitant du quartier de Ballainvilliers, bénéficiaire de deux lignes fortes à proximité sera un véritable avantage, notamment pour me rendre au travail. A ce titre, je vais pouvoir délaissé la voiture pour les transports en commun. Je suis donc très favorable à ce projet qui va clairement dans le bon sens !	1												
RE457	Habitant de Cournon-d'Auvergne, je soutiens le projet Inspire. Même si les habitants de notre ville fonctionnent beaucoup avec leurs voitures, nous devons penser aux générations futures et préserver la ville et le monde dans lequel ils vivront. Par ailleurs, je suis convaincu que, quoiqu'en disent certains, les commerçants du lac bénéficieront des nouveaux aménagements. Ce sera plus agréable d'aller flâner devant les commerces ou d'aller boire un café en terrasse. Et s'il faut marcher un peu plus pour cela, ce n'est pas un problème, au contraire ! Vivons avec notre temps et adaptons nous au monde d'aujourd'hui et de demain. Un Cournonnais ravi de ce projet qui va permettre à sa ville de pleinement respirer !	1												

n° d'ordre	contribution	pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre	Divers	observations
RE458	<p>J'habite à Clermont mais je travaille à Cournon. Inspire me semble être une bonne idée puisque les nouveaux bus permettront d'aller travailler plus facilement : ce sera plus rapide, moins coûteux que l'essence et plus écologique surtout ! Je profite que l'on nous donne la parole pour dire que je ne suis pas du tout d'accord avec certains commerçants du quartier du Lac qui râlent contre ce projet. Certes il faudra aller se garer un peu plus loin mais il y a plein de parking dans le coin. Je préfère largement marcher un peu et pouvoir profiter d'espaces aménagés plus sympathiques pour faire mes emplettes. Les mentalités doivent évoluer mais je suis optimiste ! Pour conclure, je tiens à vous remercier de nous donner la parole. Espérant qu'elle sera entendue</p>	1												
RE459	<p>L'association Clermont & Vous tient à alerter les élus de Clermont Auvergne Métropole quant à la communication relative au Projet INSPIRE. Nous avons réalisé un sondage, par voie de questionnaires, auprès des commerçants des secteurs Blatin, Bergougnan, Oradou et Ballainvilliers. Sur 100 commerçants sondés, 79 ont répondu n'ayant aucune connaissance du Projet INSPIRE et révèlent méconnaître les impacts de celui-ci sur la circulation routière, l'accès au centre-ville et aux commerces. Nous soulignons donc l'absence de communication efficace et effective de la part de la Métropole à l'égard des commerçants des secteurs concernés.</p>												défaut de communication sur le projet	surprenant

n° d'ordre	contribution	pour le projet											Divers	observations	
		pour le projet	contre le projet	Bergougnan	Oradou	Quartier du Lac	ZTL	circulation	réseau	tracés lignes B&C	parkings relais	offre			
RE460	Je réside dans le quartier 4 routes. Tout le monde sait que ce quartier est un noeud circulatoire qui permet de quitter Clermont vers le Puy de Dôme et de l'autre côté, entrer soit à Chamalières soit à Clermont. Difficile d'envisager une circulation régulière en période de pointe. Réduire la voie réservée aux voitures sous-entend que le stationnement pour aller vers les commerces sera encore plus difficile qu'il l'est à l'heure actuelle. Faut-il laisser mourir nos petits commerces ? Ils sont pourtant indispensables pour une population âgée qui habite le quartier. Il faut aussi assurer une sécurité indispensable à tous les parents qui emmènent les enfants dans les différentes écoles. Ce projet me semble très risqué et terriblement dangereux		1	1											
		73	73	57	28	51	30	110	56	32	39	48			

Chères Chamaliéroises, Chers Chamaliérois,

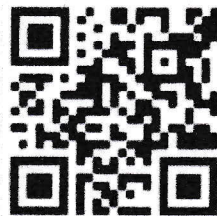
Cela fait maintenant 6 années que je me bats contre ce projet, aux côtés de plusieurs élus Chamaliérois, au sein de Clermont Auvergne Métropole, pour défendre l'intérêt des Chamaliéroises et des Métropolitains. Mais le dogmatisme des décideurs ne semble accepter aucune alternative et il semblerait que l'exécutif veuille passer en force. Nous avons donc besoin que chaque citoyen se mobilise : ensemble nous serons plus forts.

Les besoins et l'offre :

Un tel projet de réhabilitation des transports publics doit répondre à un besoin des usagers. Or, dans le cadre des « Rencontres Citoyennes de la Mobilité » (grande concertation publique organisée en 2016 par la Métropole et le Syndicat Mixte des transports), les conclusions des 2 réunions publiques qui se sont tenues à Chamalières ont montré que les usagers sont satisfaits de la ligne B et demandent une amélioration de la ligne 13 et des dessertes interquartiers. En quoi le projet qui nous est imposé aujourd'hui répond-il à ces besoins ? On se moque de nous !

Les enjeux environnementaux :

Ce projet, qui se veut plus respectueux de l'environnement, ne tient pas compte de l'impact du report des flux de circulation sur les autres rues (car il faudra bien que les véhicules circulent quelque part !). Il n'apporte aucune solution environnementale globale. Les enjeux de transition énergétique doivent nous inciter à développer des modes de transports doux et la modernisation de nos infrastructures de transports est un enjeu important pour notre commune et notre métropole or, **le projet actuel ne répond ni à un besoin des usagers, ni aux enjeux environnementaux et n'entraîne aucune amélioration du service.**



Scannez-moi

pour accéder à la pétition en ligne

Julie DUVERT - Conseillère Municipale et Métropolitaine
Pierre BORDES, Emmanuelle PERRONE, Marc SCHEIBLING, Marie-Laure PUSO-GAVET, Benoît AYME
Conseillers Municipaux

Ce que nous défendons :

- Conserver en sites partagés (bus et voitures) l'avenue de Royat, le boulevard Berthelot..., avec une priorité aux bus aux feux tricolores
- Remplacer les bus actuels par des véhicules plus respectueux de l'environnement (électriques, hydrogènes)
- Maintenir les arrêts de bus des Garnaudes et Thermes
- Créer de vrais parkings relais pour faciliter l'accès aux transports en commun

- Renforcer les lignes qui posent actuellement problème comme la ligne 13
- Compléter le réseau de transport actuel par la mise en place de navettes électriques qui desserviraient les quartiers actuellement dépourvus de transports en commun, en créant des liaisons vers les grandes lignes existantes (ex : une liaison Gambetta - centre bourg)
- Maintenir le niveau de stationnement pour les riverains et les commerces de proximité
- Faire de l'état des trottoirs une priorité pour améliorer et sécuriser les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite

- Favoriser la création de couloirs verts (cheminements piétons et cyclables sécurisés)

Au-delà des élus, ce projet est l'affaire de tous. Chaque citoyen est concerné et doit se mobiliser. Vous avez jusqu'au 31 mars pour faire entendre votre voix :

- En complétant le registre à la galerie d'art municipale 3 avenue de Fontmaure de Chamalières
- En signant la pétition disponible en ligne (scannez le QR code ci-contre pour accéder directement à notre pétition) ou sur papier.

Avec mes colistiers, nous organiserons 2 permanences les samedis 27 février et 13 mars, de 9h à 13h, au 12 rue Lufbery, pour répondre à vos questions. Vous pourrez aussi déposer vos remarques sur papier libre ou signer la pétition que nous joindrons ensuite au registre de la consultation publique.

Pour notre Métropole et Chamalières, mobilisons-nous !

Projet « **INSPIRE** » de la Métropole et du SMTC :
restructuration du réseau de transports en commun
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

- Engorgement des rues, **embouteillages**
- **Suppressions** de nombreuses places de **stationnement**
- Patrimoine **immobilier dévalué**
- **Commerces** de proximité **en danger**
- **Dégradation du service** de transports en commun : **2 arrêts supprimés** sur la ligne B (Garnaudes, Thermes)

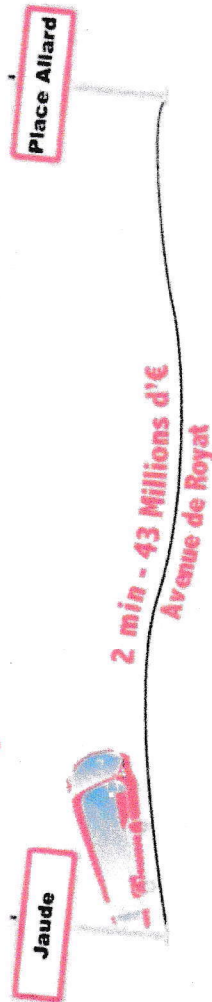


Coût du réaménagement de l'avenue de Royat :

➔ **43 Millions d'euros**

Temps de trajet gagné en bus :

➔ **2 minutes**



Et une **hausse des impôts**

assurée et assumée par les porteurs du projet

MOBILISONS-NOUS MAINTENANT CONTRE CE PROJET !

... *Après il sera trop tard !*

RE 173-2

**LIGNE B EN SITE PROPRE
AVENUE DE ROYAT**

Voie partagée avec le bus dans le sens montant :
CIRCULATION AUTOMOBILE INTERDITE DANS
LE SENS DESCENDANT

Suppression des places de stationnement avenue de
Royat (il en existe actuellement 185)

Suppression de 2 arrêts sur la ligne B (Garnaudes –
Thermes) pour gagner 2 minutes

**LIGNE C EN SITE PROPRE
BOULEVARD BERTHELOT**

Boulevard réservé au bus :
CIRCULATION AUTOMOBILE INTERDITE

**LIGNE C EN SITE PROPRE
AVENUE BERGOUGNAN, à Clermont**

Voie partagée avec bus dans le sens montant :
CIRCULATION AUTOMOBILE INTERDITE
DANS LE SENS DESCENDANT

REPORT DES FLUX DE CIRCULATION :

av. J Claussat, Bd Gambetta, rue des Montagnards, av. des Thermes,
av. Massenet, av. Paul Bert, voie Romaine, av. Villars, av. de
Fontmaure, av. Pasteur ...

**ENGORGEMENT DES RUES DE CHAMALIÈRES
DÉGRADATION DU CADRE DE VIE**

(Pollution, bruit, circulation)

DEVALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

DIFFICULTÉS DE STATIONNEMENT ET D'ACCÈS

pour les riverains et les clients des commerces de proximité

**DIFFICULTÉS POUR LES PERSONNES LES MOINS MOBILES
POUR PRENDRE LE BUS**

Un seul arrêt sur 900m entre place Allard et Europe

DIFFICULTÉ POUR RENTRER ET SORTIR DE CETTE ZONE
pour les riverains et les clients des commerces de proximité :
EMBOÛTEILLAGE À PRÉVOIR ET REPORT DE CIRCULATION

sur les rues adjacentes : av. Thermale, voie Romaine, av. Voltaire,
Hauts de Chamalières, av. Pasteur, av. Joseph Claussat, av. de
Fontmaure, av. Villars ...



- Coût estimé du projet « INSPIRE »
= 240 Millions d'euros
- Dette actuelle du Syndicat Mixte de Transports en Commun qui porte ce projet
= 220 Millions d'euros
- La **taxe transport** payée par les entreprises et les collectivités locales est déjà au
maximum autorisé

SEUL LEVIER : AUGMENTATION DES IMPÔTS !

(assumée publiquement en conseil métropolitain par les porteurs du projet !)

Signez notre pétition en ligne : <http://chnng.it/xr5fKYnSR9>

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

du 11 janvier au 31 mars 2021

GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

3 AVENUE DE FONTMAURE






DU LUNDI AU VENDREDI DE

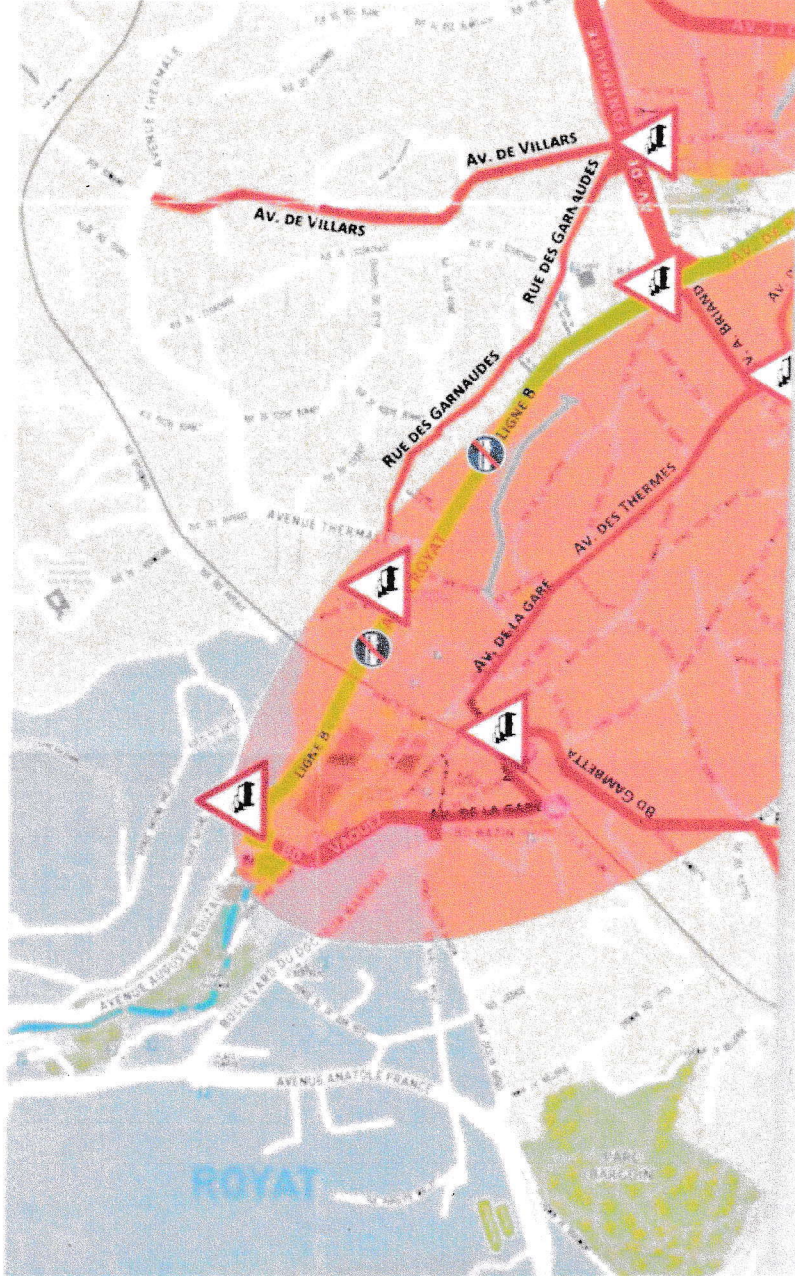
9H A 12H ET DE 14H A 17H

SAMEDI DE 14H A 17H

RE 173-3

Impact du projet sur les reports de circulation

-  LIGNE B
-  Voies de circulation très fortement perturbées
-  Secteur de circulation fortement perturbé
-  LIGNE C
-  Suppression arrêts de bus Garnaudes et Thermes

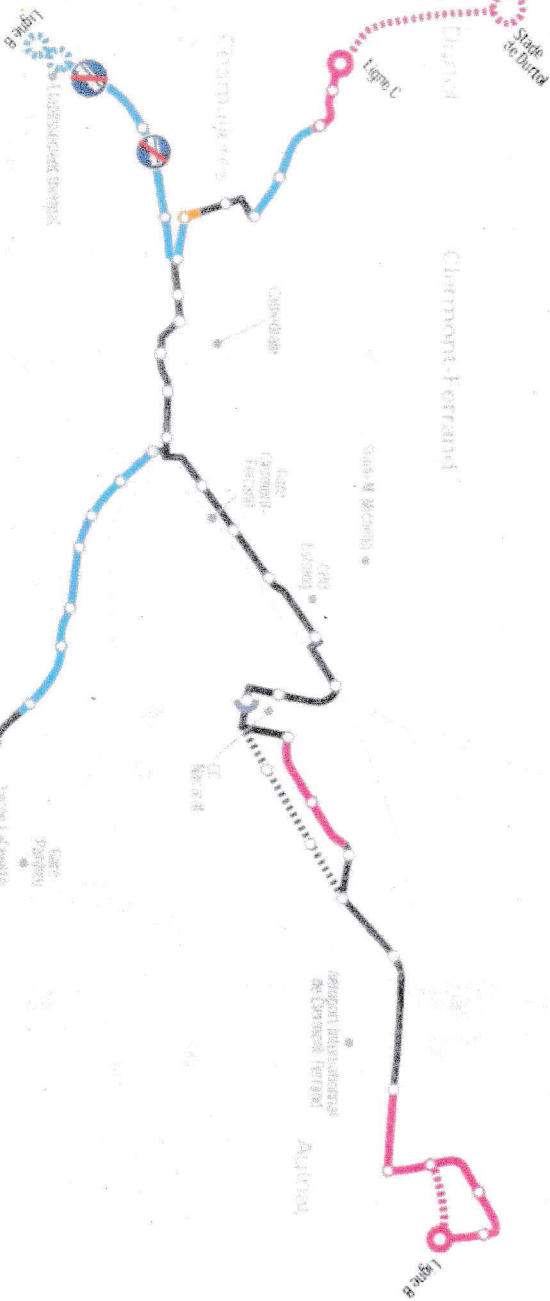


Besoin de quelques comparaisons?

	SMTC	VILLE CHAMALIERES
Bus propres (électriques ou hydrogènes - plus de diesel)	+	+
Site propre aux bus (pas de circulation automobile)	+	-
Site partagé en revêtement dur et clair	-	+
Places de parking, maintien des accès des riverains résidents, livreurs, commerçants..	-	+
Maintien des arrêts de bus	-	+
Maintien des arbres	-	+
Piste cyclable bidirectionnelle	+	+
Largeur de voirie	-	+
Respect du Plan de Déplacement Urbain	-	+

Non Respect du P.D.U

RE 173-4



Propositions du SMTC sur les Lignes B et C sur Chamalières :

Transformation de l'Av. de Royat (ligne B) et du Bd Berthelot (ligne C) en "site propre" avec voies exclusivement dédiées aux bus dans les 2 sens et interdiction de la circulation automobile (scénario bidirectionnel) ou dans un seul sens (scénario unidirectionnel).



SAUF BUS

Interdiction de la circulation automobile dans les deux sens (scénario bidirectionnel) ou dans un sens (scénario unidirectionnel) sans alternative proposée aux flux de circulation automobile, notamment depuis Royat.



Report de la circulation sur les autres axes, créant des points noirs et des voies saturées.



Suppressions d'arrêts de bus (Thermes et Garnaudes)



Suppression de 185 places de stationnement sur l'Av. de Royat et 50 places Bd Berthelot

Solutions alternatives de Chamalières :

Conformes au vote à l'unanimité du Conseil Municipal du 15 mars 2019, proposant:



Bus propres (électriques ou hydrogènes - plus de diesel)



Site partagé aux voitures et aux bus propres sur l'Av. de Royat et le Bd. Berthelot avec priorité pour les bus aux feux tricolores sur revêtement dur et clair (site banalisé)



Maintien des arbres et au moins d'une rangée de stationnements Av. de Royat et contre-allée Bd Berthelot.



Création optionnelle d'une piste cyclable bidirectionnelle.



Demande de création d'un Parc Relais au Carrefour Europe.



Création d'une station C-vélo au Carrefour Europe.



Implantation d'une nouvelle borne de recharge électrique.



Respect du Plan de Déplacement Urbain

PJ à contribution RE195

PAS INSPIRE PAR CE PROJET

Projet incompris qui va impacter la vie pendant 5ans ou plus de ceux qui travaillent et qui auront les pires difficultés pour accéder à leur lieu de travail, soit 1/8^{ème} de leur vie professionnelle (stress, embouteillages, accidents .etc.) Les cournonais sont très très inquiets !

Projet titanesque très couteux pour les contribuables et les entreprises , les estimations d'aujourd'hui peuvent être multipliées par une échelle variant de 1.3 à 2 .**BHNS = bus a haut niveau de sous**

Projet incomplet sur le doublement du pont vers le Zénith

Pour ne citer qu'un exemple les murs antibruit , pour remplacer les haies d'arbres existants ,non prévus dans le schéma actuel pour les habitants du quartier de la gare aux abords du pont reliant la zone de Cournon au Zénith. Le doublement du pont entrainera encore plus de flux de véhicules. Ayant eu à vendre notre maison dans ce quartier, le principal et unique reproche des visiteurs était le bruit de la circulation à cet endroit.



Article paru
dans la
Montagne le
16 août
2013

Projet grand consommateur de CO2 et redoutable pour l'environnement

Pour permettre au bus de circuler, la Place Gardet doit être refaite ET cela entrainera des flux de voiture au ralenti (17000 véhicules jour au pont de Cournon sur l'Allier) , donc du CO2 en plus.

Autre problème environnemental, **le sable** , une ressource exploitée sans fin dont la consommation dépasse toute autre ressource naturelle solide sur la planète après l'eau. La consommation mondiale annuelle du sable est l'équivalent d'un mur de 27 mètres de large par 27 mètres de haut autour de la terre (source rapport des Nations unies).Combien de M3 de granulats va-t-on consommer pour ce réseau routier ?

Projet anti commerce de proximité

Les commerçants de Cournon sont très inquiets du nombre de place de parking (quartier du Lac et place Gardet) qui vont disparaître au profit d'un bus qui amènera leurs clients au centre ville de Clermont.

Projet sans complémentarité avec les transports existants (SNCF et Tram)mais au contraire devient concurrent .

Le tram a été porté par la majorité métropolitaine d'hier semblable à la gouvernance actuelle mais sans faire passer le projet par le point d'orgue central : **LA GARE** Cela est une faute car l'enquête publique avait rendu ses conclusions en signifiant cette ânerie . Le tram doit fonctionner jusqu'en 2036, voir au-delà, donc doublon sur certains trajets

Y-t-il eu une concertation entre la SNCF et le SMTC ? J'en doute fortement .Les TER dépendent de la Région , les bus et tram dépendent de la métropole .Les couleurs politiques des gouvernances empêchent -elles le passage de l'une à l'autre ? Le conseiller régional en charge des TER , par ailleurs maire de Vichy, aurait approché le SMTC, quid de la réponse ?

Cournon, Pont –du- Château, Aulnat, Gerzat, Chamalières –Royat ,Durtol (Durtol Orcines) Le Cendre, soit la moitié des communes qui sont desservies par le train . Une connexion entre ces gares et des minibus de ville aurait eu un effet plus vert, plus propre et beaucoup moins couteux en infrastructure routière .Cela donnait du sens à la défense du service public SNCF en augmentant le trafic ferroviaire.

Projet d'avant crise sanitaire

Depuis la crise sanitaire, les transports en commun ont des difficultés pour retrouver leur niveau d'avant et ce n'est pas la gratuité des bus les weekends qui va combler « le manque à gagner du SMTC » ni inciter à prendre le bus. Le covoiturage semble prendre de l'ampleur

Projet de BNHS

Ce sigle signifie-t-il aussi Bus à Haut Niveau de **Sécurité** ? dernièrement le journal la Montagne rapportait un article pour le moins alarmant sur la sécurité dans les bus

Projet pour places vides

Toutes les 6 minutes , pourras-t-on avoir jusqu'à 200 bus par jour pour Cournon ? Il sera intéressant de comptabiliser les places vides journalières et d'avoir un rapport places disponibles et places occupées.

Projet d'une durée de vie de 10 ans avec un financement sur 30 voir 50 ans ?

Si les voitures thermiques disparaissent les propriétaires de voitures éclectiques ne vont pas prendre le bus

Un autre danger guette les automobilistes, le péage à l'entrée de la métropole...

YVES RAMON COURNON D AUVERGNE

Esplanade de la Gare - Clermont-Fd


Vélocité 63 RE365

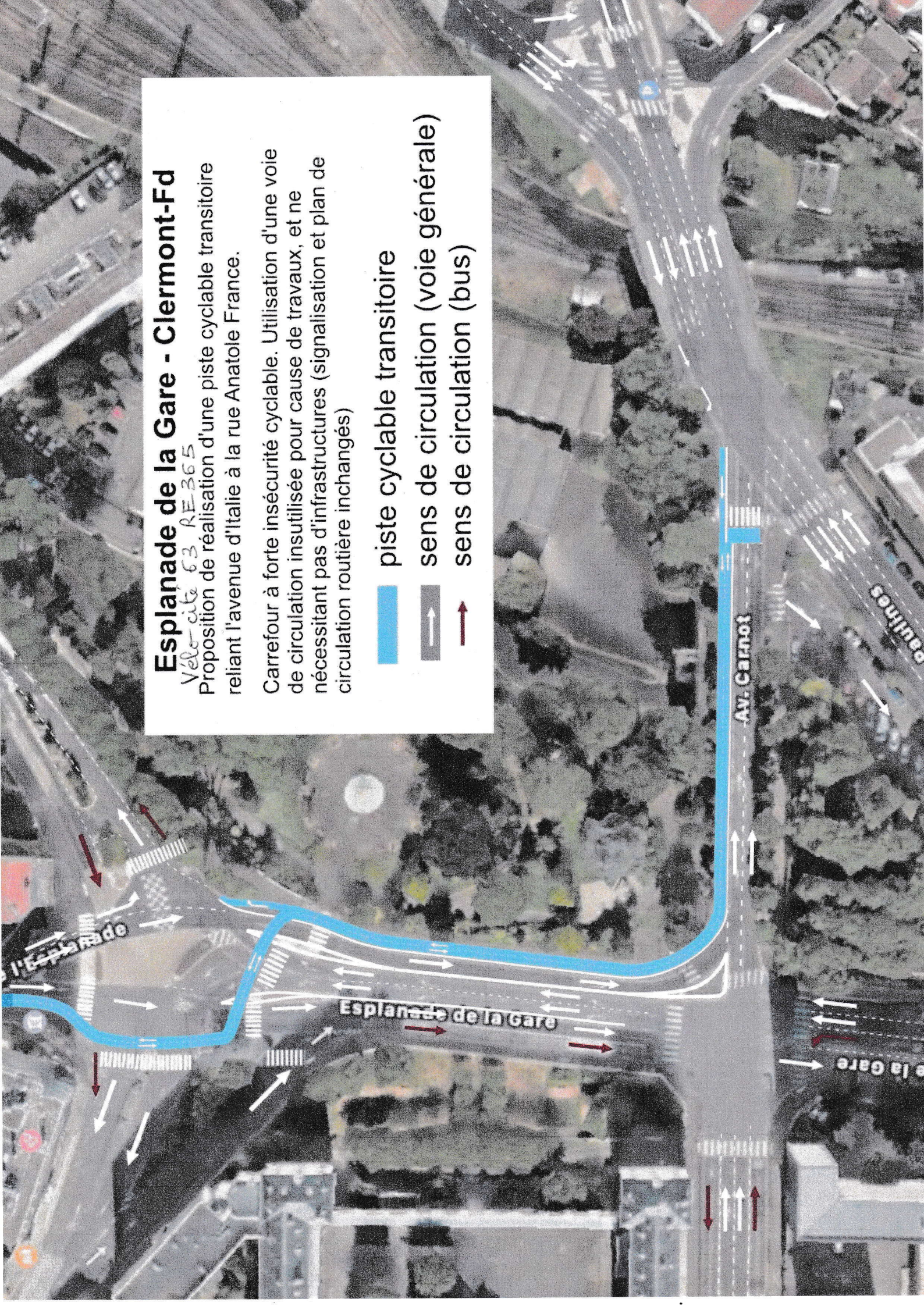
Proposition de réalisation d'une piste cyclable temporaire reliant l'avenue d'Italie à la rue Anatole France.

Carrefour à forte insécurité cyclable. Utilisation d'une voie de circulation inutilisée pour cause de travaux, et ne nécessitant pas d'infrastructures (signalisation et plan de circulation routière inchangés)

 piste cyclable temporaire

 sens de circulation (voie générale)

 sens de circulation (bus)



C

Arrêt Pont de Sarliève

Horaires du 30 août 2021 au 03 juillet 2022

Direction **Tamaris**

PJ1-RE393



Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt

DF



COURNON Toulaitis

Lycée Descartes

Av. de l'Allier

Victor Hugo

Mozart

Foirail

Livradois

Lac

Dômes

Gergovie

Alouettes

Cournon J. Gardet

Gardes

Croix des Vignes

Monteix

Anne-Marie Menut

Pointe de Cournon

Pont de Sarliève

Ernest Cristal

La Pardieu

Lycée Lafayette

Oradou Gantière

Pablo Neruda

Maison Rouge

La Sarre

Médicis

Le Château

Vincent d'Indy

Pradelle

Fleury

Carnot

Faculté

Ballainvilliers

Jaude

Alexandre Varenne

COURNON-D'AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND

Vous êtes ici

	Lundi à vendredi	Samedi	Dim. & fêtes
Victor Hugo	5h 23 44	26	
Mozart	6h 12 30 46 57	04 53	37
Livradois	7h 07 15 20 29 42 55	11 29 53	36
Lac	8h 09 22 37 51	17 36 54	38
Gergovie	9h 06 22 38 52	15 35 58	39
Alouettes	10h 06 21 37 52	21 43	42
Cournon J. Gardet	11h 07 22 38 53	06 28 48	44
Croix des Vignes	12h 07 23 38 53	09 27 44	51
Monteix	13h 07 23 38 53	01 18 37 57	42
Pointe de Cournon	14h 09 25 40 55	16 37 58	14 51
Pont de Sarliève	15h 10 24 38 50	20 39 58	39
La Pardieu	16h 06 24 38 52	17 36 54	13 50
Lycée Lafayette	17h 07 23 35 52	16 36 59	34
Oradou Gantière	18h 08 25 39 55	21 44	14 51
Maison Rouge	19h 11 30 51	08 28 52	34
La Sarre	20h 05 21 34	13 32 45	17
Le Château	21h 18	16	
Vincent d'Indy	22h 23 A	23	
Fleury	23h 24 A	24	

A Jusqu'à Lycée Lafayette seulement. Circule uniquement le vendredi soir.
 I Jusqu'à Lycée Lafayette seulement.
 V Ne circule pas pendant les vacances scolaires.

PJ2 à RE393

13

**Arrêt
Quartier
Chambon**

Horaires du 17 janvier au 03 juillet 2022

Direction
Hauts de CHAMALIÈRES

Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt



	Lundi à vendredi	Samedi
5h		
6h	23 46	24 47
7h	05 20 22 48 B	06 24 50
8h	05 24 48 n	20 50
9h	04 30	29
10h	03 37	06 41
11h	10 36 56	18 58
12h	15 36	22 48
13h	02 26 51	10 40
14h	15 37	14 41
15h	05 30 52	12 42
16h	10 28 43 59 n	12 44
17h	10 23 38 52 A	16 48
18h	19 49	13 40
19h	14 45	15
20h		02

A Jusqu'à Maison de la Culture seulement. Ne circule pas pendant les vacances scolaires.
B Jusqu'à Chamalières Lycée seulement. Ne circule pas pendant les vacances scolaires.
n Jusqu'à Maison de la Culture seulement.

Arrêt Eglise de Pérignat

Horaires du 17 janvier au 03 juillet 2022

Direction

Hauts de CHAMALIÈRES

Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt



	Lundi à vendredi	Samedi
	P J 3 à RE 3 2 3	
5h		
6h 57		
7h 15 29 58 _d		16
8h 34 _A		14
9h 22		23
10h		
11h		
12h 07 55		
13h 18		02
14h		
15h 44		
16h 01 34 52 _n		
17h 15 44		39
18h 13 43		06
19h 08		

A En période scolaire, dévié par le collège J. Curie. Jusqu'à Maison de la Culture seulement.
d En période scolaire, dévié par le collège J. Curie.
n Jusqu'à Maison de la Culture seulement.

Votre horaire par SMS ? Envoyer "T2C EGPEA" au 32321

Points de vente les plus proches de cet arrêt

Carnet de 10 tickets
 Abonnement mensuel

Bar-Tabac-Press, 30 avenue de la République, Pérignat.

Légende

C Arrêt Pont de Sarliève Direction Tamaris *PJA-RE393*

Horaires du 30 août 2021 au 03 juillet 2022 Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt

	Lundi à vendredi	Samedi	Dim. & fêtes
COURNON Toulaitis			
Lycée Descartes			
Av. de l'Allier			
Victor Hugo	5h 23 44	26	
Mozart	6h 12 30 46 57	04 53	37
Foirail	7h 07 15 20 29 42 55	11 29 53	36
Livradois			
Lac	8h 09 22 37 51	17 36 54	38
Dômes	9h 06 22 38 52	15 35 58	39
Gergovie			
Alouettes	10h 06 21 37 52	21 43	42
Cournon J. Gardet	11h 07 22 38 53	06 28 48	44
Gardes			
Croix des Vignes	12h 07 23 38 53	09 27 44	51
Monteix	13h 07 23 38 53	01 18 37 57	42
Anne-Marie Menut			
Pointe de Cournon	14h 09 25 40 55	16 37 58	14 51
Pont de Sarliève	15h 10 24 38 50	20 39 58	39
Ernest Cristal			
La Pardieu	16h 06 24 38 52	17 36 54	13 50
Lycée Lafayette	17h 07 23 35 52	16 36 59	34
Oradou Gantière	18h 08 25 39 55	21 44	14 51
Pablo Neruda			
Maison Rouge	19h 11 30 51	08 28 52	34
La Sarre	20h 05 21 34	13 32 45	17
Médecis			
Le Château	21h 18	16	
Vincent d'Indy	22h 23	23	
Pradelle	A		
Fleury	23h 24	24	
A			
Carnot			
Faculté			
Ballainvilliers			
Jaude			
Alexandre Varenne			

COURNON-D'AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND

Vous êtes ici

A Jusqu'à Lycée Lafayette seulement. Circule uniquement le vendredi soir.
I Jusqu'à Lycée Lafayette seulement.
v Ne circule pas pendant les vacances scolaires.

PJ2 à RE393

13

**Arrêt
Quartier
Chambon**

Horaires du 17 janvier au 03 juillet 2022

Direction

Hauts de CHAMALIÈRES

Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt



	Lundi à vendredi	Samedi
5h		
6h	23 46	24 47
7h	05 20 22 48 B	06 24 50
8h	05 24 48 n	20 50
9h	04 30	29
10h	03 37	06 41
11h	10 36 56	18 58
12h	15 36	22 48
13h	02 26 51	10 40
14h	15 37	14 41
15h	05 30 52	12 42
16h	10 28 43 59 n	12 44
17h	10 23 38 52 A	16 48
18h	19 49	13 40
19h	14 45	15
20h		02

A Jusqu'à Maison de la Culture seulement. Ne circule pas pendant les vacances scolaires.
B Jusqu'à Chamalières Lycée seulement. Ne circule pas pendant les vacances scolaires.
n Jusqu'à Maison de la Culture seulement.

Arrêt Eglise de Pérignat

Horaires du 17 janvier au 03 juillet 2022

Direction

Hauts de CHAMALIÈRES

Horaires de passage indicatifs prévus à cet arrêt

PÉRIGNAT
Rte de Cournon

PÉRIGNAT
Les Horts

- Pommeraié
- Bonneval
- Av. de la République
- Eglise de Pérignat
- Sounely Gravins

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIEVE

Vous êtes ici

- Gamay
- Quartier Chambon
- Roussillon
- Flaubert
- Margeride
- Landais

AUBIÈRE

- Observatoire
- Rochefeuille
- Meuniers

- Raye Dieu
- Port Royal
- Sacré Cœur
- Pont de Naud

CLERMONT-FERRAND

- Carnot
- Faculté
- Ballainvilliers
- Lecoq

Maison de la Culture

- Salins Pasteur
- 8 Mai
- Voltaire - INSPÉ
- Cité Centre Enfance

- Galoubies
- Combes
- Sable d'Étampes
- Beausite
- Massenet

CHAMALIÈRES

- Paul Bert
- Parc Montjoly
- Chamalières Mairie
- Fontmaure Europe
- Teilhard de Chardin
- Villars

Chamalières Lycée

- Colombier
- Paul Cézanne

	Lundi à vendredi	Samedi
5h	PJS à RE 393	
6h 57		
7h 15 29 58 _d		16
8h 34 _A		14
9h 22		23
10h		
11h		
12h 07 55		
13h 18		02
14h		
15h 44		
16h 01 34 52 _n		
17h 15 44		39
18h 13 43		06
19h 08		

A En période scolaire, dévié par le collège J. Curie. Jusqu'à Maison de la Culture seulement.

d En période scolaire, dévié par le collège J. Curie.

n Jusqu'à Maison de la Culture seulement.

Votre horaire par SMS ? Envoyer "T2C EGPEA" au 32321

Points de vente les plus proches de cet arrêt

Légende

Carnet de 10 tickets

Abonnement mensuel



Bar-Tabac-Presses, 30 avenue de la République, Pérignat.



Pierre CHANDEZON
43C, Rue Beausoleil
63100 Clermont- Ferrand

Aux commissaires d'enquête d'utilité publique du Projet Inspire

Tel que présenté dans les différents documents accessibles sur le site internet de l'enquête publique du projet Inspire, l'objectif de celui-ci (Notice explicative page 5) est « d'imaginer... les déplacements du futur grâce à des choix techniques innovants, des aménagements favorisant l'intermodalité et l'essor des modes doux : et ainsi tendre vers une métropole plus durable ».

Pour atteindre cet objectif on peut lire aussi (Notice explicative page 5) que « au-delà d'un projet de transport en commun, le projet de BHNS s'accompagne d'une requalification de façade à façade de l'espace urbain et accompagne les projets urbains de l'agglomération ».

Ainsi, le réaménagement de l'espace urbain avenue Bergougnan à Clermont-Ferrand conduit-il à la mise en sens unique dans le sens de la descente pour y inclure une portion de trajet en site propre du projet de BHNS, ainsi qu'une voie de piste cyclable. Un peu plus généralement, le réaménagement envisagé du secteur ouest de Clermont-Ferrand (Boulevard Berthelot, Avenue Bergougnan, Avenue du Puy de Dôme) va induire de nombreuses modifications sur la vie des riverains sans pour autant que :

- Les éléments disponibles dans les documents de l'enquête publique ne démontrent en quoi elles contribuent à l'atteinte de l'objectif ;
- L'intégralité des impacts, ne soient clarifiés bien qu'ils soient déterminants sur l'étude et la définition du projet :
 - au niveau de la pérennité des commerces du quartier ;
 - des flux de report de la circulation de l'avenue Bergougnan dans le sens de la descente ;
 - le stationnement.

Atteinte de l'objectif

Différents documents accompagnant l'enquête d'utilité publique rappellent les objectifs du PDU.
O

Les objectifs du PDU en termes de parts modales sont les suivants :

Le tableau est divisé en deux sections principales : 'Aujourd'hui (EDGT 2012)' et 'OBJECTIF 2030'. Chaque section compare les parts modales du 'RESSORT TERRITORIAL' et de 'CLERMONT-FERRAND'. Les modes de transport sont représentés par des pictogrammes à gauche de la table : une voiture (rouge), un piéton (vert), un bus (bleu) et un cycliste (jaune).





	Aujourd'hui (EDGT 2012)		OBJECTIF 2030	
	RESSORT TERRITORIAL	CLERMONT- FERRAND	RESSORT TERRITORIAL	CLERMONT- FERRAND
	61%	46%	50%	37%
	30%	40%	33%	40%
	7%	12%	12%	18%
	2%	2%	5%	5%

Figure 58 : Objectifs du PDU en termes de parts modales

Or, l'annexe G4 page 124 et suivantes aborde l'impact en phase d'exploitation sur les personnes et bien matériels. On trouve notamment les tableaux suivants :

Impacts sur la fréquentation des transports en commun

Parts modales

Le tableau suivant compare les parts modales entre la situation de référence (hors projet InspiRe) et le scénario de projet (projet InspiRe).

Part Modale	Situation 2030 Référence					Situation 2030 Scénario de Projet					Diff Tous Mode
	MaP	Velo	TC	VP	Tous modes	MaP	Velo	TC	VP	Tous modes	
Clermont-Ferrand	33.4%	1.0%	12.1%	53.5%	716 000	29.9%	0.9%	17.6%	51.6%	715 100	-900
Royat - Chamalières	38.1%	1.1%	8.2%	52.6%	77 000	36.2%	1.0%	11.7%	51.0%	76 400	-600
Courmon - Cendres - Pérignat	33.1%	0.9%	2.7%	63.4%	118 200	32.9%	0.9%	3.6%	62.6%	118 000	-200
Aulnat	14.1%	0.7%	3.3%	81.8%	14 100	14.1%	0.7%	3.6%	81.5%	14 100	0
Ouest	8.2%	0.4%	5.1%	86.3%	16 100	8.2%	0.4%	6.4%	84.9%	16 100	0
Sud	27.7%	1.0%	5.2%	66.1%	159 900	27.0%	0.9%	6.7%	65.3%	160 500	600
Est	33.6%	0.9%	2.7%	62.8%	73 500	33.5%	0.9%	3.1%	62.4%	73 600	100
Nord	24.8%	0.8%	2.9%	71.6%	102 500	24.7%	0.8%	3.1%	71.5%	102 600	100
Nohanent - Durtol	22.5%	0.9%	3.2%	73.3%	11 800	22.2%	0.9%	4.7%	72.2%	11 800	0
Hors Métropole	22.6%	1.6%	2.1%	73.7%	1 280 100	22.6%	1.6%	2.2%	73.6%	1 280 800	700
Total Métropole	31.7%	1.0%	8.6%	58.8%		29.5%	0.9%	12.2%	57.4%		
Total Métropole	408 100	12 300	111 300	757 400	1 289 100	379 600	11 500	157 700	739 500	1 288 400	-700
Ecart entre par rapport a la situation de référence :						-28 500	-800	46 400	-17 900		

Figure 63 : Part modale en % en situation de référence et en scénario de projet

Et

Part Modale	Situation 2016 Actuelle					Situation 2030 Scénario de Projet					Diff Tous Mode
	MaP	Velo	TC	VP	Tous modes	MaP	Velo	TC	VP	Tous modes	
Clermont-Ferrand	32.3%	0.9%	11.8%	55.0%	686 200	29.9%	0.9%	17.6%	51.6%	715 100	28 900
Royat - Chamalières	36.6%	1.0%	8.0%	54.4%	77 900	36.2%	1.0%	11.7%	51.0%	76 400	-1 500
Courmon - Cendres - Pérignat	34.2%	0.9%	2.6%	62.3%	99 700	32.9%	0.9%	3.6%	62.6%	118 000	18 300
Aulnat	12.6%	0.6%	2.8%	83.9%	12 400	14.1%	0.7%	3.6%	81.5%	14 100	1 700
Ouest	4.6%	0.3%	4.3%	90.8%	14 500	8.2%	0.4%	6.4%	84.9%	16 100	1 600
Sud	27.5%	0.9%	5.0%	66.6%	144 800	27.0%	0.9%	6.7%	65.3%	160 500	15 700
Est	33.0%	0.8%	2.4%	63.7%	70 300	33.5%	0.9%	3.1%	62.4%	73 600	3 300
Nord	23.2%	0.7%	2.8%	73.3%	80 100	24.7%	0.8%	3.1%	71.5%	102 600	22 500
Nohanent - Durtol	20.4%	0.8%	3.0%	75.7%	10 800	22.2%	0.9%	4.7%	72.2%	11 800	1 000
Hors Métropole	22.6%	1.6%	2.1%	73.7%	1 187 100	22.6%	1.6%	2.2%	73.6%	1 280 800	93 700
Total Métropole	30.9%	0.9%	8.5%	59.6%		29.5%	0.9%	12.2%	57.4%		
Total Métropole	370 200	10 800	102 000	713 600	1 196 700	379 600	11 500	157 700	739 500	1 288 400	91 700
Ecart entre par rapport a la situation de référence :						9 400	700	55 700	25 900		

Figure 64 : Part modale en % en situation actuelle et en scénario de projet

On voit que ces estimations restent très en deçà des objectifs du PDU d'une manière globale. Bien plus en se focalisant sur l'impact dans le secteur Ouest de Clermont-Ferrand le bilan sur la diminution de l'utilisation des VP reste tout à fait marginale et que le report essentiel entre 2016 et 2030 se fait principalement sur la marche à pied, indépendamment de la réalisation du projet (8.2% dans la situation 2030 de référence et dans la situation 2030 Scénario du projet). L'augmentation de la fréquentation des TC est certes élevée, près de 50%, mais reste très faible en valeur absolue 2.1%. Un chiffre très faible en regard des investissements prévus et des autres impacts prévisibles sur la population sachant encore une fois que la réduction essentielle de l'utilisation du VP est dû à une augmentation prévue des trajets à pied indépendamment de la réalisation du projet.

Ces chiffres démontrent ainsi le peu d'utilité publique du projet dans le secteur observé.

Pérennité des commerces du quartier

La disponibilité de commerces de proximité dans le quartier est une condition sine qua non de la qualité de vie des habitants. En animant la vie du quartier, ils contribuent aussi à le différencier d'un îlot dortoir à l'opposé des objectifs du projet.

On note ainsi dans la notice explicative page 11 Chap III.1.2 :

« Plusieurs enseignements sont d'ores et déjà retenus par la maîtrise d'ouvrage du projet, qui portent sur :

- Des craintes fortes sur l'insertion du projet : avenue de Royat, avenue Bergougnan mais également rue de l'Oradou, les impacts sur la circulation seront forts et soulèvent des inquiétudes légitimes de la part des usagers et des habitants ;
- Le nécessaire accompagnement des commerçants tout au long du projet afin de réduire les impacts sur leur activité ou de les aider à s'adapter aux nouvelles configurations urbaines.

Or, les documents indiquent clairement que le traitement des impacts sur les commerces sera repoussé à la phase projet sans aller plus loin dans la phase d'utilité publique alors qu'il est clair que ces impacts peuvent conduire à remettre en question le tracé du projet présenté.

Ainsi la mise en sens interdit dans le sens descendant compromet gravement la pérennité du commerce d'électroménager situé côté montant en haut de l'avenue Bergougnan et la pharmacie située au bas de cette avenue côté descendant.

De plus l'examen des plans parcellaires montrent que :

- EP CF J3 plan parcellaire 20 : les sections cadastrales KR 437, KR 281, KR 360 privent la boulangerie existante des places de parking à sa disposition en arrêt minute pour la clientèle en particulier lors des mouvements pendulaires. Or l'autre boulangerie du quartier située à l'entrée de l'avenue de Bordeaux se voit privée complètement d'un parking sur lequel va s'établir un nouvel immeuble construit par Kaufman et Broad. Les deux boulangeries vont donc voir leur fréquentation diminuer avec un risque de disparition certain pour ces deux commerces essentiels ;
- EP CF J3 plan parcellaire 21 : la section cadastrale KO 168 est un espace de parking indispensable à l'activité du magasin d'électroménager. Il est clair que la nécessité d'expropriation résulte d'une négligence de l'étude ne prenant que très tardivement en compte le manque de largeur de la voirie dans ce secteur précis rendant impossible l'aménagement de façade à façade prévu avenue Bergougnan. Là encore il y a un risque certain de disparition de ce commerce privé de cette surface.

Il y a donc incohérence manifeste de soumettre à enquête d'utilité publique un projet qui dans sa forme actuelle ne peut que conduire à des modifications importantes de la vie locale dont les solutions passent nécessairement par une remise en cause du projet sous sa forme actuelle si l'on souhaite, en effet, préserver l'intérêt économique du quartier.

Flux de report de la circulation de l'avenue Bergougnan

Tout d'abord il convient de souligner que l'étude des flux de transport repose sur des données chiffrées de 2012. Ce qui paraît quelque peu décalé par rapport à l'actualité du projet.

Il convient de souligner ensuite que si les documents mis à disposition pour l'enquête de déclaration d'utilité publique prennent bien en compte le flux pendulaires vers et de Durtol, il n'est pas fait mention des flux provenant de l'entrée Ouest de Clermont via Orcines. Il suffit d'observer le trafic aux heures de pointes du matin et le weekend pour se rendre compte du goulot d'étranglement créé par la mise en sens unique de l'avenue Bergougnan.

A ce stade du projet, le parking relais n'est pas défini ou de manière tout à fait vague alors que sa réalisation est primordiale pour le succès du projet.

L'idée d'un flux de report possible par l'avenue thermale est tout à fait illusoire et rejette sur un quartier résidentiel, et donc sur une voie non prévue à cet effet, le trafic issu de l'entrée ouest de Clermont. Elle débouche sur l'avenue de Royat, axe majeur d'une des deux lignes de BHNS, sur lequel la mise en site propre a été rejeté par la municipalité. Il est bien évident qu'un tel flux de report ne pourra que nuire à la fluidité attendue du trafic pour permettre d'atteindre le débit attendu (un transport toutes les 6 mn).

Il est aisé, par ailleurs, de comprendre en se référant à la carte de flux à l'heure de pointe du matin (figure 30 page 47 de la notice explicative) que le blocage mentionné sur la partie descendante de l'avenue Bergougnan destinée à être mise en sens unique va se reporter en amont au carrefour des 4 routes créant un bouchon qui s'étendra probablement jusqu'au carrefour de l'avenue du Puy de Dome et de l'avenue de Clermont. L'avenue de Bordeaux offre une voie de délestage possible pour gagner Clermont en passant par Chamalières et l'avenue Joseph Claussat jusqu'au carrefour avec la 4 voies passant devant l'ancien site du conseil régional. Ce carrefour (rond point européen) sera rapidement saturé car l'axe de la quatre voies côté Clermont débouche sur le rond point Berthelot au niveau du bâtiment des Impôts. Or, à cet endroit la circulation déjà passablement perturbée (voire carte de flux) le sera encore plus du fait du passage de la voie en provenance de la Chambre de commerce de 2 fois 2 voies en 2 fois 1 voie et l'aménagement d'un site propre pour le BHNS dans les deux sens.

Enfin, le document annexe G4 de l'étude d'impact mentionne en page 138 que « les évolutions de l'offre routière entraînent très clairement que :

- Les axes suivants se chargent de flux en report depuis les axes Puy de Dôme/Bergougnan/Berthelot : Thermale, Chaussat et Desmoulins côté Ouest et Limousin/Barante côté Est ».

Nous avons déjà évoqué le cas de l'avenue Thermale plus haut. De plus les reports évoqués sur la rue Desmoulins et Barante notamment traduisent une méconnaissance complète de la topographie des lieux. Ces deux voies, en particulier la rue de Barante, sont inadaptées pour supporter un tel trafic ce qui conduira inéluctablement à des accidents et apporteront des nuisances insupportables pour les riverains.

L'évocation de telles solutions suffit à provoquer le doute quant au sérieux des études et des réflexions mises à disposition dans le cadre de l'enquête publique.

Il est là encore permis de souligner que le projet tel que soumis à enquête publique devra connaître de nombreuses modifications de nature à remettre en cause les solutions exposées et que la phase d'enquête publique est donc prématurée, le projet manquant singulièrement de maturité.

Le Stationnement

L'objectif de réduction de l'offre de stationnement est largement exposé comme un levier essentiel dans le but de limiter l'utilisation voire la possession de véhicules particuliers. Les chiffres annoncés de réduction des places de stationnement sur l'axe des lignes de BHNS sont suffisamment éloquents.

Mais le réaménagement prévu de l'avenue Bergougnan va priver les riverains de place de stationnement alors que les voies alentours sont déjà saturées du fait de la densification massive de l'habitat survenu dans les dix dernières années avec des constructions offrant un nombre limité de parkings en souterrain.

La reconfiguration de l'avenue Bergougnan se heurte donc aux réalités de l'urbanisme de ces dernières années.

Il est par ailleurs assez surprenant de constater qu'une des motivations pour la délocalisation du centre de maintenance de la Part Dieu à Cournon est le nombre de places de parking jugé insuffisant pour le personnel. Autrement dit, on justifie l'inadaptation du centre de la Part Dieu par le manque de places pour les véhicules légers du personnel. Alors que le SMTC organise la pénurie de place de parking en ville pour pousser les citoyens à utiliser les transports en commun, il justifie d'un autre côté l'extension des places de parking pour les véhicules particuliers de son personnel alors que celui-ci devrait être motivé à utiliser les transports en commun dans un souci d'exemplarité. Cet argument déployé pour la délocalisation du centre de maintenance à Cournon traduit bien le double langage du SMTC quand il s'agit de ses propres intérêts et le peu de considération accordé aux vrais besoins du public.

Cette attitude est d'autant plus scandaleuse que dans le même temps, en phase travaux comme dans la phase finale, le projet prive une clinique cardiologique de capacité de parking pour les clients de cette clinique.

Conclusions

Le projet actuel tel que décrit dans les documents accessibles sur le site internet de l'enquête publique permettent de douter de la maturité suffisante du projet pour être soumis à cette phase.

Le peu d'impact sur l'évolution de la fréquentation des transports en commun au regard du coût du projet, l'irréalisme des solutions palliatives à la mise en place d'un sens unique sur l'avenue Bergougnan, comme l'attitude duale de la Métropole et du SMTC quant aux suppressions des places de parking créent toutes les conditions d'un scepticisme citoyen sur le bien-fondé et l'utilité de ce projet.

